

ETUDE PATRIMONIALE DE LA COMMUNE D'AMBERIEU-EN-BUGEY



Dessin d'après une photographie aérienne du Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey en 1945
Cette photographie a été notre point de départ pour comprendre la logique d'implantation d'Ambérieu dans son paysage

ETUDE PATRIMONIALE DE LA COMMUNE D'AMBERIEU-EN-BUGEY

SOMMAIRE :

1/ Introduction	3
2/ Atlas documentaire	15
3/ Croissance de la ville	34
4/ Analyse morphologique de la ville	50
5/ Typologie Architecturale	81
6/ Identification des enjeux patrimoniaux et plan de vigilance	100



SOMMAIRE :

Présentation de la commune

Introduction
Données démographiques
Données socio-économiques

Topographie, hydrologie et paysage

Topographie
Géologie
Hydrologie
Identité paysagère
Infrastructures

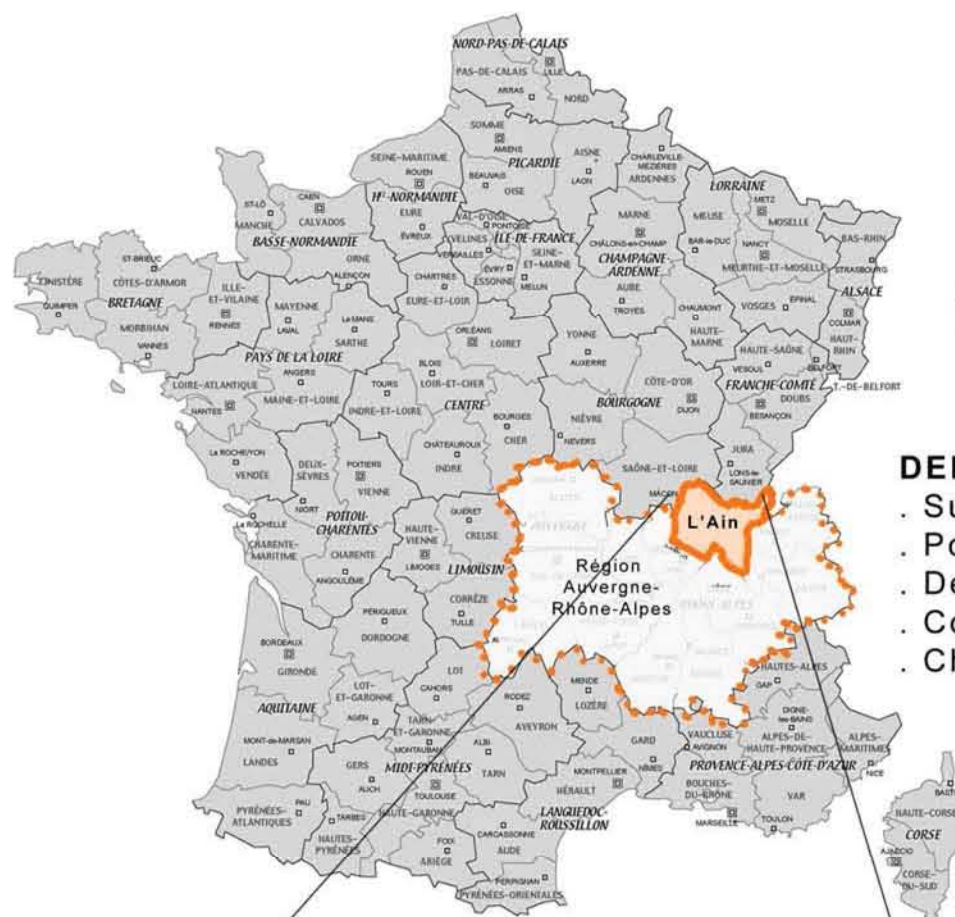
Approches réglementaires et d'intervention

SCOT
PLU
Approche patrimoniale

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE SON TERRITOIRE

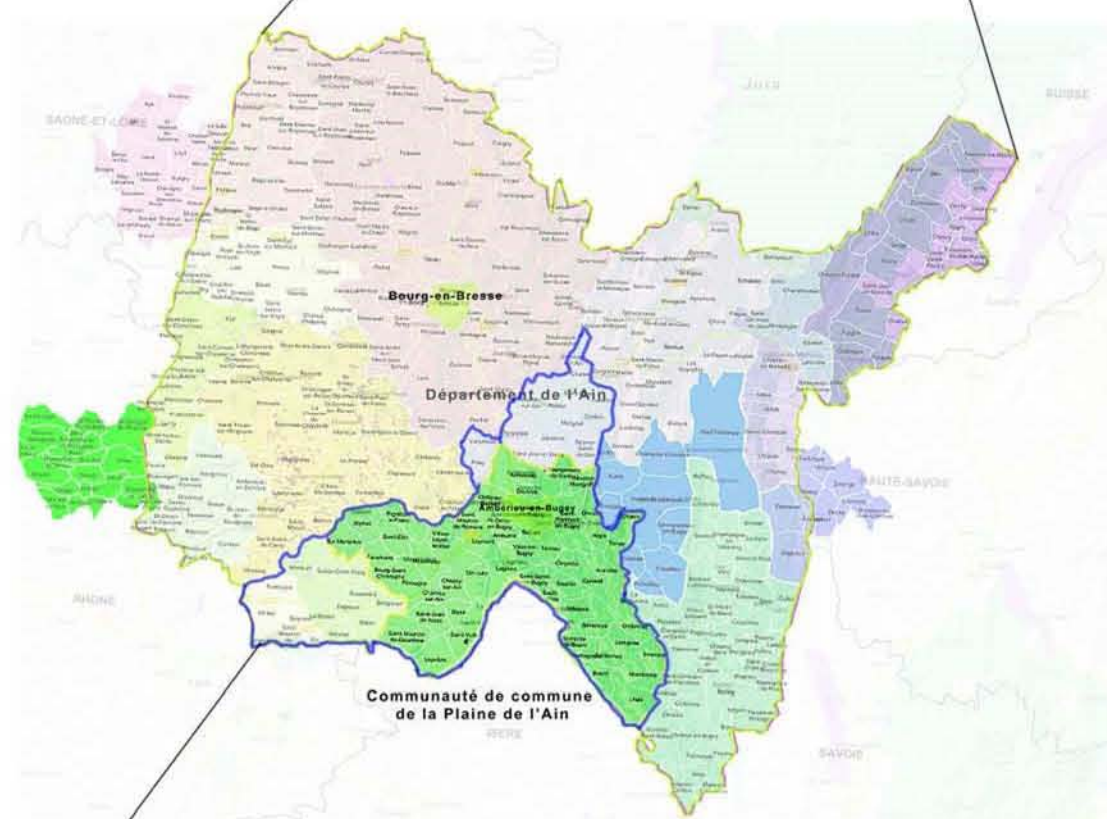
1 Présentation de la commune d'Ambérieu en Bugey

4/120

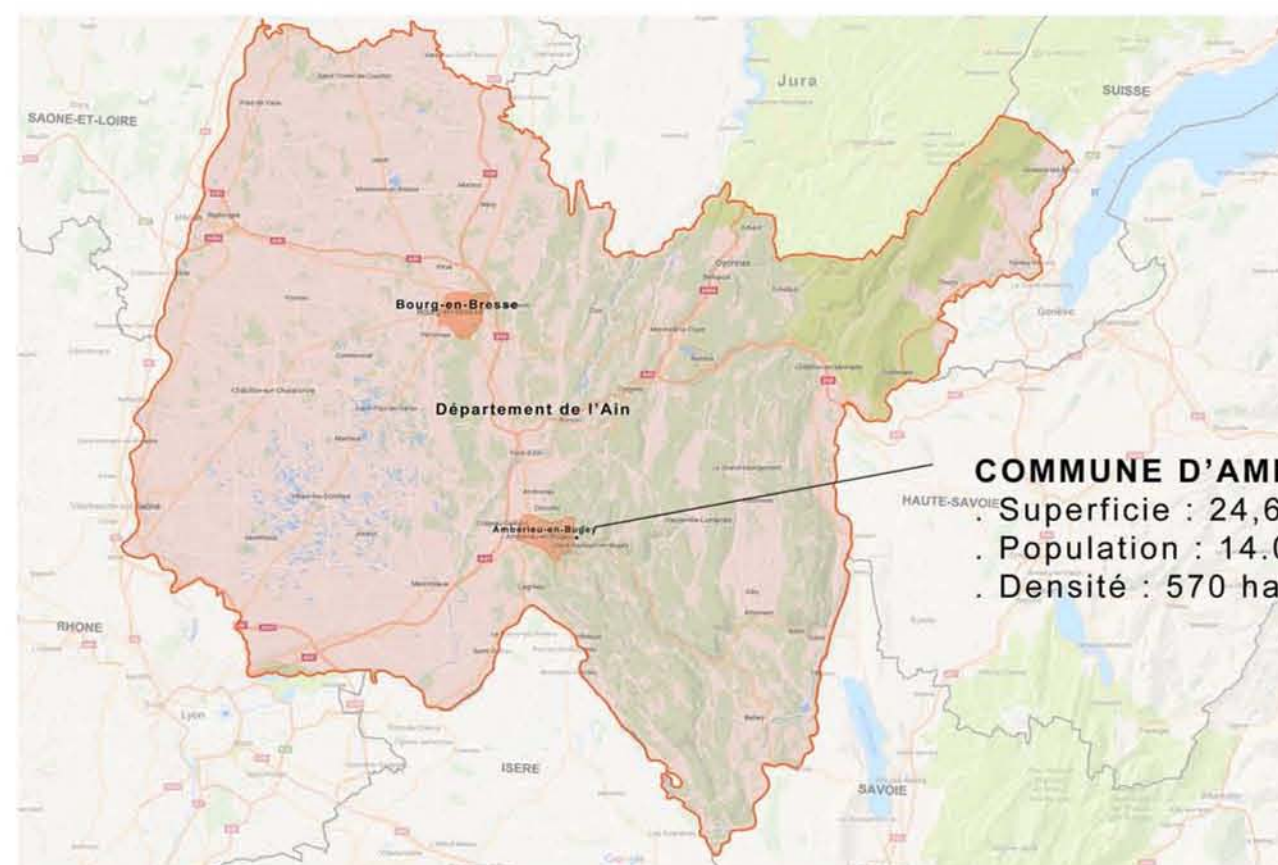


DEPARTEMENT DE L'AIN

- Superficie : 5.762km²
- Population : 626.127 habitants (2014)
- Densité : 109habitants/km²
- Communes : 408
- Chef-lieu : Bourg-en-Bresse (40.967 hab)



COMMUNAUTE DE COMMUNE



COMMUNE D'AMBERIEU-EN-BUGEY

- Superficie : 24,60km²
- Population : 14.022 habitants (2014)
- Densité : 570 habitants/km.

Ambérieu-en-Bugey, se situe au Sud du Département de l'Ain à la confluence entre le massif Bugey et la plaine de l'Ain. Le bourg est implanté sur les contreforts du Bugey, à la confluence entre le Gardon (vallée de Vareilles) et de l'Albarine.

La commune occupe une position charnière entre Lyon, Genève et la Savoie. Ambérieu est connu pour être un carrefour de voies ferrées.

Cette situation privilégiée a pour conséquence une pression urbaine importante depuis les années 70, en partie liée au développement de l'agglomération de Lyon et l'accroissement des mobilités. La commune compte En 2014, Ambérieu-en-Bugey comptait 14 022 habitants, soit une évolution de 10.3 % par rapport à 2006. La commune est la 3eme ville la plus peuplée du département.

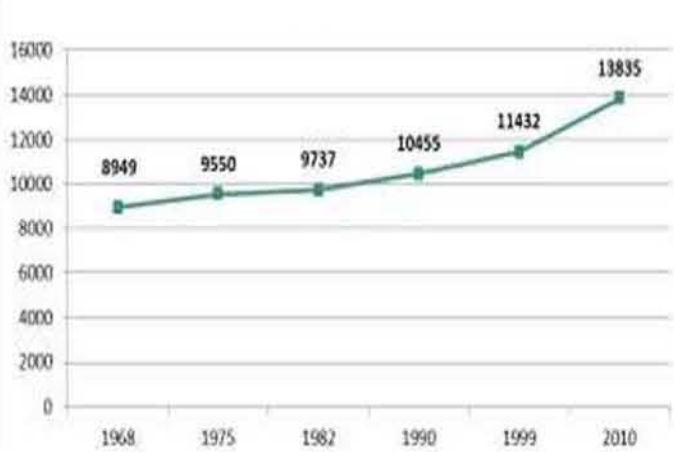
Parallèlement à l'accroissement de la population, le nombre de résidences principales et de maisons individuelles s'est fortement développé sous la forme d'étalement urbain.

La commune continue d'être attractive et de se développer.

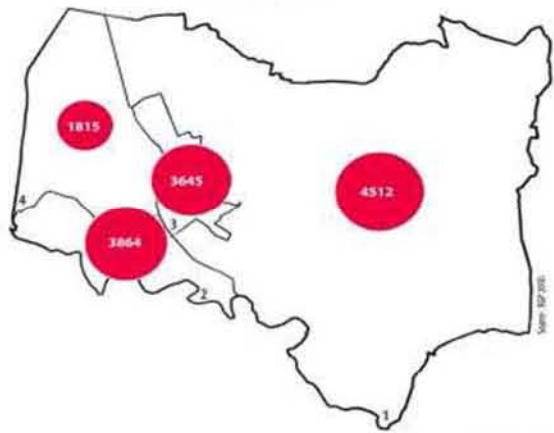
Une analyse typo morphologique permet de recentrer le développement de la commune vers des axes stratégiques en lien avec son identité et son histoire.

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE SON TERRITOIRE

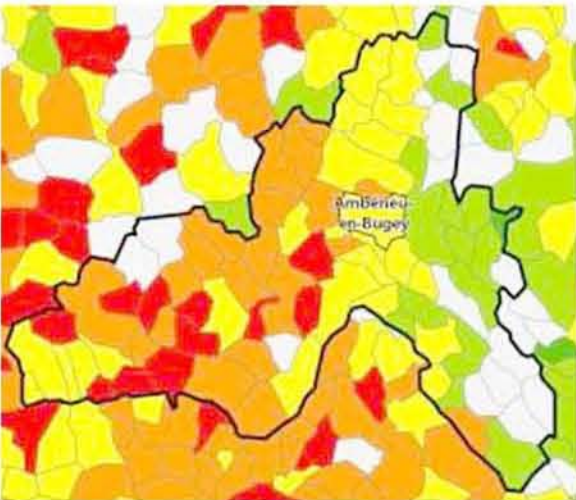
2. Données démographiques sur la commune



EVOLUTION DE LA POPULATION

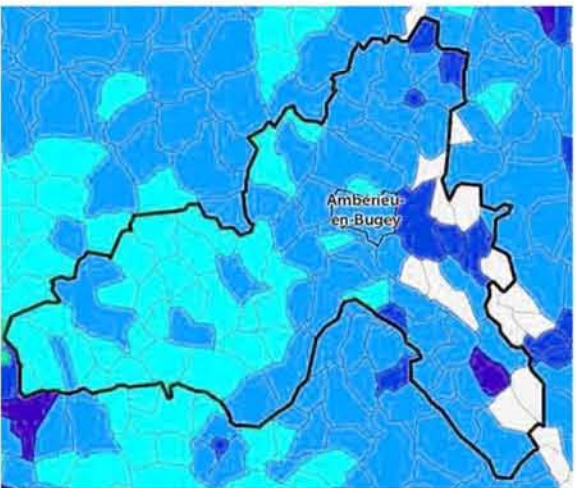


REPARTITION DE LA POPULATION



AGE DE LA POPULATION

Ratio entre la population
agée de moins de 20 ans
et celle de 60 ans et plus:



REVENUS DE LA POPULATION



EVOLUTION DE LA POPULATION

Nombre d'habitants

Avec 14 022 habitants (2014), Ambérieu est la 3e ville la plus peuplée du département de l'Ain, derrière Bourg-en-Bresse et Oyonnax et la 1ère du périmètre du SCOT BUCOPA devant Miribel et Meximieux. Les prévisions de développement prévoient +2.2% de population par an (18.000 en 2020) (+1.75% entre 1999 et 2010 / +1.4% en BUCOPA - +0.9% en Rhône Alpes).

Age

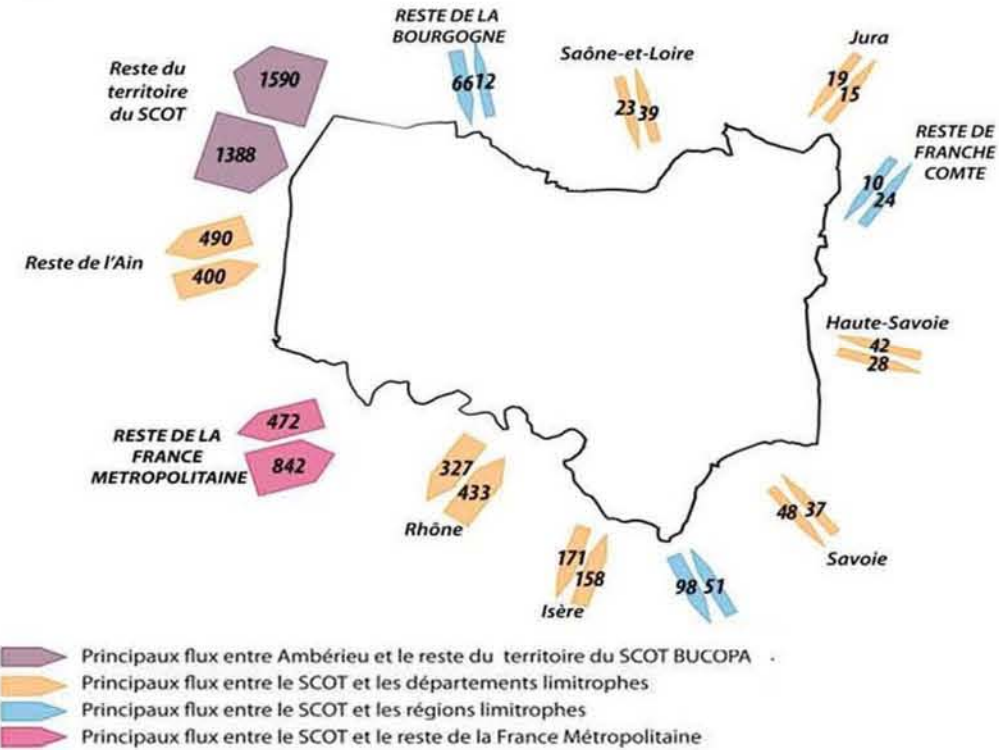
Il existe 1.4 jeune (moins de 20 ans) pour 1 personne âgée (60ans et plus) (moyenne France : 1)
Il existe 2,3 personnes par ménage contre 3 il y a 40 ans (diminution observée aussi à l'échelle nationale).

Revenus

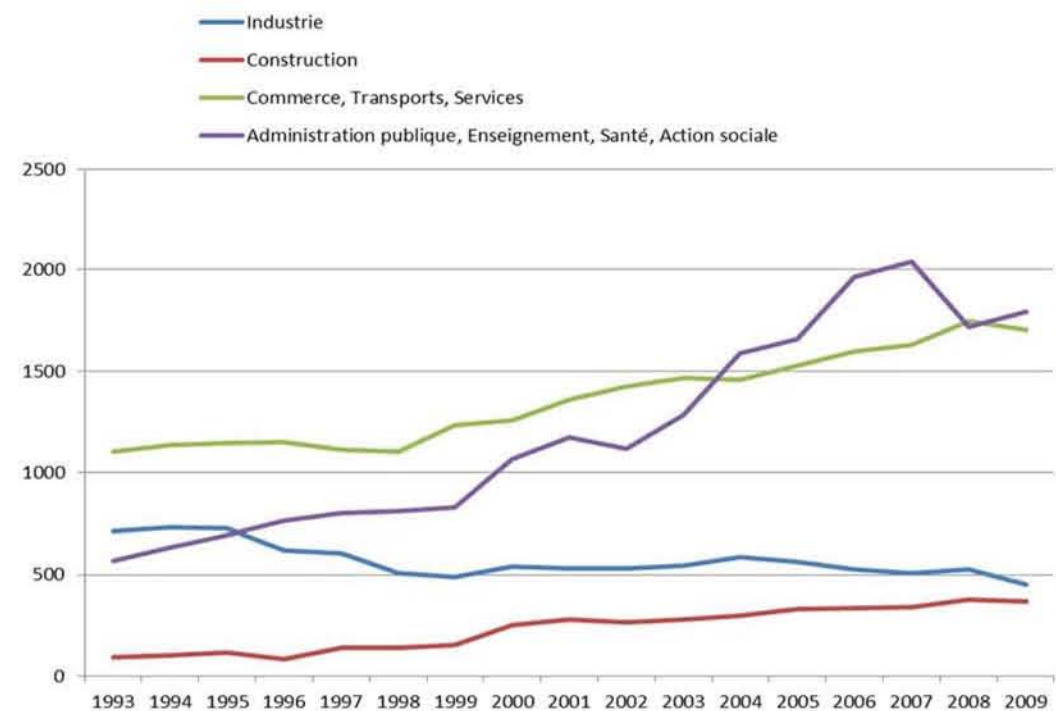
La moitié de la population gagne au dessus de 20 000eurs par an. Voir la répartition ci-dessus.

Déplacements

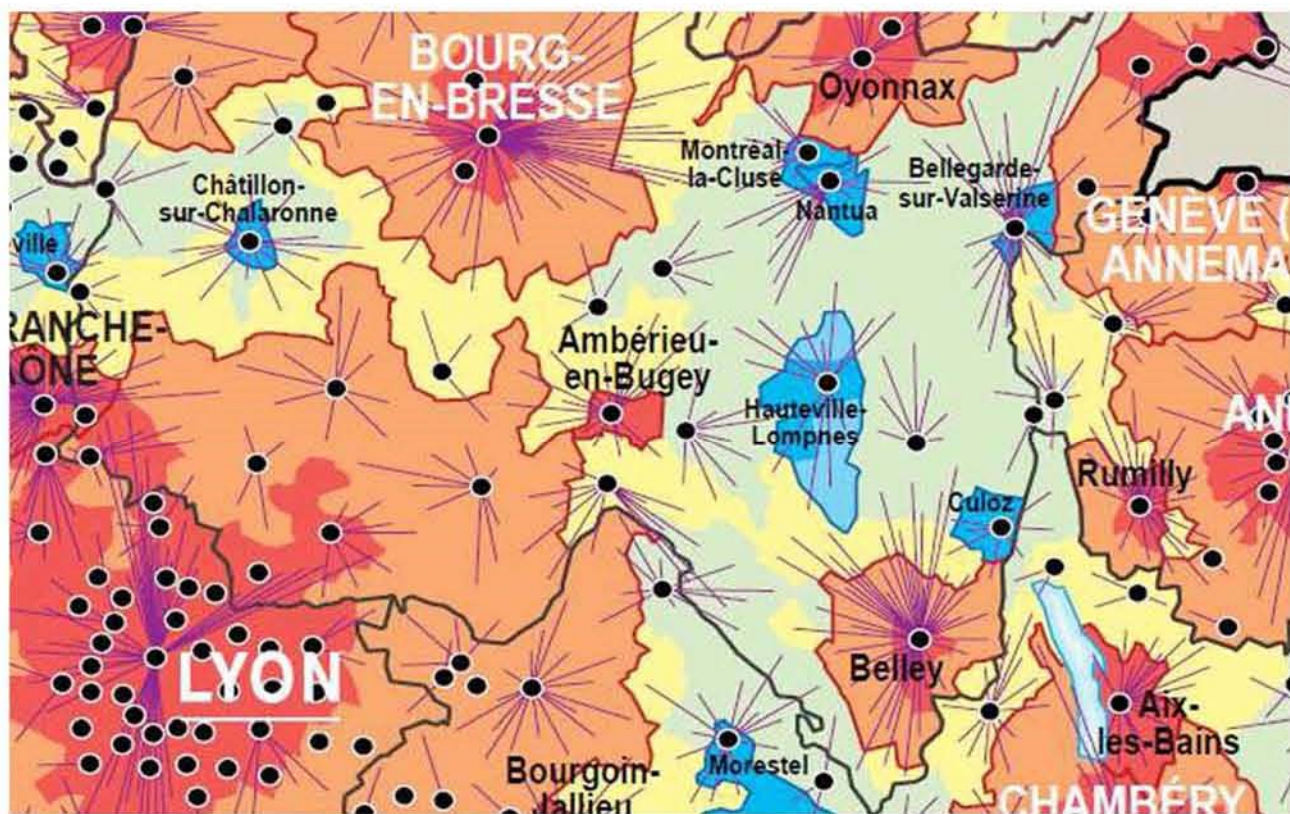
La majorité des Ambarrois quittent la commune pour s'installer dans le reste du territoire du SCOT et dans le reste de la France métropolitaine. Le Rhône et l'Ain sont aussi les destinations principales. Les flux entrants sont légèrement supérieurs au flux sortant. La commune reste attractive.



MIGRATIONS RESIDENTIELLES ENTRE 2003 ET 2006



NATURE DES EMPLOI SALARIES PRIVES DE 1993 A 2009



ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EMPLOI

EVOLUTION DE L'ECONOMIE ET DES SERVICES

Le bassin de vie s'étend sur le plateau de la Dombes, le massif du Bugey. Il est imité au Nord par Pont d'Ain et au Sud par Lagnieu et Meximieux.

Emploi

La commune compte 7719 emplois en 2010 soit 4 % des emplois du département. Ambérieu est le principal pôle d'emploi de l'Ain derrière Bourg-en-Bresse et Oyonnax (26000 et 14400 emplois). Le nombre d'emplois augmente plus vite que le nombre d'habitants (Respectivement +41% et +32% entre 1990 et 2010). Il existe 1.3 emplois pour 1 actif : ratio positif. La ville est donc pourvoyeuse d'emplois.

Economie

La commune d'Ambérieu est le 3ème pôle commercial de l'Ain. Sa zone d'attraction compte 30.920 ménages, alors que la commune compte 5824 ménages.

Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER)

Espace à dominante urbaine

Aires urbaines (définition simplifiée)

- Pôles urbains (864 pôles représentant 3 100 communes)
Unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.
- Couronnes périurbaines (10 808 communes)
Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées (4 122 communes)

- Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

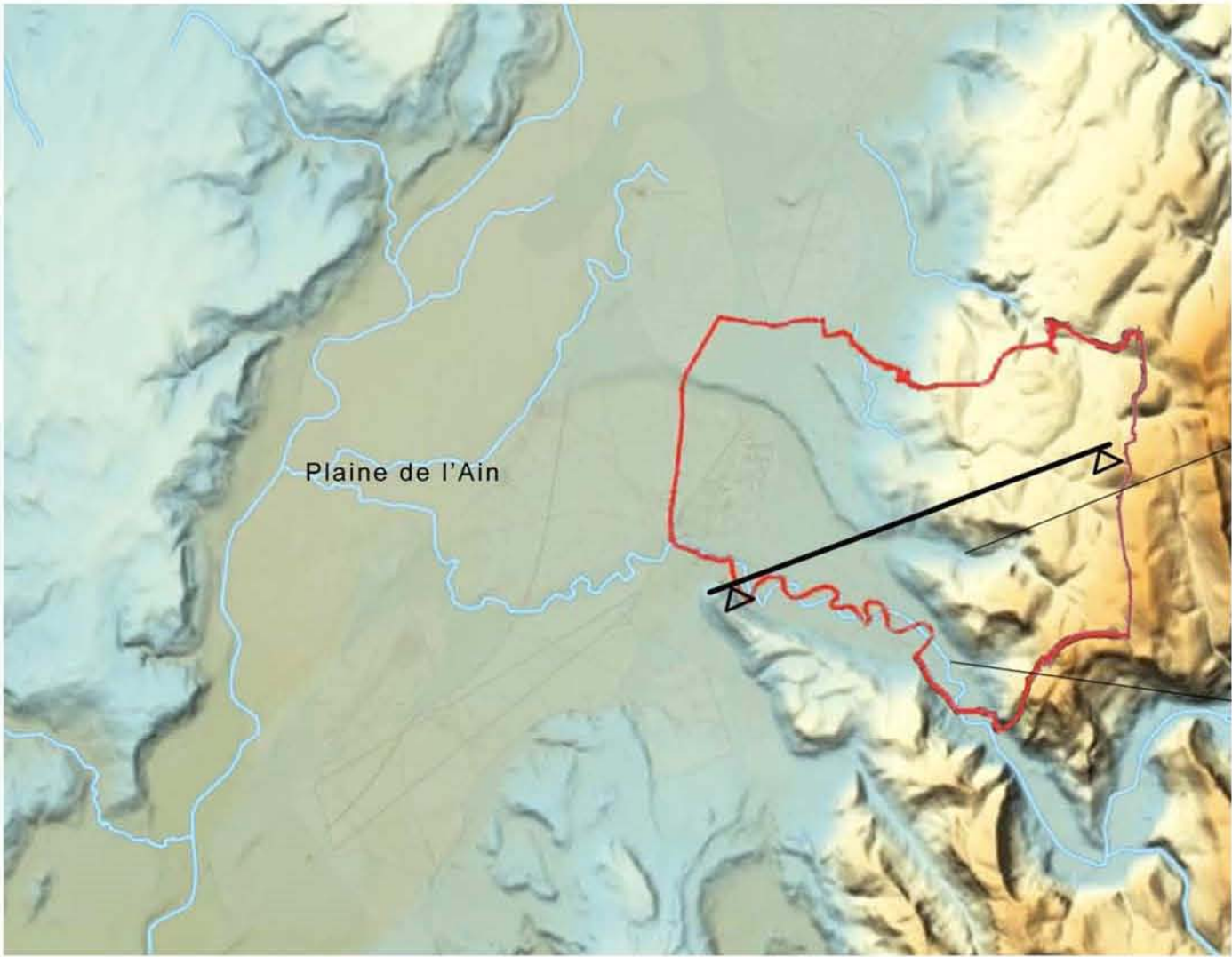
Espace à dominante rurale

Aires d'emploi de l'espace rural (définition simplifiée)

- Pôles d'emploi de l'espace rural (826 pôles représentant 873 communes)
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.
- Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural (882 communes)
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale

- Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.
(18 730 communes)



TOPOGRAPHIE

Altitude moyenne: 247m (mairie)
Altitude la plus haute 753m

La commune d'Ambérieu se trouve à la jonction entre les contreforts du Bugey et la plaine de l'Ain.
La ville s'est développée dans la vallée de l'Albarine au droit de son ouverture dans la plaine de l'Ain.

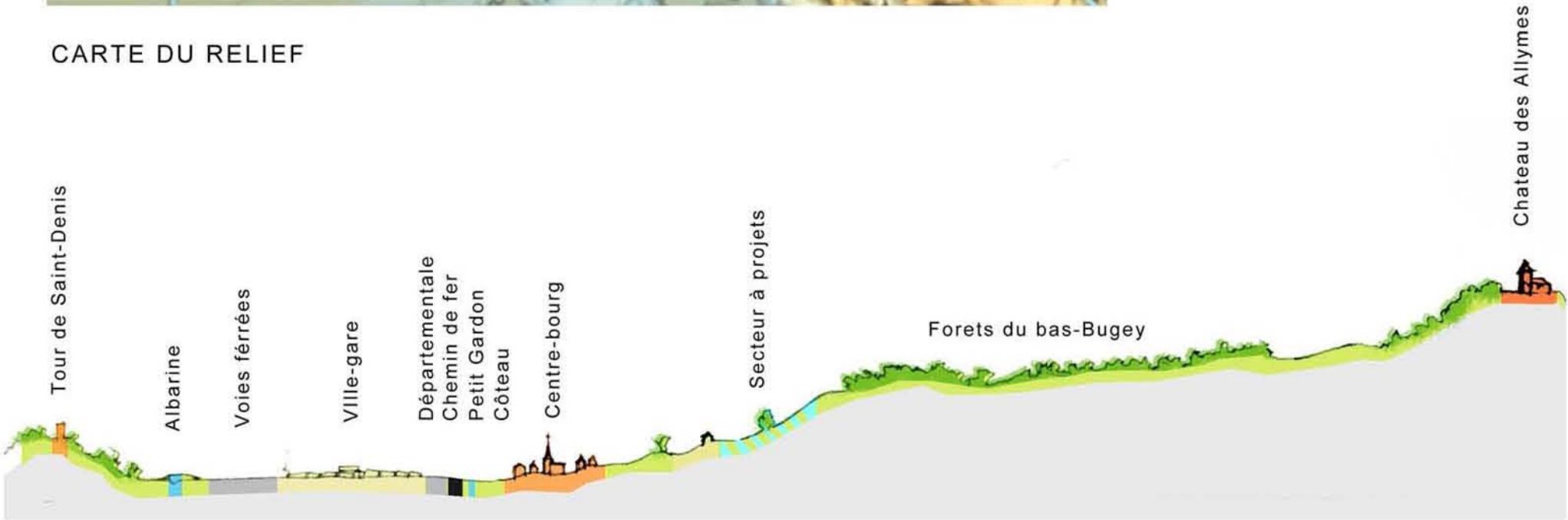
Le territoire communal se trouve à l'interface entre ces deux entités morpho géologiques:

- le Massif du Bugey qui constitue l'élément fort du paysage, entaillé par des vallons et des vallées qui structurent le paysage: vallée de l'Albarine, vallon de Vareilles et vallon du Nantet.
- La Plaine de l'Ain qui s'étend sur tout le territoire, altitude moyenne 220m.

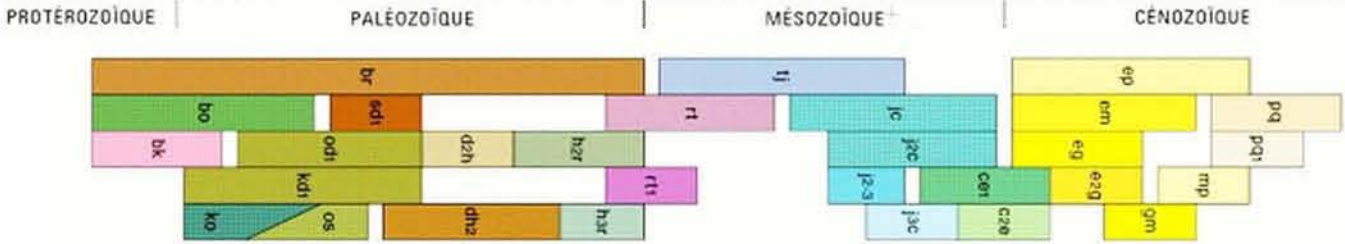
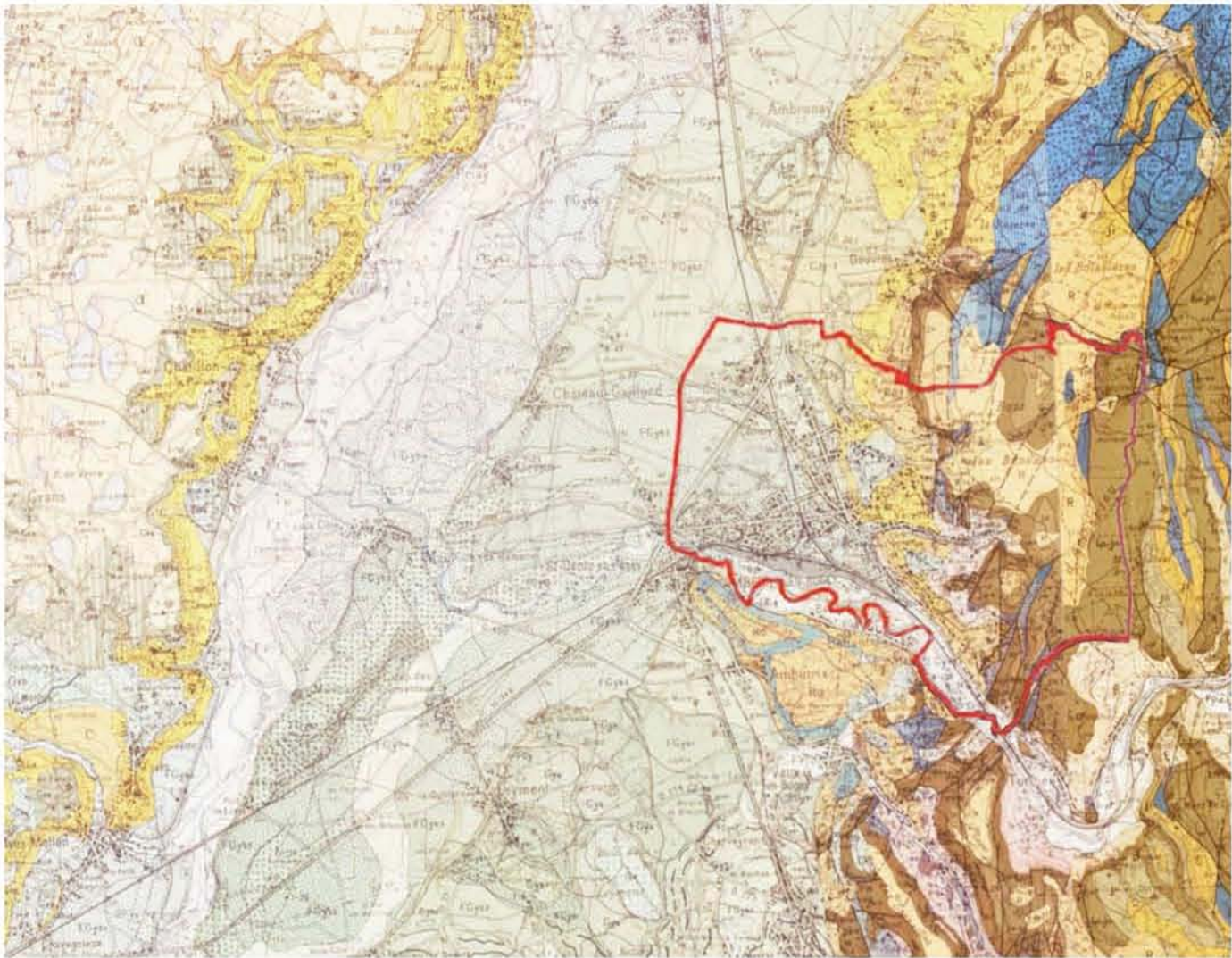
Ce centre bourg d'Ambérieu a été construit au sommet d'un petit coteau, surplombant la vallée, dit la terrasse d'Ambérieu, pour des raisons défensives et de retrait par rapport aux zones inondables de l'Albarine et du Gardon.

Le développement urbain s'est développé en direction de la plaine de l'Ain, s'étirant le long de l'Albarine.

CARTE DU RELIEF



cARTE POSTALE DE 1900 ILLUSTRANT LE COTEAU



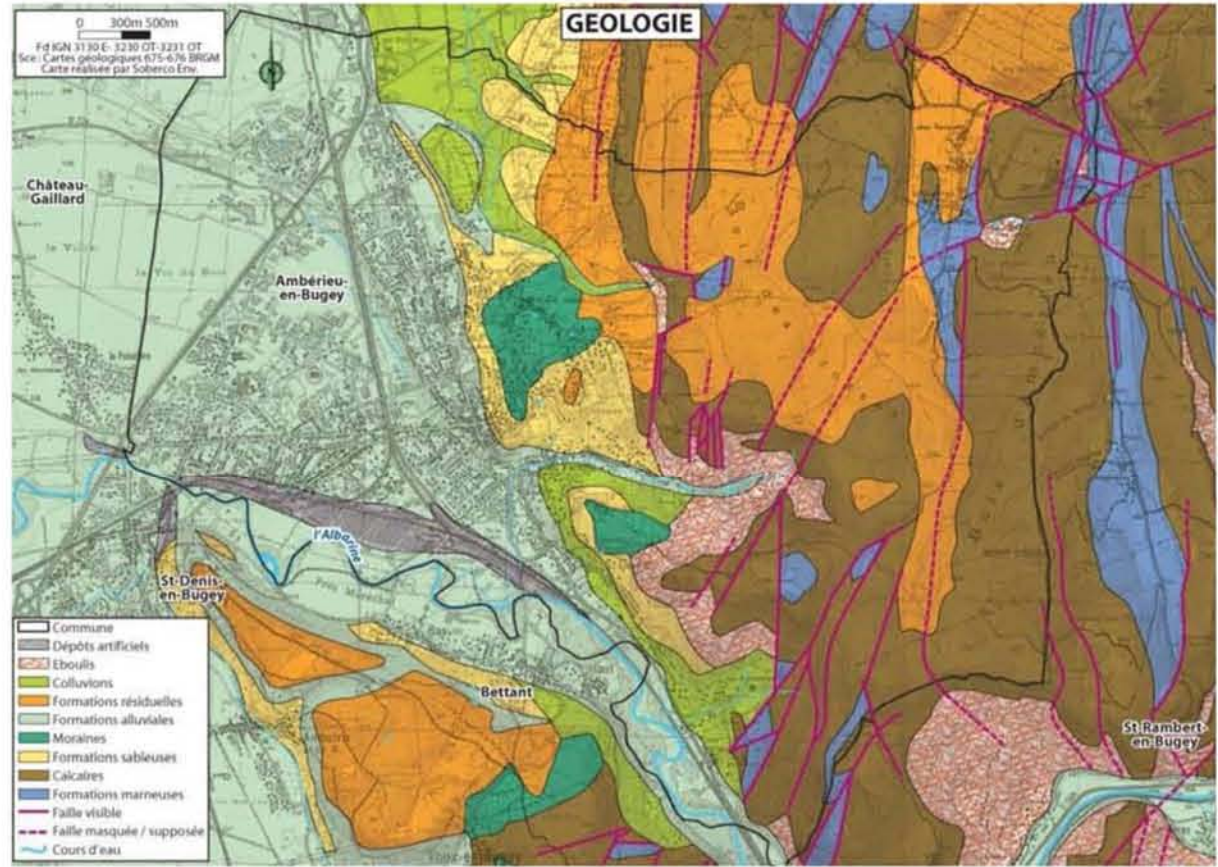
CARTE GEOLOGIQUE DE L'AIN

GEOLOGIE

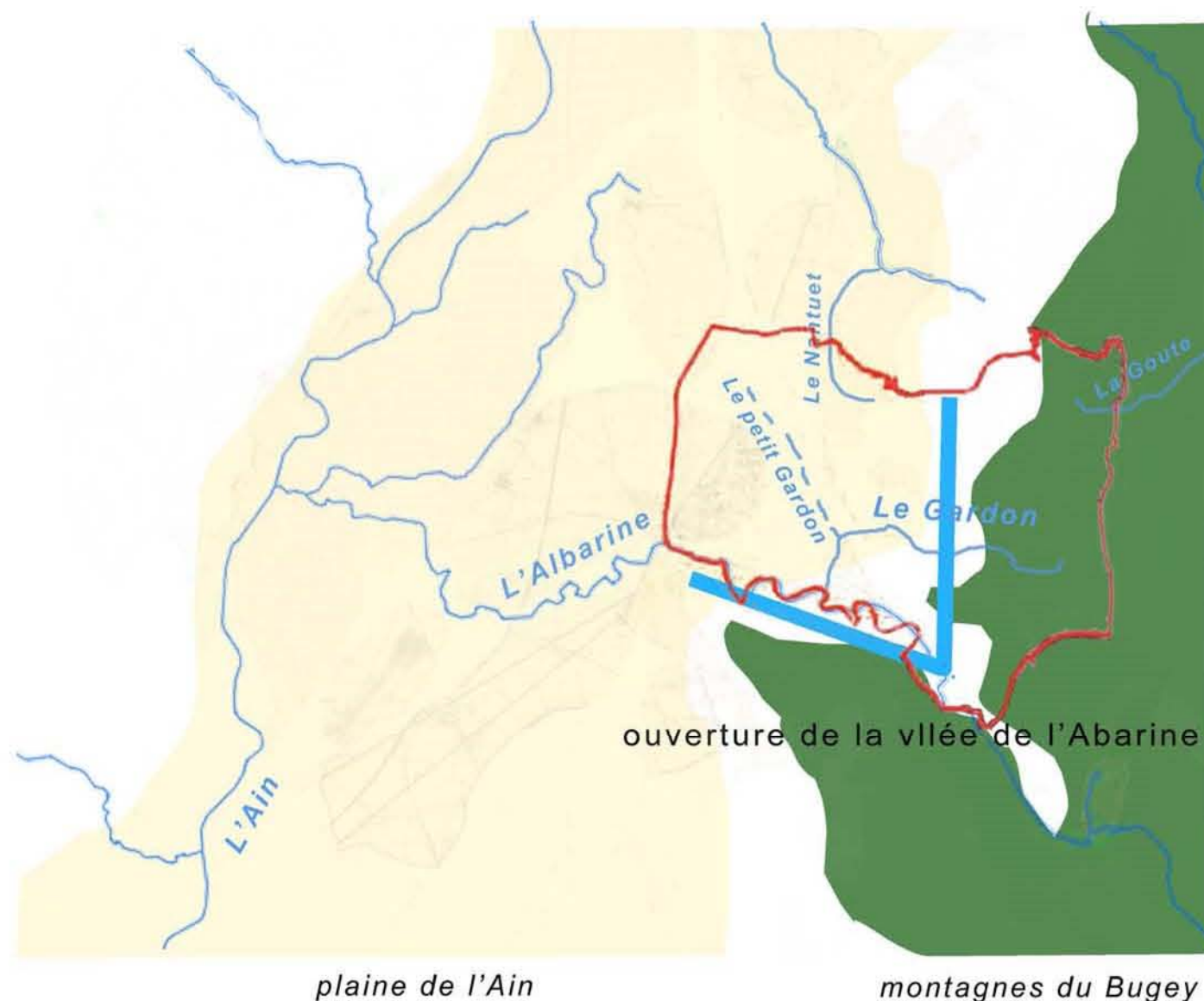
Situé en zone de piémont, la ville d'Ambérieu en Bugey est située à la charnière entre 2 entités géologiques distinctes:

- Le massif du Bugey, zone de collines, situé sur des terrains sédimentaires qui se présentent sous la forme d'une superposition de couches en lanières compartimentées. Il en résulte un secteur laniéré sans unité lisible.
- La vallée de l'Ain, est une vaste plaine alluviale subdivisée en terrasses de formations récentes résultant de la dernière glaciation. Les nappes résultent du lessivage des moraines par les eaux de fonte du glacier. Elles forment un ensemble relativement perméable constitué par des formations gravo-sableuses.

Aucune exploitation de matériaux n'est recensée sur la commune d'Ambérieu en Bugey.



CARTE GEOLOGIQUE DE LA COMMUNE



CARTE DES COURS D'EAU



L'ALBARINE



LA SOURCE DU GARDON

HYDROLOGIE

Aucune exploitation de matériaux n'est recensée sur la commune d'Ambérieu en Bugey.

L'Albarine traverse la partie Sud de la commune et en constitue sa limite Sud avec les communes de Saint-Denis et Bettant. La rivière prend sa source à 650m d'altitude dans le massif du Bugey, qu'elle parcourt dans un paysage de gorges avant de rejoindre la plaine de l'Ain au niveau de la commune d'Ambérieu en Bugey.

L'Albarine présente des variations de débit très importantes. Les crues et les débordements de son lit ne sont pas rares. Elle est à sec le 1/3 de l'année. Et relativement sensible aux rejets des polluants qui ont tendance à l'infiltrer dans la nappe en période d'assez.

La commune compte deux petits cours d'eau:

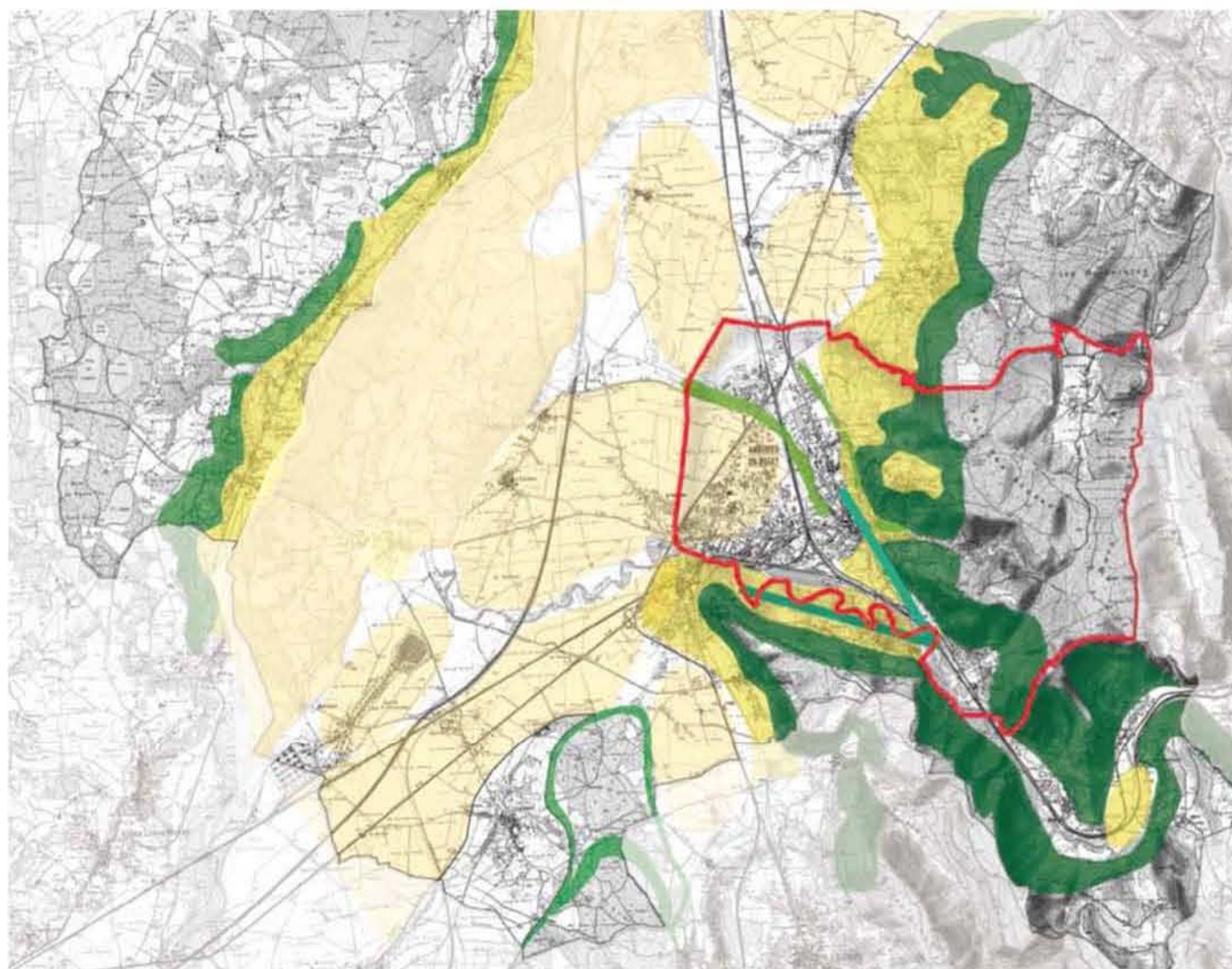
- Le Nantet prend sa source au lieu dit des Abbéanches
- Le Gardon apparaît à la source de Fontelune, traverse le village de Vaireilles. A la sortie du quartier une partie de son débit est dévié depuis le XVIème pour rejoindre directement l'Albarine dans laquelle il se jette à la hauteur de la voie ferrée.

L'autre partie du débit suit le cours originel du ruisseau: le Petit Gardon, au pied de la terrasse d'Ambérieu et s'infiltrer dans la nappe alluviale de l'Ain.

Ces cours d'eau ne font pas l'objet d'un suivi de qualité par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée. Aucun objectif de qualité n'est défini.



PAYSAGE D'OUVERTURE DE L'ALBARINE



ENTITES PAYSAGERES

Les grandes lignes du territoire encadrent et structurent le territoire d'Ambérieu en Bugey composé des grandes entités paysagères suivantes:

- Les **contreforts du Bugey**, présentent un paysage modestement chahuté et doux, crée de petites cuvettes successives. Il offre des vues courtes en interne et des percées lointaines la plaine. Il est composé en majorité de forêt et de quelques milieux ouverts entretenus par l'agriculture (clairières, pâturages) qui risquent de se refermer avec la déprise agricole.
- Les **coteaux**, au sein du bâti, offrent des points de vue plus intimes permettant de comprendre la lecture de la ville historiquement implantée sur les coteaux. Ces coteaux sont aujourd'hui peu visibles et demandent à être mis en valeur car ils font partie du patrimoine de la commune et permettent de comprendre son implantation.
- Le **paysage de piémont**, mélange de verger, de prés, de bosquets et d'urbanisation ancienne. Ils présentent un relief modestement chahuté avec des vues lointaines sur les coteaux opposées. Ils témoignent d'une exploitation et de la vie rurale plus intenses du XIXème et XXème siècle.
- Le **paysage de plaine**, correspond à l'espace plan crée par les dépôts de la rivière d'Ain. Il est constitué d'un mélange de grandes cultures agricoles (maïs ou céréales), de bosquets, ou encore de gravières. Les cultures en expansion ouvrent les vues sur le grand paysage permettant de percevoir un ensemble visuel d'un seul tenant.

Contreforts du Bugey
visibles depuis les axes routiers



Paysage de piémont
mélange de vergers, de prés, chahutés de petites cuvettes

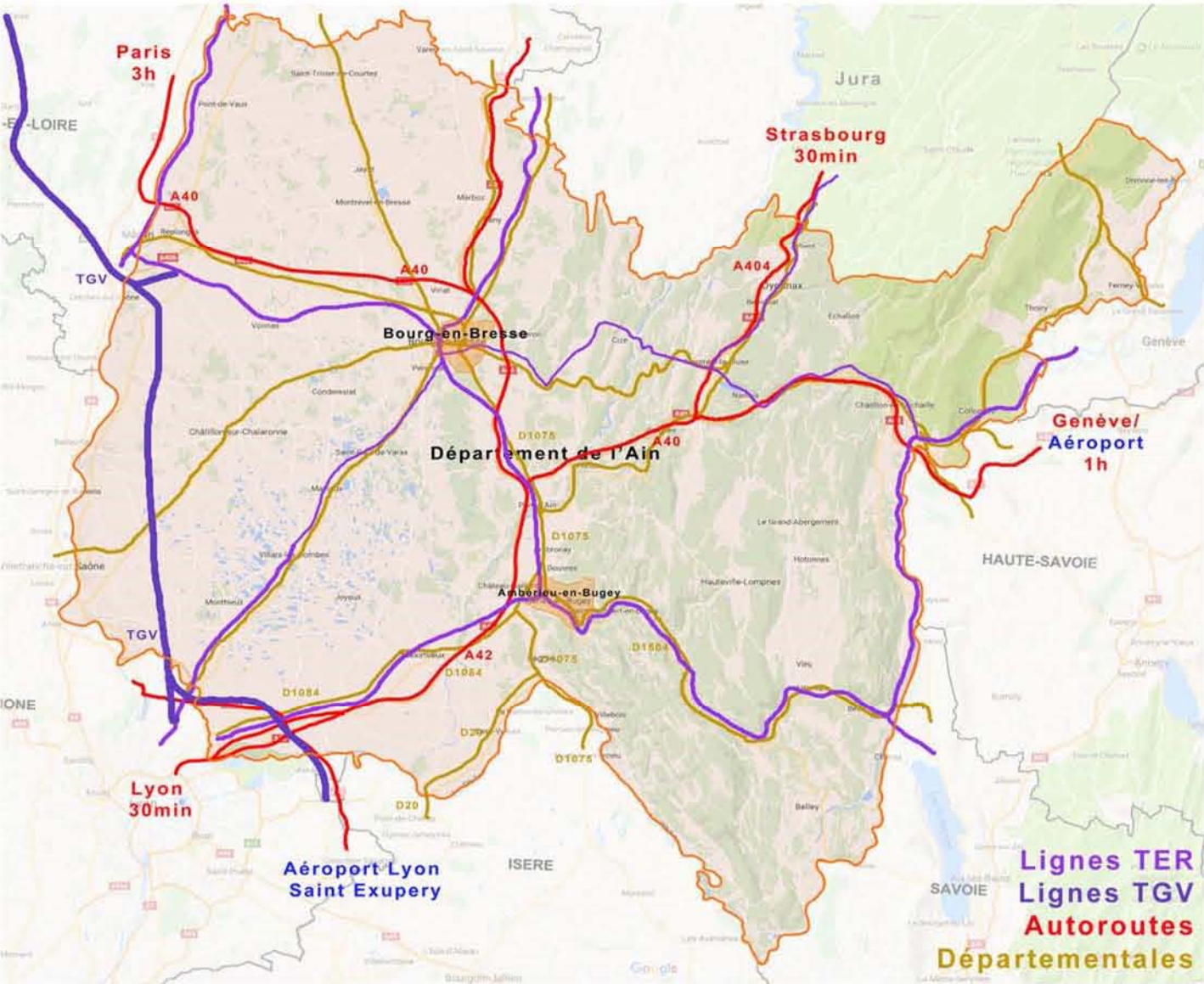


Coteaux au sein du bâti
Ville d'Ambérieu construite sur un promontoire de 35m

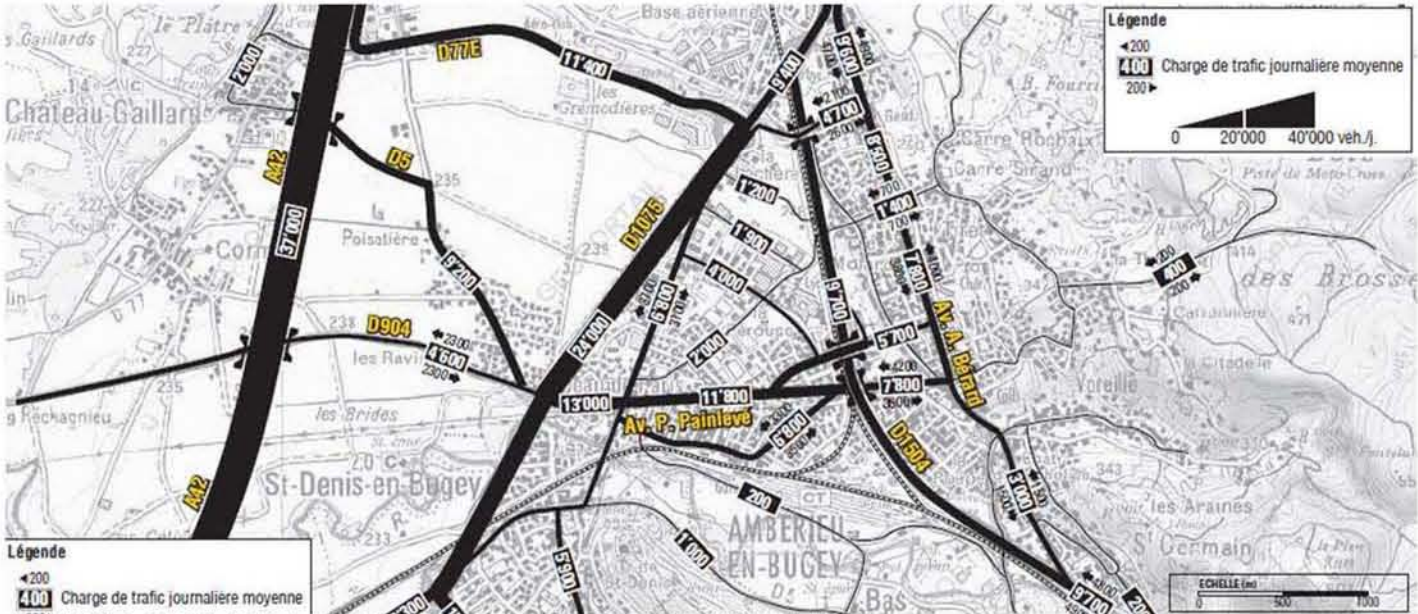


Paysage de plaine
ouvert et plan pour les grandes cultures agricoles





CARTE DES RESEAUX ROUTIERS ET FERRES



CARTE DES TRAFICS ROUTIER JOURNALIERS

La situation stratégique à la croisée de nombreux axe confère à la commune un rôle de plaque tournante pour les voies routières et ferroviaires.

Réseau ferré

La commune d'Ambérieu est traversée par 2 axes ferroviaires trafic TER . la Ligne **Lyon-Chambéry** (38TER par jour) avec Lyon, à 23-40 minutes de temps d'accès.
. la Ligne **Macon-Ambérieu** (11TER par jour) avec Bourg-en-Bresse à 23min maximum de temps d'accès.

. Elle voit également passer des services Inter cités (pour la liaison Lyon - Strasbourg) ou TGV (liaisons Genève - Paris-Gare de Lyon ou Marseille - Strasbourg par exemple), plaçant Genève à 1h30 de temps d'accès,

Enfin, le **frêt** est également bien développé, notamment jusqu'à Lagnieu.

Gare d'Ambérieu concernée par le projet de contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) permettant de relier la ligne Lyon-Ambérieu à la vallée du Rhône (échéance 2030)

Réseau routier

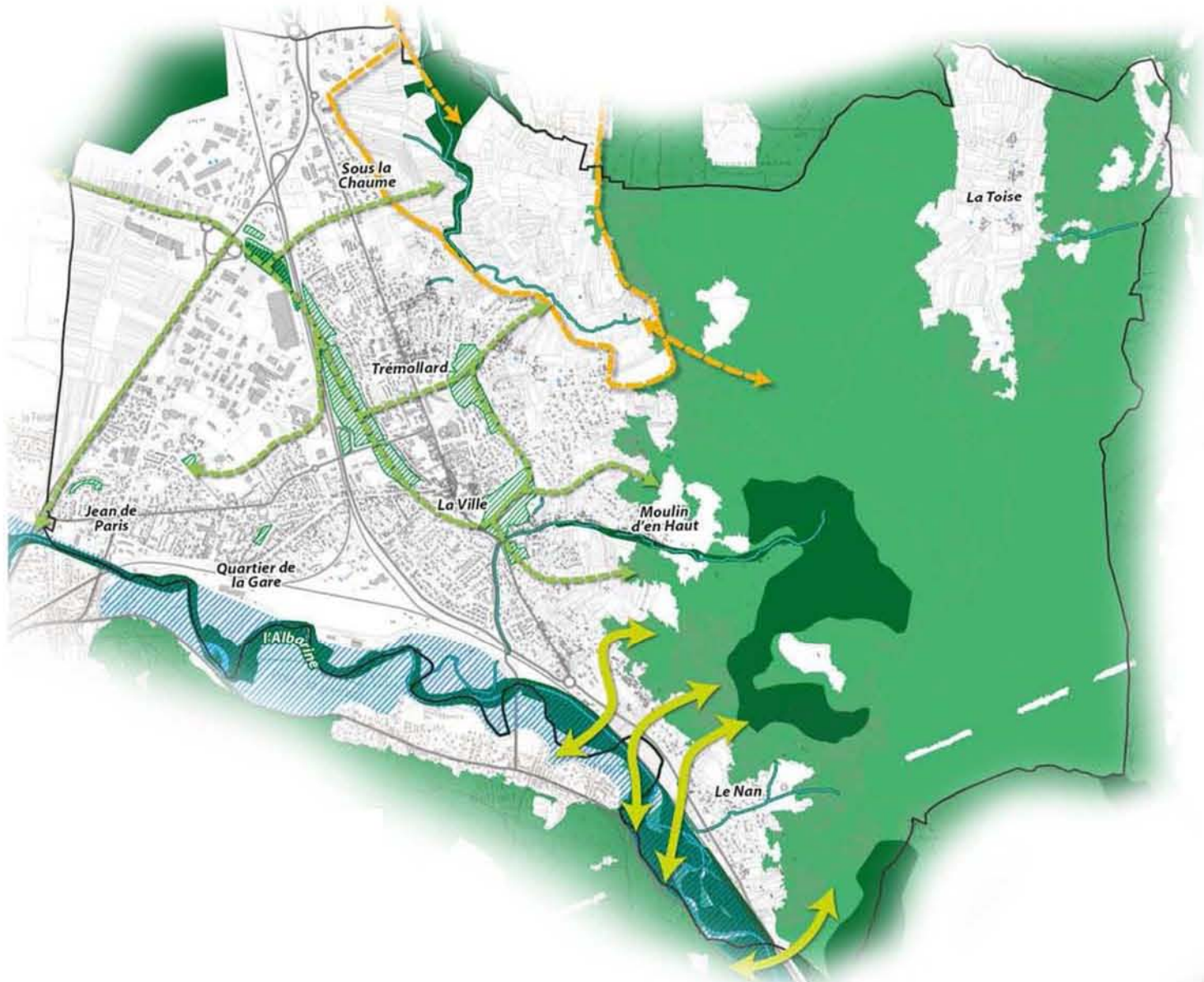
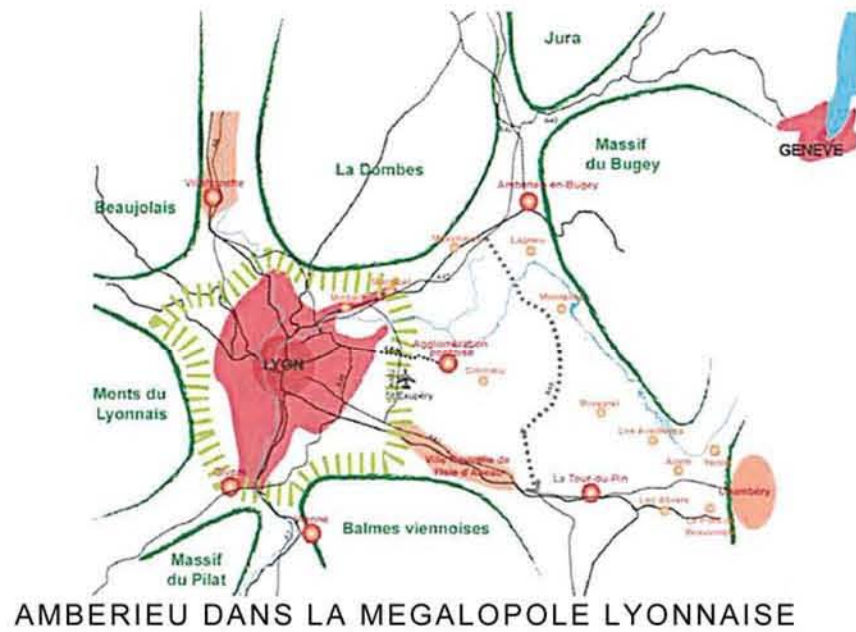
Les circulations automobiles manquent de lisibilité, notamment dans la hiérar-chisation des voies.

Elles s'organisent principalement autour de

- l'**A42**,
- la **RD1075**, de Bourg en Bresse à Lyon
- la **RD1504**, de Ambérieu à Aix les Bains

Le trafic est constitué à 65% de flux d'échanges, soit 50 000 véhicules entrants et sortants chaque jours de la ville d'Ambérieu-en-Bugey.

Cette conjonction de réseaux est aussi à l'origine de disfonctionnements inter-nes à l'agglomération. Les réseaux morcellent de manière importante le terri-toire et participent à une utilisation accrue de l'automobile.



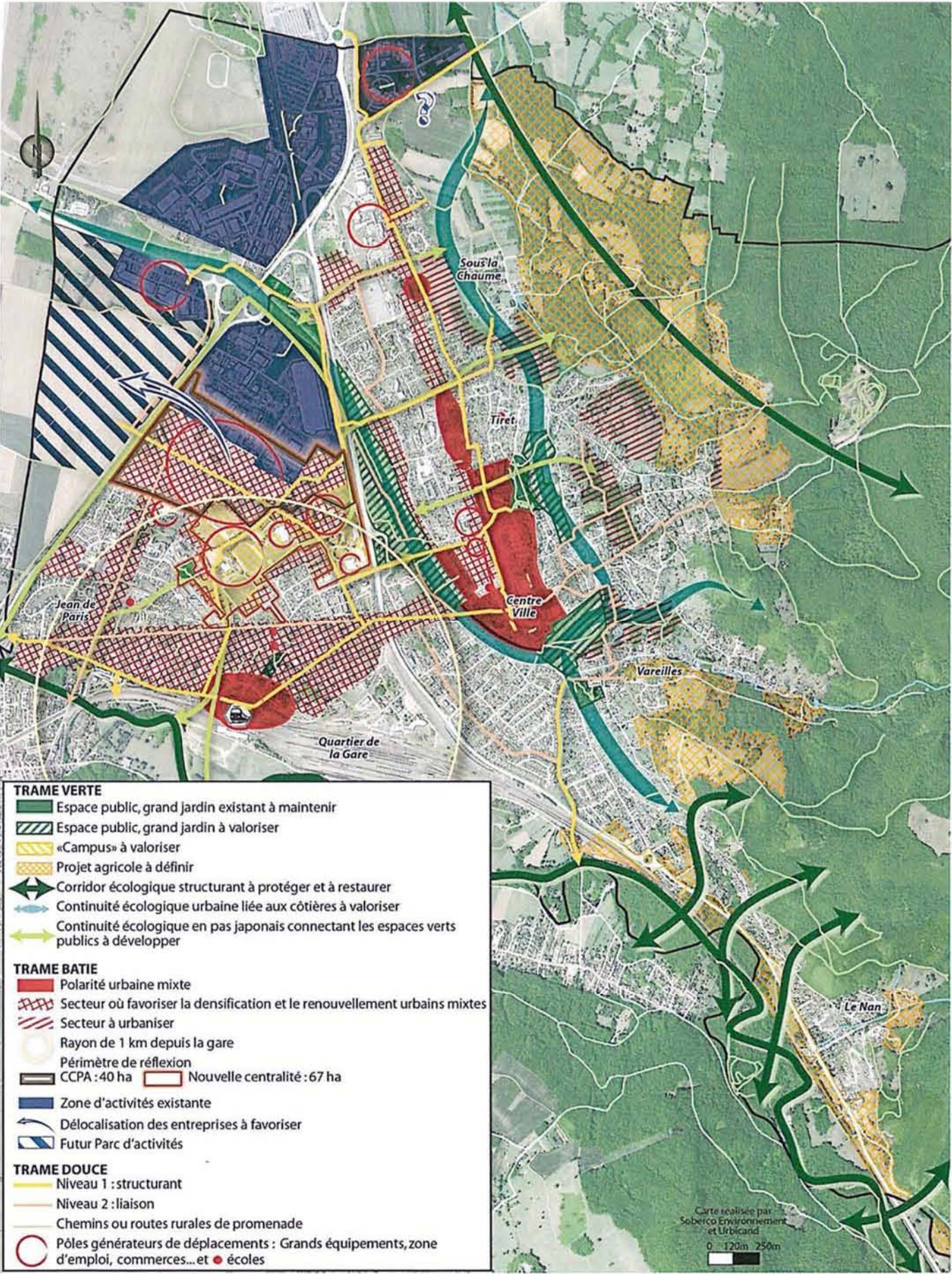
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Les grands objectifs du SCOT sont les suivants:

- Développement imposé par le SCOT : **2.2% de croissance de population/an** compte tenu du développement économique de la région (18.000 personnes en 2020);
- le traitement des **entrées de ville**,
- créer un nouvel axe structurant : **l'Avenue Léon Blum** - le pont entre le quartier gare et le centre ville
- **densifier** dans les secteurs déjà équipés d'infrastructures (Le triangle d'Activité)
- transformer le quartier **gare en quartier «d'affaires»**: en faire un quartier à dominante tertiaire et transformer la gare en plateforme multimodale)
- faire de Ambérieu-en-Bugey un dans la grande métropole lyonnaise. La commune étant un pôle urbain d'équilibre depuis 2002.

- Commune
- Protection des espaces naturels remarquables
- Préservation des massifs boisés du Haut et Bas-Bugey
- Préservation de la vallée de l'Albarine
- Préservation de la mosaïque de milieux du Plateau de Seillière constituant un corridor écologique stratégique
- Amélioration de la fonctionnalité écologique des corridors traversant le secteur St-Germain / Abbéanches
- Intégration de la trame verte urbaine dans les projets urbains

STRATEGIE GENERALE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT



PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les politiques que souhaitent mettre en oeuvre le PADD sont:

- Construire une trame verte,
- Engager un projet de réinsertion agricole sur le plateau des Seillères,
- Créer 3000 logements et les équipements nécessaires,
- Accueillir des nouvelles entreprises et favoriser la création d'emplois,
- Fluidifier les déplacements urbains,

TRAME VERTE

- Espace public, grand jardin existant à maintenir
- Espace public, grand jardin à valoriser
- «Campus» à valoriser
- Projet agricole à définir
- Corridor écologique structurant à protéger et à restaurer
- Continuité écologique urbaine liée aux côtières à valoriser
- Continuité écologique en pas japonais connectant les espaces verts publics à développer

TRAME BATIE

- Polarité urbaine mixte
- Secteur où favoriser la densification et le renouvellement urbains mixtes
- Secteur à urbaniser
- Rayon de 1 km depuis la gare
- Périmètre de réflexion
- CCPA : 40 ha
- Nouvelle centralité : 67 ha
- Zone d'activités existante
- Délocalisation des entreprises à favoriser
- Futur Parc d'activités

TRAME DOUCE

- Niveau 1 : structurant
- Niveau 2 : liaison
- Chemins ou routes rurales de promenade
- Pôles générateurs de déplacements : Grands équipements, zone d'emploi, commerces... et écoles

STRATEGIE GENERALE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT D'AMBERIEU EN BUGEY



CHATEAU DES ALLYMES



LA TOUR DE GY

Monuments historiques classés

La commune compte deux monuments inscrits au titre des Monuments Historiques:

- La Tour de Gy
- Le Château des Allymes : ancienne enceinte extérieure / Château / Vestiges de la basse-cour, de la barbacane, de la tour extérieure nord et de la courtine.

Zone de présomption archéologique

Une Zone de présomption de prescription archéologique a été créée:

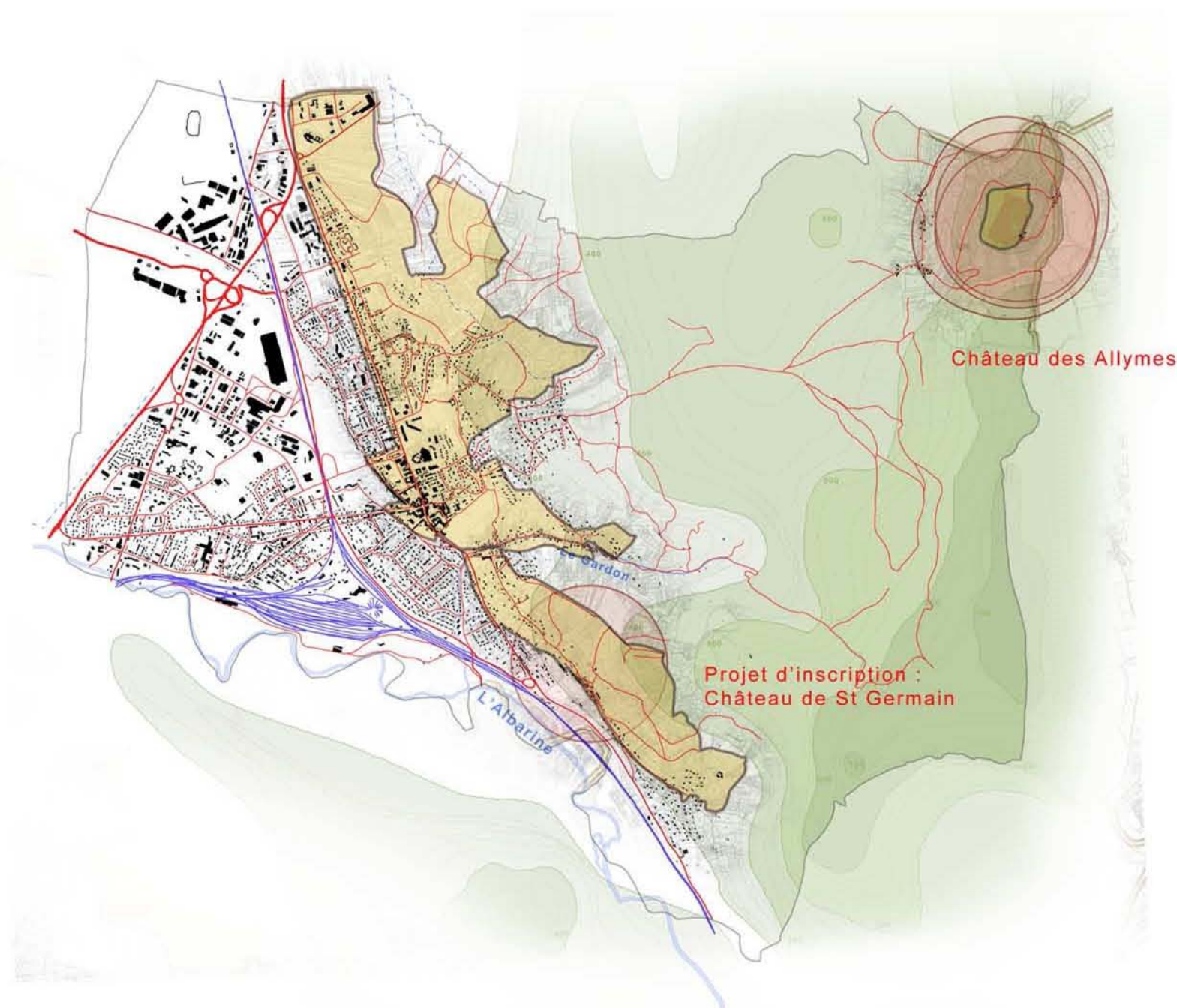
Date de l'arrêté : 19/05/2006

Nature de l'occupation : Ville antique, motte, château-fort et chapelle du Moyen-Age.

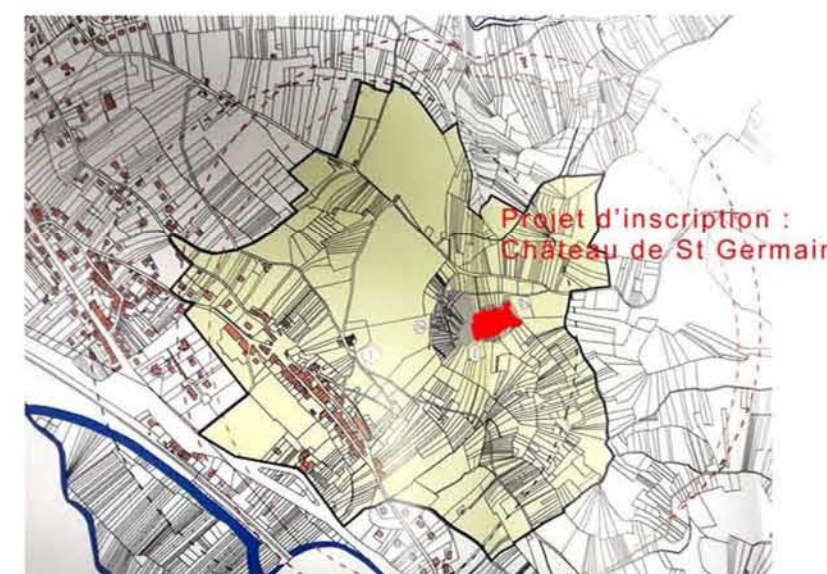
Toutefois, le Plan d'aménagement ne prend pas assez en considération la patrimoine de la commune

Projet d'inscription au titre des monuments historiques

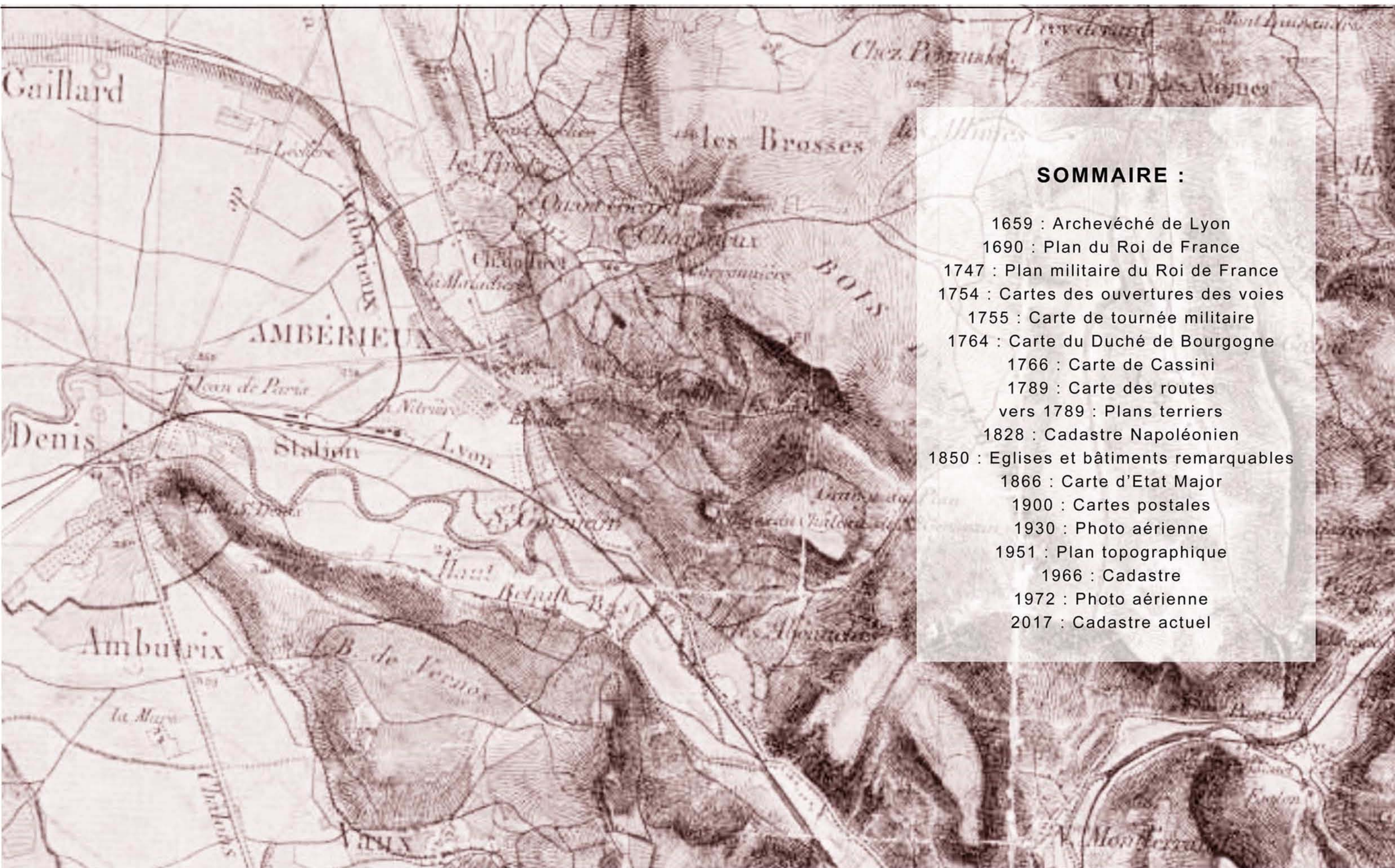
Afin de renforcer l'intérêt de la commune et de la population pour son patrimoine bâti, le château de Saint-Germain est en cours d'inscription au titre des Monuments Historiques.



ZONE DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE



PROJET D'INSCRIPTION DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



SOMMAIRE :

- 1659 : Archevêché de Lyon
- 1690 : Plan du Roi de France
- 1747 : Plan militaire du Roi de France
- 1754 : Cartes des ouvertures des voies
- 1755 : Carte de tournée militaire
- 1764 : Carte du Duché de Bourgogne
- 1766 : Carte de Cassini
- 1789 : Carte des routes
- vers 1789 : Plans terriers
- 1828 : Cadastre Napoléonien
- 1850 : Eglises et bâtiments remarquables
- 1866 : Carte d'Etat Major
- 1900 : Cartes postales
- 1930 : Photo aérienne
- 1951 : Plan topographique
- 1966 : Cadastre
- 1972 : Photo aérienne
- 2017 : Cadastre actuel



1659 : ARCHEVECHE DE LYON

Titre : «Insubres in Segusianis. Partie du Dioecese, et archeveché de Lyon. Partie méridionale de la Bresse du Bugey et Valromey divisés en leurs mandements. La souveraineté de Dombes par le Sr Sanson»

Auteur : Sanson, Nicolas (1600-1667). Cartographe, Jean Pruthenus (16..-16..? ; graveur). Graveur

Editeur : Chez Pierre Mariette (A Paris)

Date d'Édition : 1659

Type : carte, image fixe

Format : 1 carte : en coul. ; 39 x 55 cm

Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans

Portée du document : Dresse l'état du territoire pour le Roi

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

On distingue clairement le cours de l'Albarine. Les villages d'Ambérieu et de Saint-Germain et le hameau du Tiret apparaissent parmi les vignettes. Après le traité de Lyon en 1601, le territoire d'Ambérieu était inféodé et répartie aux seigneurs locaux en 3 secteurs: le Tiret, Ambérieu et les Echelle. C'est la raison pour laquelle le hameau du Tiret apparaît sur les carte malgré sa petite taille.

Saint-Germain semble une commune plus importante qu'Ambérieu. Les deux communes comportent des églises mais celle de Saint-Germain a l'air de plus grande importance. La paroisse était en effet attachée à l'église de Saint-Germain.

Les châteaux des Allymes et de Luysandre sont représentés. Les Allymes sera épargné par les destructions des châteaux du Bugey par Henri IV.

Pas d'informations sur les routes et les voies d'accès.





1690: PLAN DU ROI DE FRANCE

Titre : La Bresse, le Bugey, le Valromay, la Principauté de Dombes et le Viennois / par le Sr Jaillot, geographe du roy

Auteur : Jaillot, Alexis-Hubert (1632?-1712). Cartographe

Editeur : chez l'auteur (A Paris)

Date d'édition : 1690

Type : carte, image fixe

Format : 1 carte : en couleur. ; 63,5 x 46 cm

Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans

Portée du document : Dresser une carte d'état du territoire pour le Roi

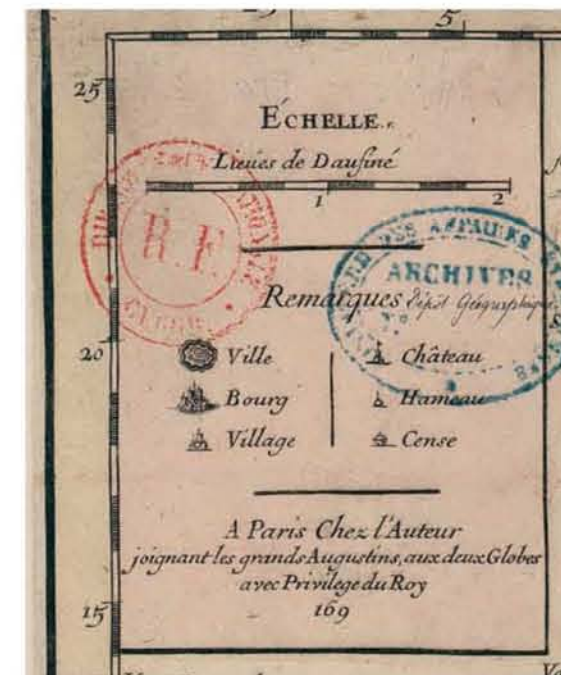
INDICATIONS SUR LA COMMUNE

On repère les deux villages de Saint-Germain et d'Ambérieu et le hameau du Tiret.

Saint-Germain est positionné sur les hauteurs d'une montagne, pour dominer la cluse de l'Albarine et en contrôler les passages.

On repère qu'une route est représentée entre Ambronay et Saint-Denis et correspond probablement à l'actuelle RD1075 qui mène la Vaux.

On repère également une route qui relie les châteaux de Luysandre, des Al-lymes, et Douvres.



1. ATLAS DOCUMENTAIRE

1747 : Plan militaire du Roi de France

18/120



1747 : PLAN MILITAIRE DU ROI DE FRANCE

Titre : Savoye Piémont le Dauphiné la Bresse et le Bugey où se trouvent partie du Lyonois et de la Provence

Auteur : Bailleul, Nicolas

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1747

Type : carte, image fixe

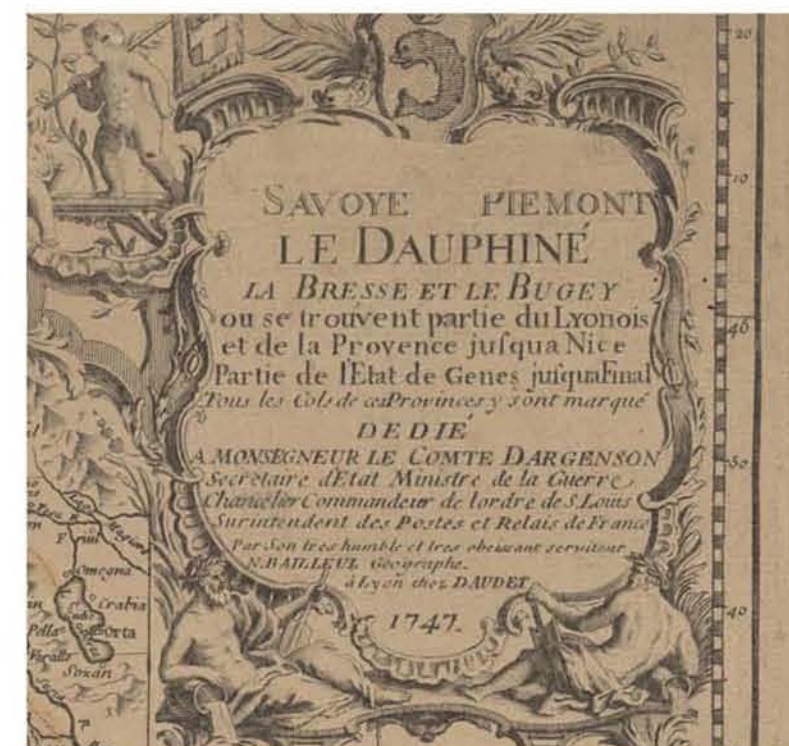
Format : 1 carte : gravée en noir, coloration manuscrite

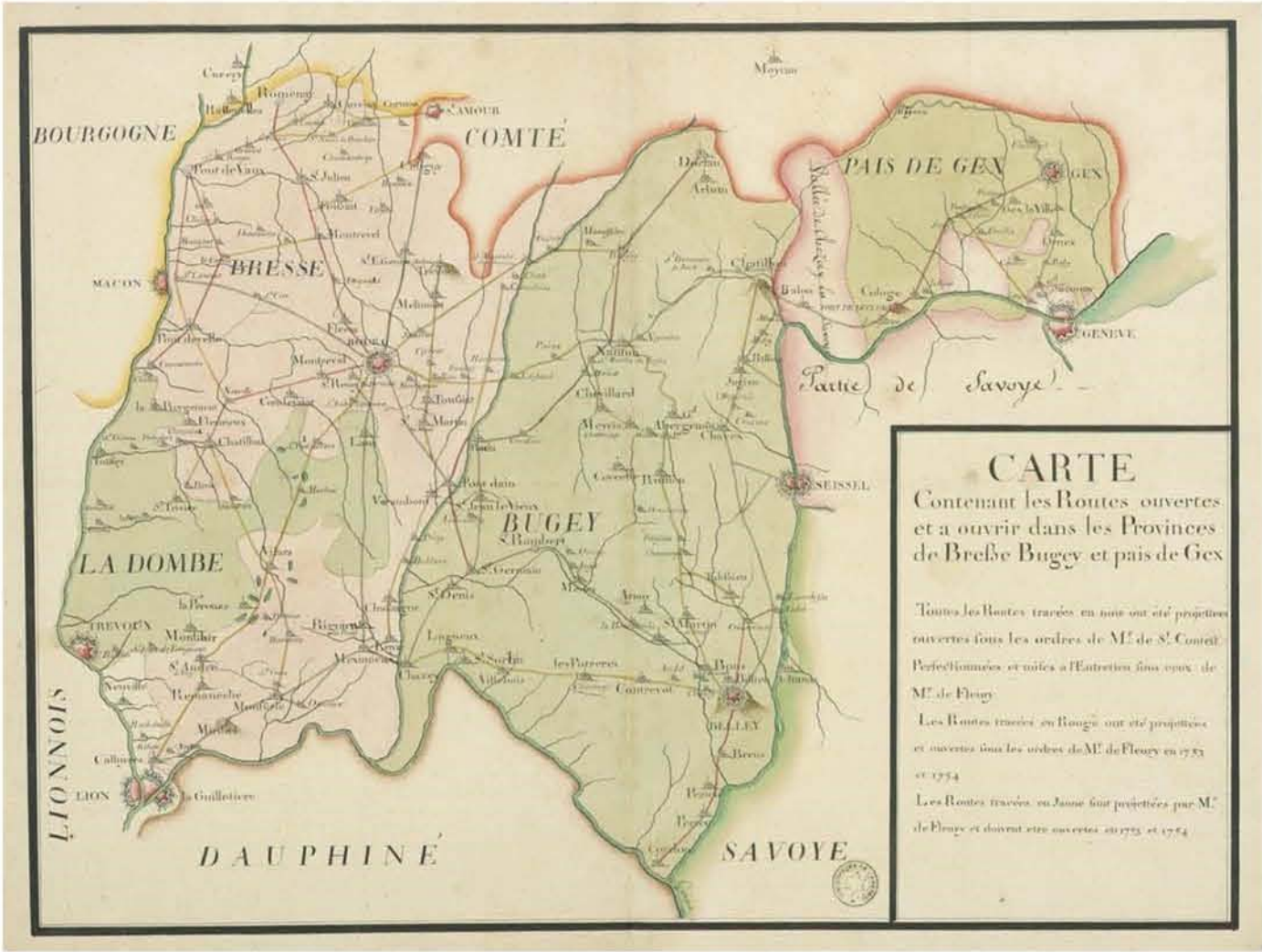
Source : Bibliothèques municipales de Chambéry

Portée du document : carte à enjeux militaires

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Carte à une échelle plus grande, où figure le village de Saint-Denis mais qui ne représente pas celui d'Ambérieu, Saint-Germain et le Tiret. Le territoire est représenté avec un relief à l'Est de Saint-Denis, correspondant au massif du Bugey. Cette carte est intéressante pour le tracé de la route Nord-Sud entre Ambrois et Saint-Denis qui était déjà représentée sur le plan précédent. L'Ain est clairement représenté comme un cours d'eau important dans lequel l'Albarine vient se jeter.





1754 : CARTE DES OUVERTURES DES VOIES

Titre : «Carte contenant les routes ouvertes et à ouvrir dans les Provinces de Bresse, Bugey et pais de Gex»;

Auteur : non renseigné

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1754

Type : document cartographique manuscrit

Format : 1 carte aquarellée ; 43,5 x 56 cm

Source : Bibliothèque nationale de France, département Arsenal

Portée du document : Carte d'information des états existants et projetés de la voirie

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

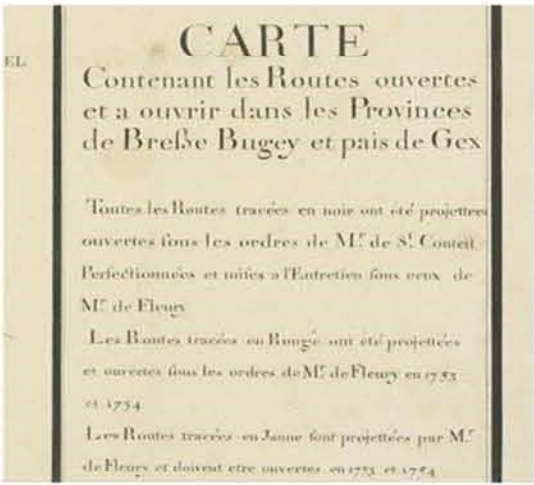
Seules les communes de Saint-Germain et de Saint-Denis sont représentées sous la forme des mêmes vignettes.

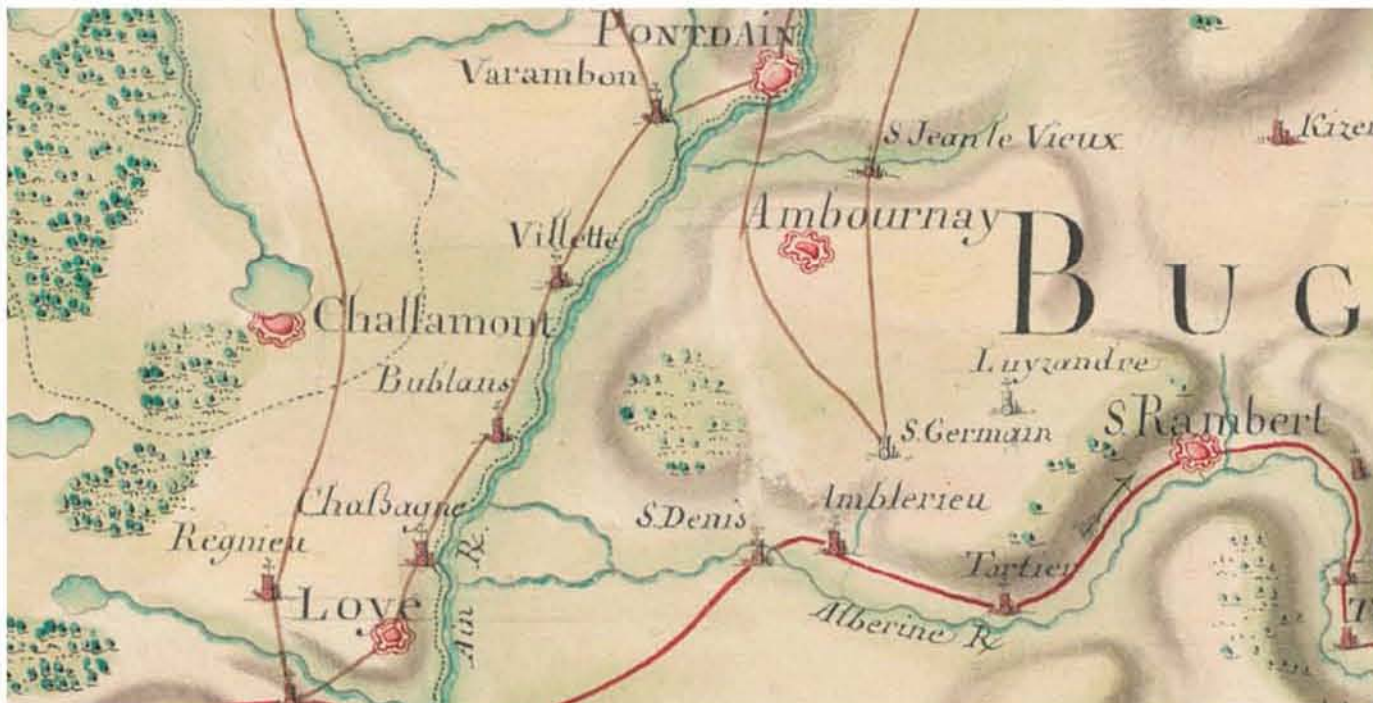
Ce plan est intéressant car il fait apparaître les voies existantes en noir, les voies ouvertes en 1753 et 1754 en rouge et les voies qui restent encore à ouvrir en 1754 en jaune.

La voie représentée en noir entre Saint-Germain et St Jean le Vieux est l'actuelle D36 passant par Ambornay. Elle allait à Saint-Denis sur les cartes précédentes. Le raccordement de Saint-Germain par l'actuelle D1504 a peut être eu lieu à cette époque.

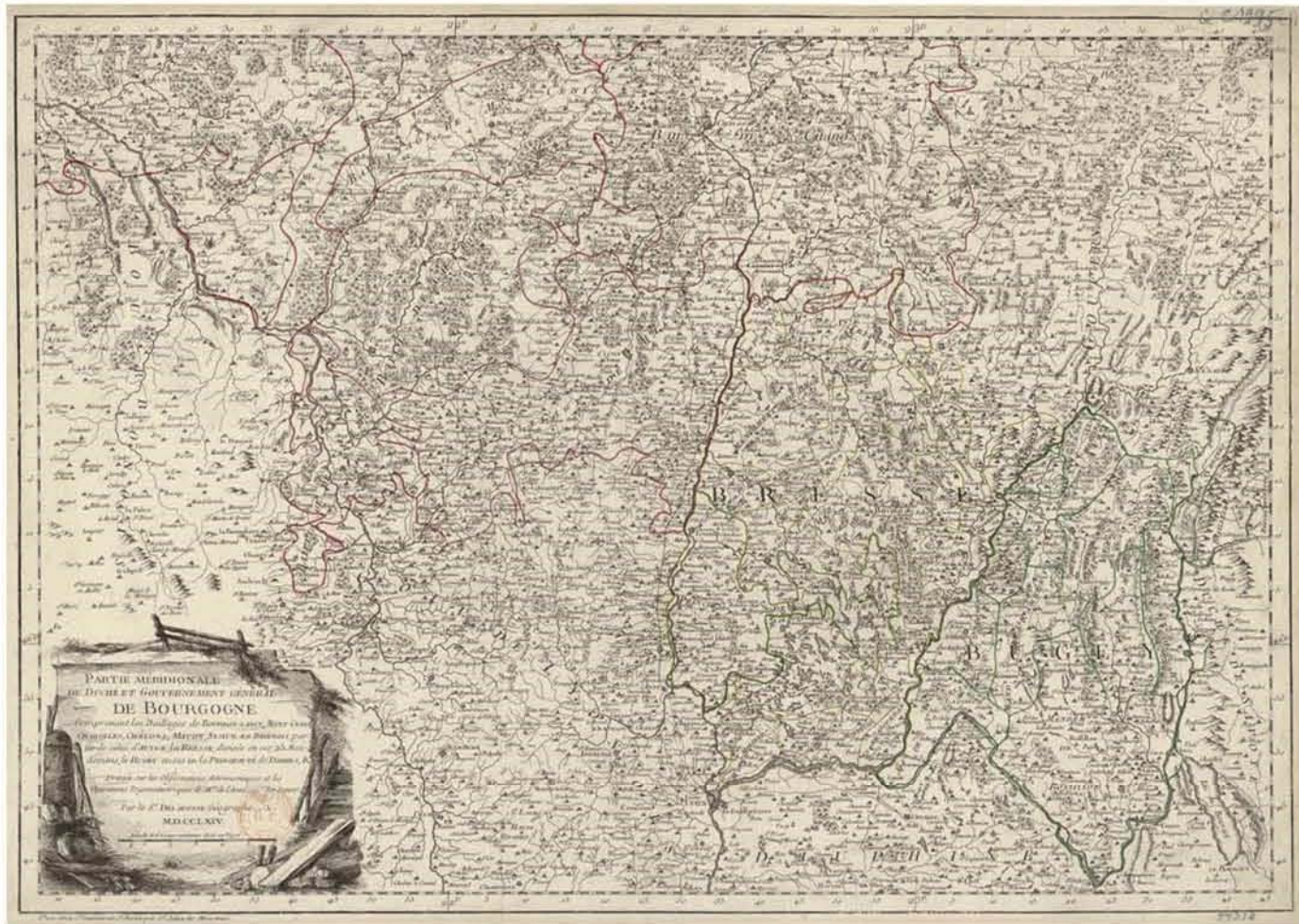
Par contre, la voie plus à l'Est allant de Saint-Germain à Pont d'Ain est en rouge, elle a donc été créée en 1753, elle correspond à la RD1075.

Ambérieu n'est pas représenté sur la carte ce qui laisse supposer que le bourg d'Ambérieu était rattaché au village de Saint-Germain, de plus grande importance qu'Ambérieu.





Echelle de deux Livres de Dauphiné 2L
Livres d'une Heure de Chemin 2L



1764 : CARTE DU DUCHE DE BOURGOGNE

Titre : «Partie Septentrionale du Duché et Gouvernement de Bourgogne
Comprenant les Baillages dedressée... par le Sr. Delafosse... »

Auteur : Jean-Baptiste (1721-1806). Cartographe

Editeur : Daumont (Paris)

Date d'édition : 1764

Type : carte, image fixe

Format : 1 carte : en couleur, 68 x 49 cm

Source : Bibliothèque nationale de France,

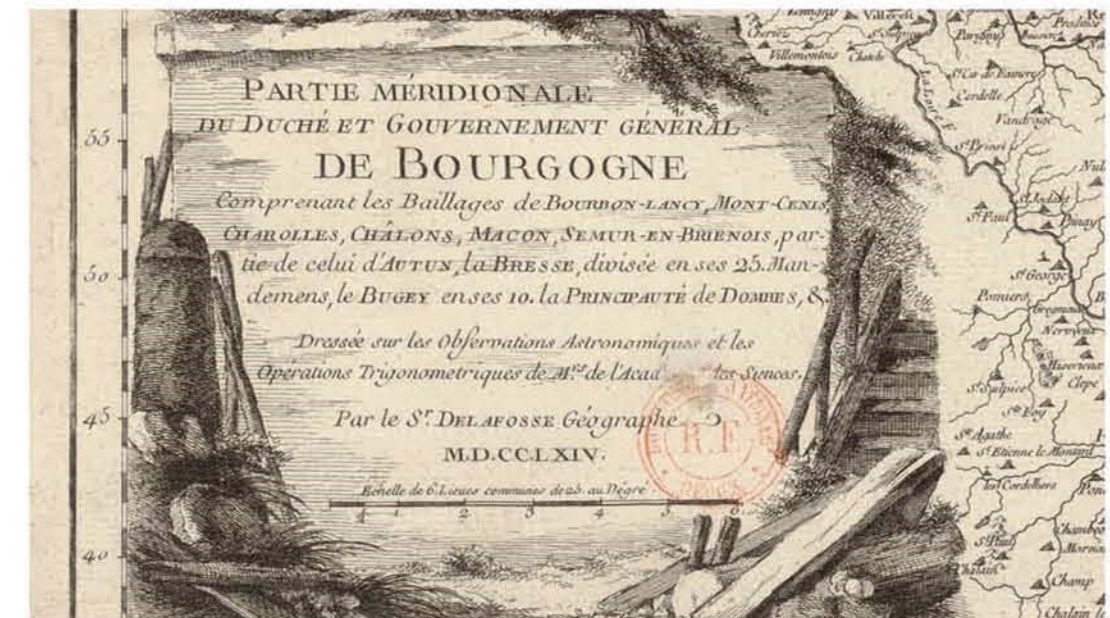
INDICATIONS SUR LA COMMUNE

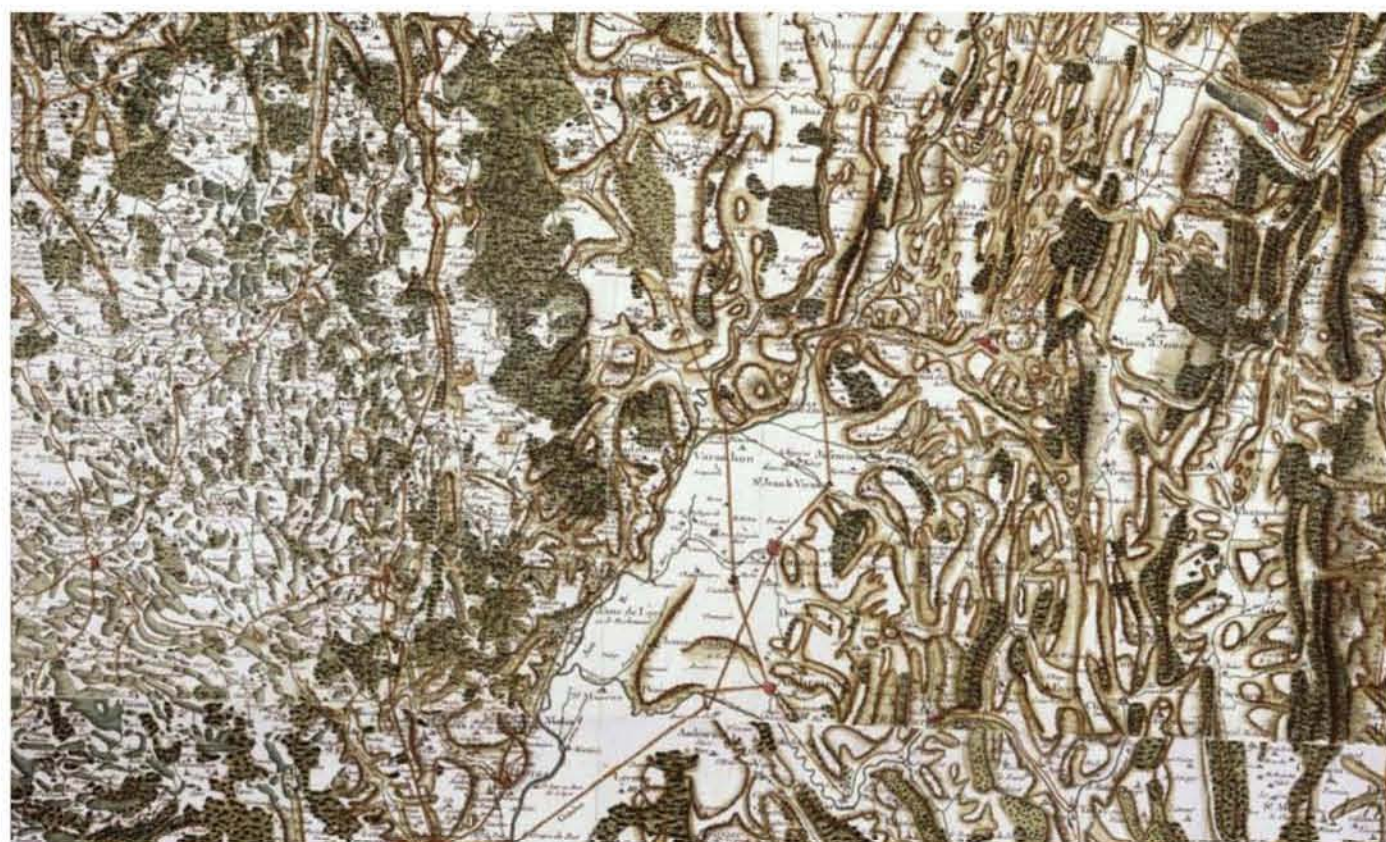
Sur le modèle des Duchés de Savoie, le territoire est représenté sous la forme de Duché de pour le compte de Bourgogne.

Les villages d'Ambérieu, Saint-Germain et Saint-Denis sont représentés. Ambérieu et Saint Germain sont inversés comme sur les cartes précédentes.

Ambérieu est pour la première fois représenté de façon plus importante que Saint-Germain (plus gros titre). On peut interpréter qu'elle se développe à cette époque. Saint-Germain perd en effet de l'importance au profit d'Ambérieu à partir de la seconde moitié du XVIème.

L'Albarine constitue déjà une limite entre les baillages du Duché de Bourgogne. Les limites Sud et Ouest de la commune sont déjà fixées.





1766 : CARTE DE CASSINI

Titre : «Carte particulière des pays de Bresse Bugey et Gex / levée sous la direction de M. Cassini de Thury, de Montigny et Camus»

Auteur : Cassini de Thury, César-François (1714-1784),
Montigny, Etienne Mignot de (1714-1782),
Camus, Charles-...tienne-Louis (1699-1768)

Editeur : Chez Pierre Mariette (A Paris)

Date d'Édition : 1766

Type : carte, image fixe

Format : 1 carte en 4 feuilles ; 62 x 88,5 cm chacune

Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Cette carte est très précise pour le tracé des grands axes de communication. On retrouve les grands axes actuels: la route menant de Saint-Denis à Ambronay, celle entre Coutellieu et Ambérieu, celle entre Saint-Denis et Ambérieu.

Le relief est aussi facilement identifiable avec la vallée du Gardon, celle du Nantet et le Plateau de Seillière.

Les villages du Tiret, de la Vareilles, de la Tuilière et de Saint-Germain sont clairement représentés et au bon endroit.

Le tracé du petit Gardon est fidèlement représenté ainsi que le lit du Petit Gardon. On remarque déjà la déviation d'une partie de son lit jusqu'à l'Albarine qui a eu lieu au XVIème siècle.

La ville d'Ambérieu est représentée sous la forme d'un bourg bien délimité. On peut supposer qu'il était encore ceint de fortifications. Le château des Allymes et celui de Saint-Germain sont représentés avec des murs d'enceinte. Le château de Saint-Germain sera vendu comme bien communal et vendu en petites propriétés viticoles en 1789. On observe encore ses enceintes en 1766.





1789 : CARTE DES ROUTES

Titre : «Plan du chemin de Loyes à Pont-d'Ain et à Neuville-sur-Ain par Priay et Varambon - Plan du chemin de Lyon à Genève par Nantua, par Saint-Denis, Ambronay et Saint-Jean-le-Vieux jusqu'à Neuville»

Auteur : non renseigné

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1789

Type : carte, image fixe

Format : plan manuscrit, plume, encre de chine, lavis, papier, colorié ; 173 × 285 cm.

Source : Archives Départementales de l'Ain

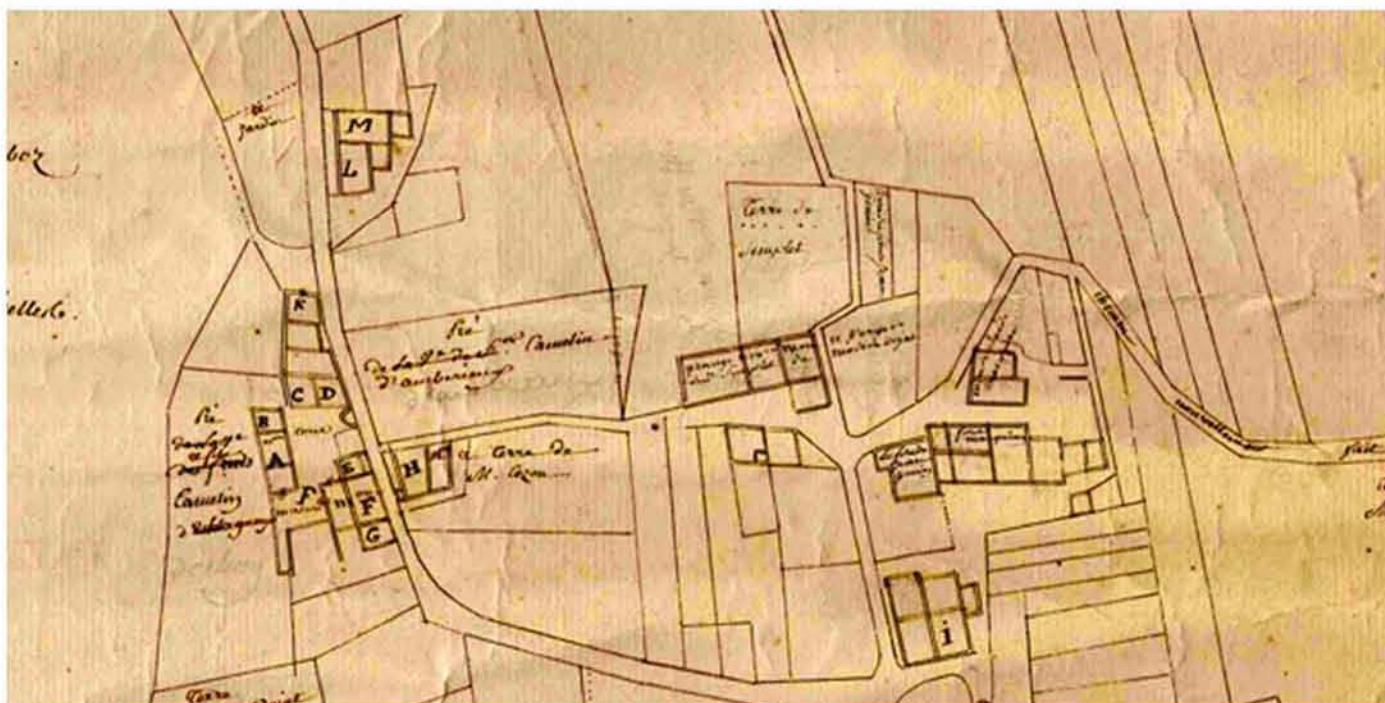
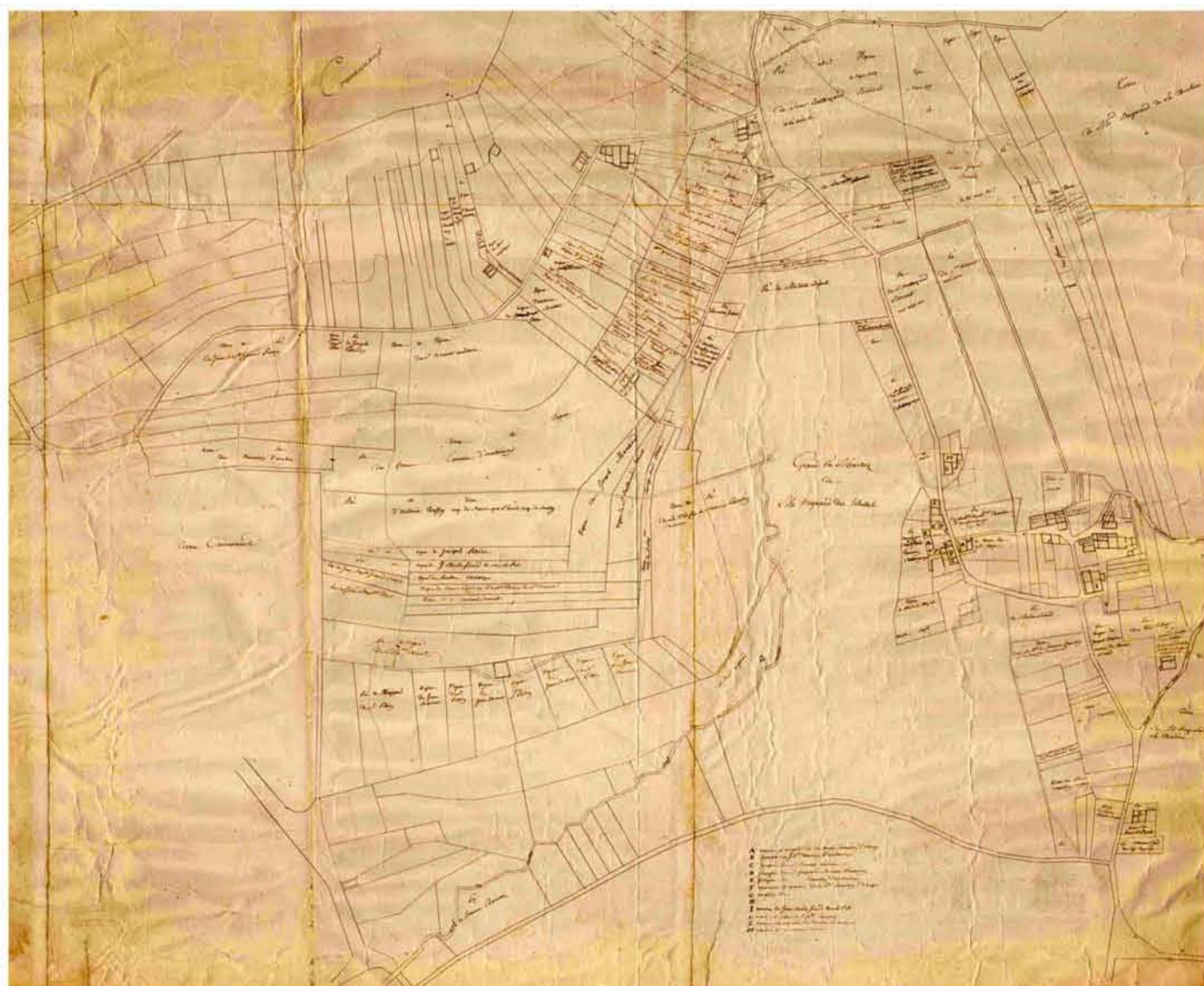
Portée du document : Etat de la commune et des routes après la Révolution

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Cette carte fait apparaître les caractéristiques géographiques, les reliefs, les cours d'eau et le sens de leur courant, les limites des propriétés, les espaces bâtis, les terres, les prés, les vignes... On y voit très nettement et plus précisément que les cartes précédentes, le bourg d'Ambérieu, ainsi que le faubourg de la Léchère et le château du Turet.

Les grands axes de communications sont fidèlement représentés avec les distances entre les carrefours. On distingue clairement sur ce plan le coteau sur lequel s'est bâti le village et qui définit la terrasse d'Ambérieu. L'actuelle rue de la République est représentée par erreur au pied du coteau puis remonte à mi parcours. Il existe très peu de constructions en dehors du bourg d'Ambérieu. Le bourg paraît assez dense et compact. Le château du Turet est clairement représenté avec son parc. Son aspect fortifié avec des tours peut être celui avant qu'il soit démoli lors de la Révolution. Il est séparé d'Ambérieu par des vergers. Le hameau du Turet n'est composé à l'époque que de quelques bâtiments implantés près de l'axe menant à Ambronay et le long de la route qui monte à Douvres. Des maisons sont également bâties, à la sortie d'Ambérieu, le long de la voie qui suit le coteau annonçant le développement futur de la ville dans cette direction Nord-Ouest.

Le Petit Gardon est clairement représenté, il se sépare en plusieurs lits et permet d'irriguer une zone représentée en vert au pied du coteau. Il peut s'agir éventuellement de terres d'un grand propriétaire. Le coteau est couvert de vergers profitant de l'orientation au Sud-Ouest. Les terrains situés au delà du Petit Gardon, nommées «terres», devaient être déjà des terres agricoles fertilisées par les limons du Petit Gardon.



vers 1789 : PLAN TERRIERS

Titre : «Plan géométrique sur le territoire de la paroisse d'Ambérieu en Bugey»

Auteur : non renseigné

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1789

Type : carte, image fixe

Format : plume ancre noire, feuille 85x78cm

Source : Archives Départementales de l'Ain

Portée du document : livres permettant de faire l'inventaire des propriétés

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Ces plans sont très précis. C'est la première fois que le territoire est représenté avec autant de précision.

A une époque où le territoire évolue rapidement et où l'activité agricole augmente, ces plans ont pour but de référencer les propriétaires, la superficie et la nature de leurs terrains. Ils nous donnent des informations précises sur les limites parcellaires et nous renseignent aussi sur le système de voirie.

L'extrait ci-contre est difficile à localiser. Ce qui est sur c'est qu'il représente un territoire sur les piémont du Bugey, avec du relief, d'après le tracé sinueux des routes.

Le territoire se développe sur les hauteurs des piémonts du Bugey avec l'apparition d'une usine de lainage à Vareilles pour tirer profit du Gardon. L'activité autour des vignes se développe notamment avec la création de grangeons, petites bâtisses de vignes où on pressait le raisin et où on rangeait ses outils. Ils se sont construits à partir des pierres des ruines du château de Saint-Germain. Ils font partie du patrimoine d'Ambérieu.

Les feuillets représentant les centres des bourgs ne sont pas présents aux archives municipales. Seuls les cadastres napoléoniens de 1828 nous apportent une précision semblable.



1828: CADASTRE NAPOLEONNIEN

Titre : «Plan d'assemblage parcellaire de la commune d'Ambérieu »

Auteur : Morelon et Gally

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1828

Type : carte, image fixe

Format : plume ancre noire, feuilles aquarellées,

Source : Archives Départementales de l'Ain, Archives numérisées

Portée du document : Cadastre d'état des lieux des propriétés pour des enjeux fiscaux

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Ces plans sont très précis.

Ils ont pour but de référencer les propriétaires, la superficie et la nature de leurs terrains. Ils nous donnent des informations précises sur le système de voirie, les limites parcellaires et l'implantation du bâti sur les parcelles.

Le bâti est représenté en rouge, les édifices publics (église, presbytère, hôtel de ville, hôte) sont représentés en bleu, les jardins en vert. Pour chaque parcelle correspond un numéro ce qui permet d'en délimiter les contours. L'appartenance d'un bâti à un terrain est représentée par une flèche. Plusieurs bâtiments peuvent donner sur le même terrain.

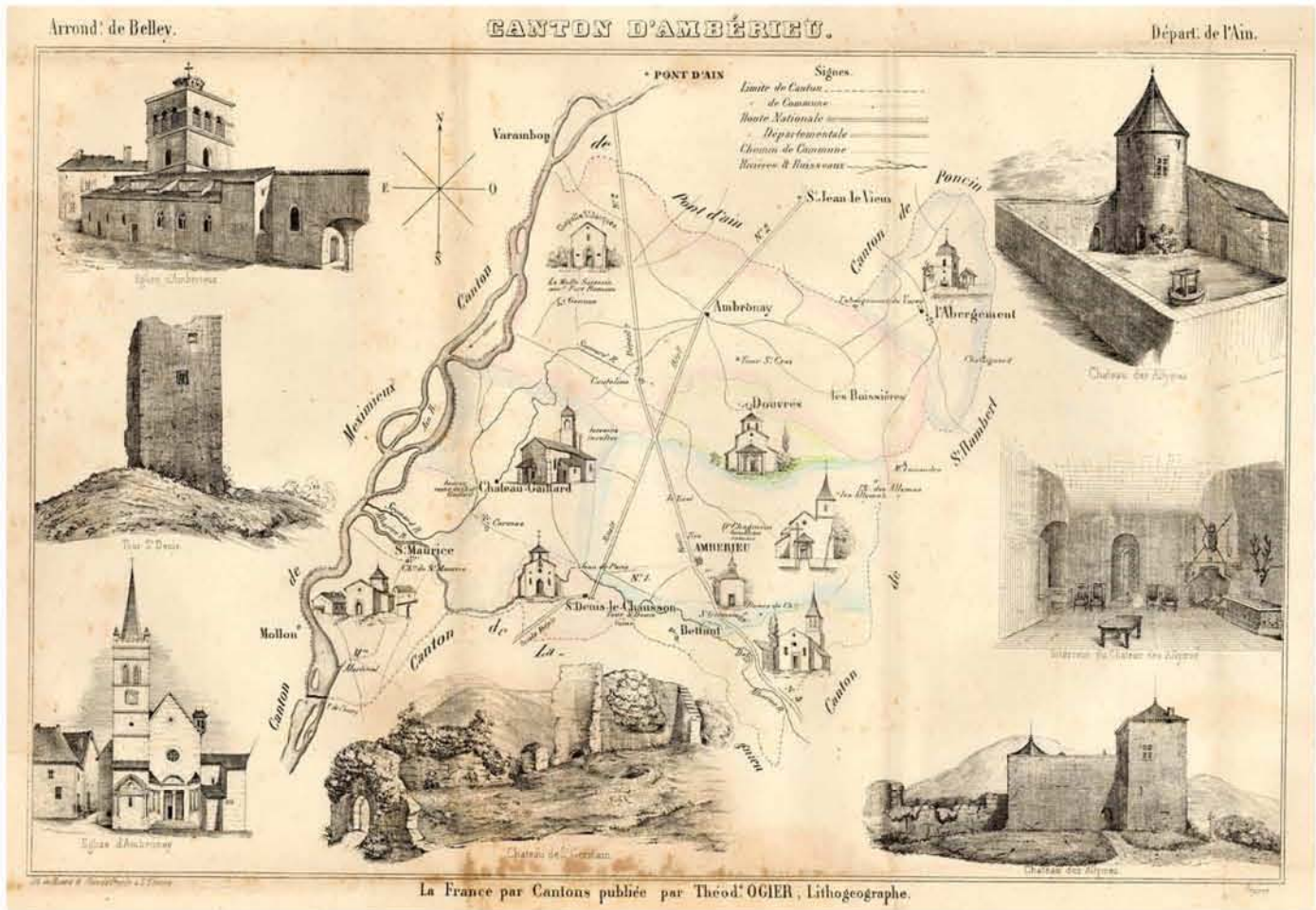
On note que l'actuelle médiathèque était une hôte, donnant sur la place de la Grenette (d'où son nom actuel) qui était une place de marché. La place de l'Hôtel de Ville était la place d'Armes. Le château du Tricaud apparaît clairement. Le coteau à l'Ouest du bourg en constituait la limite. Il n'était pas bâti. Il était découpé en parcelles lanierées couvertes de vignes ou de jardins. Les jardins d'agrément sont représentés sous la forme d'alignements d'arbres. Les limites de la ville étaient clairement identifiées par le coteau à l'Ouest, la chateau du Tricaud au Sud, l'actuelle rue Aimé Vintrinier au Nord.

Il est intéressant de noter que des bâtis commencent à s'implanter le long de l'actuelle rue de la République et de la rue Aristide Briand. Ces rues vont être les nouvelles directions de croissance de la vieille ville et sont des témoins de l'époque.

Ce plan nous permet aussi d'avoir une image des ilots qui n'existent plus aujourd'hui et qui ont été détruits dans la deuxième moitié du XXème siècle.



1. ATLAS DOCUMENTAIRE
1850 : Eglises et bâtiments remarquables du Canton d'Ambérieu



1850 : EGLISE ET BATIMENTS REMARQUABLES DU
CANTON D'AMBERIEU

Titre : «La France par Canton - Canton d'Ambérieu»

Auteur : non renseigné

Editeur : Théod'OGIER, lithographe

Date d'édition : 1850

Type : carte, image fixe

Format : plume ancre noire,

Source : Archives Départementales de l'Ain

Portée du document : création d'un catalogue des bâtiments de France par le ministre des cultes pour l'Empereur Napoléon III

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

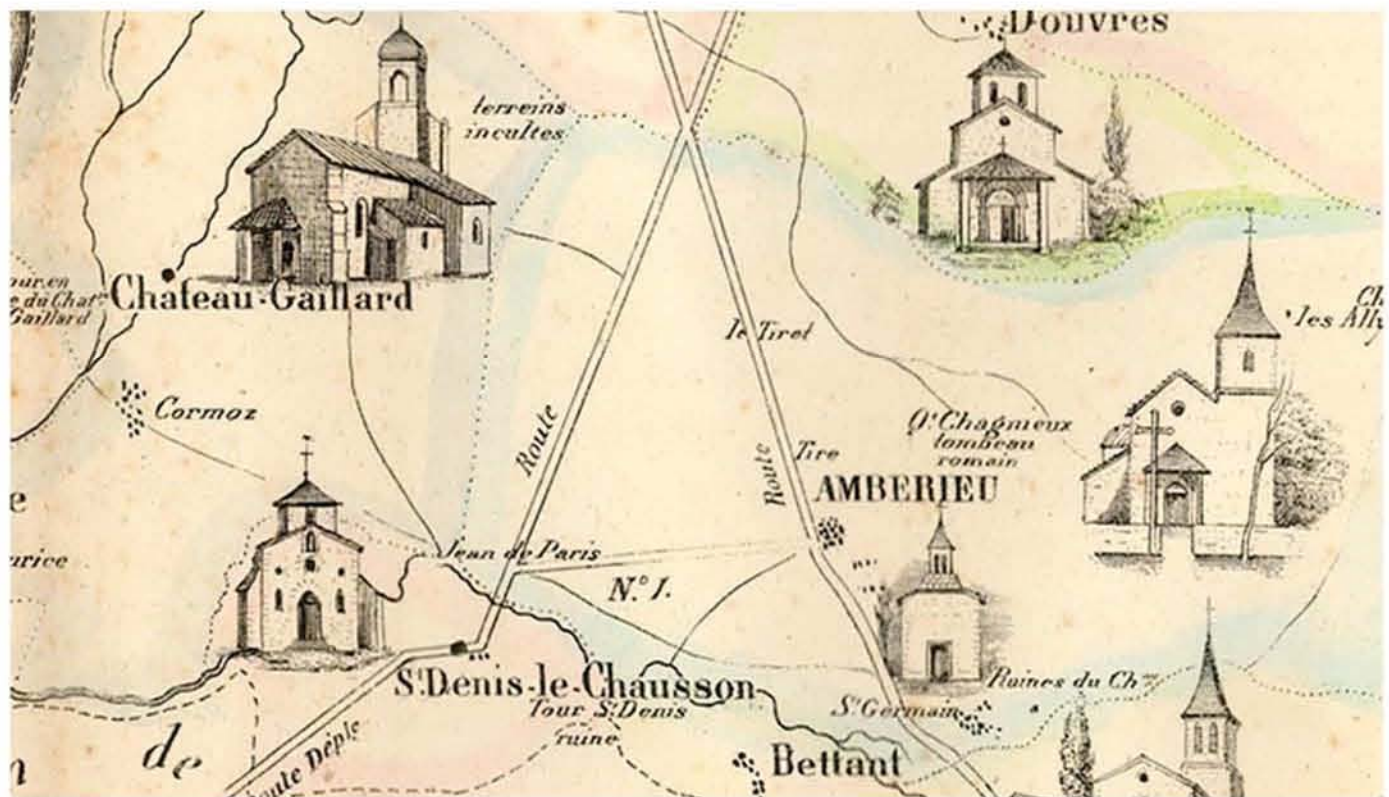
Ce plan indique les bâtiments remarquables du Canton d'Ambérieu. Les vignettes autour de la carte représentent, de haut en bas et de gauche à droite, l'Eglise d'Ambérieu, la Tour Saint Denis, l'Eglise d'Ambronay, le Château des Allymes, l'intérieur du Château des Allymes, la façade Est du Château des Allymes et les ruines du château de Saint Germain au centre en bas.

Les routes départementales sont représentées mais pas les chemins plus petits. Le cours du Gardon est représenté seulement sur la partie déviée vers l'Albarine. Le cours du Nantet est clairement lisible.

Ce document nous permet de connaître l'aspect des anciens monuments de la commune

Sur la carte sont représentés les églises de Saint-Germain, de Château Gaillard, Douvres, Saint Denis et du hameau des Allymes.

Il est important de noter le style architectural roman de l'église d'Ambérieu avant qu'elle ne soit remplacée par l'édifice actuel en 1867.





1866: CARTE D'ETAT MAJOR

Titre : carte d'Etat Major

Auteur : non renseigné, Service du Dépôt de Guerre

Editeur : Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme

Date d'édition : 1866

Type : carte, image fixe, plan orthonormé à projection dite de Bonne

Format : plume ancre noire et rouge

Source : Géoportail, archives numérisées

Portée du document : carte de mise à jour succédant à Cassini utilisée pour des enjeux militaires

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Cette carte représente pour la première fois le tracé du chemin de fer arrivé dans la commune en 1860 et l'implantation de la gare de voyageurs et de triage entre Saint-Denis et Ambérieu, décidée par Lyon et Genève.

On distingue les bâtiments liés au chemin de fer, la gare et les hangars. La gare fut construite sur une zone libre de constructions, sans relief et à mi chemin entre les bourgs de Saint-Denis et Ambérieu. Le tracé des voies de chemin de fer répond à des enjeux fonctionnels et ne cherchent pas à suivre des routes existantes. Cette consommation d'espace engendre aujourd'hui des segmentations du territoire et des problèmes urbains. L'Avenue de la Gare (actuelle avenue Roger Salengro) est dessinée mais pas encore urbanisée. On sent la naissance du nouveau quartier gare. Ce quartier va s'équiper des commodités les plus modernes.

La loi n°549 promulguée le 10 Juin 1853 par Napoléon III, finalise les choix et l'organisation de la concession du Chemin de fer de Lyon à la Frontière de Genève, avec embranchement sur Bourg et Mâcon.

Le bourg d'Ambérieu apparaît toujours comme relativement dense et regroupé. Le développement se poursuit le long de l'actuelle rue de la République. Le village du Tiret s'urbanise le long des routes. Le château du Tiret est indiqué.

Le coteau est distinctement représenté. Les terres en partie basse du coteau sont représentées comme des vergers.





1900 : CARTES POSTALES

Titre : carte postales 1900

Auteur : non renseigné,

Editeur : non renseigné,

Date d'Édition : 1900

Type : carte, image fixe, photographies aériennes

Format : cartes postales

Source : archives numérisées municipales

Portée des documents: promouvoir la commune d'Ambérieu

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

Les cartes postales nous offrent des vues d'Ambérieu avec le quartier gare en cours de construction. Il est intéressant de remarquer le coteau de la terrasse d'Ambérieu couvert de vignes et de vergers, permettant de dégager le front bâti de la vieille ville servant de repère et permettant une meilleure lecture de la ville.





1930 : PHOTO AERIENNE

Titre : carte d'Etat Major

Auteur : non renseigné, Service du Dépôt de Guerre

Editeur : Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme

Date d'édition : 1866

Type : carte, image fixe, plan orthonormé à projection dite de Bonne

Format : plume ancre noire et rouge

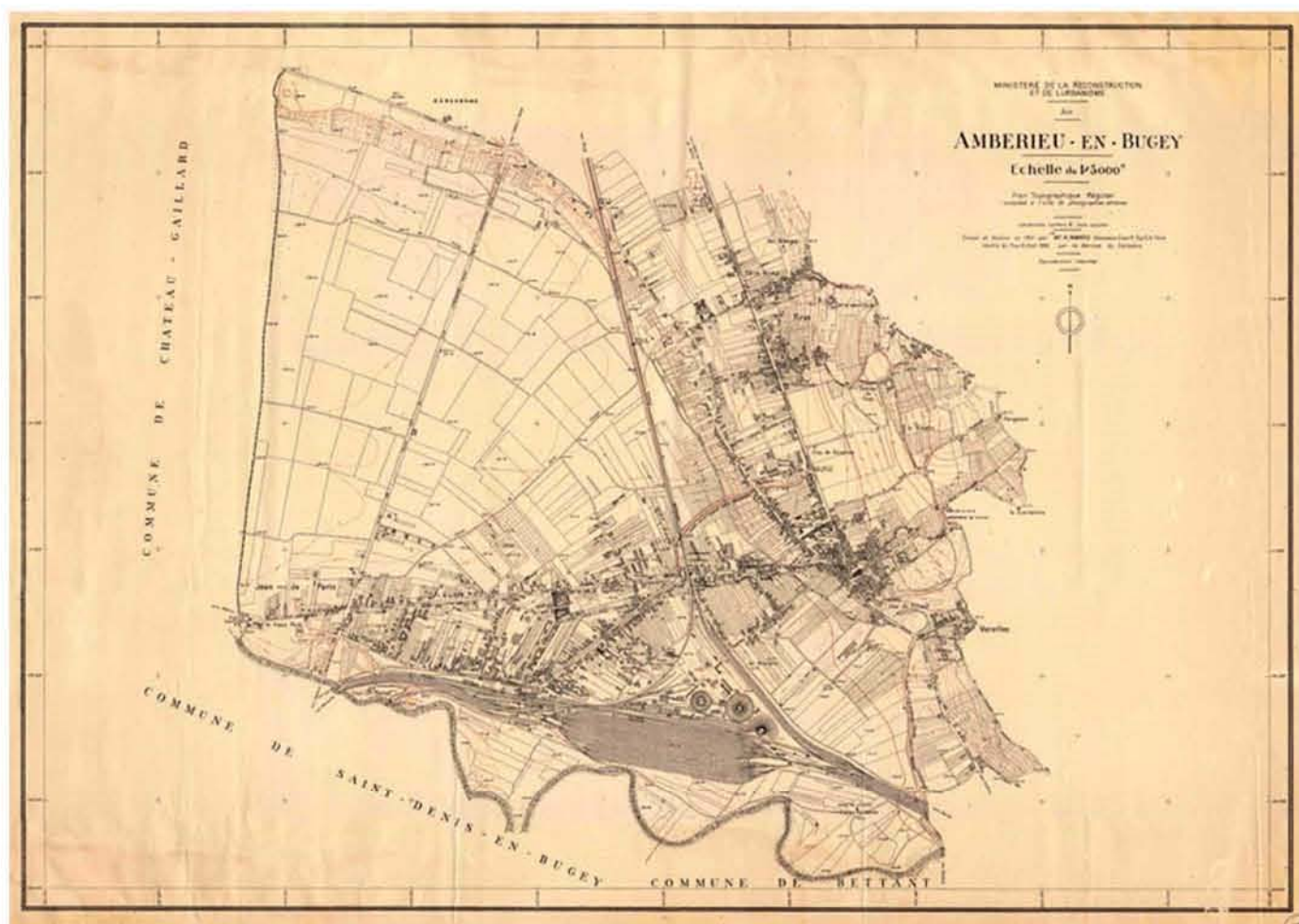
Source : Géoportail, archives numérisées

Portée du document : repérage à fins militaires

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

La commune n'a pas encore été couverte par l'étalement urbain. Il existe une séparation claire entre les villages. Les bourgs de Saint-Germain et de Vareilles sont clairement indépendants d'Ambérieu. Aujourd'hui, l'étalement urbain a masqué les identités de chaque village.

Il est intéressant de remarquer que le bourg est encore très concentré et n'a pas été victime de démolition d'ilot et d'étalement urbain. Ses limites sont clairement lisibles: le bourg ne se développe pas au delà de l'actuelle rue des Plates à l'Est, du coteau à l'Ouest, du château Tricaud au Sud et de l'actuelle rue Aimé Vingtrinier au Nord.



1951 : PLAN TOPOGRAPHIQUE

Titre : «La France par Canton - Canton d'Ambérieu»

Auteur : non renseigné

Editeur : Théod'OGIER, lithographe

Date d'édition : 1951

Type : carte, image fixe

Format : plume ancre noire,

Source : Archives Départementales de l'Ain,

Portée du document : Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme pour faire un état des lieux de l'urbanisme après guerre.

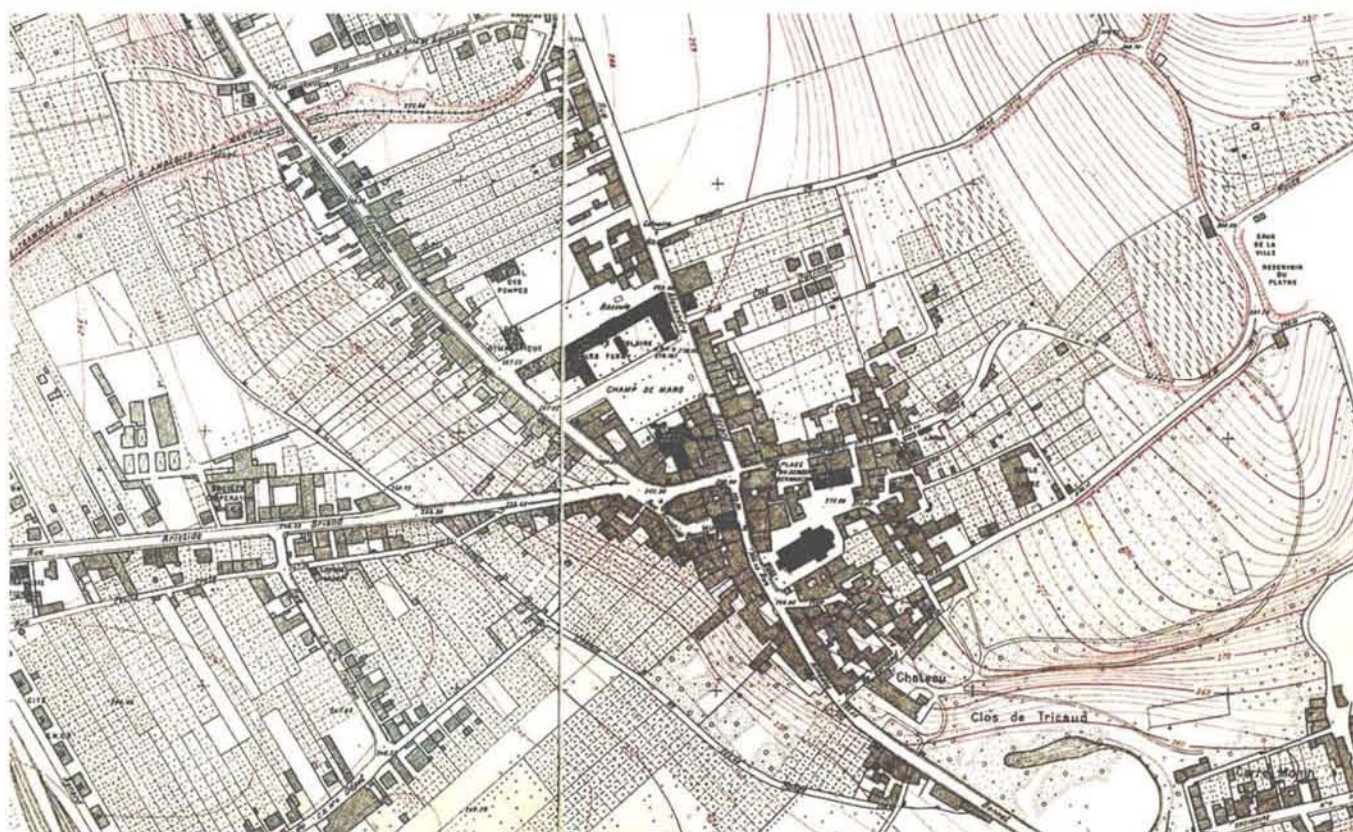
INDICATIONS SUR LA COMMUNE

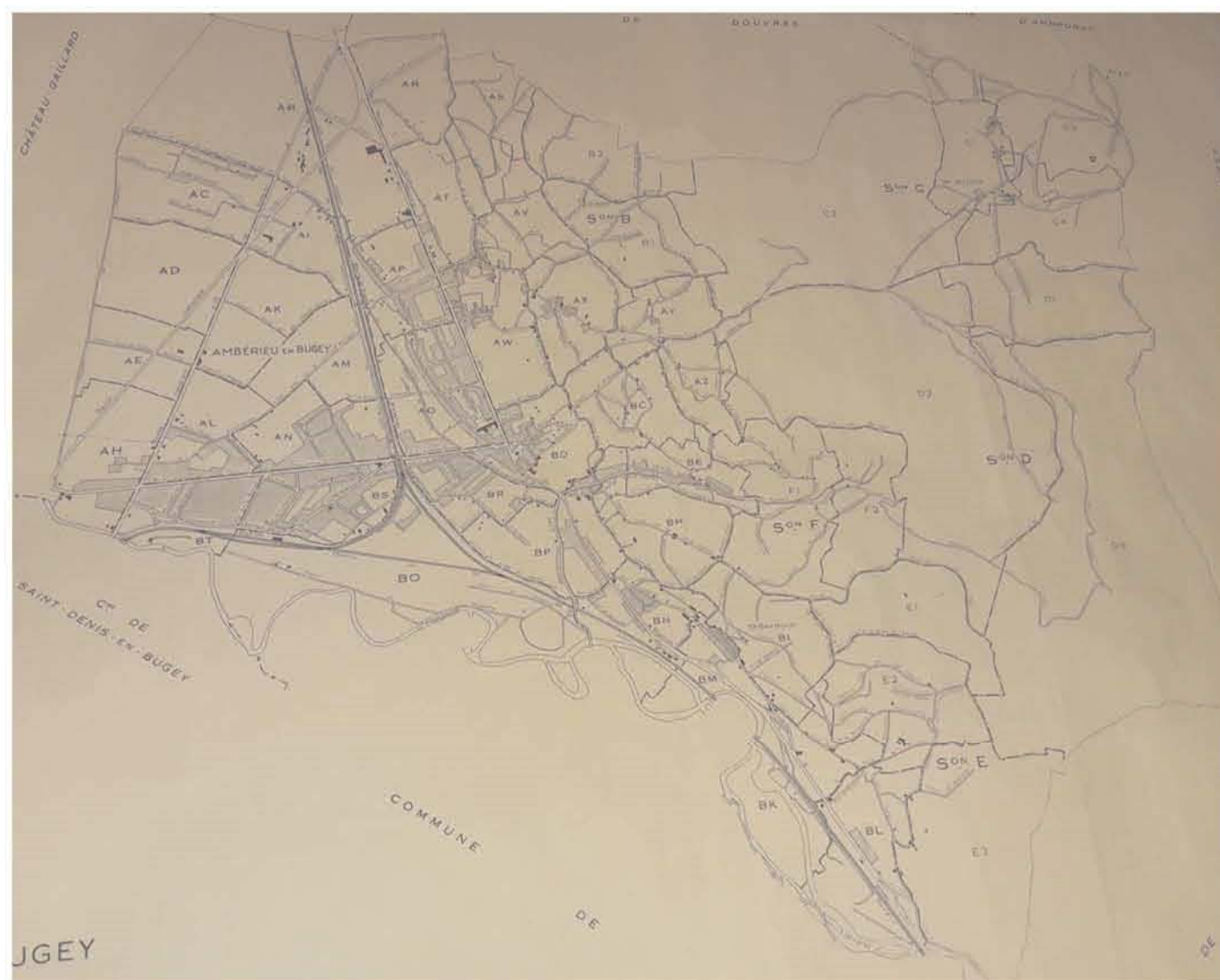
L'activité ferroviaire s'impose au détriment de l'agriculture et des vignes. La gare confirme sa position stratégique entre l'axe Lyon-Genève jusqu'à devenir la 7ème gare de triage de France. Avec le développement de la gare, de nombreux emplois sont créés et la ville va se développer, aussi bien au niveau de la nouvelle ville-gare qu'au centre bourg avec la construction d'immeubles sur l'actuelle rue de la République et l'actuelle rue Alexandre Bérard. On remarque la construction du groupe scolaire Jules Ferry.

La ville-gare se développe en même temps que la gare. Le quartier se développe avec des équipements modernes. Les logements PLM, des groupes scolaires et d'une église sont construits. Les jeunes générations privilégient le quartier gare au détriment du bourg ancien.

La carte représente le tramway qui traverse le coteau en sinuant. Il fut mis en place pour permettre aux travailleurs de faire les allers retours entre la gare et leurs maisons construites le long de la rue Alexandre Bérard.

Le quartier de l'aviation au Nord d'Ambérieu, non représenté sur la carte, se développe depuis 1911 avec la première école de pilotage et de la base militaire aérienne en 1934.





1966 : CADASTRE

Titre : «La France par Canton - Canton d'Ambérieu»

Auteur : non renseigné

Editeur : non renseigné

Date d'Édition : 1966

Type : cadastre

Format : plume ancre noire,

Source : Archives Départementales de l'Ain,

Portée du document : Etat des lieux permettant de prévoir les futurs projets

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

La tache urbaine s'est étendue mais n'a pas encore connu l'étalement urbain.

On remarque que le tramway ne figure plus. Il a disparu en 1951.

La ville a construit de grands équipements: groupes scolaires, stades, gymnases, collèges, centre commerciaux...

On peut voir sur la carte le centre commercial à l'angle de la rue Bérard et de la rue Roger Vailland.

La ville gare est entièrement construite, elle est de taille plus importante que la vieille ville.

Le triangle entre la RD 1075 et la RD 1504 est encore vierge de constructions.





1972 : PHOTO AERIENNE

Titre : Photo aeriennne

Auteur : non renseigné

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 1972

Type : carte, image fixe

Format : photographie

Source : Archives Départementales de l'Ain,

Portée du Document : Photo aeriennne permettant de mettre à jour les plans de la commune

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

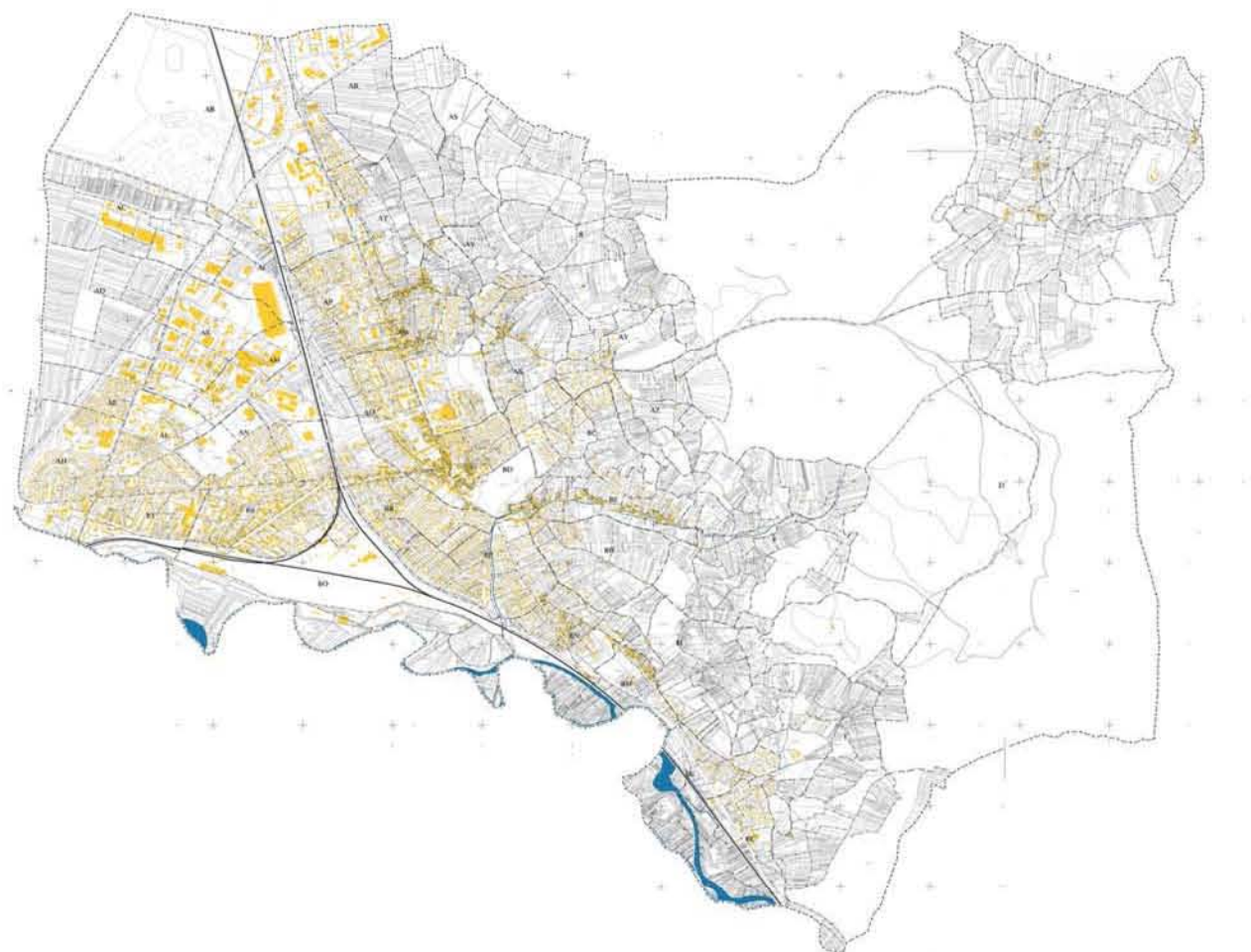
On remarque sur cette photographie aérienne que les franges de la ville ne sont plus nettes. L'espace se consomme, l'étalement urbain commence.

L'actuelle Avenue León Blum est en cours de construction pour viabiliser le projet du Triangle d'Activités entre les routes Départementales 1075 et 1504.

Les piémonts du Bugey sont déjà bien construits notamment au niveau de Saint-Germain.

Des habitations se développent le long de la rue menant aux Allymes.

Les cultures sont de plus en plus grandes à l'Ouest et ont tendance à disparaître dans les piémonts au profit de l'urbanisation.



2017 : CADASTRE ACTUEL

Titre : cadastre actuel de la Ville d'Ambérieu

Auteur : Ville d'Ambérieu

Editeur : non renseigné

Date d'édition : 2017

Type : carte, image fixe

Format : plume ancre noire

Source : Archives Départementales de l'Ain.

Portée du document : dresser un état des lieux des constructions et des parcelles

INDICATIONS SUR LA COMMUNE

La ville a subi l'étalement urbain ces 30 dernières années. L'espace s'est consommé, les vides se sont construits entre les infrastructures. Les piémonts du Bugey se couvrent également de maisons individuelles.

La zone d'activité Porte du Bugey s'étend sur tout l'espace entre les routes départementales.

La déviation du centre est construite en 1991 permet de désengorger le centre du trafic routier mais entraîne une séparation entre la Ville-Gare et l'ancien bourg.

Bien que l'urbanisation soit contrainte par le relief, des projets de lotissement continuent de voir le jour sur les hauteurs d'Ambérieu, les terrains étant considérés plus qualitatifs. Les hameaux dans la montagne restent pour l'instant non touchés par le développement urbain.

La présence des infrastructures à l'Est limite l'étalement urbain. La ville tente aujourd'hui d'amorcer un changement dans sa politique d'urbanisation en transformant le triangle d'activité en quartier d'habitation.



SOMMAIRE :

**A/ Entre le 12eme siècle
et le début du 14eme siècle**

**B/ Entre le 14eme siècle
et le milieu du 16eme siècle**

**C/ Entre le milieu du 16eme
siècle et la fin du 18eme siècle**

**D/ Entre la fin du 18eme siècle
et 1828**

E/ Entre 1828 et 1860

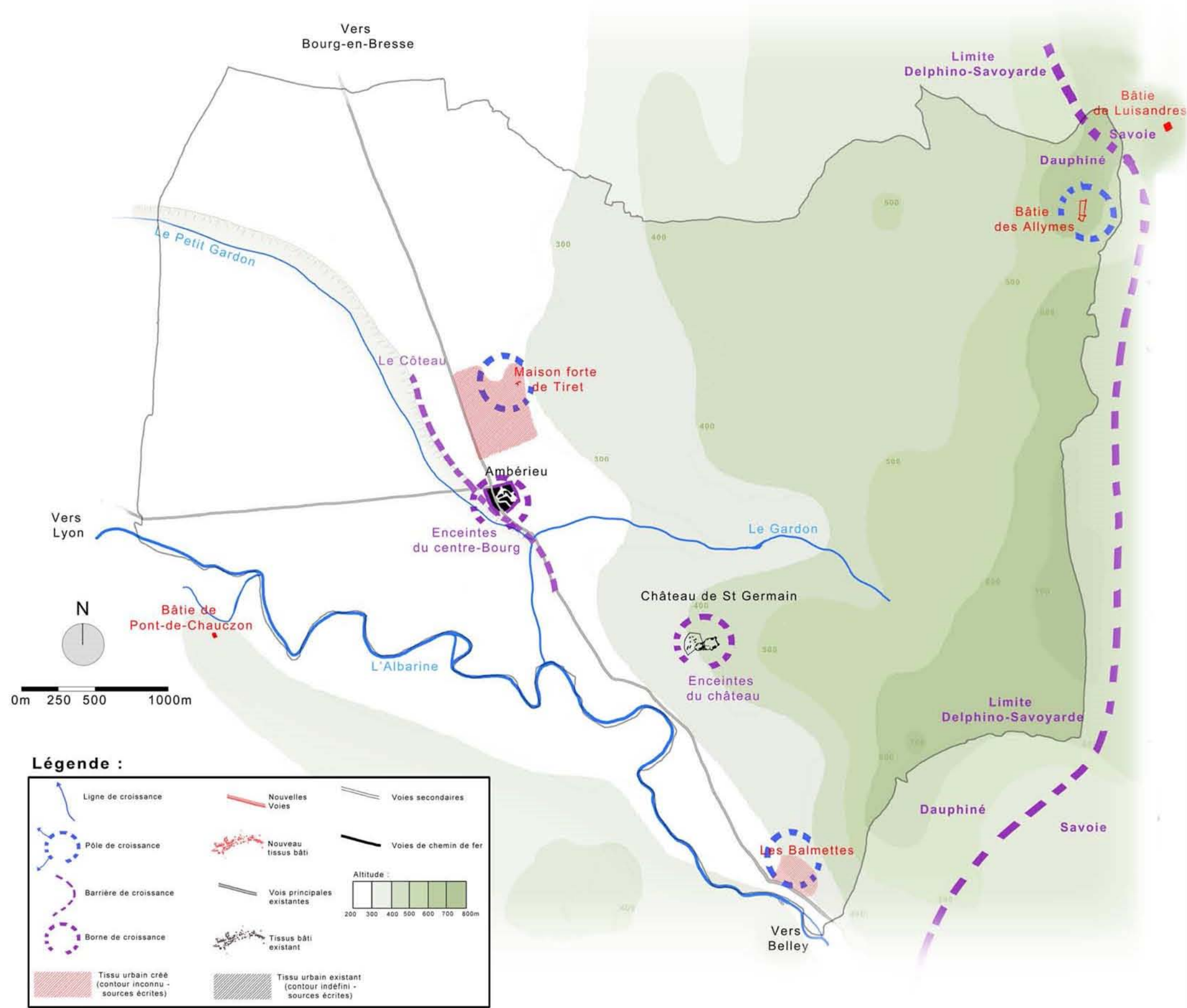
F/ Entre 1860 et 1950

G/ Entre 1850 et 2017

H/ Synthèse

3. CROISSANCE DE LA VILLE

A/ Entre le 12eme siècle et le début du 14eme siècle



Entre le 12eme siècle et le début du 14eme siècle

Le territoire d'Ambérieu, marche du conflit Delphino-Savoyard

Analyse Croissance :

Ambérieu est implanté sur l'ancienne parcelle de la Villae Ambe-riaci, une villae romaine située au carrefour de deux axes structu-rants de liaison : l'axe menant du Revermont à la Savoie en em-pruntant la cluse de l'Albarine, et l'axe Est-Ouest reliant à Lyon (Cf. Source 1). Le site émerge au sommet du coteau du Petit Gardon qui constitue une défense naturelle. Depuis le 11eme siècle, Ambérieu est dominé par la Manche de Coligny, seigneurie du comté de Maurienne (princes laïcs du royaume de Bourgogne, futurs comtes de Savoie). Le castrum de St Germain, abri fortifié et lieu de résidence du seigneur, va prendre de l'importance : il sera reconstruit en pierre suite à l'évolution de la poliorcétique sous la houlette des Coligny (Cf. Source 3). St Germain abrite également une chapelle et la paroisse d'Ambérieu, dirigée par l'abbaye d'Ambronay (Diocèse de Lyon). Au 12eme siècle, Ambé-rieu, par sa position géographique avantageuse, est équipé d'une halle, d'un pont (le pont du gardon), d'un Moulin (sur le secteur des Echelles) ainsi que d'une Eglise : il obtient le statut de ville (pas de soucre iconographiques connues à cette époque). En 1277, la ville d'Ambérieu dispose d'une charte de franchise des droits et devoirs de la population Ambarroise. Cette période est également marquée par l'apparition de fiefs créés dans le ressort territorial du château de St Germain : les maisons fortes de Tiret et des Balmettes apparaissent. Ces terres concédées par le sei-gneur constituent des pôles de croissances : le fief se constitue de terres agricoles et d'habitations de paysans qui travaillent pour le vassal du seigneur. Mais à la fin du 13eme siècle, ce territoire devenu Dauphinois coupe le royaume de Savoie en deux (Cf. Source 2). Dès lors, la région devient « une marche », une zone de confrontation fluc-tuante : des bâties défensives apparaissent pour défendre le ter-ritoire. Le tissu urbain à cette période est verrouillé : Ambérieu reste derrière ses enceintes. St Germain clôture le bourg vieux d'enceintes en pierre. En même temps, des bâties défensives apparaissent pour s'ancrer dans le territoire : Les bâties Dauphi-noises de Pont-de-Chauczon et des Allymes apparaissent. La reconstruction des Allymes en pierre en 1312 va constituer un pôle de croissance en octroyant un espace protégé destiné au développement d'habitats afin de fidéliser l'implantation humaine et légitimer le territoire Dauphinois, en concurrence de la bâtie de Luisandre, jumelle Savoyarde.

Dates :

- 1277 :Charte de Franchise d'Ambérieu accordée par Humbert, seigneur indépendant de la Tour-du-Pin et de Coligny
- 1282 : Le territoire de St Germain devient Dauphinois. Début du Conflit Delphino-Savoyard
- 1283 : Construction de la bâtie Dauphinoise de Pont-de-Chauczon (St Denis)
- 1283 : premier siège de la Savoie sur le Château de St Germain.
- 1286 : Le château de St Germain est restitué au Dauphiné
- 1305 : Construction de la bâtie Savoyarde de Luisandre et de la bâtie Dauphinoise des Allymes
- 1312 : reconstruction des Allymes en pierre + enceinte du bourg contre les Allymes

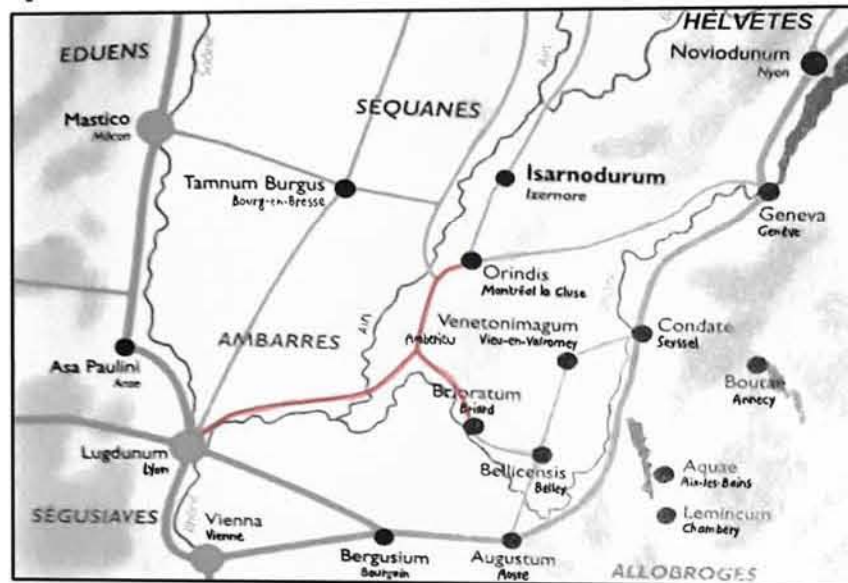
3. CROISSANCE DE LA VILLE

A/ Entre le 12eme siècle et le début du 14eme siècle

36/120

Sources :

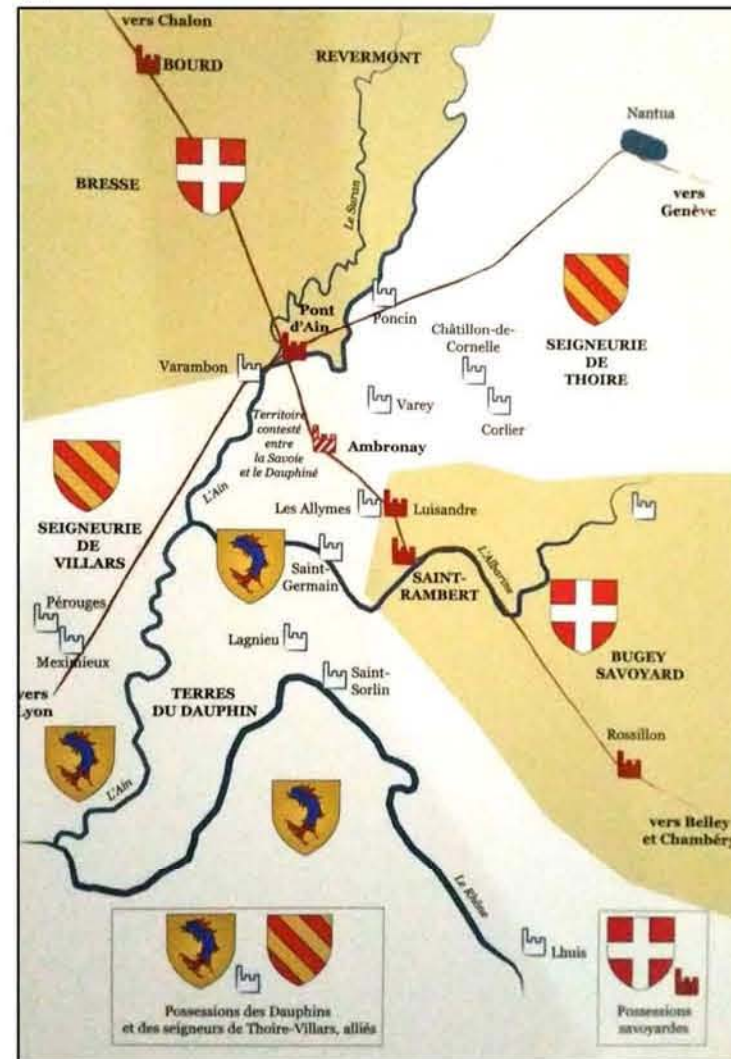
1



Plan des voies romaines dans le département de l'Ain
Source :

Jean-René LE NEZET - Le Gallo-romain dans l'Ain : De la conquête de la Gaule aux invasions burgondes
Collection Patrimoines des Pays de l'Ain - 2010 - p.17

2

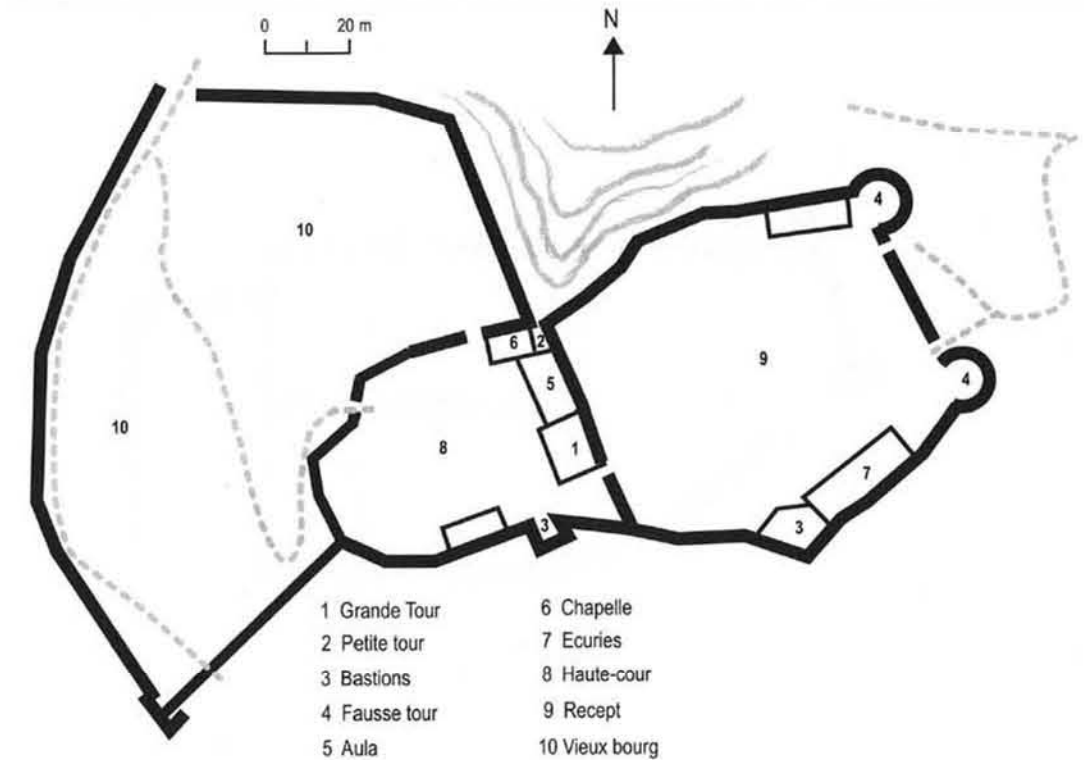


Plan de la région de St germain avant 1321

Source :

Exposition permanente du Château des Allymes

3



Plan du château de St Germain avant 1321

D'AGOSTINO Laurent -

Château de Saint-Germain Ambérieu-en-Bugey - Ain

Rapport final d'opération archéologique

Décembre 2013 - p. 190



Bâtie de Pont-de-Chauczon
(Tour de St Denis)



Château de Saint-Germain



Bâtie des Allymes

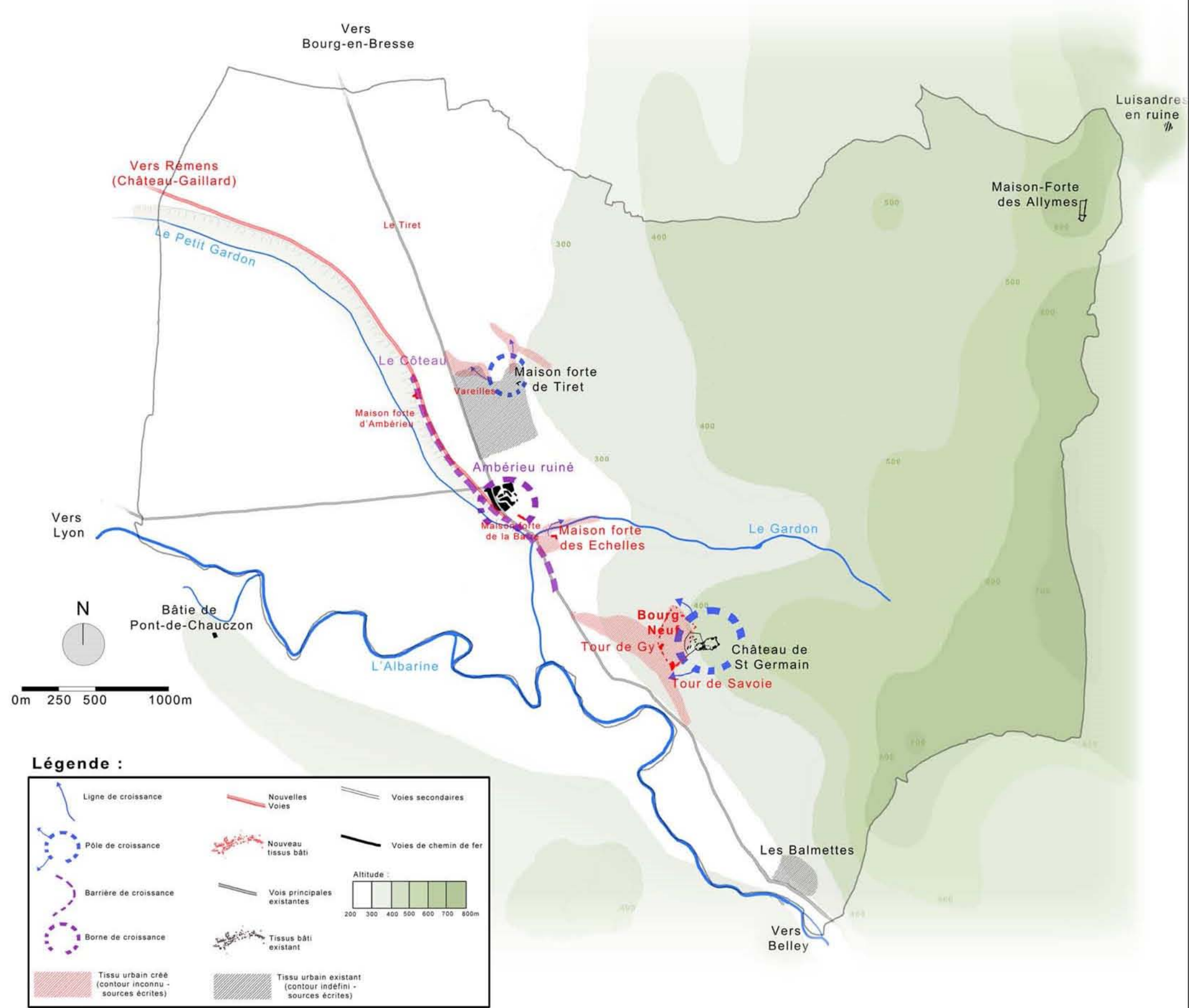
Nota : cette étape de croissance ne possède pas de sources iconographiques illustrant Ambérieu de manière claire.

Nous nous efforçons d'illustrer cette période sur la base de deux sources bibliographiques majeures : les ouvrages de KERSUZAN et DECOUR :

- . KERSUZAN Alain, Châteaux et fortifications au Moyen Age dans l'Ain des montagnes - Collection Patrimoines des Pays de l'Ain - 2015 - p157
- . DECOUR Armand, Ambérieu : des origines à l'annexion de 1601 - 1974 - p.22 à 25
- . <http://www.mairie-saintdenisenbugey.fr/index.php/notre-village/un-peu-dhistoire>

3. CROISSANCE DE LA VILLE

B/ Entre le 14eme siècle et le milieu du 16eme siècle



Entre le 14eme siècle
et le milieu du 16eme siècle

Développement de St Germain et de ses fiefs

Analyse Croissance :

La ville d'Ambérieu sera traumatisée par l'invasion de la Savoie sur ce territoire. La ville sera rasée et seules ne subsisteront l'église, son presbytère et le grenier des moines d'Ambronay, possédant des vignobles dans la région. Les tours nobles et maisons fortes de la ville sont également rasées. Seules Turet et les Balmettes sont préservés et verrouillent l'axe nord-Sud. La ville perd son enceinte et ses défenses en 1321 et sa charte de franchise en 1328. Les foires ne peuvent désormais avoir lieu dans une ville non protégée et dont les habitants sont devenus des cerfs. L'absence de droits et d'enceintes constituent pour la ville d'Ambérieu une borne de croissance.

Au lendemain de la guerre Delphino-Savoyarde, le territoire d'Ambérieu devient Savoyard et adopte la nouvelle forme de souveraineté Savoyarde des châtelaines, circonscriptions territoriales en réseau à l'intérieur d'une entité plus vaste, le baillage. Saint Germain prend de l'importance sous le règne Savoyard et devient chef lieu de baillage du Bugey en 1321, fonde un nouveau bourg sur le rebord de pente de la montagne à partir de 1322 (Cf. Source 3) et se dote d'une charte de franchise en 1328 .

A mesure que le territoire s'étend, le chef lieu de Baillage se déplace à l'Ouest, à proximité des nouvelles frontières Savoyardes (Cf. Sources 1 et 2). Remens devient Chef-lieu de Baillage en 1347 et le réseau entre les châtelaines dont Ambérieu, s'intensifie et se connectent jusqu'à Chambéry (cette organisation « à la Savoyarde » nécessite une liaison directe entre les châtelaines et la capitale politique du duché de Savoie).

Entre le 14 et 15eme siècle, le chasement des chevaliers se poursuit : La bâtie des Allymes est inféodée et devient Maison-Forte, les Maisons-Fortes d'Ambérieu et de la Barre sont du 14eme siècle et celle des Echelles est attestée en 1400.

Ces territoires inféodés sont des pôles de croissance et se développent tel qu'au Turet avec l'exploitation des vignes par les moines, ou aux Echelles, gardienne du vallon protégé de Vareilles. La noblesse se développe à St Germain avec l'apparition des tours nobles de Gy et de Savoie en 1430.

Dates :

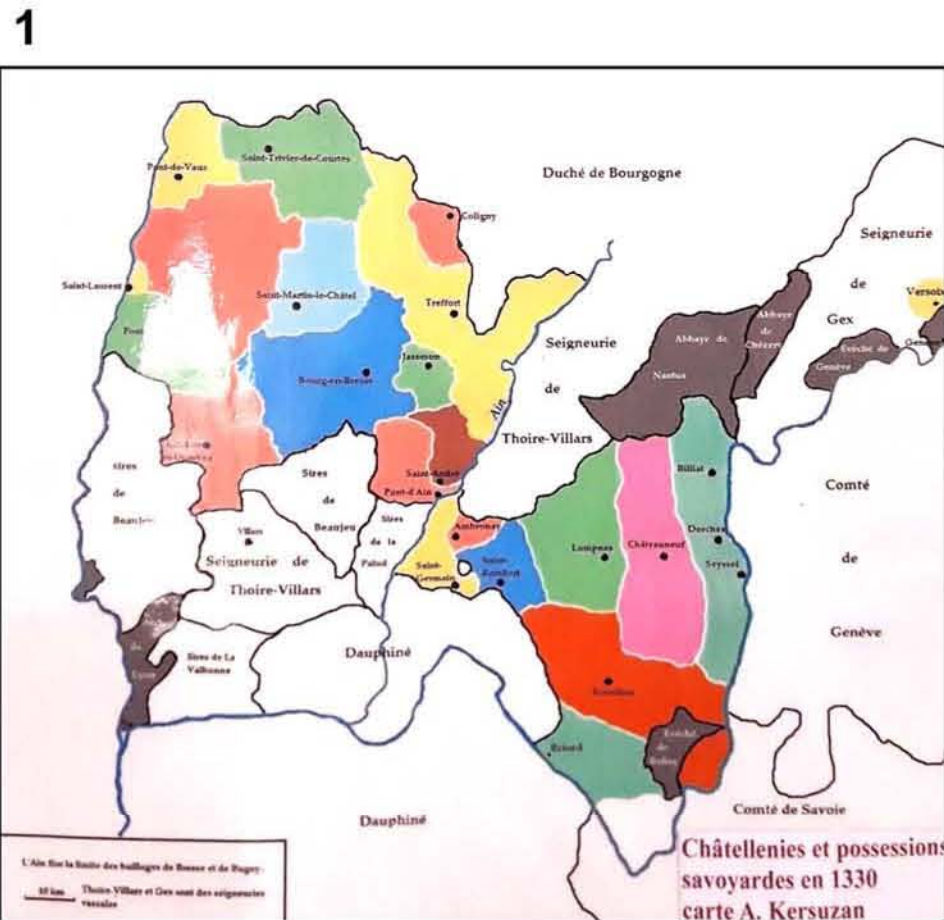
- 1321 : Invasion d'Ambérieu et St Germain par la Savoie – Ruine de la ville d'Ambérieu
- 1322 : Fondation du nouveau bourg de St Germain
- 1326 : St Germain devient Chef lieu de baillage du Bugey
- 8 mai 1328 : Création de la Charte de franchise de St Germain
- 1349 : Rattachement du Dauphiné au royaume de France
- 1355 : Traité de Paris : Fin de la guerre Delphino-Savoyarde
- 1416 : le Comté de Savoie devient Duché de Savoie
- 1430 : Construction des Tours de Gy et de Savoie
- 1535 : Invasion de la Bresse et du Bugey (dont St Germain) par François 1er
- 1559 : Traité de Cateau-Cambrasis : Saint Germain et son territoire redeviennent Savoyard

3. CROISSANCE DE LA VILLE

B/ Entre le 14eme siècle et le milieu du 16eme siècle

38/120

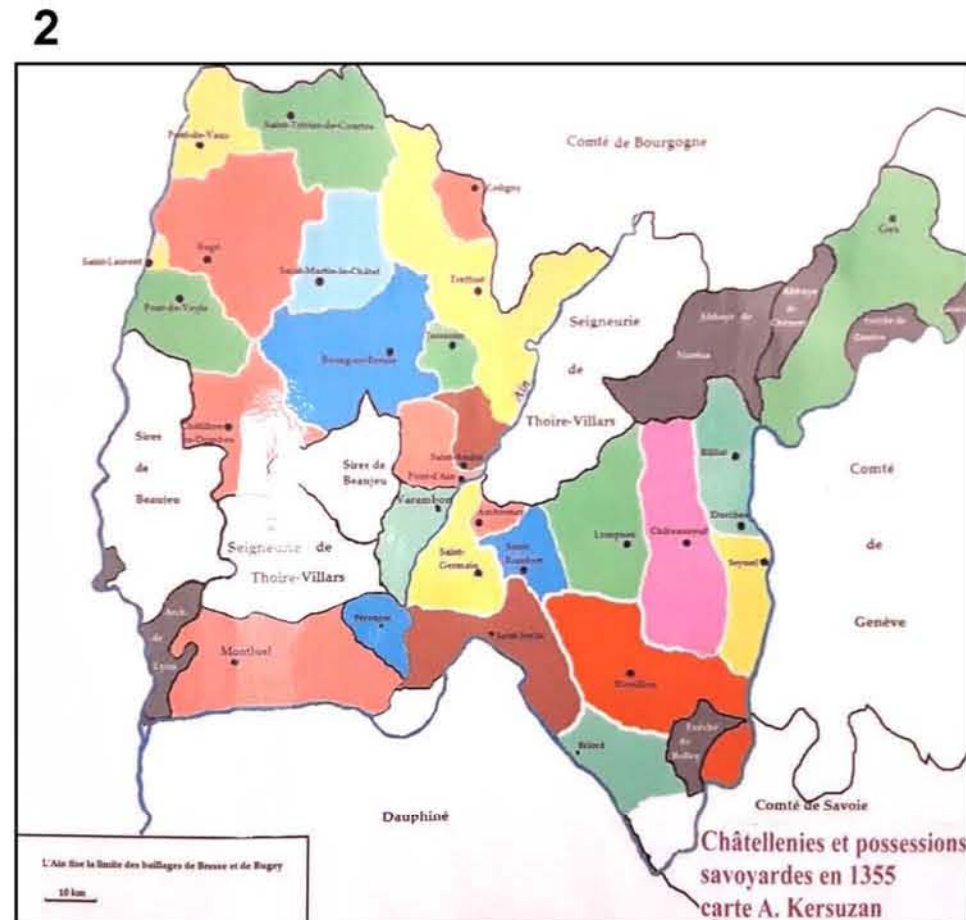
Sources :



Plan des possessions savoyardes dans la région de St germain en 1330

Source :

Exposition permanente du Château des Allymes



Plan des possessions savoyardes dans la région de St germain en 1355

Source :

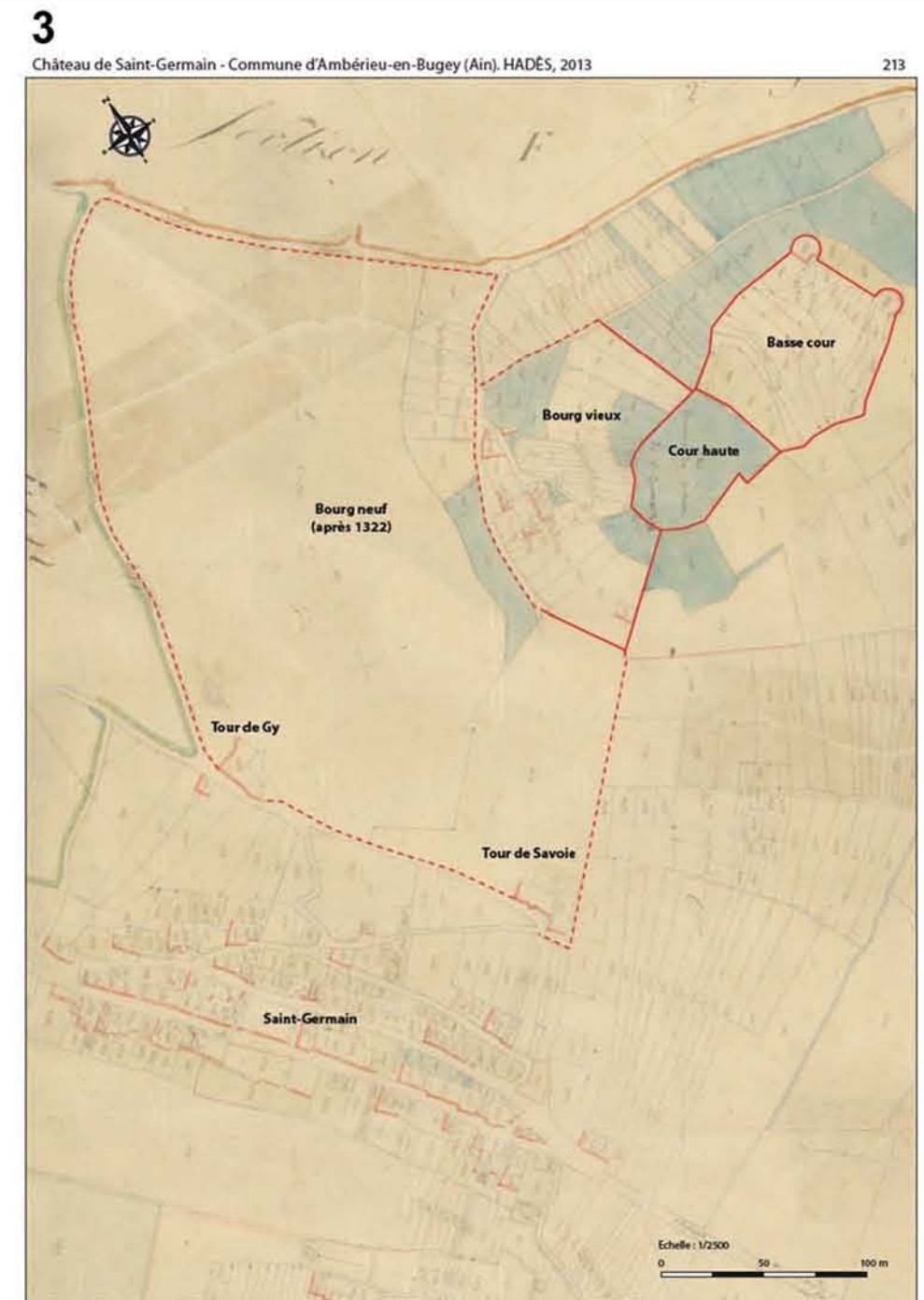
Exposition permanente du Château des Allymes



Tour de Gy



Tour de Savoie



Plan de St germain et du Bourg Neuf après 1322

D'AGOSTINO Laurent -

Château de Saint-Germain Ambérieu-en-Bugey - Ain

Rapport final d'opération archéologique

Décembre 2013 - p. 213

Nota : cette étape de croissance ne possède pas de sources iconographiques illustrant Ambérieu de manière claire.

Nous nous efforçons d'illustrer cette période sur la base de deux sources bibliographiques majeures : les ouvrages de KERSUZAN et DECOUR :

. KERSUZAN Alain, Châteaux et fortifications au Moyen Age dans l'Ain des montagnes - Collection Patrimoines des Pays de l'Ain - 2015

. DECOUR Armand, Ambérieu : des origines à l'annexion de 1601 - 1974

. GALARD Jean, Au Château des Echelles d'Ambérieu -Editeur Amberieu-en-Bugey - 1990

3. CROISSANCE DE LA VILLE

C/ Entre le milieu du 16eme siècle et la fin du 18eme siècle

40/120

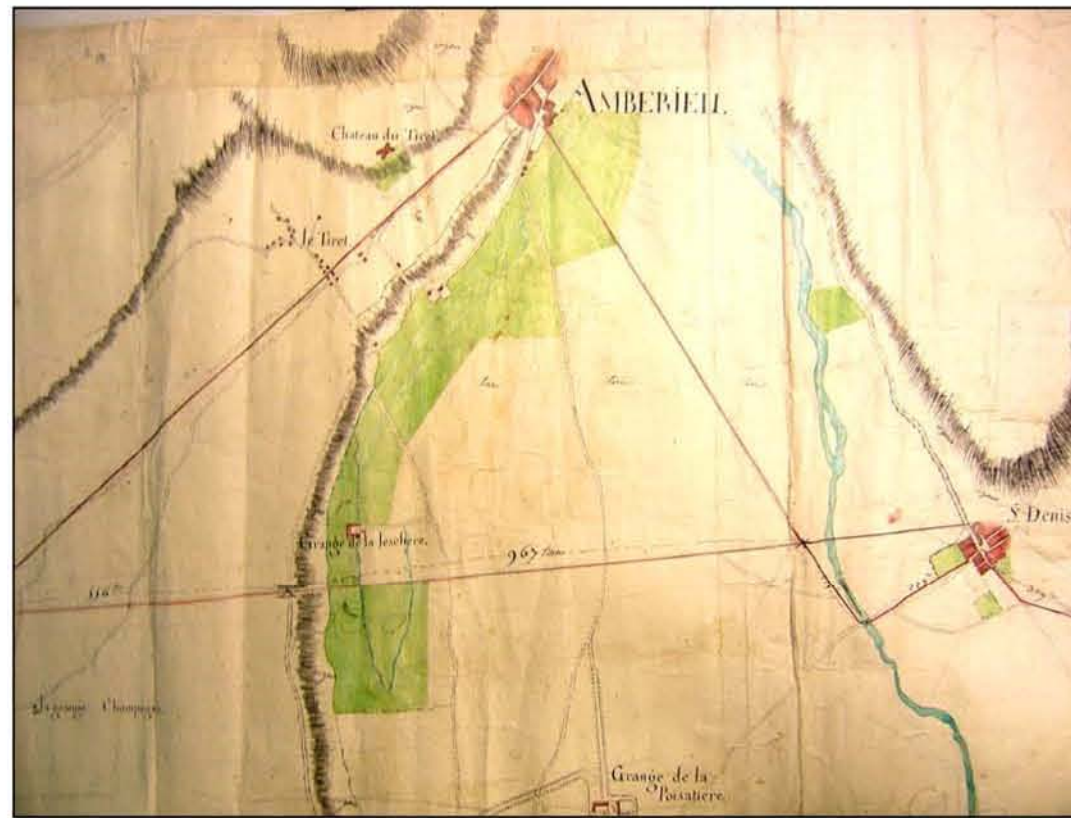
Sources :

1



Extrait du plan de La Bresse, le Bugey, le Valromay, la Principauté de Dombes et le Viennois / par le Sr laillot, geographe du roy - 1690
www.gallica.fr

2



Carte des routes du 18eme siècle
Archives départementales de l'Ain

3



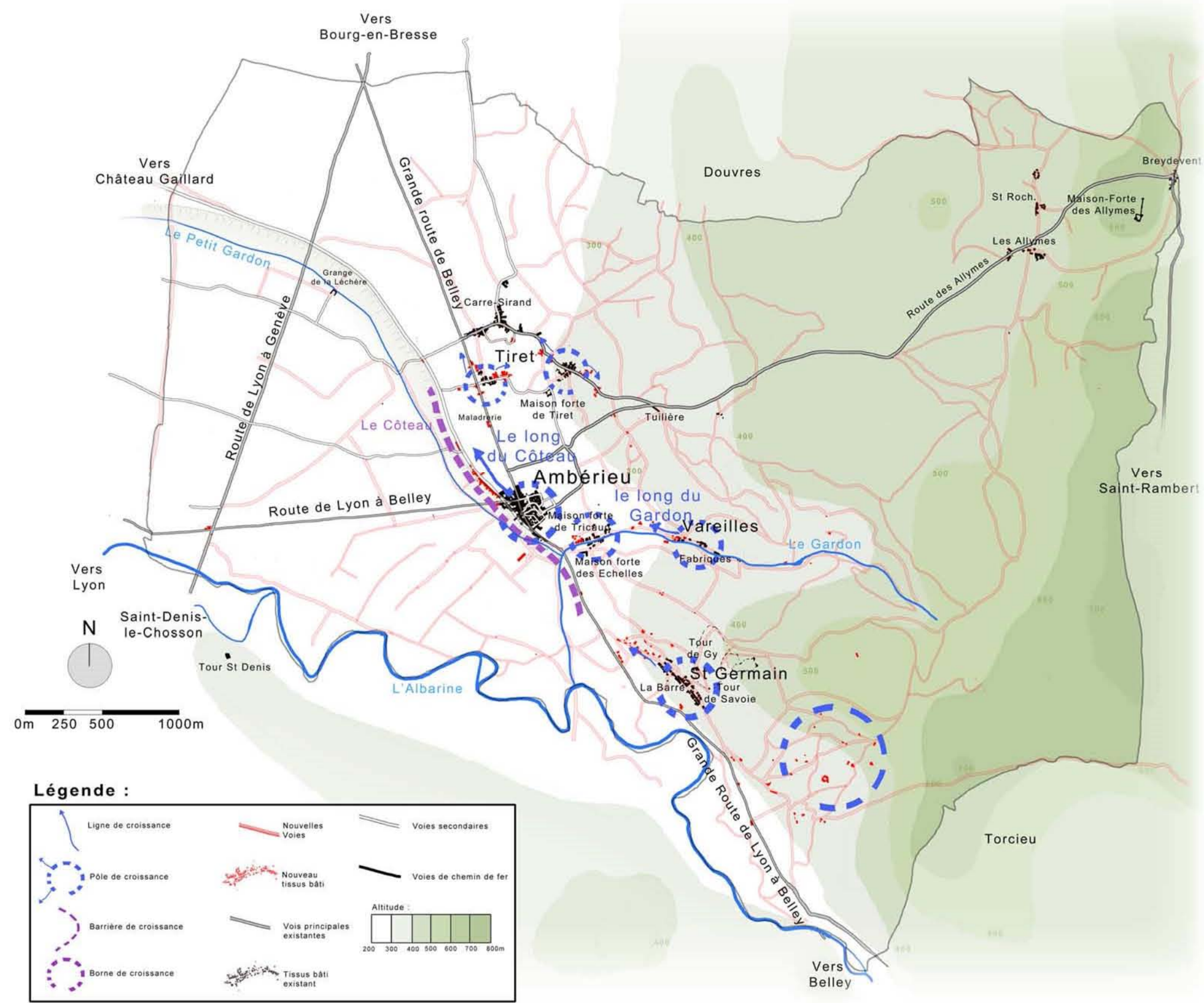
Plan de Cassini - 1764
www.geoportail.fr

Autres sources :

- . KERSUZAN Alain, Châteaux et fortifications au Moyen Age dans l'Ain des montagnes - Collection Patrimoines des Pays de l'Ain - 2015
- . DECOUR Armand, Ambérieu : des origines à l'annexion de 1601 - 1974
- . GALARD Jean, Au Château des Echelles d'Ambérieu - Editeur Ambérieu-en-Bugey - 1990
- . Pré-inventaire : Richesses touristiques et archéologiques du canton d'Ambérieu-en-Bugey - Département de l'Ain - 1988

3. CROISSANCE DE LA VILLE

D/ Entre la fin du 18eme siècle et 1828



Nota : la voirie et le bâti dessinés en rouge sur ce plan sont tirées de la source iconographique (voir partie «sources» à chaque étape de croissance). L'apparition de la voirie et bâti sur cette carte ne prouve pas forcément qu'ils n'existaient pas avant le 18eme siècle.

Entre la fin du 18eme siècle et 1828

La période des bourgs

Analyse Croissance :

Ambérieu poursuit son développement avec le centre-bourg qui s'étend le long du coteau. Vareilles voit apparaître la première industrie de la commune : des fabriques de tulle de lainages qui utilisent la motricité de la rivière du Gardon. Les hameaux le long de la grande route de Belley se développent (Tired, St Germain). Connecté à cet axe mais éloigné des habitations, une Maladrerie s'implante entre le Tired et Ambérieu. On repère l'augmentation d'activités agricoles : l'activité viticole se poursuit au sud-Ouest de St germain. Les grangeons se construisent, favorisées par la ruine du château de St germain qui sert de carrière de pierres. Le réseau de chemins de dessertes agricoles apparaît et témoigne de l'activité agricole importante dans la région (cf. Source 1).

En 1808, le centre-bourg d'Ambérieu recense 100 maisons réunies et dénombre 4 aubergistes, 3 cabaretiers, 3 épiciers, 8 marchands de grains, 3 drapiers, un marchand de cuir et de peaux. Ces commerces sont implantés exclusivement dans le centre-bourg d'Ambérieu, le long de la grande route de Belley.

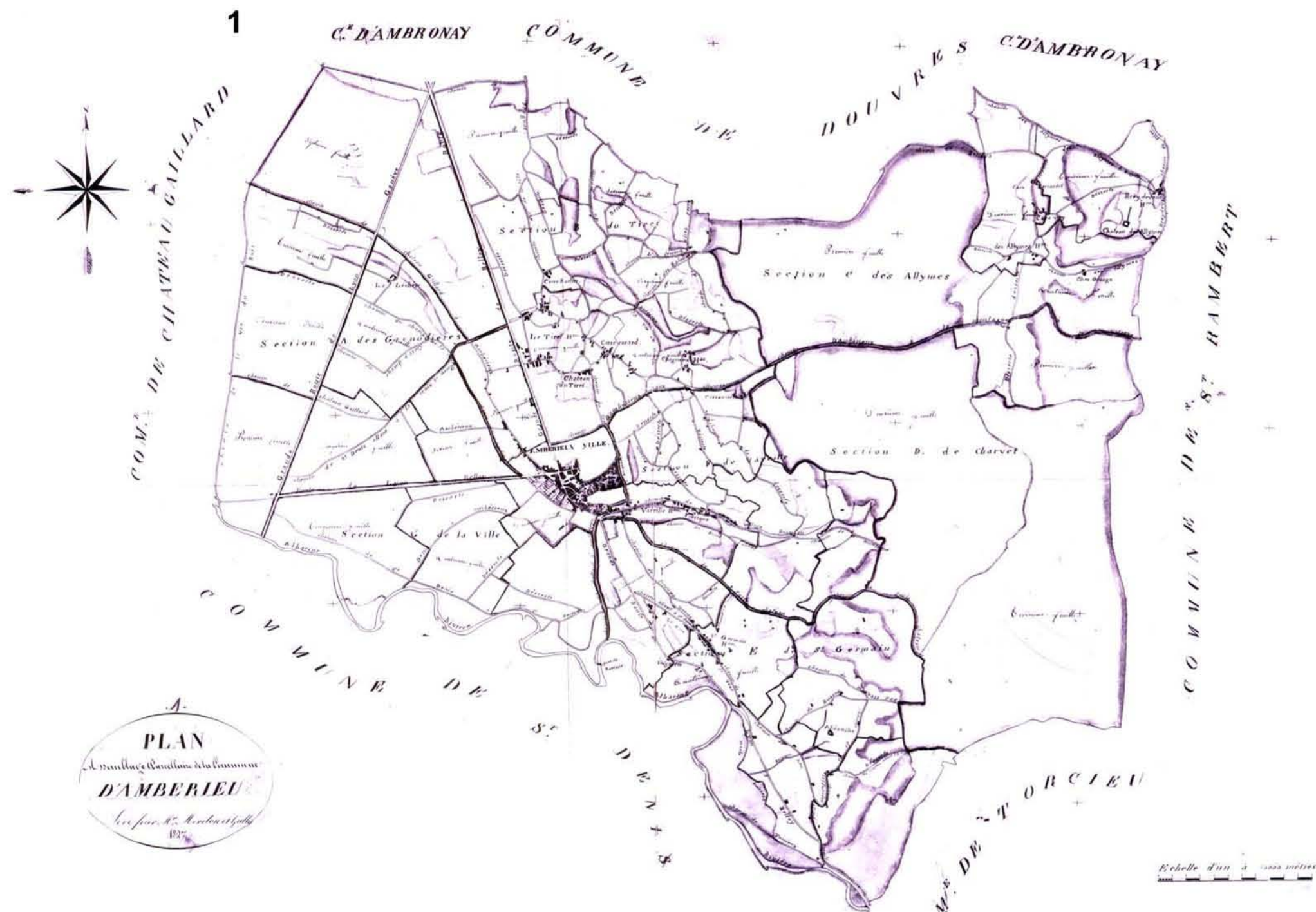
La population d'Ambérieu compte à cette époque de 2.892 habitants.

3. CROISSANCE DE LA VILLE

D/ Entre la fin du 18eme siècle et 1828

42/120

Sources :



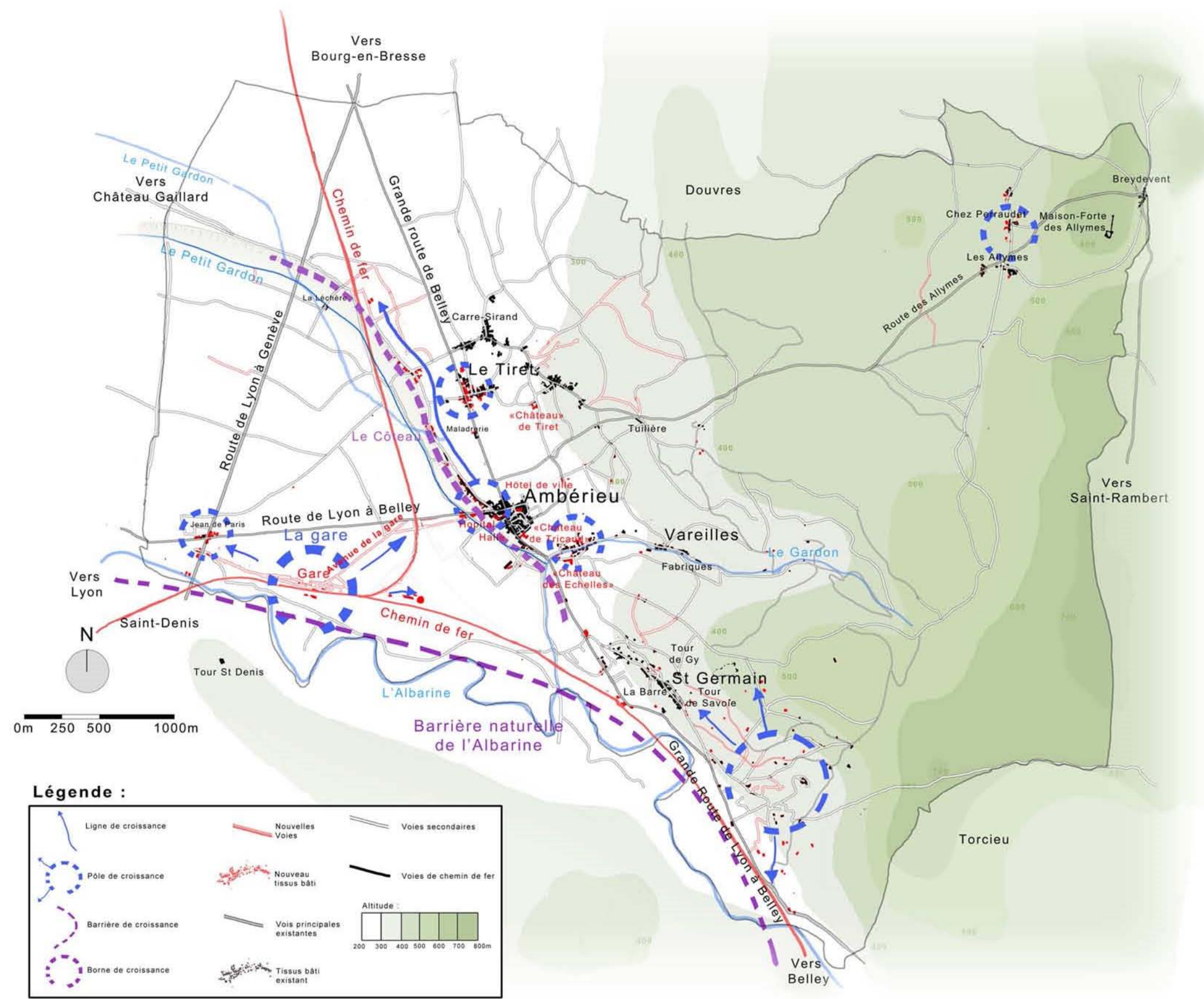
Plan de cadastre Napoléonien de 1828
Archives départementales de l'Ain

Autres sources :

- . GALARD Jean, Au Château des Echelles d'Ambérieu -Editeur Ambérieu-en-Bugey - 1990
- . Pré-inventaire : Richesses touristiques et archéologiques du canton d'Ambérieu-en-Bugey - Département de l'Ain - 1988
- . RIPPE Michel, Ambérieu-en-Bugey : petite histoire - 4eme cahier - La Ville et ses hameaux - 2005

3. CROISSANCE DE LA VILLE

E/ Entre 1828 et 1860



Entre 1828 et 1860
De la Ville-Bourg à la Ville-Gare

Analyse Croissance :

La concession de chemin de fer entre Lyon et Genève décide conjointement avec le gouvernement d'implanter une gare voyageurs et de triage à Ambérieu, à mi-chemin entre le centre-bourg de la ville et St Denis qui revendique également l'usage de la gare.

La gare ainsi que la ligne vont s'implanter selon la barrière naturelle de l'Albarine. Cette infrastructure va dès lors constituer une seconde vie pour la commune. En 1860, la création de cet équipement entraîne la création de l'Avenue de la Gare, future avenue Roger Salengro (Cf. Source 1).

Ce nouveau quartier sera équipé des commodités les plus modernes pour les futures habitations et cités cheminote. En 1860, la gare va dans un premier temps développer le tissu urbain le long du coteau et au Tilet dont le bâti rejoint la grande route de Belley. La jonction de la route de Lyon à Genève et la route de Lyon à Belley est aussi directement influencée par la création de la gare : c'est le quartier Jean de Paris.

Les hameaux de la montagne vont connaître leur dernier développement bâti avant l'explosion du quartier gare et de l'activité cheminote.

L'arrivée de la gare permet une meilleure connexion avec Lyon, grande métropole avec ses notables qui résident l'hiver à Lyon et l'été regagnent leurs châteaux ou se font construire de vastes demeures à Ambérieu. Cette période voit la consolidation de la bourgeoisie sortie de la révolution. C'est ainsi qu'apparaissent les rénovations des maisons fortes de la ville : Tilet, Tricaud et les Echelles qu'on dénomme abusivement château mais qui conservent l'implantation originelle des maisons fortes.

La ville se dote également de bâtiments modernes : hôtel de ville, école primaire remplaçant l'ancien collège, hôpital, halle et bientôt une vaste église pour contenir une population grandissante.

Dates :

- Début 19eme siècle : Construction du « Château » de Tilet
- 1833 : Rénovation de l'Hôtel de Ville
- 1841 : Rénovation de la halle de la Grenette
- 1856-1858 : Construction du « Château » des Echelles
- 1860 : Construction du « Château » de Tricaud
- 1860 : 48% de la population d'Ambérieu vit de l'Agriculture

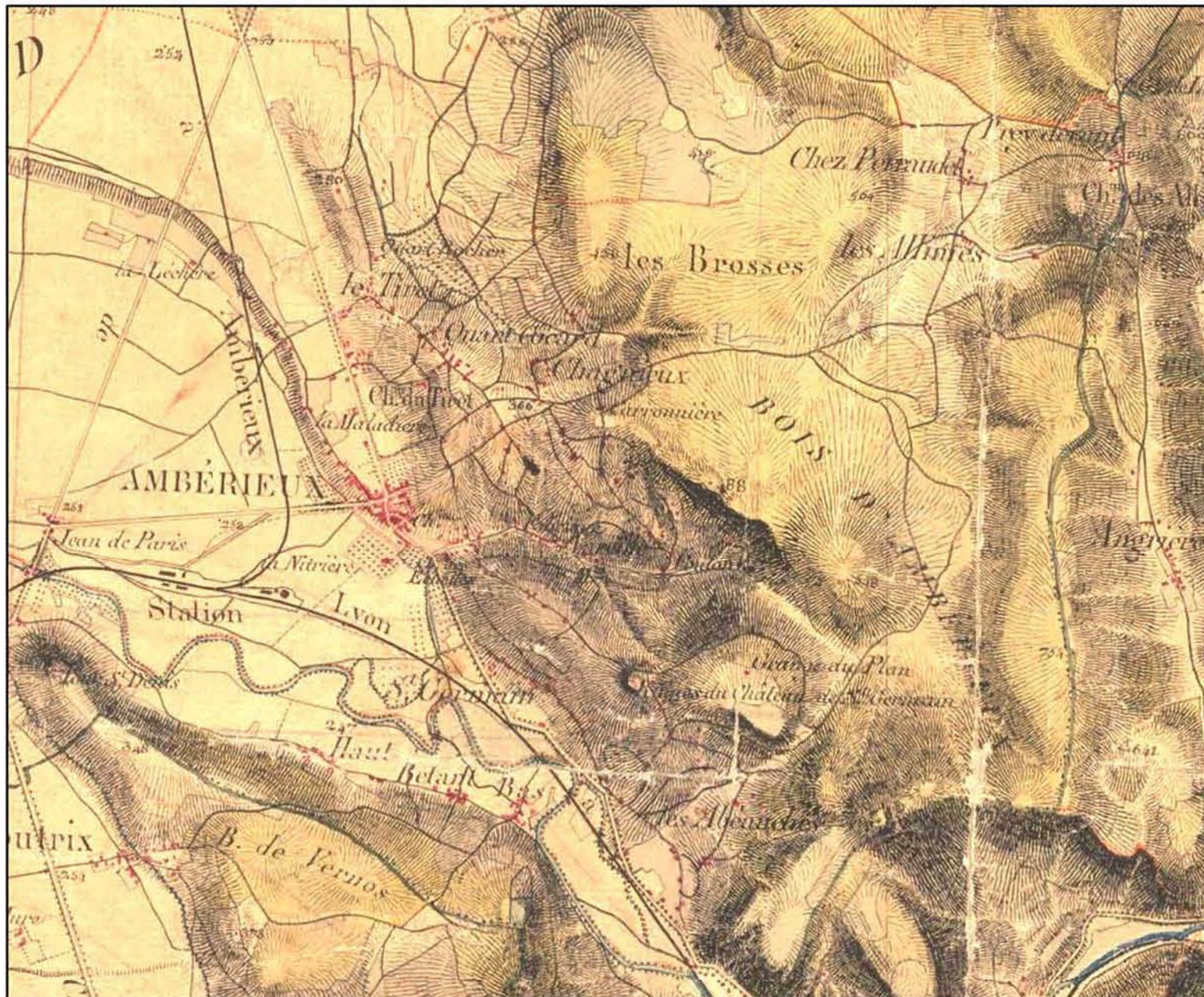
3. CROISSANCE DE LA VILLE

E/ Entre 1828 et 1860

44/120

Sources :

1



Carte d'Etat Major - 1860
www.geoportail.fr



La gare d'Ambérieu
Carte postale - vers 1900



Le Château de Tiret
Carte postale - vers 1900



Le Château de Tricaud
Carte postale - vers 1900 et Photographie actuelle



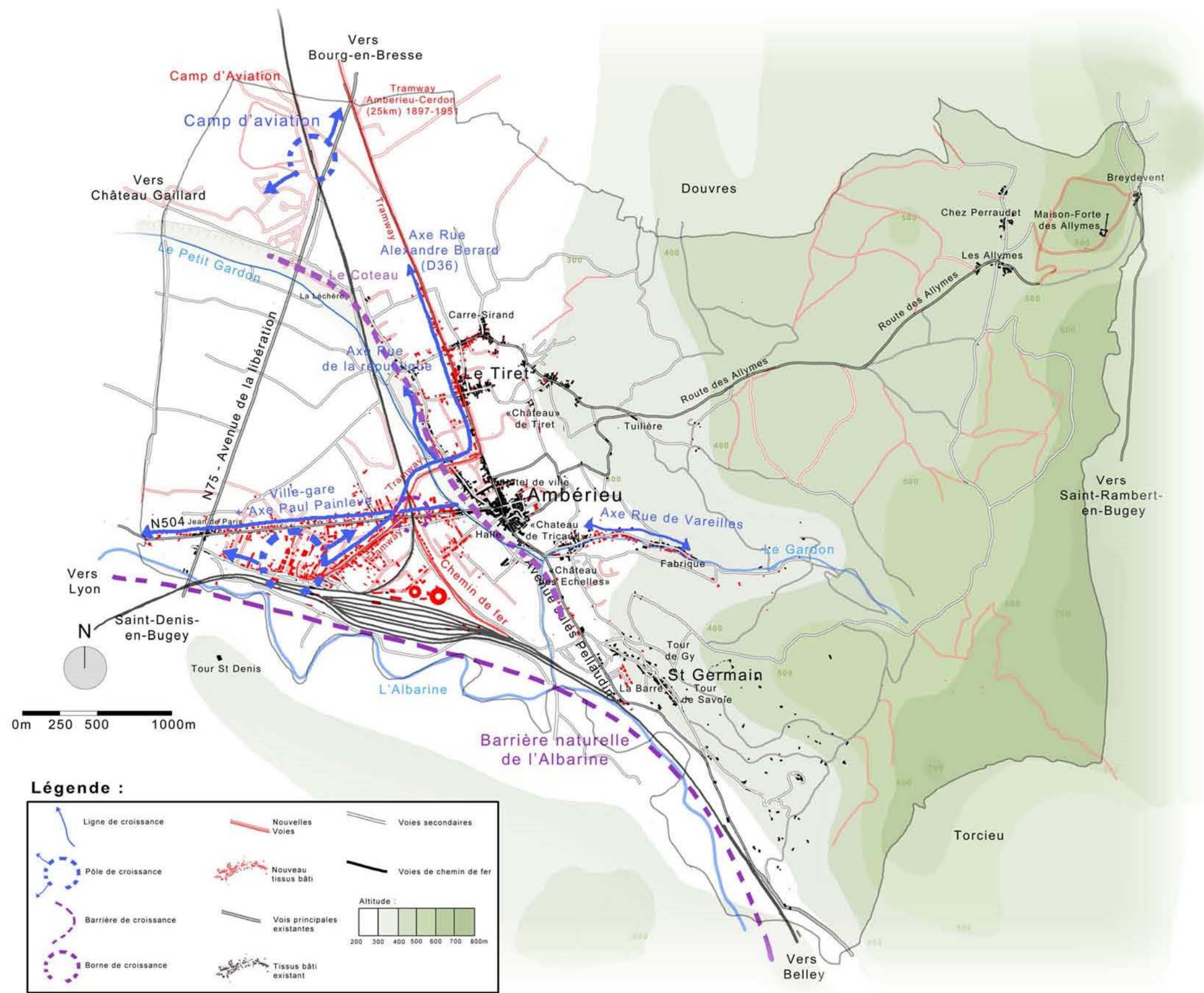
L'hôtel de Ville et la Halle de la Grenette
Carte postale - vers 1900 et Photographie actuelle



Le Château des Echelles
Carte postale - vers 1900

Autres sources :

- . GALARD Jean, Au Château des Echelles d'Ambérieu -Editeur Amberieu-en-Bugey - 1990
- . Pré-inventaire : Richesses touristiques et archéologiques du canton d'Ambérieu-en-Bugey - Département de l'Ain - 1988
- . RIPPE Michel, Ambérieu-en-Bugey : petite histoire - 4eme cahier - La Ville et ses hameaux - 2005



Entre 1860 et 1950

Ville-Gare / Ville-Aviation

Analyse Croissance :

Ambérieu vit sous le rythme de son équipement ferroviaire : La gare concrétise sa position de rencontre entre l'axe Lyon-Genève et Paris-Lyon : Elle devient la septième gare de triage de France. Les rotondes à locomotives apparaissent (la plus grande dispose de la même taille que celle de la ville de Chambéry). L'activité ferroviaire est la première activité de la ville et va entraîner la fin de l'agriculture des vignes des coteaux de la région (Cf. Source 1). La ville-Gare se développe et s'équipe pour correspondre aux besoins de la gare : logements PLM, groupe scolaire, et même chapelle (Cf source 2). Une rupture des générations s'opère. Des lors, la jeune génération préfère travailler pour la gare et s'installe en plaine dans de nouveaux logements au confort moderne, délaissant le centre-Bourg et les hameaux anciens ainsi que l'activité agricole.

La ville tente toutefois de raccorder le quartier montagne et le quartier gare par la constitution d'une ligne de Tramway Ambérieu-Cordon (25km au nord) qui va diriger la croissance de la ville sur son axe. Elle permet également d'assurer la liaison entre la gare et les travailleurs cheminots qui choisissent d'habiter le long de l'Axe Alexandre Bérard (cf source 2). La canalisation de la rivière du petit gardon à la hauteur du Centre-Bourg permet de faciliter la jonction ville-montagne/ville-gare.

La gare va aussi permettre le développement du quartier aviation sur la plateforme de Bellevièvre et occuper une position stratégique pendant la guerre (usine de construction du bombardier Léo 45). A Vareilles, l'activité textile va continuer à se développer jusqu'au début du 20ème siècle.

Dates :

- 1891 : 32% de la population vit de l'Agriculture
- 1897-1951 : Ligne de Tramway Ambérieu-Cordon
- 1910 : construction des rotondes à locomotives
- 1911 : première école de pilotage fondée par Louis Mouthier
- 1922 à 1930 : construction des cités PLM
- 1928 : Création des cités HBM, premières « habitations bon marché » d'Ambérieu
- 1932 : 5% de la population vit de l'Agriculture
- 1934 : Création de la base aérienne militaire
- 1935 : Canalisation du Petit Gardon qui devient non visible à la hauteur du Centre-Bourg

Sources :

1



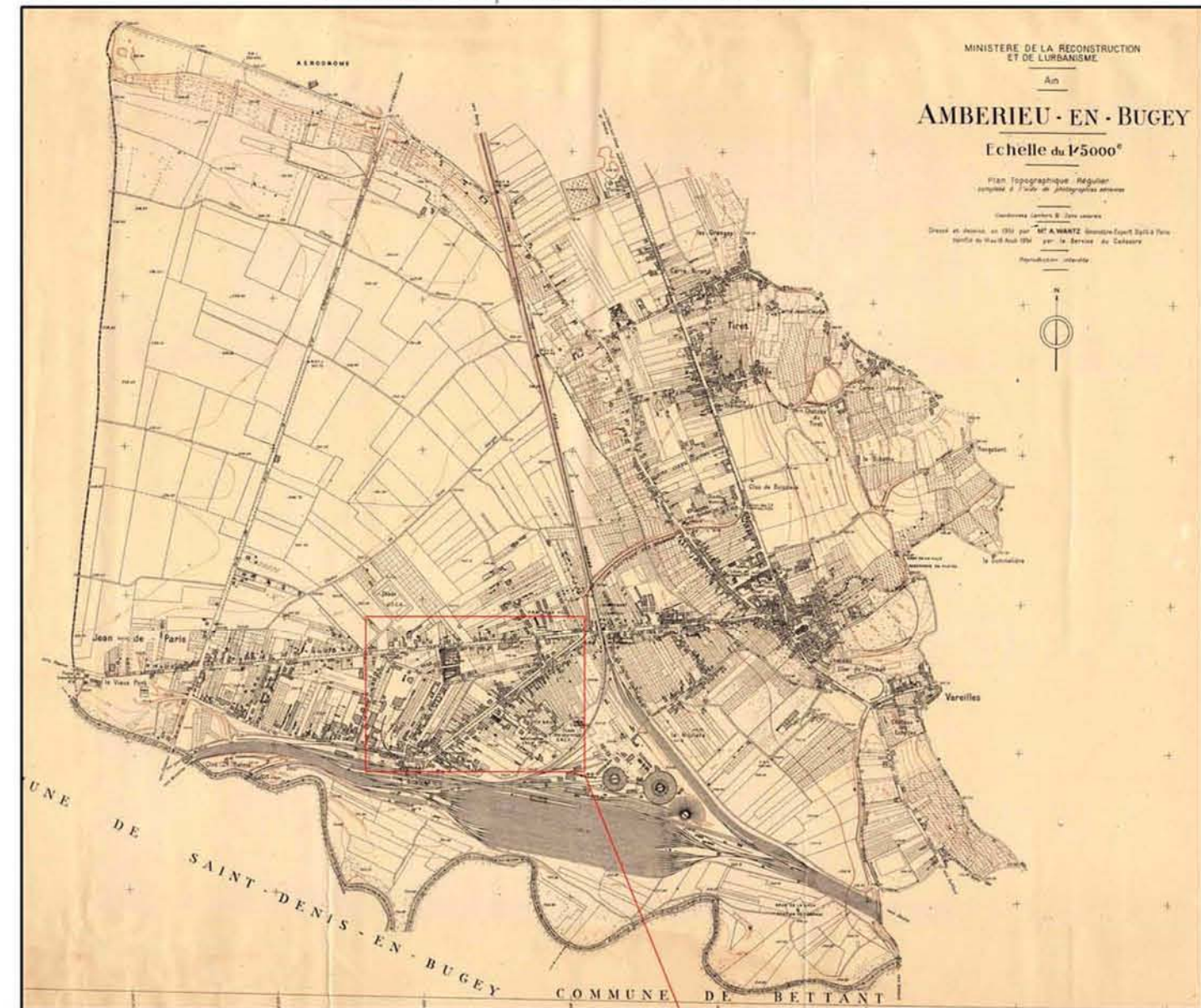
Photo aérienne de 1945
Archives départementales de l'Ain



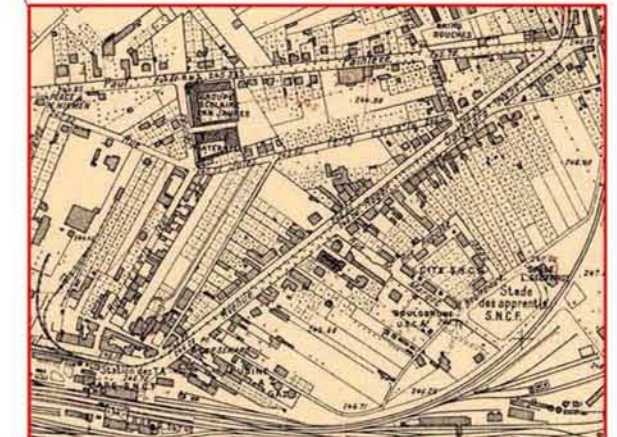
Ville-Gare - Cités PLM
Carte postale - vers 1930

2

Plan topographique de 1951
Archives départementales de l'Ain

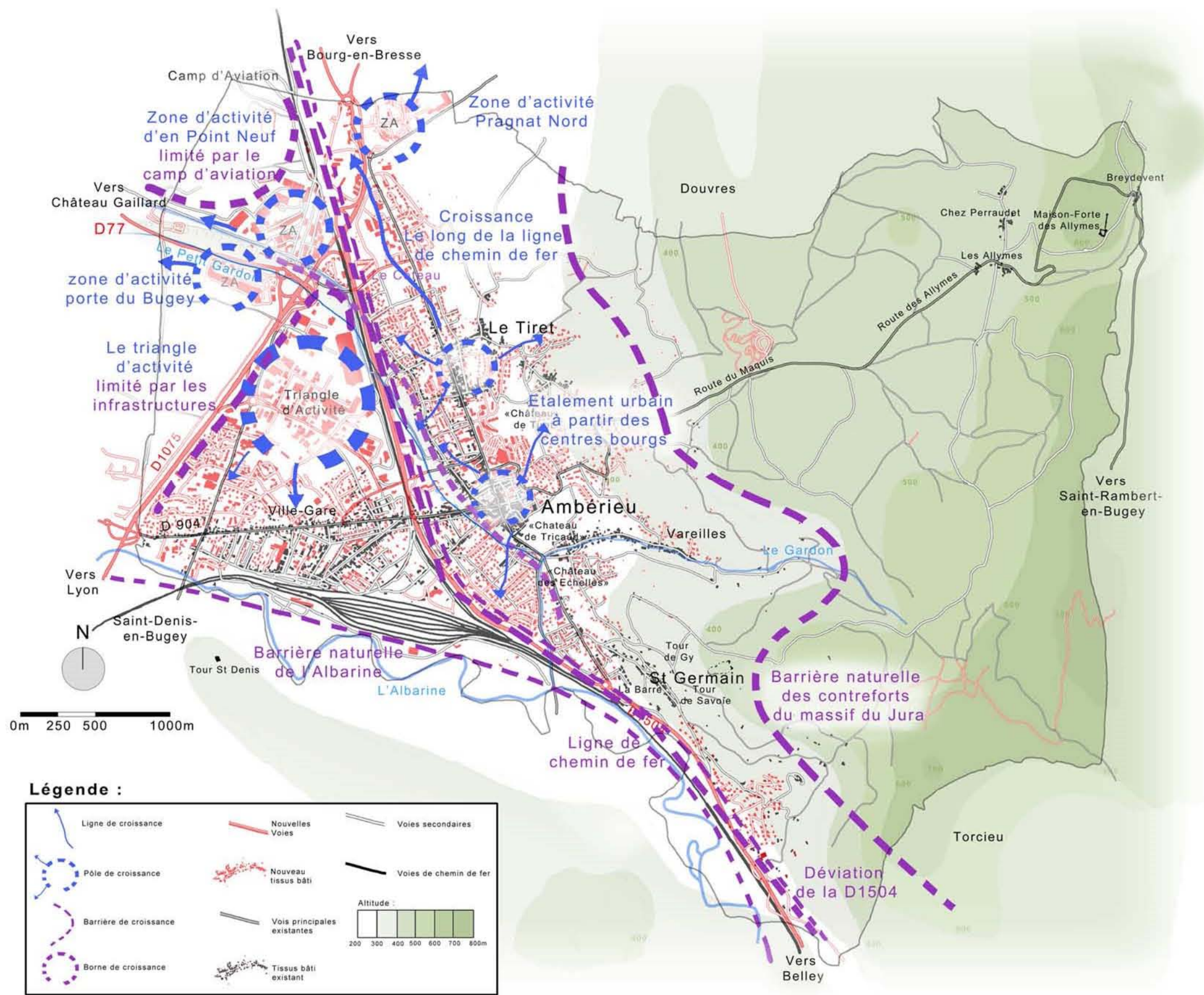


Ville-Aviation
Carte postale - vers 1950



Autres sources :

- Pré-inventaire : Richesses touristiques et archéologiques du canton d'Ambérieu-en-Bugey - Département de l'Ain - 1988
- RIPPE Michel, Ambérieu-en-Bugey : petite histoire - 4eme cahier - La Ville et ses hameaux - 2005



Entre 1950 et Aujourd'hui

La ville s'équipe et s'étend

Analyse Croissance :

La seconde moitié du 20ème siècle marque une période d'équipement de la ville : Economie, éducation, culture, sport : les grands équipements permettent à la ville d'assumer la troisième ville d'importance du département et un bassin de vie qui s'étend jusque dans la Dombes. Les grandes zones d'activités sont créées au nord de la ville : le Triangle d'activité, la zone d'activité Pragnat Nord et Point Neuf. Ces secteurs vont vite être limités par les infrastructures environnantes : chemin de fer, camp d'Aviation ou encore la D1075, axe de liaison fort consommatrice d'espaces avec ses échangeurs (cf. Source 1).

La zone d'activité Porte du Bugey s'étend pour sa part vers la plaine, à l'ouest, le long de la D77 nouvellement créée. La déviation de la D1504 désengorge le centre-bourg d'Ambérieu mais va contribuer à séparer les deux quartiers ville-Gare/ville-montagne L'étalement Urbain des maisons est également très présent et va remplir les vides créés entre la ville Gare et la ville-montagne (cf. Source 1). Cet étalement se retrouve limité par la barrière naturelle des contreforts du massif du Jura. Les hameaux des montagnes ne sont d'ailleurs pas du tout touchés par le développement de la ville.

Au Nord du Centre-Bourg, le château de Tiret va céder une partie de son parc, contribuant à solidariser le tissu urbain du Centre-Bourg et celui du Tiret.

La ville tend aujourd'hui à limiter son étalement urbain en privilégiant le quartier ville-montagne et en transformant le quartier «triangle d'activité» en quartier d'habitation/commerces-services. La présence de nombreuses barrières de croissances artificielles et naturelles limite également l'étalement urbain et doit conduire la commune à repenser son tissu urbain existant pour son développement futur.

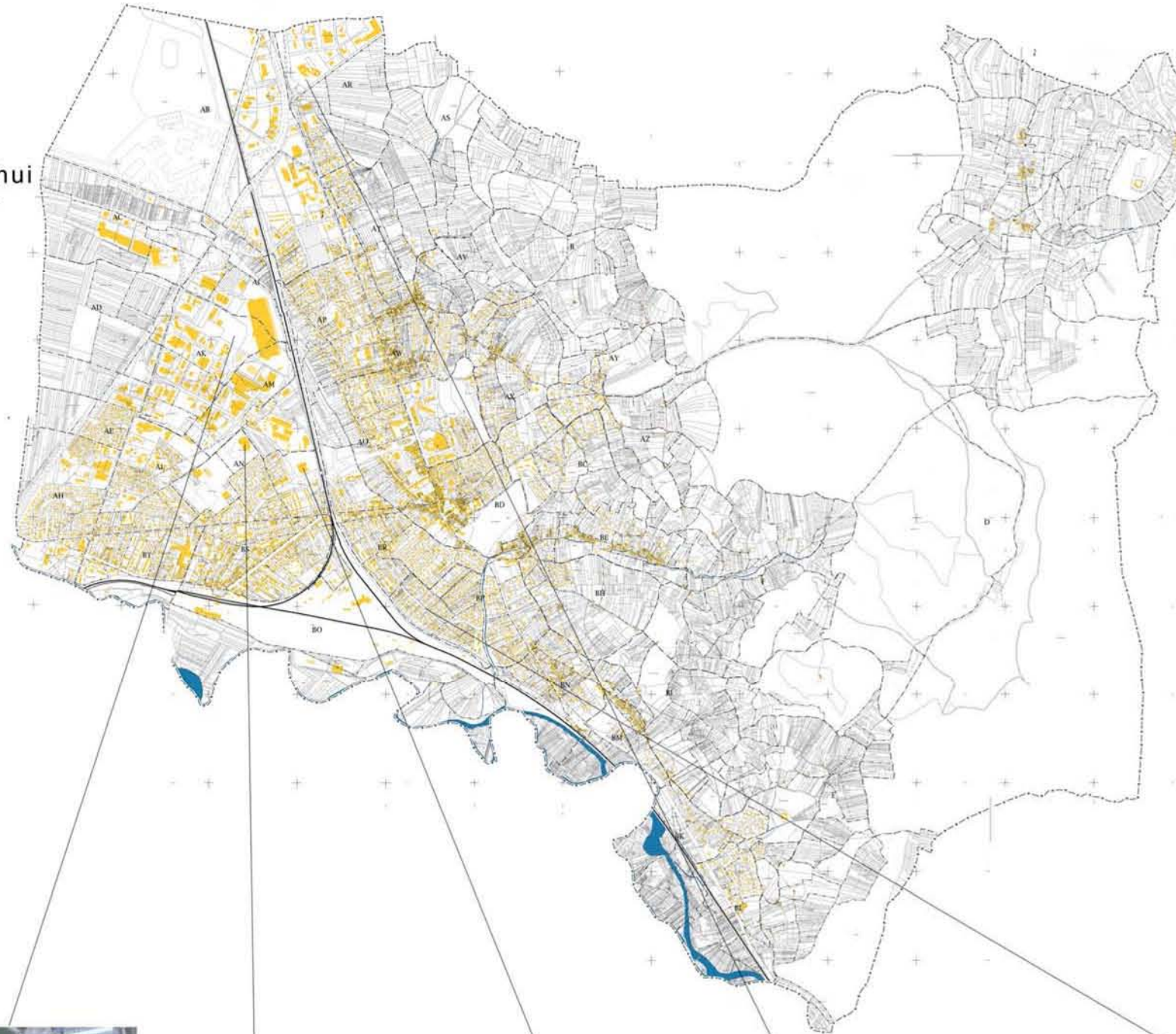
Dates :

- 1967-1980 : première et seconde phase du triangle d'activité
- 1984 : Rachat de la commune de la maison-forte des Allymes ainsi que le parc des Echelles
- 1990 : zones d'activité Pragnat Nord et Pont Neuf
- 2000 : zone d'activité Porte du Bugey

Sources :

1

Plan cadastral d'aujourd'hui
www.cadastre.gouv.fr



Triangle d'activité



Centre nautique
Bugey Cotière - des équipements
sportifs prévus pour une ville de 40 000 habitants!



Espace 1500



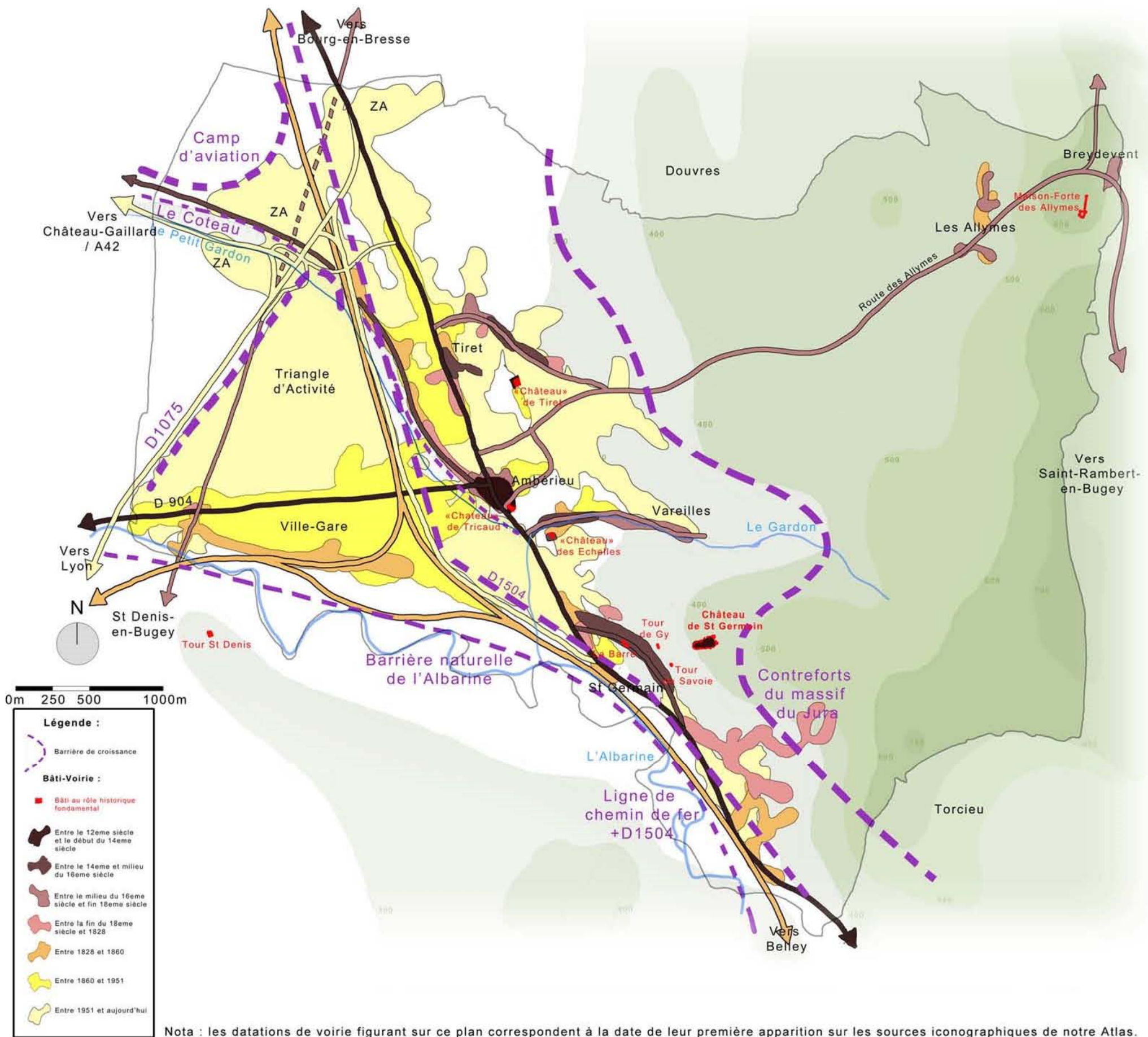
Hopital privé d'Ambérieu



Zone pavillonnaire

Autres sources :

- Pré-inventaire : Richesses touristiques et archéologiques du canton d'Ambérieu-en-Bugey - Département de l'Ain - 1988
- RIPPE Michel, Ambérieu-en-Bugey : petite histoire - 4eme cahier - La Ville et ses hameaux - 2005



Synthèse

La carte d'Ambérieu reprenant synthétiquement l'évolution de l'implantation du tissu visible aujourd'hui nous permet de révéler l'imbrication des périodes de développement de la ville. Le tissu s'est constitué par étapes bien distinctes et localisables dans le temps.

12eme siècle :
Le tissu le plus ancien encore visible aujourd'hui correspond au Centre-Bourg d'Ambérieu, au croisement de deux axes historiques.

Entre le 14eme et le 16eme siècle :
Le déplacement du centre de développement d'Ambérieu vers St Germain entre le 14eme et le 16eme siècle est encore visible à proximité de la Barre. Le Hameau du Tiret et de Vareilles datent également de cette période et sont liées aux activités de leur fief respectif.

Entre le 16eme siècle et le début du 19eme siècle :
La ville continue à se développer à une allure très faible entre le 16eme siècle et le début du 19eme siècle, observant cependant le développement de l'Agriculture et de l'activité viticole, en témoignent les hameaux et grangeons parsemés dans la montagne. A proximité du tissu plus dense, la ville se développe en suivant la géographie du site : en suivant le coteau ou la vallée du Gardon.

Seconde moitié du 19eme siècle :
A la fin du 19eme siècle, la ville tourne le dos à la montagne pour s'orienter côté plaine vers une ville moderne, équipée des dernières infrastructures avec l'arrivée de la gare de chemin de fer. La Vieille ville s'équipe cependant de monuments publics et la bourgeoisie qui se consolide s'offre des habitations d'exception au sommet du coteau. Le tramway tente de connecter les deux villes en constituant une ligne de croissance importante.

Entre le 20eme siècle et aujourd'hui :
Au 20eme siècle, le développement urbain se développe à échelle exponentielle. La ville s'équipe de voies rapides et d'infrastructures qui vont compartimenter le tissu urbain et accentuer la division Ville-montagne/ville-gare. Les zones d'activités sont développées au nord dans un urbanisme pensé pour la voiture. Le centre-bourg ancien est oublié et les ilots pavillonnaires remplissent les vides entre les quartiers plus anciens. Les barrières naturelles du territoire, le contrefort du massif du Jura ou l'Albarine vont toutefois orienter le développement urbain. Le coteau du petit Gardon constitue également une barrière de croissance qui a su diriger le développement urbain même si son influence tend à s'estomper avec la disparition du petit Gardon à la hauteur du Centre-Bourg et à l'urbanisation naissante, à flan de coteau.

On constate enfin que les éléments bâtis fondamentaux qui ont participé à l'histoire de la ville continuent à marquer le tissu urbain et à former un « vide » urbain de par les parcs ou les espaces végétalisés qui les accompagnent.



SOMMAIRE :

Introduction

A/ Analyse de la voirie

- . Datation de la voirie
- . Hiérarchisation de la voirie

B/ Analyse du parcellaire

- . Datation de la voirie
- . Evolution des types de parcelles

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

- . Evolution du parcellaire
- . Evolution des types du bâti

D/ Analyse des îlots

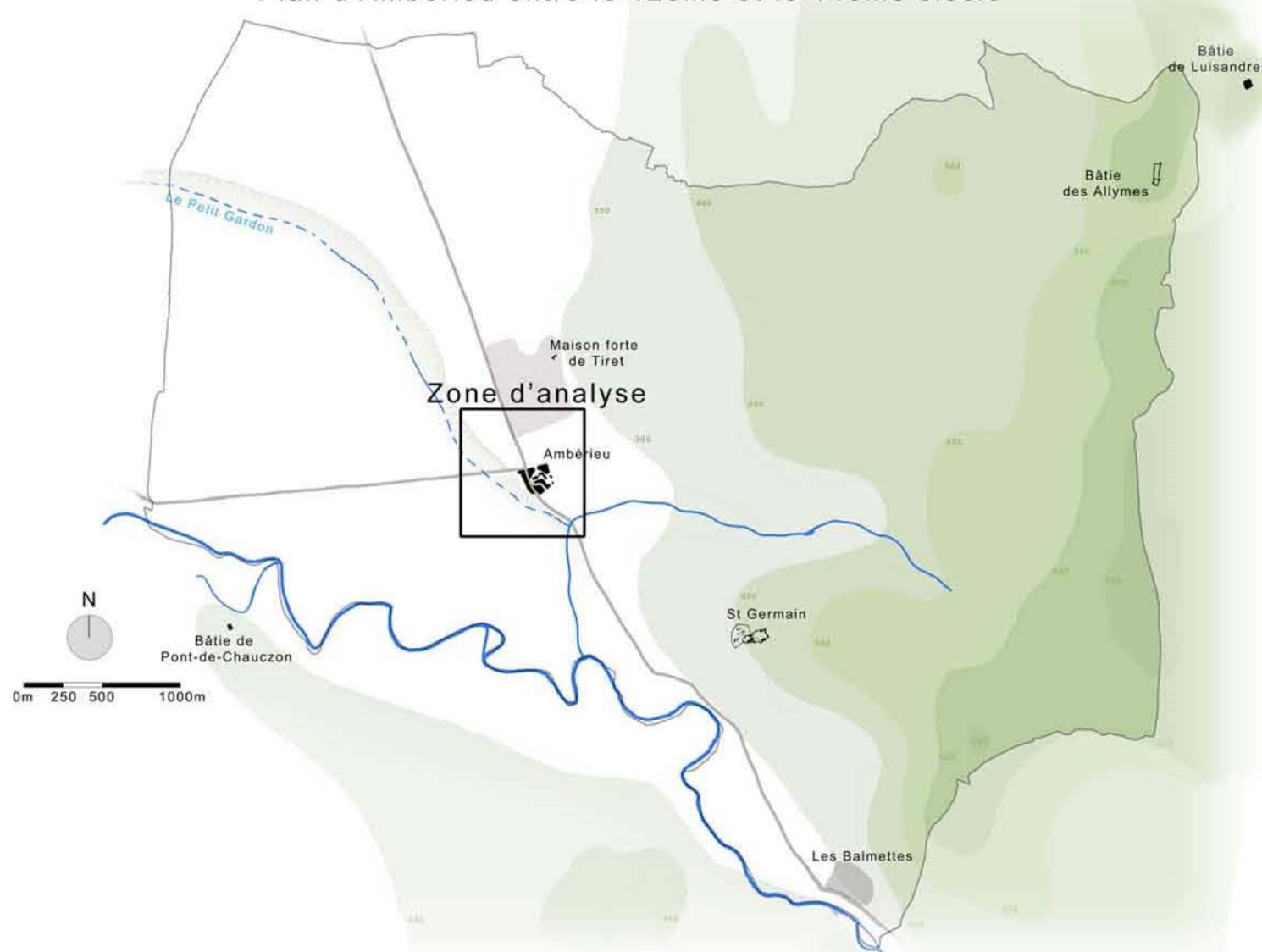
- . Evolution de la forme des îlots

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

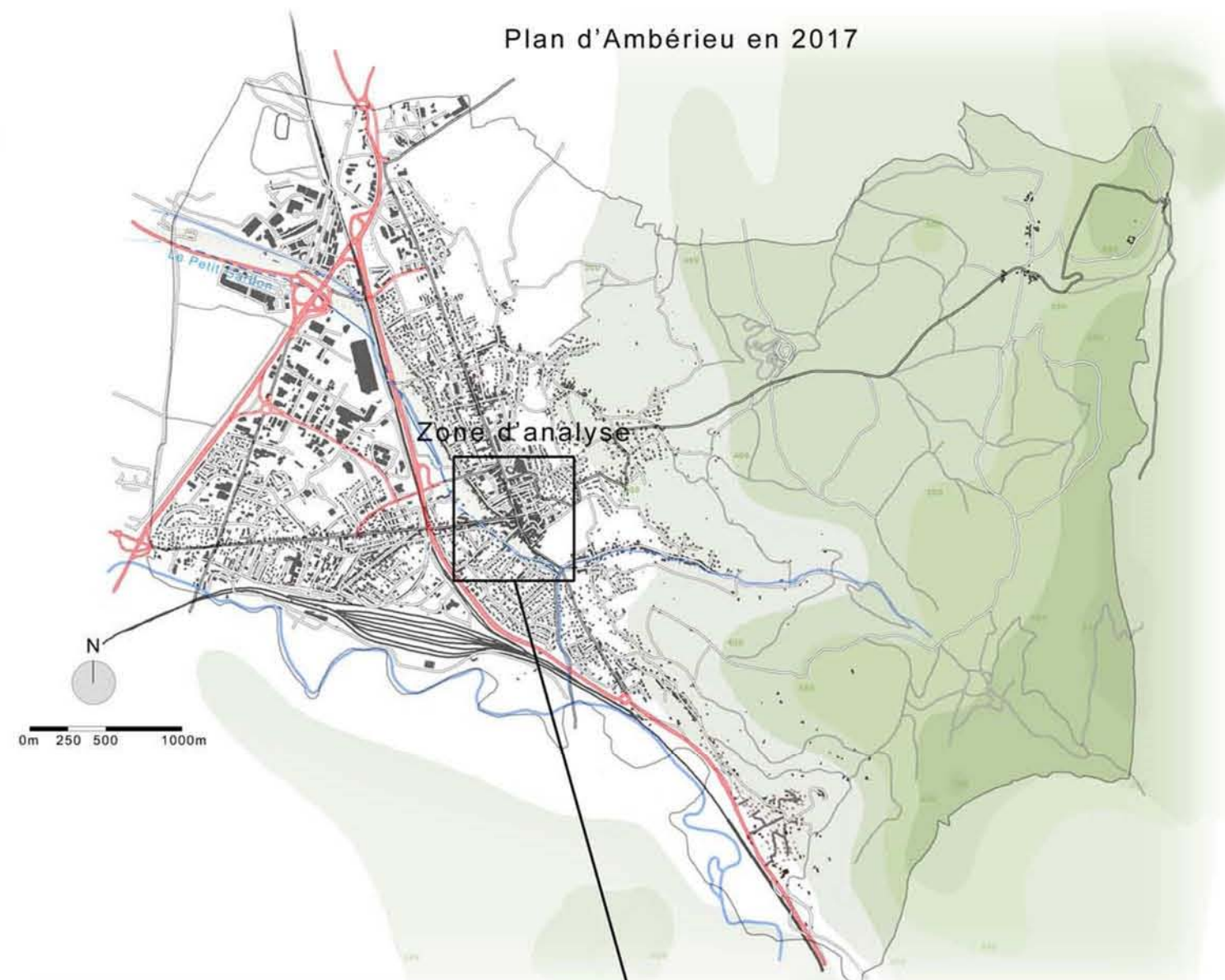
Introduction - choix de la zone d'analyse

51/120

Plan d'Ambérieu entre le 12eme et le 14eme siècle



Plan d'Ambérieu en 2017



L'analyse morphologique de la ville va permettre de lire le tissu urbain dans ses trois grandes composantes : la voirie, la parcelle, le bâti.

Cette lecture fine de l'occupation des sols à travers le temps permettra de servir de base de réflexion pour la définition des enjeux patrimoniaux de la ville.

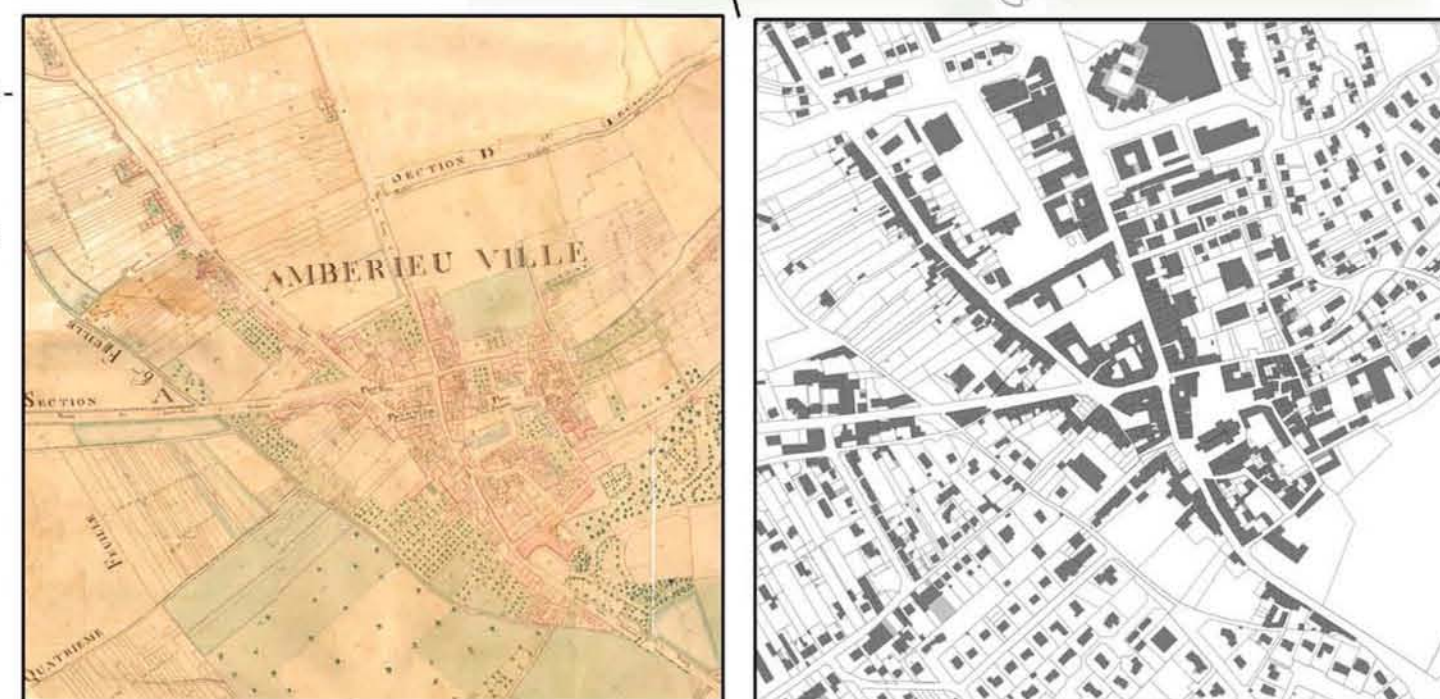
Pour se faire, nous avons décidé de focaliser notre étude sur la structure urbaine la plus ancienne de la ville : le Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey.

En effet, l'analyse de la croissance nous a permis de constater que le Centre-Bourg est la plus ancien tracé urbain de la commune. Sa structure urbaine est mise en évidence pour la première fois en 1277 dans la charte de franchise accordée par Humbert, seigneur de la Tour-du-Pin et de Coligny.

Bien que nous n'ayons pas de documents iconographiques illustrant le Centre-Bourg à cette date, les visites que nous avons fait sur place nous ont permis de sentir un changement de gabarit, de rythme et de forme urbaine à mesure que l'on se rapprochait de ce quartier.

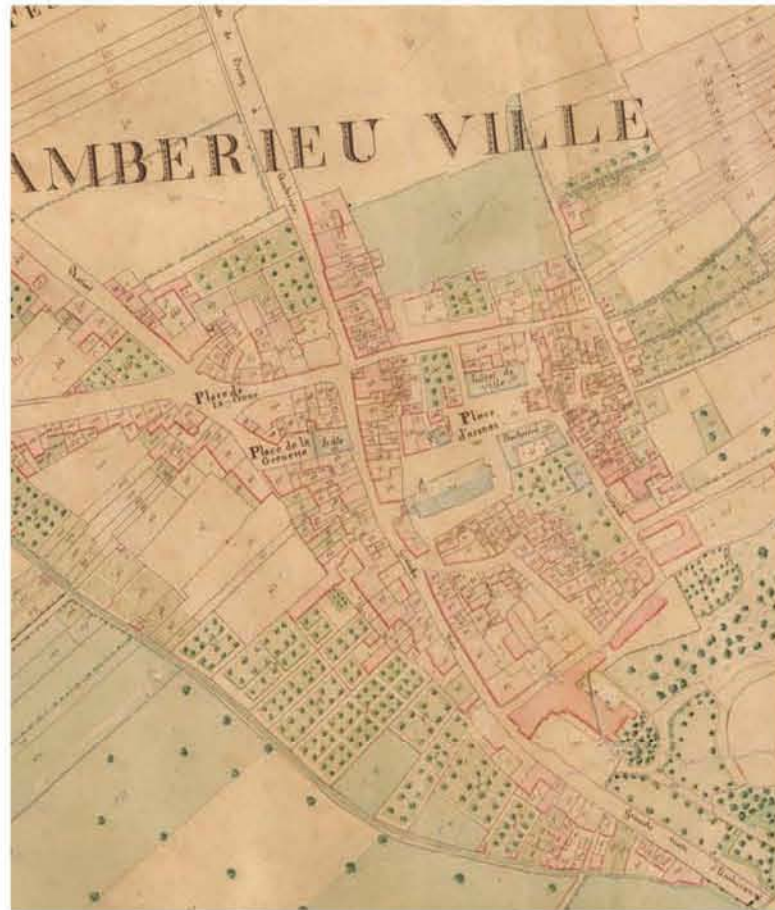
Nous avons donc choisi de définir une zone d'analyse élargie couvrant l'ensemble de la tâche urbaine visible sur le premier plan de la ville fiable connu, le cadastre napoléonien de 1828.

Cette zone élargie permettra par l'analyse morphologique de révéler la structure ancienne du Centre-Bourg et ses enjeux patrimoniaux.



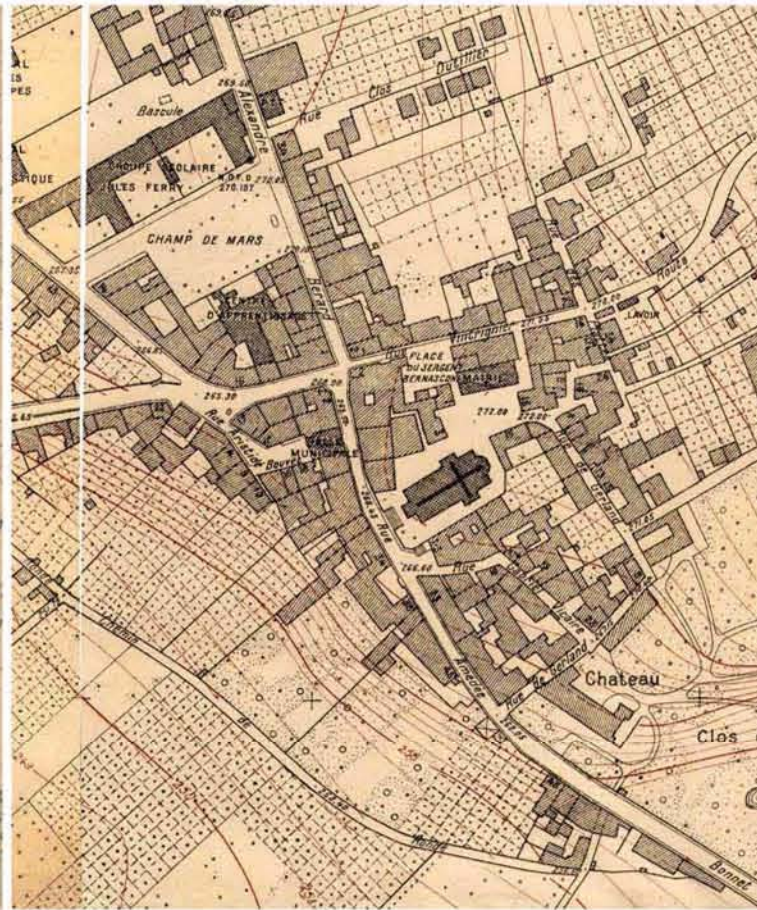
Zone d'analyse morphologique : le Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey

Documents utilisés pour l'analyse morphologique de la ville :



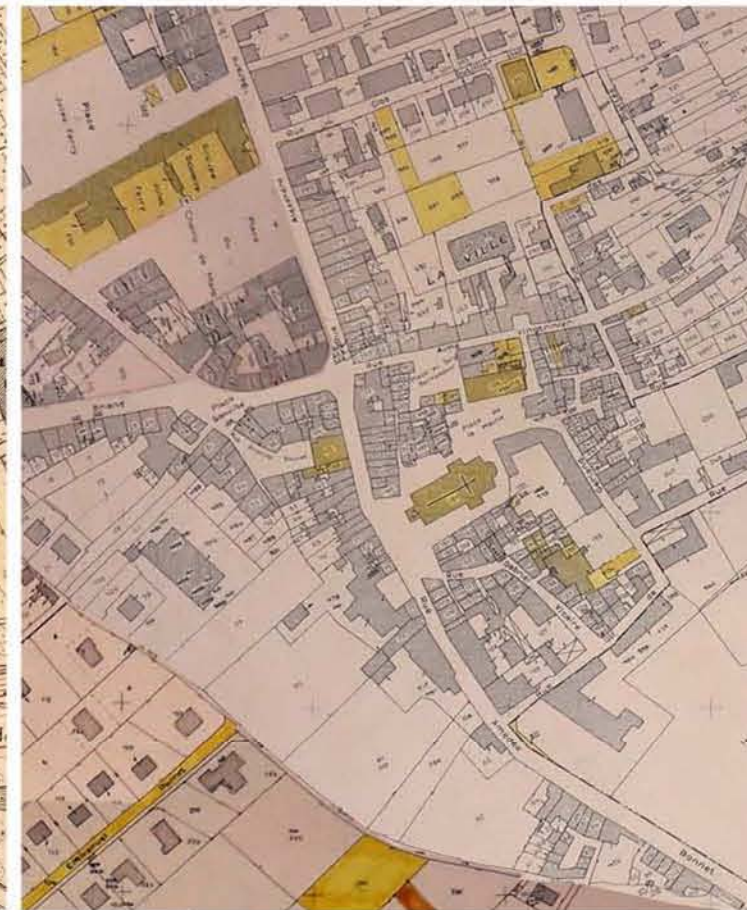
Plan de cadastre Napoléonien de 1828

Informations dans le document:
Voirie - Parcellaire - Bâti



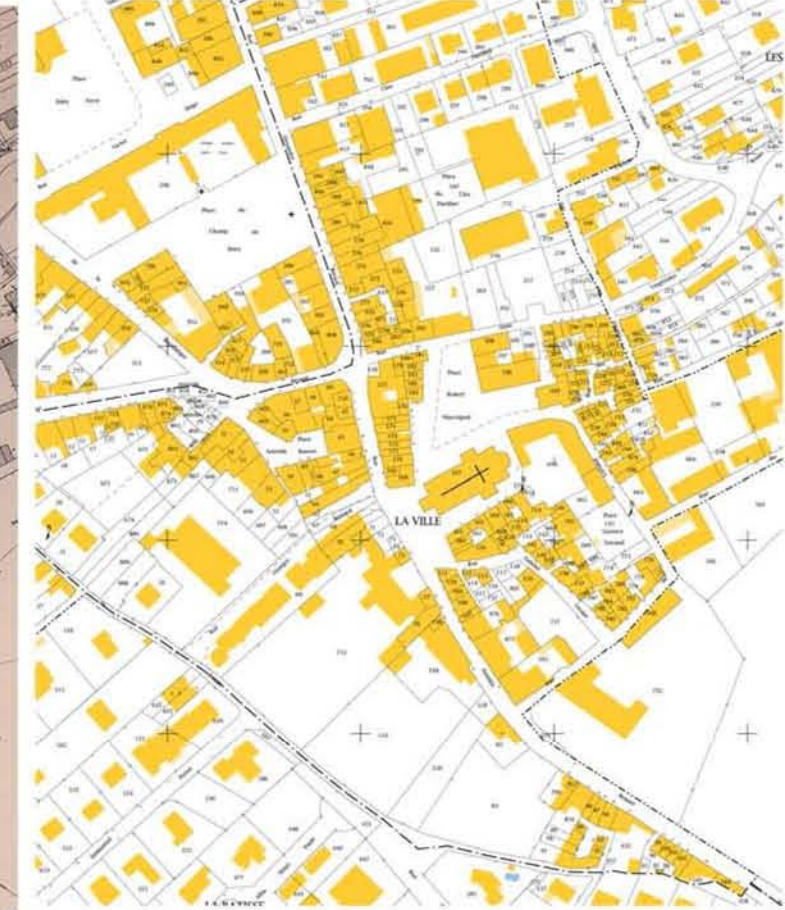
Plan topographique de 1950

Informations dans le document:
Voirie - ~~Parcellaire~~ - Bâti



Plan de cadastre de 1966

Informations dans le document:
Voirie - Parcellaire - Bâti



Plan de cadastre de 2017

Informations dans le document:
Voirie - Parcellaire - Bâti

L'analyse morphologique nécessite de faire recours à des plans historiques qui combinent les trois composantes importantes du tissu urbain : la voirie, la parcelle, le bâti. Nous avons pu sélectionner quatre plans :

. le cadastre napoléonien de 1828 : il révèle encore fidèlement la structure urbaine médiévale du Centre-Bourg

. le plan topographique de 1950 : il fait état du Centre-Bourg au lendemain de la seconde guerre mondiale. A noter que le parcellaire n'est cependant pas illustré sur ce plan. Notre analyse parcellaire sautera donc cette période

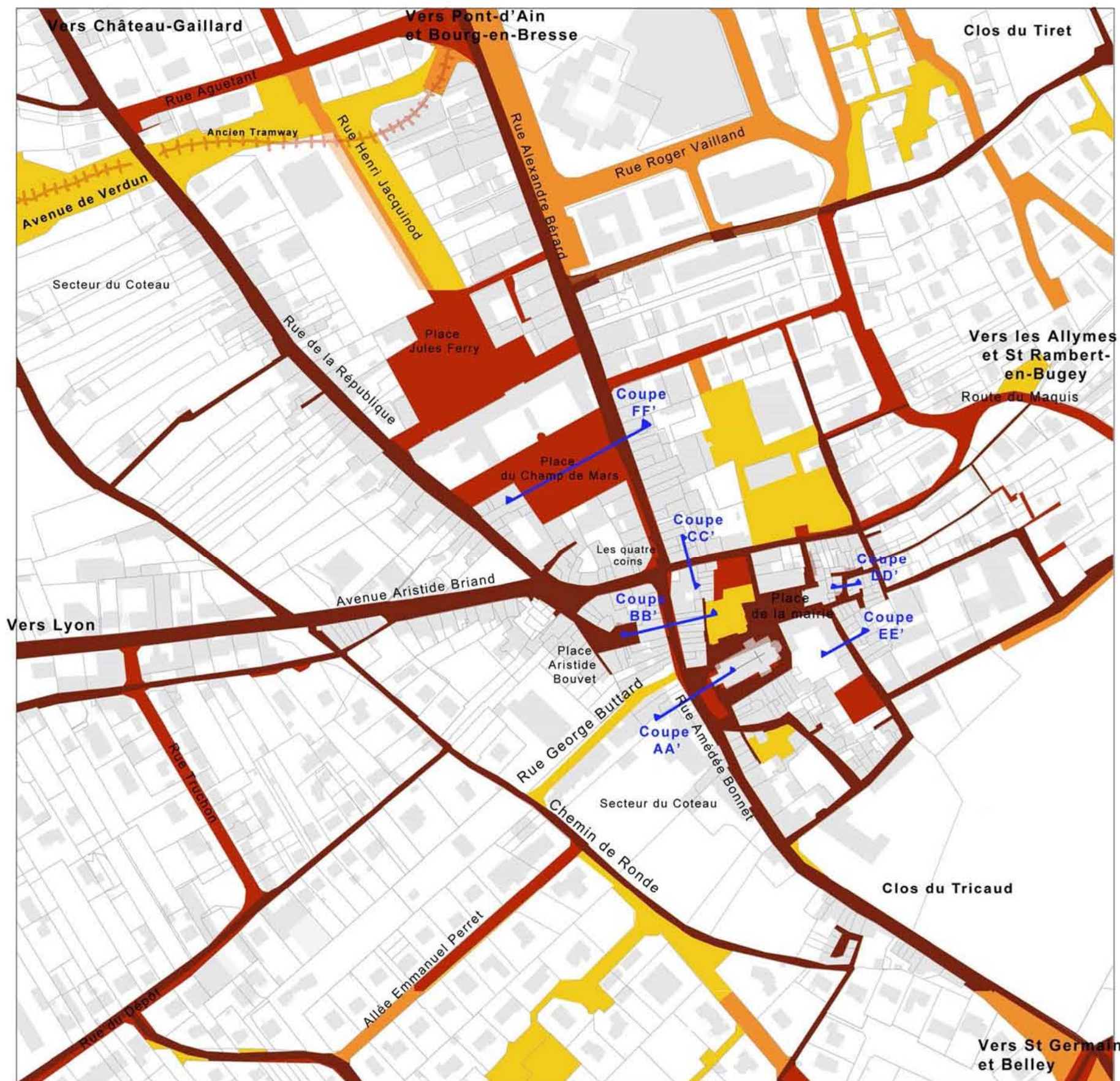
. le plan de cadastre de 1966 : la période 1950-1966 est la plus courte dans notre analyse. Il nous semble cependant intéressant de l'étudier car elle rend compte des tendances du développement de la ville, important à cette époque

. le plan de cadastre de 2017 : Il fait état du tissu urbain dans ses trois composantes et nous permet de raccrocher notre analyse morphologique à la ville d'aujourd'hui.

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

A/ Analyse de la voirie

53/120



DATATION DE LA VOIRIE ENTRE 1828 ET 2017 ET GABARITS DE LA VOIRIE

Voirie antérieure à 1828 :

Le carrefour des « quatre coins » des deux axes principaux Est-Ouest (Avenue Aristide Briand) et Nord-Sud (Rues Alexandre Bérard-Amédée Bonnet) sont des tracés remontant à l'antiquité afin de relier les villes romaines déjà existantes (Cf. sources analyse croissance).

La Rue de la République est le dernier grand axe de liaison historique (14ème selon sources écrites - Cf sources analyse sur la croissance) qui relie Ambérieu à Château Gaillard et possédait un usage agricole (transit des bêtes vers les pâturages, Champs, vignes du coteau).

Excepté des voies agricoles, peu de voies secondaires sont visible avant 1828 : le centre-bourg est d'Ambérieu est encore concentré sur une petite surface.

Le réseau de voirie piétonne est quant à lui bien visible : les cour communes et venelles permettant d'accéder aux parcelles du centre bourg sont les constituantes d'un tissu remontant à l'époque médiévale. Les coupes effectuées sur ces voies révèlent un gabarit très singulier : un rapport de hauteur/largeur voies de 1.5 à 1.8 pour les routes principales des 4 coins (Cf. Coupes DD' et EE'). Ces axes disposent du bâti le plus élevé du secteur (R+2+combles/R+3) avec un rez-de-chaussée commerçant.

Le rapport de hauteur/largeur pour les venelles de desserte est de 2.5 (Cf. Coupes DD' et EE'). Ces voies sont constituées d'un bâti moins élevé (R+1/R+2) destiné à l'habitat.

. Voirie ouverte entre 1828 et 1950 :

Cette période d'équipement liée au développement de la ville (apparition de la gare) montre l'apparition des places utiles à la ville devant le parvis de la nouvelle église ou devant le groupe scolaire Jules Ferry. L'accès aux Allymes à l'Est et également facilité. La rue Amédée Bonnet est quelque peu élargie. A noter la création tracé du tramway Ambérieu-Cerdon qui partait de la Ville-Gare et desservait les habitations des cheminots le long de la rue Alexandre Bérard.

. Voirie ouverte entre 1950 et 1966 :

La période d'équipement de la ville se poursuit au Nord avec la création d'une voirie spécifique aux centre commerciaux et un élargissement de la rue Alexandre Bérard pour les besoins de la ville mais qui ne se poursuit pas plus au sud, laissant le Centre-Bourg difficile à traverser. Cette période montre le changement d'échelle de la voirie (largeur entre 10 et 22m) par rapport à la voirie du Centre-Bourg (2.5 à 6.5m) prévue pour une fréquentation automobile de plus en plus importante. A noter le tracé du tramway Ambérieu-Cerdon qui partait de la Ville-Gare et desservait les habitations des cheminots le long de la rue Alexandre Bérard.

. Voirie ouverte entre 1966 et aujourd'hui :

Cette période est constituée par le renforcement de la liaison Ville-Gare/Centre-Bourg avec la création de l'axe de liaison de l'Avenue de Verdun sur le tracé de l'ancienne ligne de tramway et de l'élargissement de la Rue Henri Jacquinet. Cet aménagement permet aux véhicules d'avoir un accès au plus proche du centre-Bourg. La place Jules Ferry est utilisée comme place de stationnement. Des voies de dessertes supplémentaires sont créées pour la liaison aux parcelles pavillonnaires apparues à cette période. Au Centre-Bourg, des dents creuses se forment et sont utilisées principalement pour le besoin des véhicules. Des logements collectifs en centre-bourg nécessitent également la constitution de voies secondaires comme la rue George Buttard.

Légende :

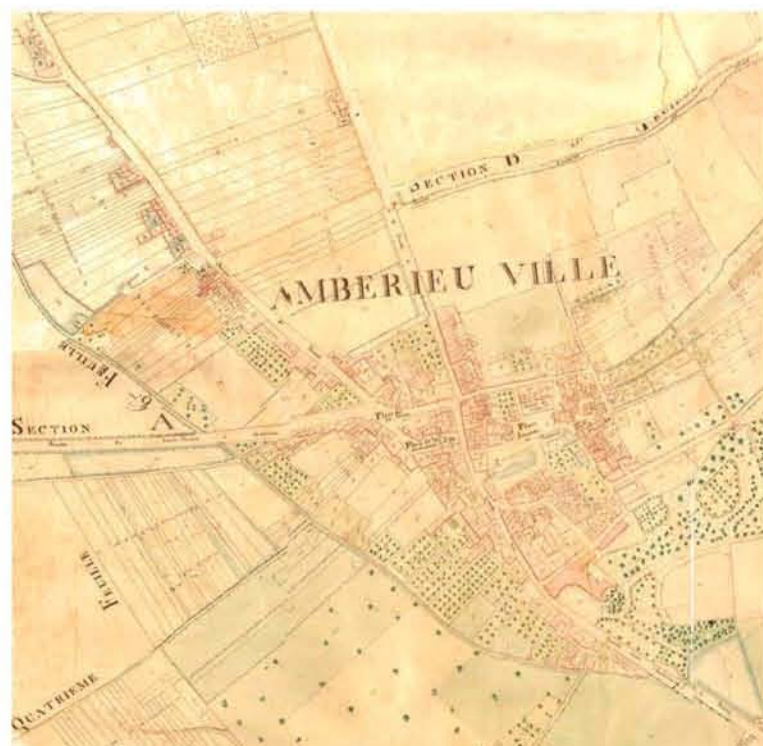
	Voie antérieure à 1828		Voie ouverte entre 1950 et 1966
	Voie ouverte entre 1828 et 1950		Voie ouverte entre 1966 et aujourd'hui
	Voie disparue		

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

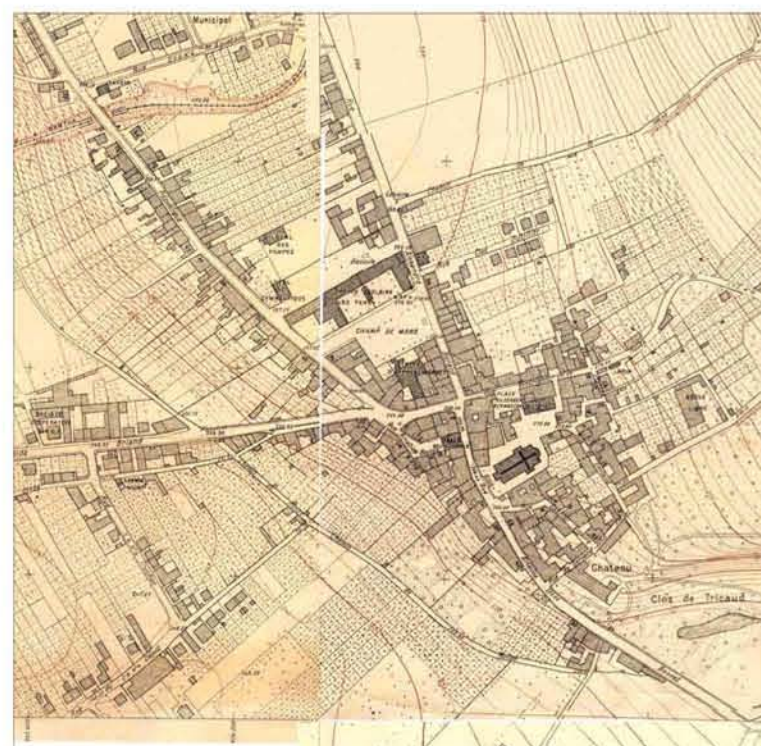
A/ Analyse de la voirie

54/120

Sources :



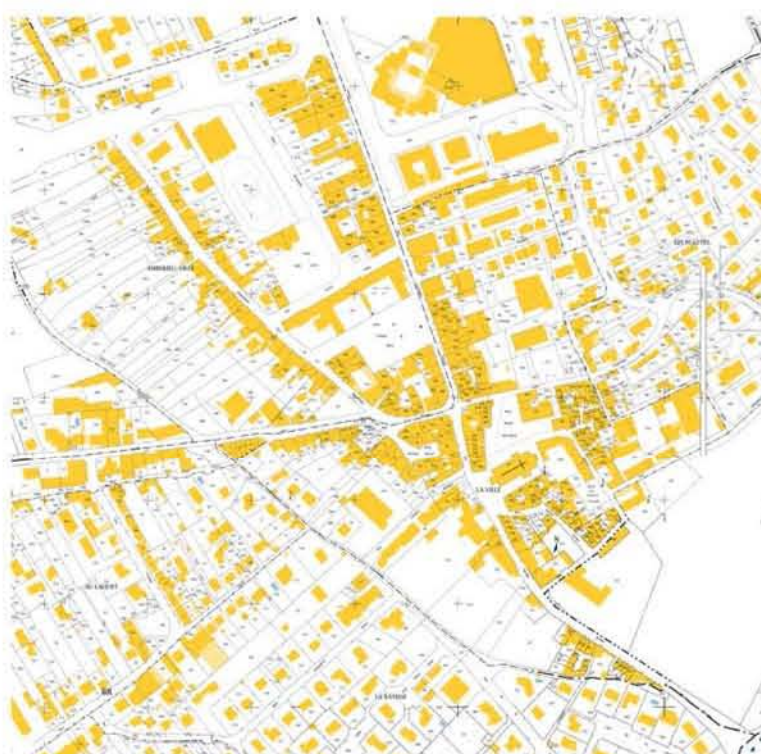
Plan cadastral de 1828
Archives départementales
de l'Ain



Plan cadastral de 1950
Archives départementales
de l'Ain

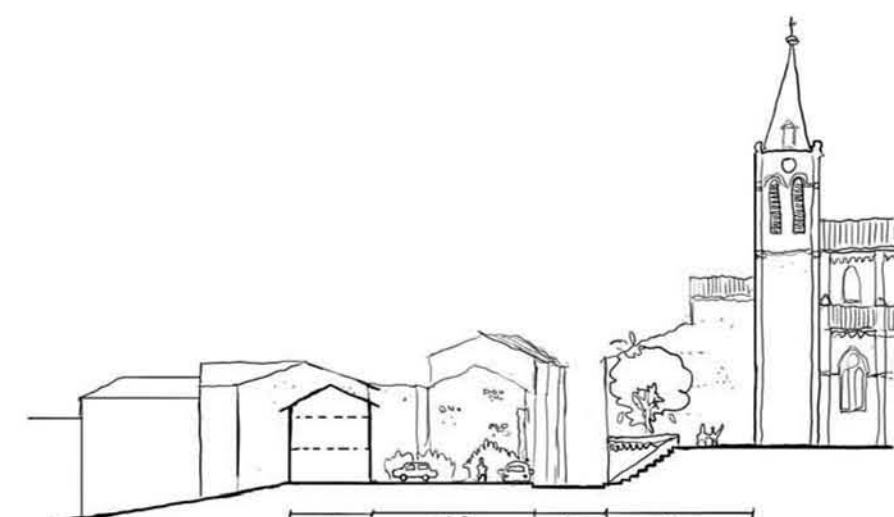


Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey

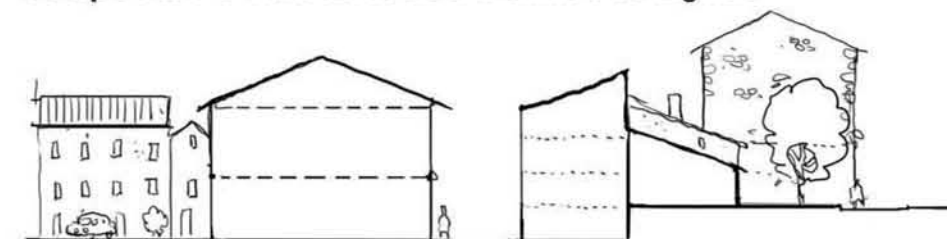


Plan cadastral de 2017
www.cadastre-gouv.fr

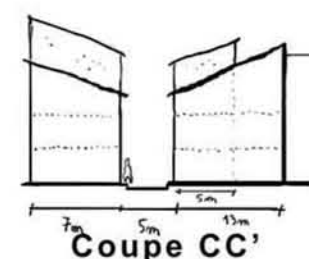
Gabarits des voies :



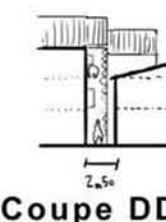
Coupe AA' : Rue Emédée Bonnet et Eglise



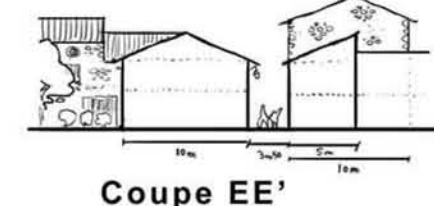
Coupe BB' : Rue Emédée Bonnet et Halle la Grenette



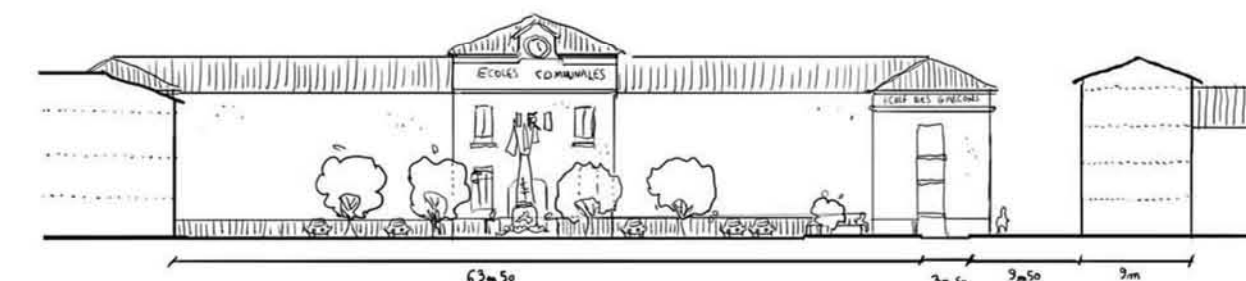
Coupe CC'



Coupe DD'



Coupe EE'



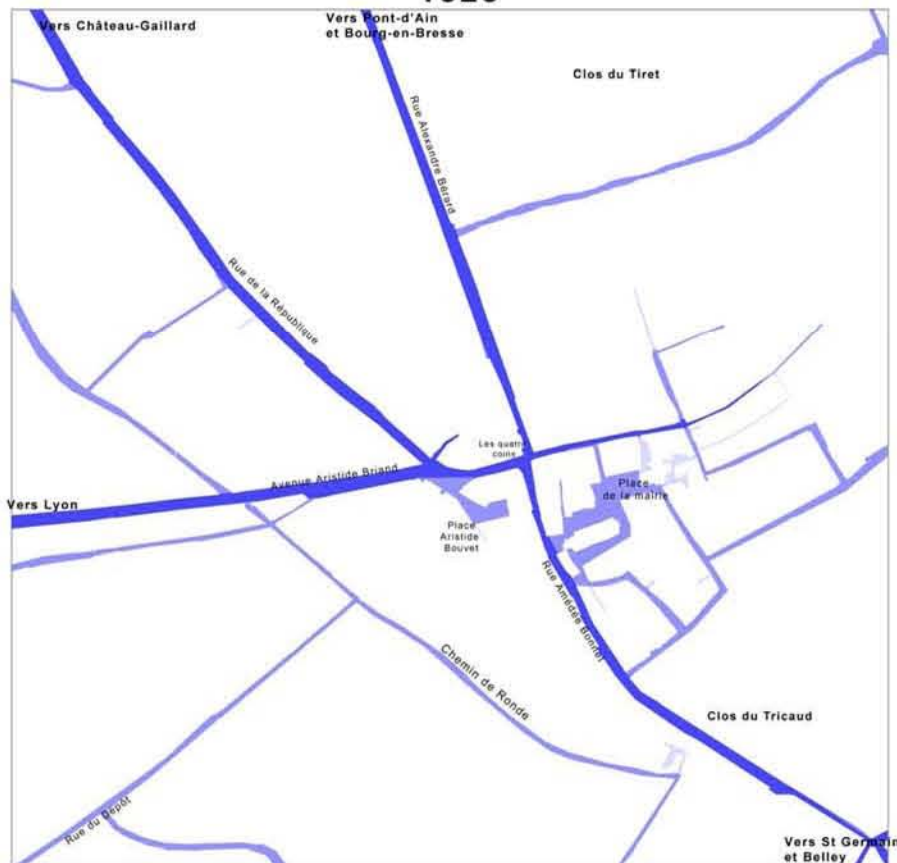
Coupe FF' : Place du Champs de mars et Groupe scolaire Jules Ferry

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

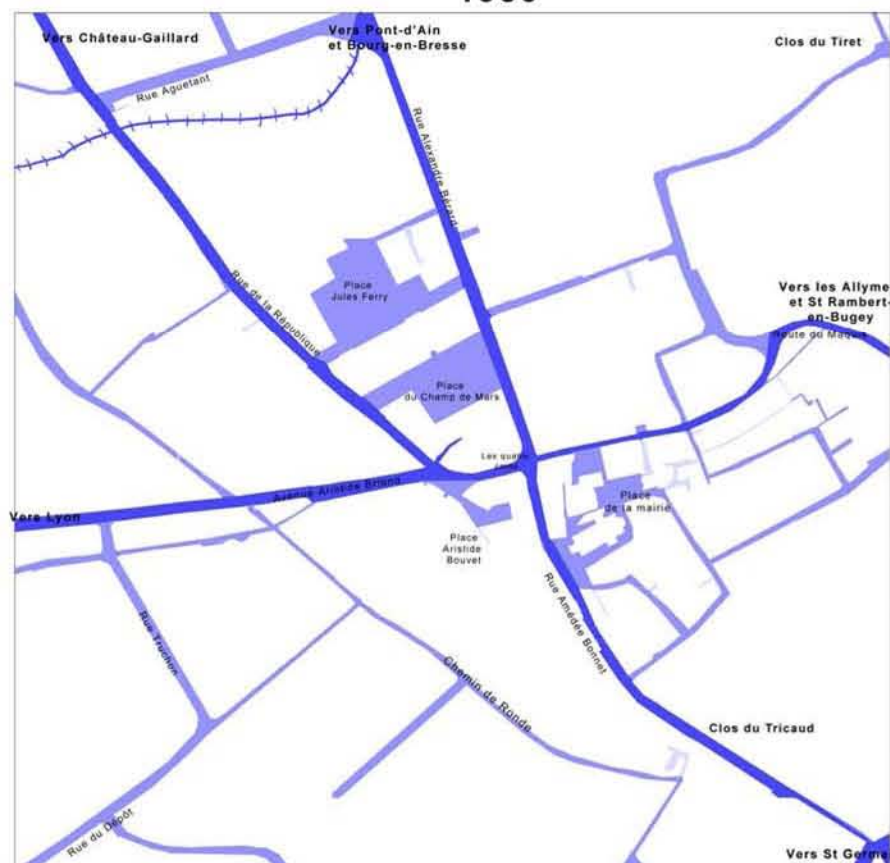
A/ Analyse de la voirie

55/120

1828



1950



HIERARCHISATION DE LA VOIRIE ENTRE 1828 ET 2017

L'analyse de l'évolution de la hiérarchisation des voies nous montre que les voies principales qui constituent des axes de liaison entre différents quartiers dans la ville sont les plus anciennes. Ainsi l'Axe Nord-Sud de la rue Amédée Bonnet, l'axe Est-Ouest de l'Avenue Aristide Briand et la rue de la République sont les trois voies principales qui vont structurer le tissu urbain et ancrer la ville dans le grand territoire.

En 1828, les autres voies secondaires constituent des axes de dessertes dans le Centre-Bourg et son pourtour immédiat. Ces axes secondaires sont utilisés hors centre-Bourg pour desservir les domaines et les propriétés agricoles (Cf. source 2). La voirie piétonne est déjà présente sous la forme de cours communes caractéristiques du Centre-Bourg et qui desservent les petites parcelles à l'intérieur des îlots.

En 1950, la gare est établie et un axe de liaison est établi au nord, via une ligne de Tramway.

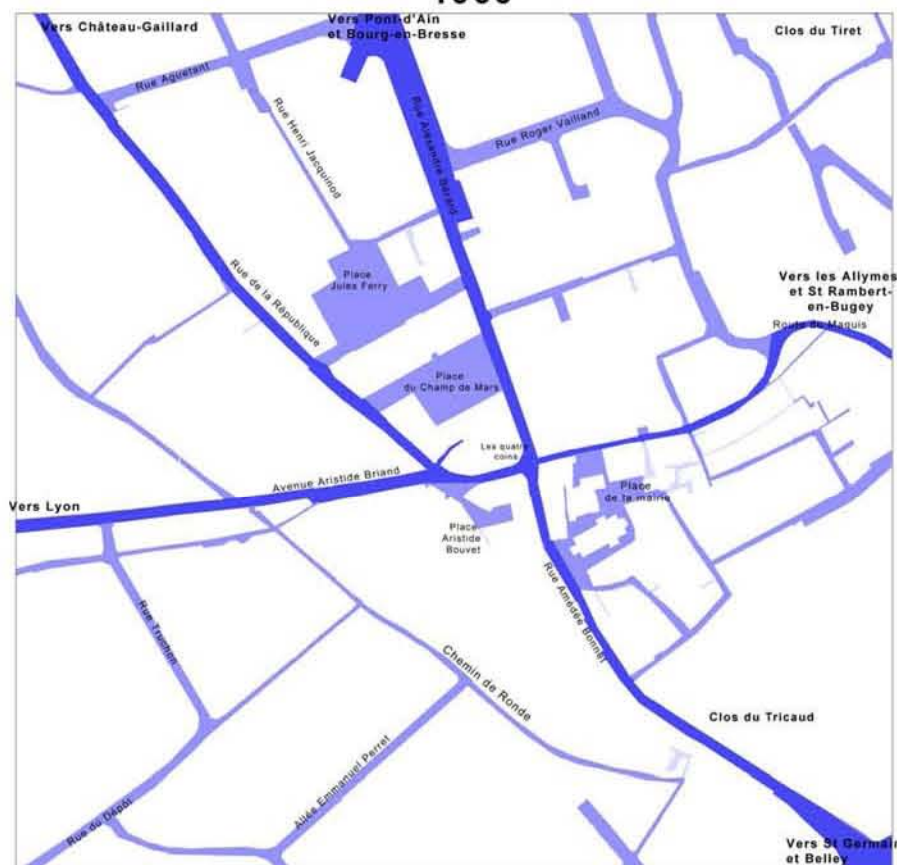
Le Centre-Bourg intègre deux nouvelles places structurantes pour la ville : les places Jules Ferry et du Champ de Mars, qui permettent de mettre en perspective le groupe Scolaire Jules Ferry et accéder aux équipements de la ville. L'Axe principal Est-Ouest est prolongé vers l'est en ménageant un axe vers les Allymes.

En 1966, la voirie secondaire se multiplie afin d'accéder aux quartiers pavillonnaires et centres commerciaux nouvellement créés. Le réseau principal n'est pas modifié même si l'Axe-Nord Sud tend à s'élargir aux extrémités du Centre-Bourg qui à cette époque est un entonnoir pour les véhicules.

Après 1966, une nouvelle voie principale est créée afin de relier la ville-gare et le Centre-Bourg, l'Avenue de Verdun. Cet axe répond aux exigences actuelles en termes de largeur de voie (2*2 voies).

Il est le point d'entrée au cœur de ville pour les véhicules depuis la ville-Gare, les véhicules pouvant stationner sur les places Jules Ferry et du Champ de Mars. Le Centre-Bourg voit sa place de la Mairie agrandit. Des dents creuses apparaissent.

1966



2017



Légende :

- Voirie principale
- Voirie secondaire
- Voirie piétonne

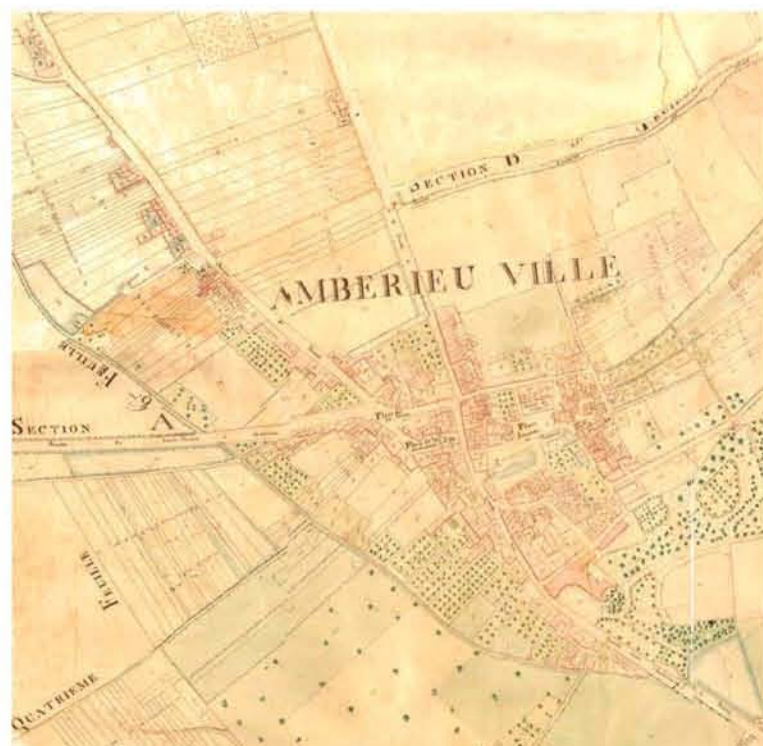


4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

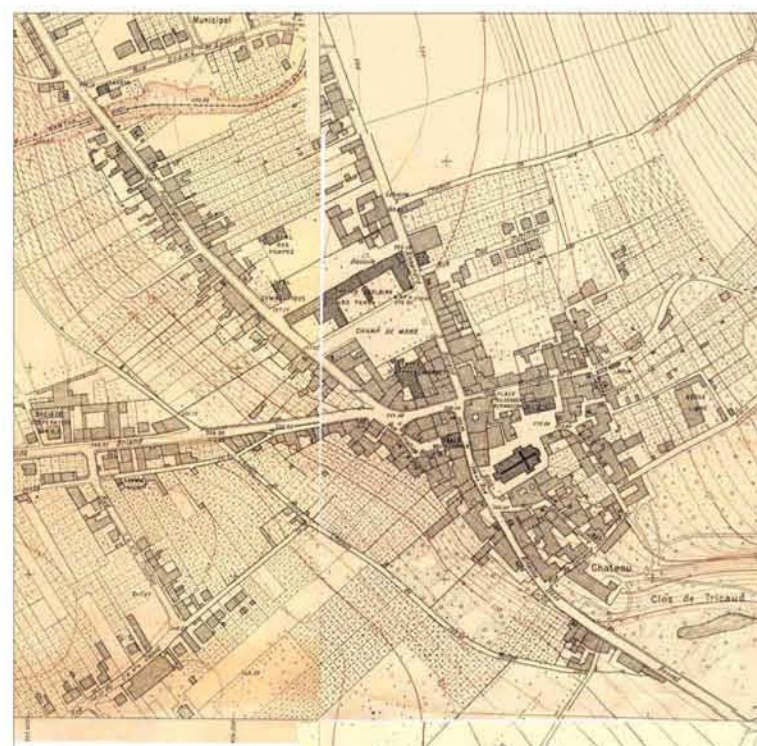
A/ Analyse de la voirie

56/120

Sources :



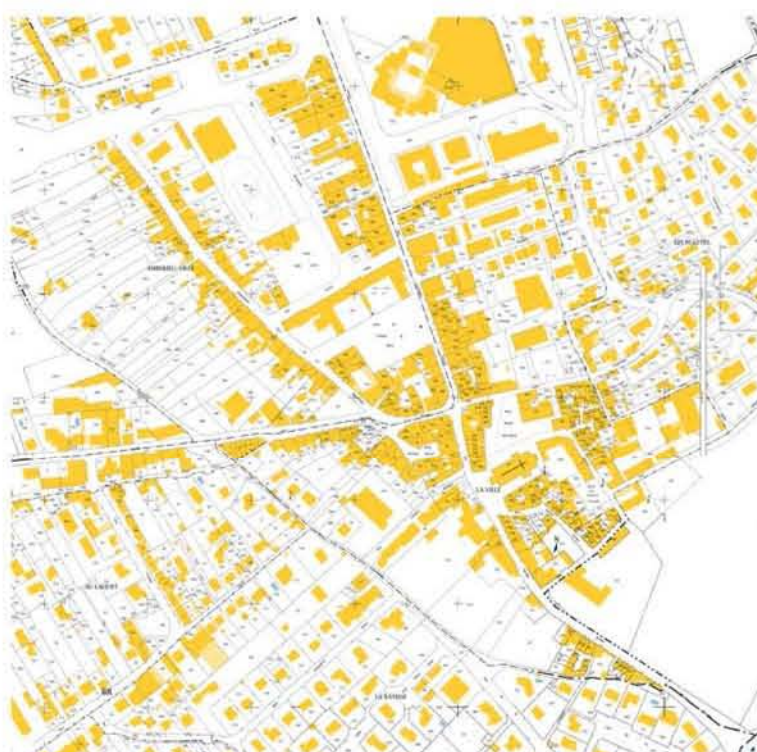
Plan cadastral de 1828
Archives départementales
de l'Ain



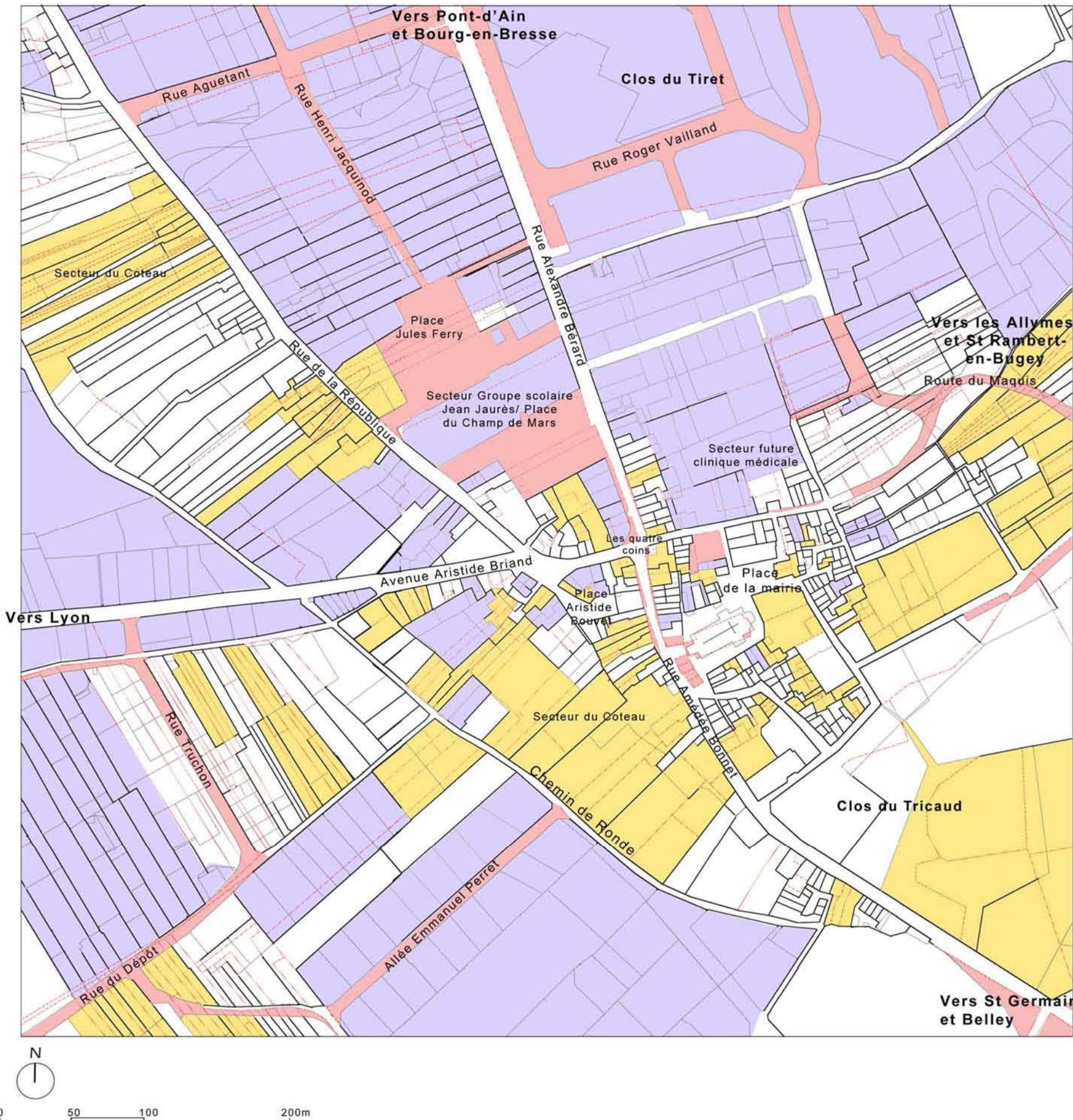
Plan cadastral de 1950
Archives départementales
de l'Ain



Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey



Plan cadastral de 2017
www.cadastre-gouv.fr



EVOLUTION DU TRACE ENTRE 1828 ET 1966

L'évolution durant cette période montre deux évolutions de tracés distincts :

- une dynamique de remembrement du centre bourg
- un démembrement en périphérie de centre-bourg

Les remembrements du centre-bourg :

Les parcelles les plus petites sont regroupées la plupart du temps deux-à-deux. Ces petites parcelles sont le nucléus du bourg médiéval. Elles disposent d'une unité de largeur (un nombre de toises) défini qui correspondait à l'époque médiévale à une taxe que devait payer l'habitant. La disparition de cette contrainte entraîne avec le temps un remaniement du centre-bourg : les parcelles vont se remembrer, permettant ainsi aux propriétaires d'augmenter possiblement leur surface d'habitation, par l'aménagement de la maison voisine ou une reconstruction sur les deux parcelles, afin de correspondre à un habitat plus apte aux modes de vie modernes. Les grandes propriétés des jardins du coteau au sud de l'Eglise ou du clos du Tricaud observent également des remembrements : des familles aisées installées sur ces territoires vont agrandir et consolider leur propriété qui dominent la plaine. A noter que des remembrements s'observent également au-delà du centre-bourg : elles correspondent à des parcelles particulièrement finement laniérées, sur des terrains en pente comme le long de la Rue de la République, axe de liaison vers les terres agricoles d'Ambérieu jusqu'à Château-Gaillard. A l'échelle de la commune, des parcelles disparaissent pour offrir plus d'espace public : création des places Jules Ferry et du Champ de Mars, parvis de la nouvelle église, élargissement de l'axe Amédée Bonnet, qui demeure à cette époque une route départementale très empruntée. Un remaniement des parcelles à l'est, dans le prolongement de l'avenue Aristide Briand permet d'accueillir une future voie, la route du Maquis pour faciliter l'accès à la route des Allymes.

Les démembrements en périphérie :

Les démembrements sont visibles, en périphérie du centre-bourg, au-delà du chemin de ronde, au sud :

Il s'agit d'anciennes parcelles agricoles en plaine, d'une surface importante qui ne correspond pas au nouveau tissu urbain qui va s'installer par la suite.

Au nord du Centre Bourg, les parcelles correspondent historiquement à de grands clos et jardins de riches propriétaires dont le clos du Tiret.

Ces grandes propriétés qui marquaient la séparation entre le centre-Bourg d'Ambérieu et le hameau du Tiret plus au nord, finissent par être démembrées pour les besoins du développement de la ville le long de la Rue Alexandre Bérard, liée à l'apparition de la gare (voir analyse de la croissance).

Les parcelles se lotissent pour accueillir le bâti des équipements urbains : Groupe scolaire Jean Jaurès, clinique médicale.

Les remembrements sont également le long de l'Avenue Aristide Briand, en liaison avec la Ville-Gare naissante.

Légende :

- Démembrement parcelle
- Remembrement parcelle
- Supression surface de parcelle en voirie
- Permanance du tracé parcellaire
- Nouveau tracé parcellaire
- Supression du tracé parcellaire

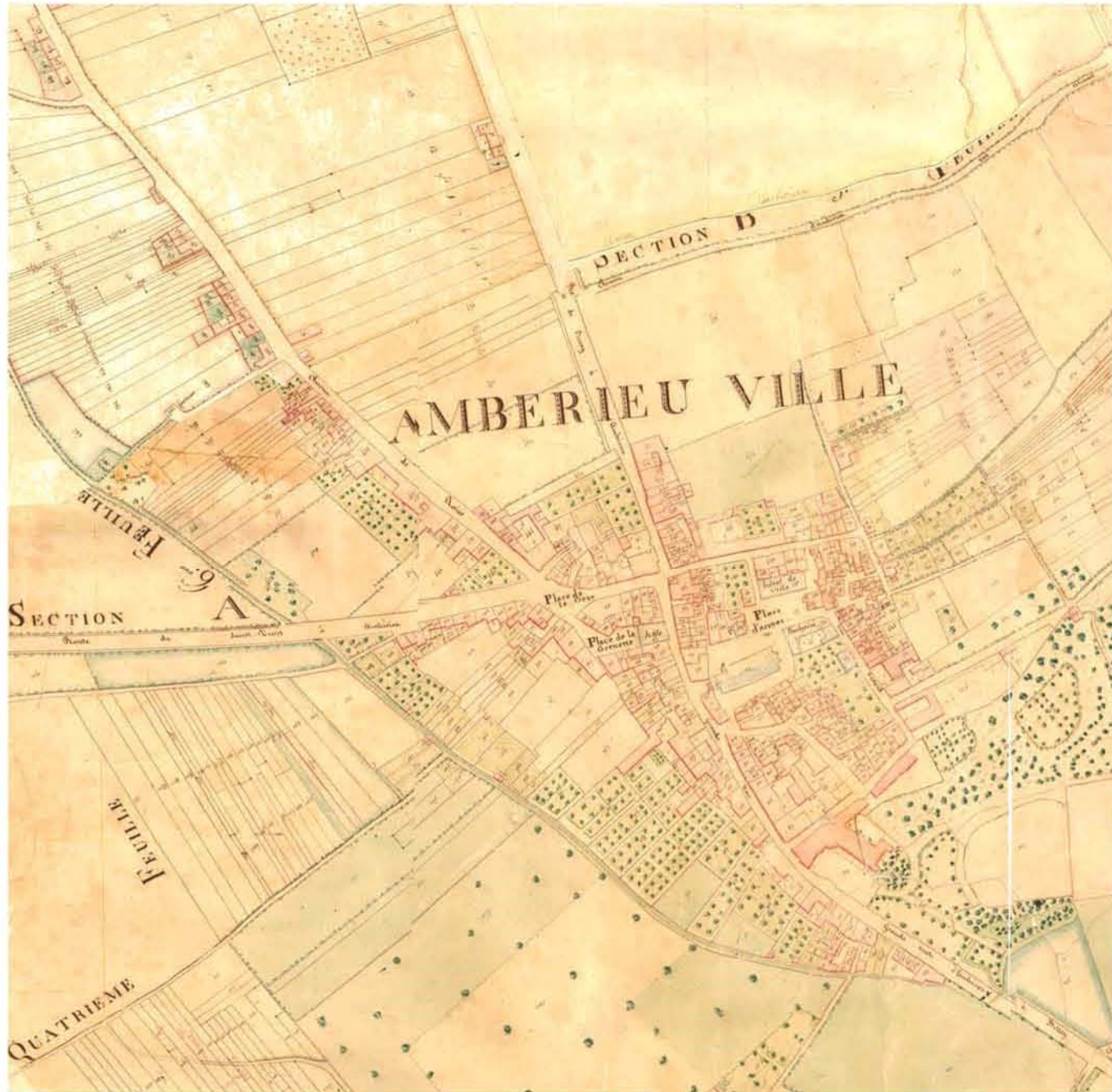
4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

B/ Analyse du parcellaire

58/120

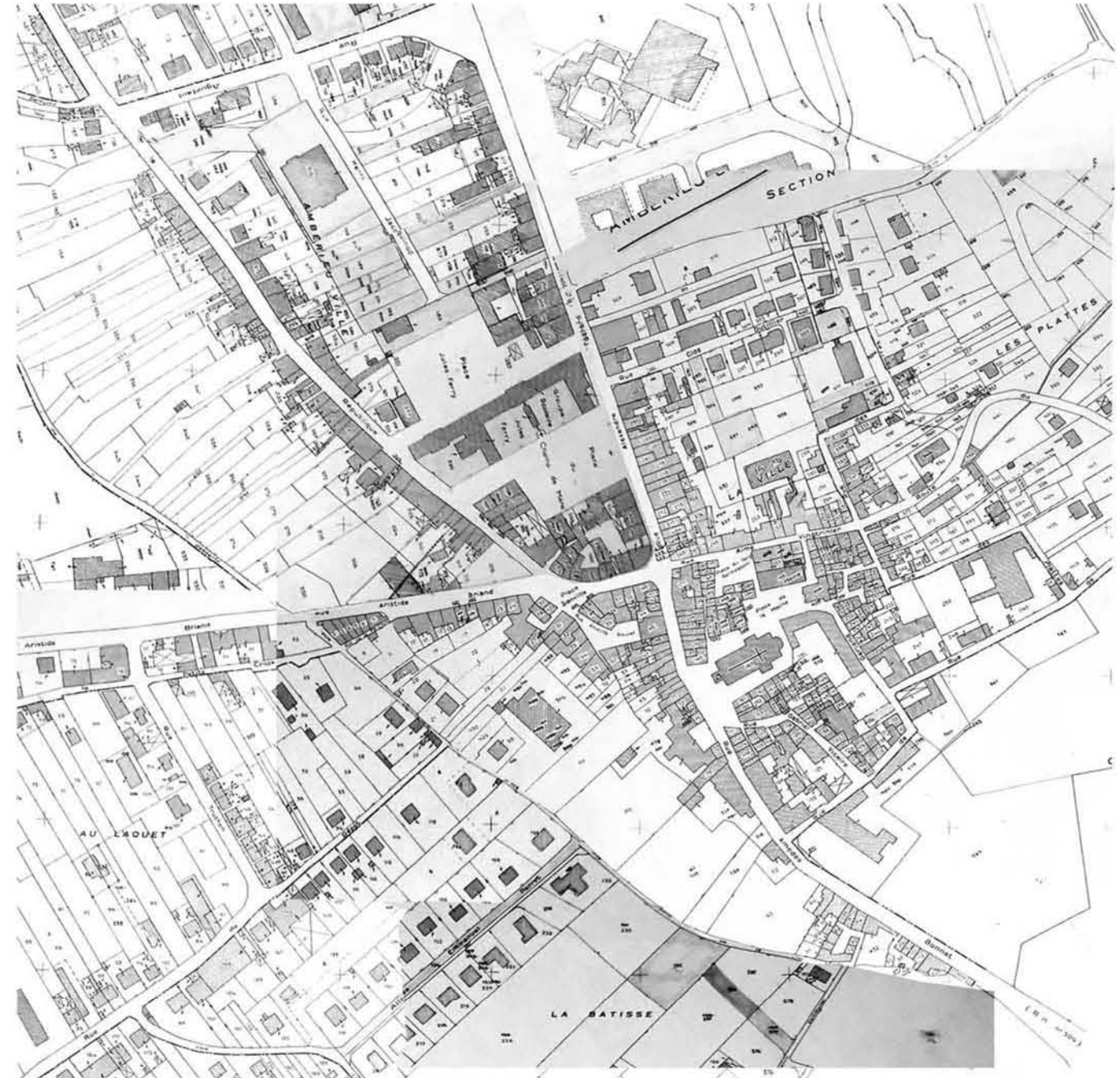
Sources :

1

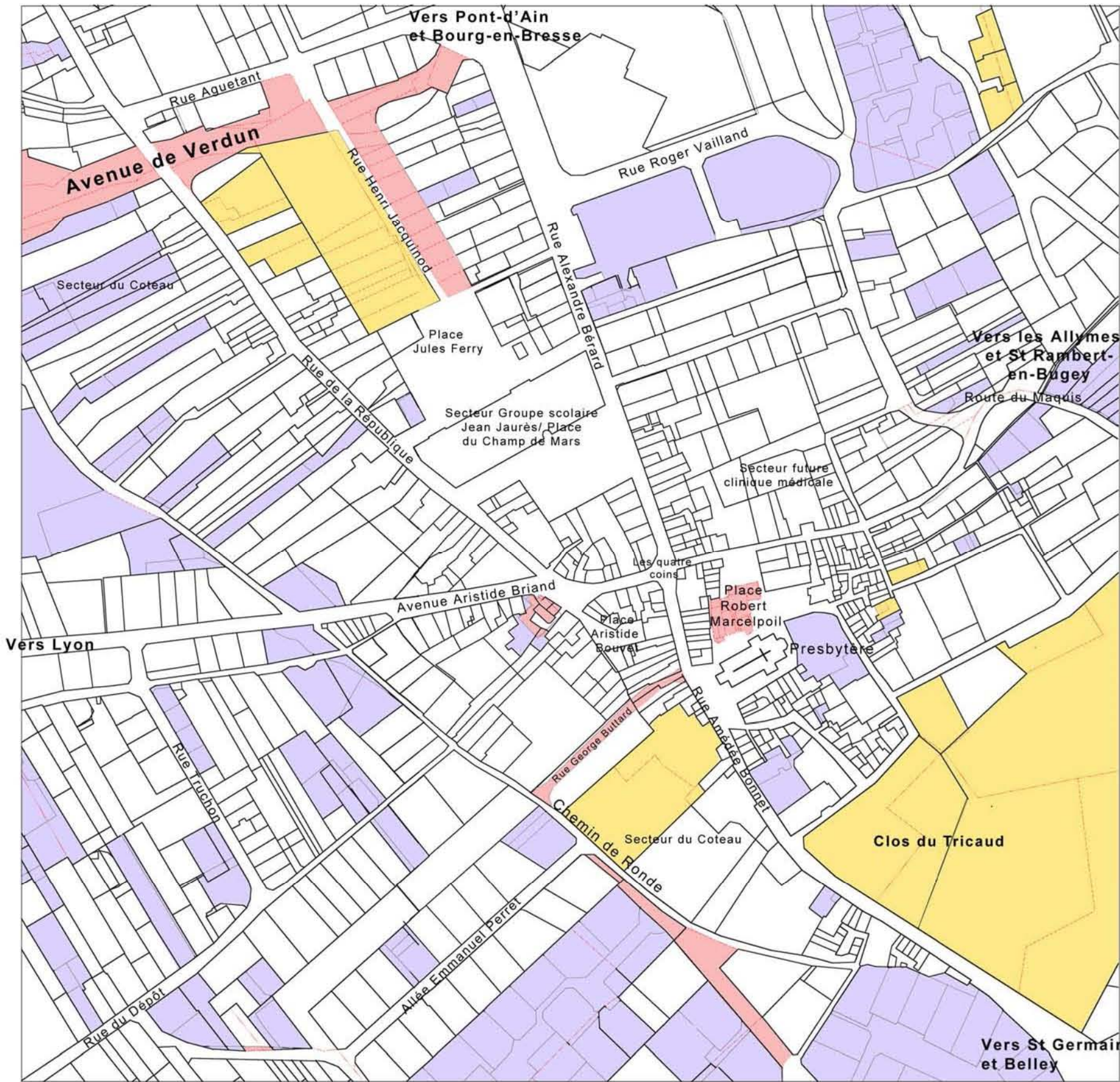


Plan cadastral Napoléonien de 1828
Archives départementales de l'Ain

2



Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey



EVOLUTION DU TRACE ENTRE 1966 ET 2017

L'évolution durant cette période montre un prolongement des dynamiques de la période précédente avec toutefois un ralentissement des remaniements parcellaires.

En centre-bourg :

La place de la Mairie s'agrandit devenant place Robert Marcelpoil. Les propriétés du Tricaud ou les petites parcelles poursuivent leur remembrement. Au centre-bourg et aux 4 coins, les petites parcelles sont très peu perturbées. La grande propriété du presbytère est divisée afin d'accueillir d'autres équipements et les maisons bourgeoises du coteau opèrent à des remembrements/démembrements. Certaines opérations ponctuelles immobilières (logements collectifs) permettent de transformer le parcellaire pour accueillir de nouveau bâti comme sur la place Sanville ou le long de la nouvelle Rue George Buttard.

En périphérie :

Les démembrements se poursuivent pour accueillir au sud le tissu pavillonnaire et au Nord les grands équipements (centre commercial le long de la Rue Roger Vailland, stade et MJC le long de la Rue Henri Jacquinod).

Un axe de liaison important apparaît également : l'Avenue de Verdun. cet axe est pensé pour relier la ville-gare et le centre-bourg, articulé par les places Jules Ferry et du Champ de mars vers lesquelles cheminent les véhicules grâce à l'agrandissement de la Rue Henri Jacquinod.

Légende :

- Démembrement parcelle
- Remembrement parcelle
- Supression surface de parcelle en voirie
- Permanance du tracé parcellaire
- Nouveau tracé parcellaire
- Supression du tracé parcellaire

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

B/ Analyse du parcellaire

60/120

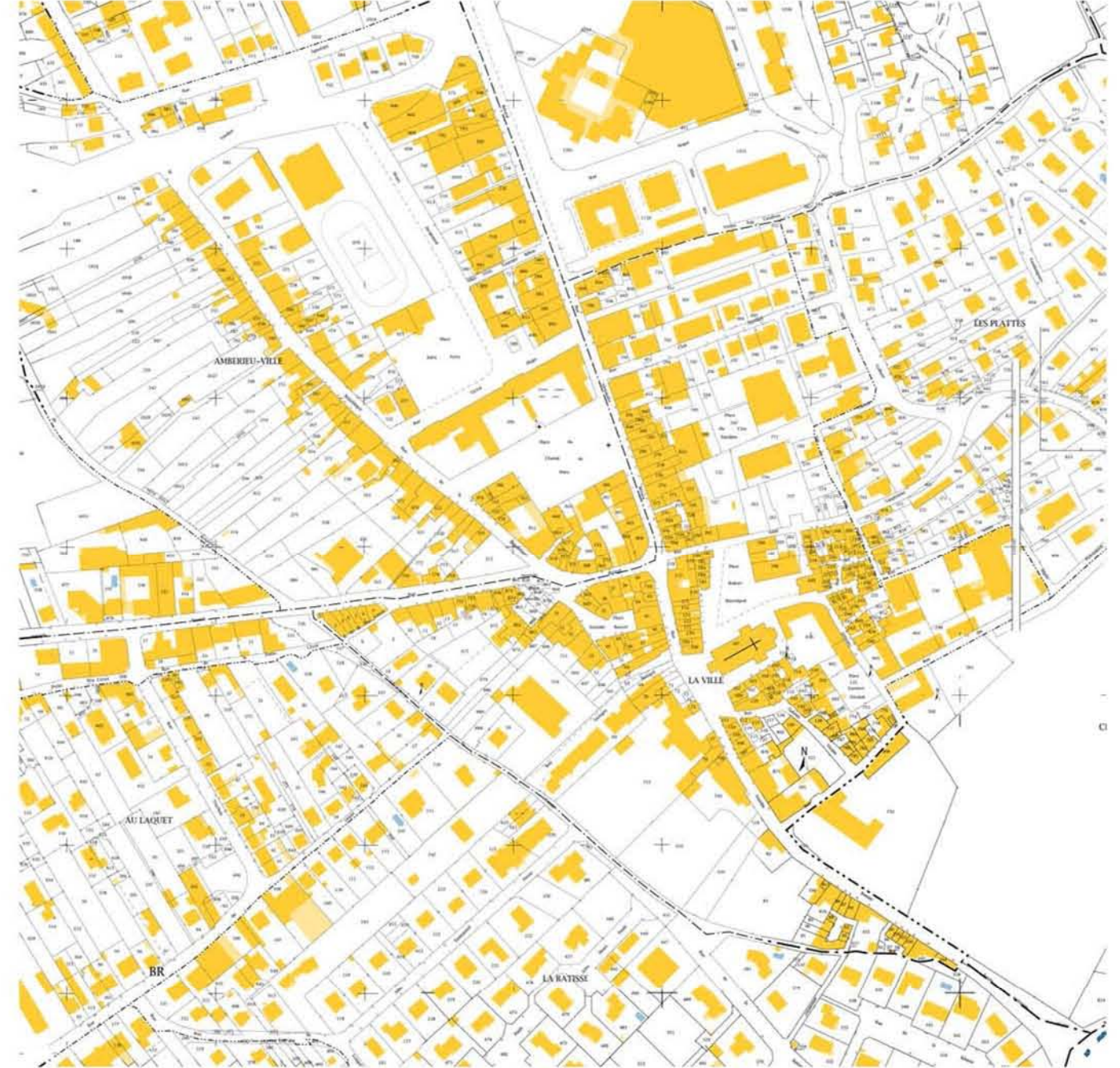
Sources :

1



Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey

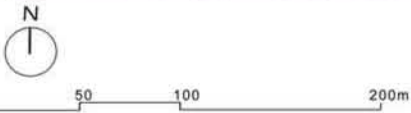
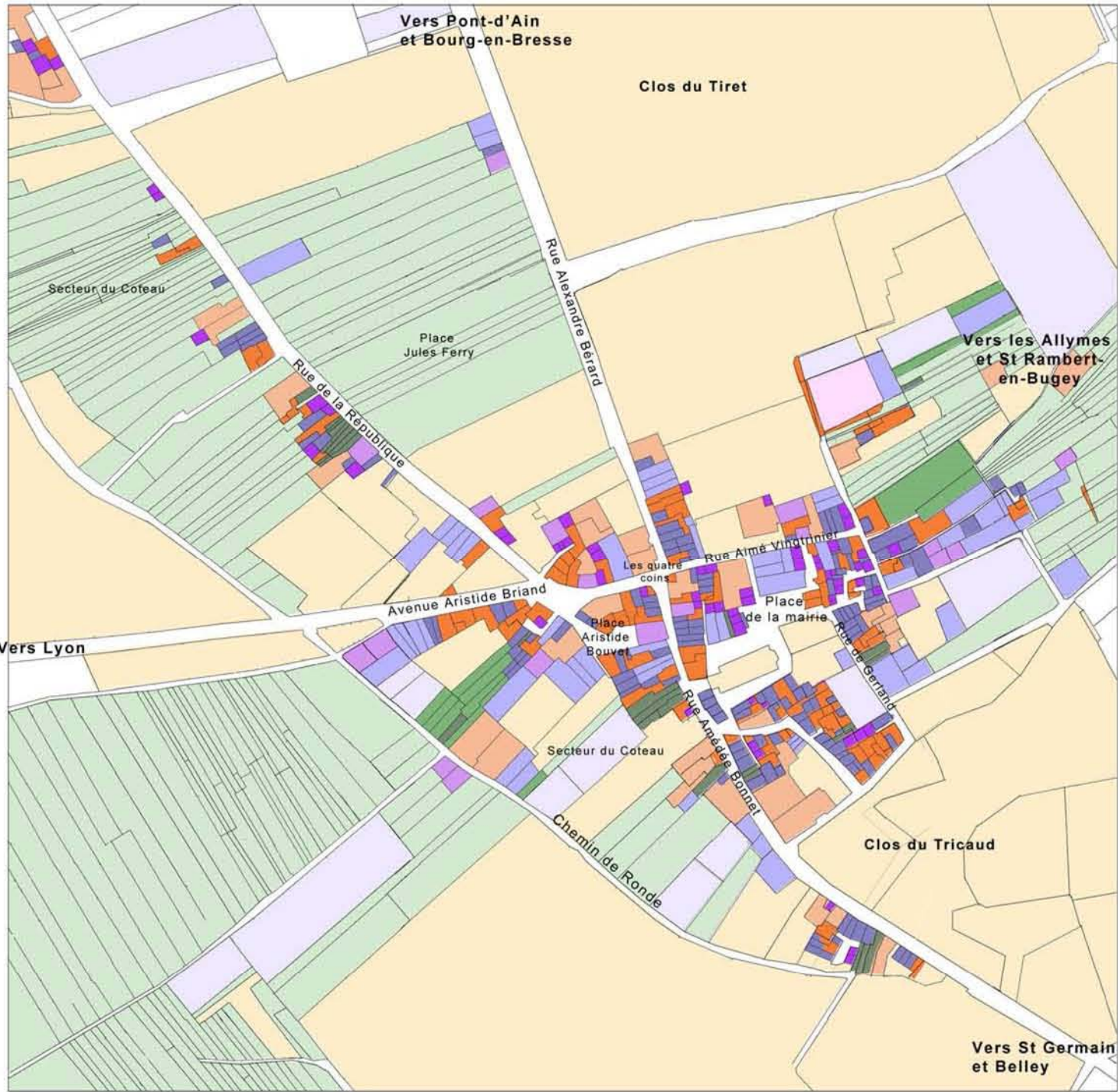
2



Plan cadastral actuel
www.cadastre-gouv.fr

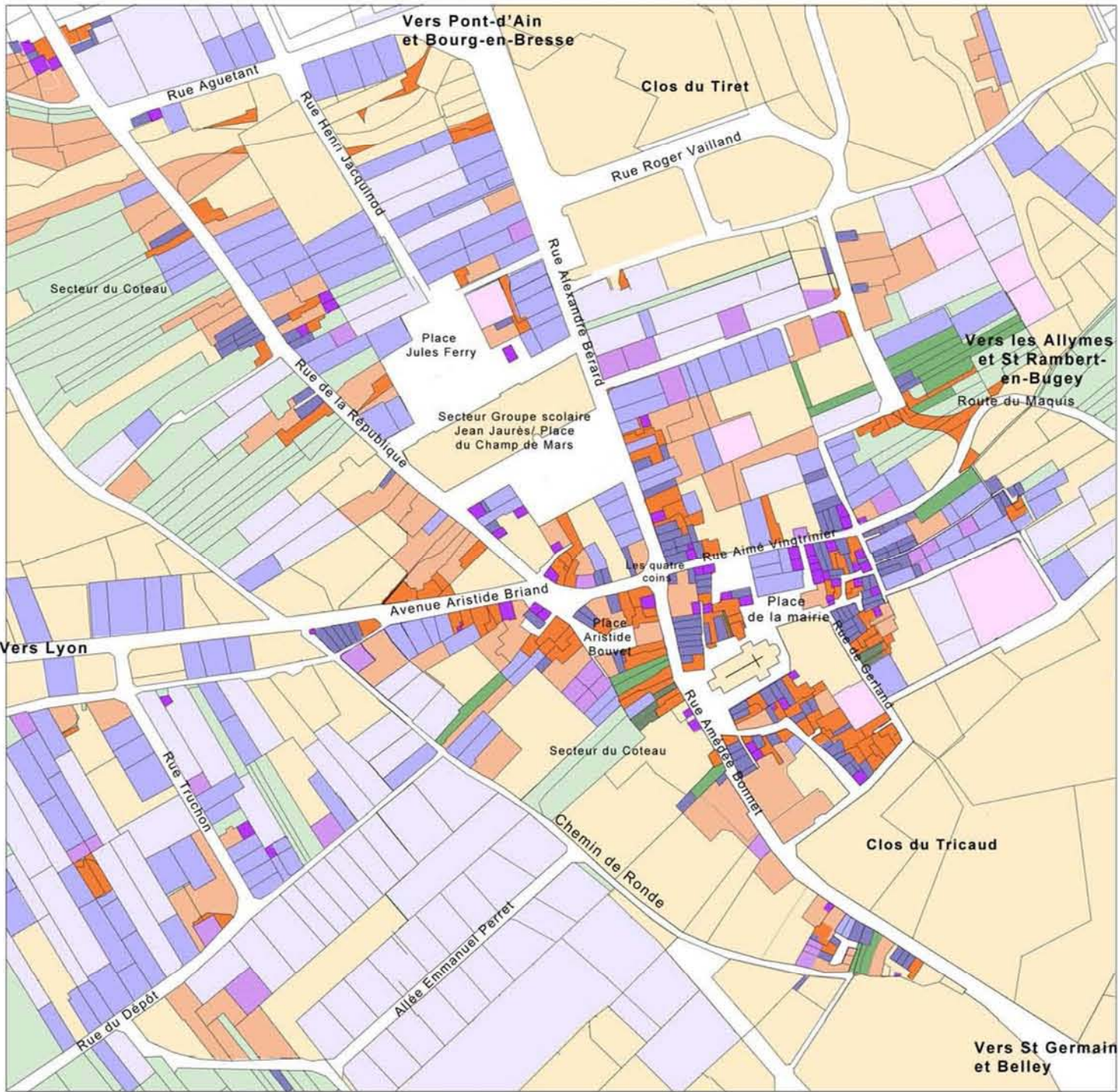
EVOLUTION DES TYPES DE PARCELLES ENTRE 1828, 1966 ET AUJOURD'HUI

1. Plan de 1828



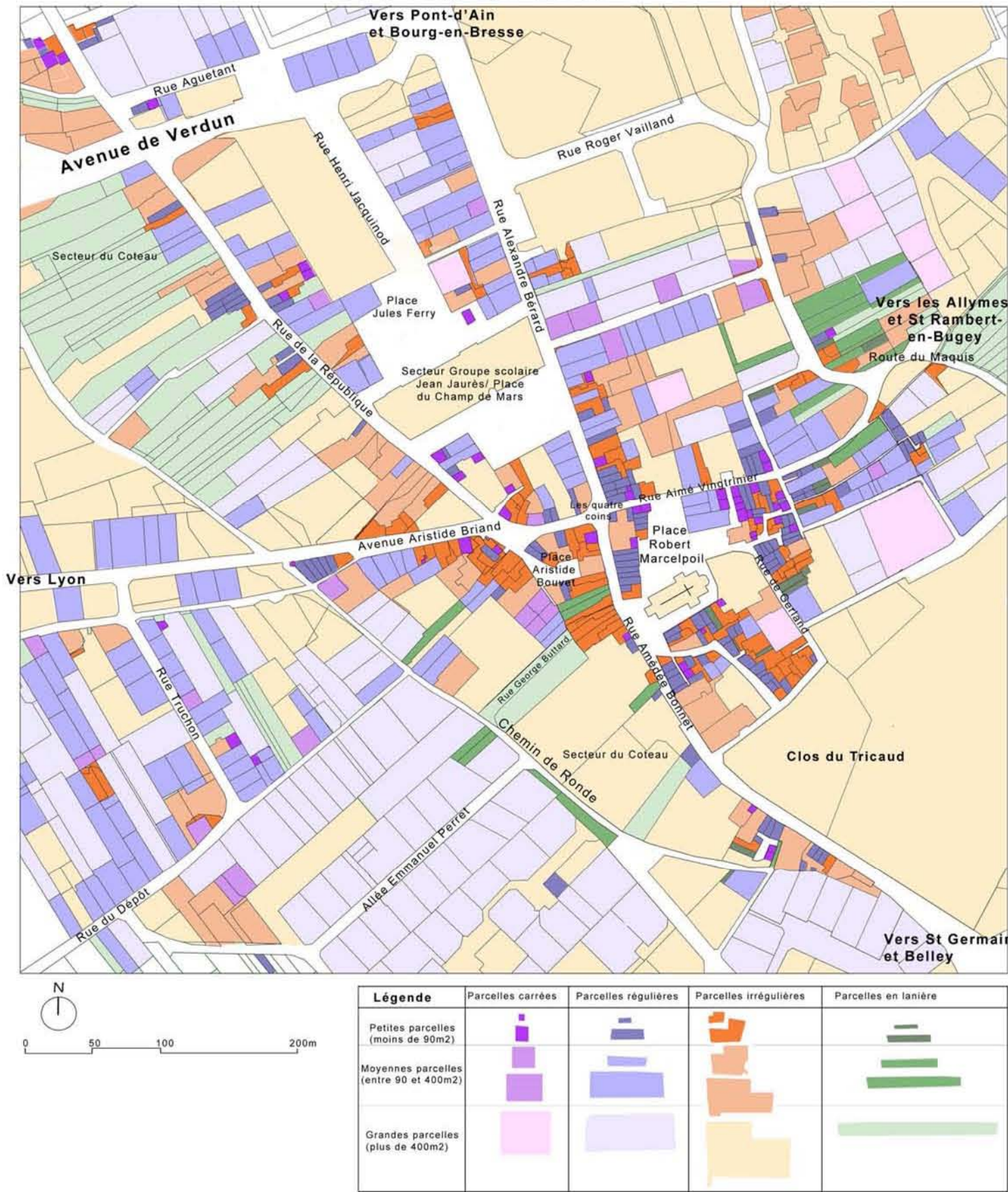
Légende	Parcelles carrées	Parcelles régulières	Parcelles irrégulières	Parcelles en lanière
Petites parcelles (moins de 90m2)				
Moyennes parcelles (entre 90 et 400m2)				
Grandes parcelles (plus de 400m2)				

2. Plan de 1966



Analyse :

3. Plan de 2017



En 2017 :

L'analyse des types de parcelles montre clairement deux répartitions différentes en centre-bourg et en périphérie.

En centre-bourg :
Ce secteur est clairement dominé par l'implantation de petites parcelles (90m2 maximum). La zone délimitée par les rues de Gerland-Amédée Bonnet-Aimé Vingtrinier est constituée principalement de petites parcelles carrées et régulières même si des parcelles irrégulières sont également présentes en coeur d'îlot. Il semble que la structure massée et carrée soit le nucléus perceptible dans ce centre. Il est caractéristique à ce secteur car nous ne le retrouvons moins en dehors. De petites parcelles accompagnent également les axes principaux Nord-Sud et Est-ouest (Rues Alexandre Bérard / Aristide Briand). Leurs parcelles bien que régulières sont plus allongées que dans «l'hyper-centre» décrit plus haut.

En périphérie :
Les grandes parcelles laniérées dominent la périphérie du secteur d'étude avec, le long de la Rue de la République ou de l'avenue Aristide Briand, une disposition dans le sens de la pente et perpendiculaire à la voie. On observe également des parcelles plus petites et régulières, similaires à celles du Centre-Bourg, polarisées le long de voies comme la rue de la République ou au Sud de la Rue Amédée Bonnet.

En 1966 :

En centre-bourg :
Le remembrement observé dans l'analyse de l'évolution du tracé parcellaire entraîne l'apparition de parcelles moyennes irrégulières dans le carré constitué des rues Bonnet-Gerland-Vingtrinier. La parcelle originelle petite, carrée ou régulière se raréfie quelque peu.

En périphérie :
Les grandes parcelles irrégulières et laniérées qui dominaient le pourtour du Centre-Bourg sont démembrées : on observe la prolifération de parcelles régulières de taille moyenne et grande. Les rues Henri Jacquinod, Truchon ou l'allée Emmanuel Perret sont des exemples de rues qui par leur création, engendrent la formation de ces parcelles régulières moyennes et grandes.

En 2017 :

En centre-bourg :
Les types de parcelles sont peu modifiées même si l'on constate une tendance à la disparition de la structure parcellaire au profit de la création d'espaces libres comme la place Robert Marcepoil.

En périphérie :
Les grandes parcelles laniérées poursuivent leur disparition au profit de moyennes ou grandes parcelles régulières et de la multiplication de voies de dessertes. Le secteur du coteau ou de la route des Allymes sont encore les secteurs à parcelles laniérées à peu près lisible car ces secteurs sont constitués d'un relief rendant plus difficile la mutation du parcellaire que sur la plaine. Une homogénéisation des parcelles en périphérie et la disparition de la parcelle laniérée entraînent un réel bouleversement dans la lecture parcellaire centre-bourg/périphérie.

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire



EVOLUTION DU BÂTI ENTRE 1828 ET 1950

En 1828 :
Le bâti de 1828 s'organise autour de l'Eglise. Il s'agit du centre-bourg médiéval du 12eme siècle déjà identifié précédemment lors de la phase croissance. La mise en valeur du bâti sur le plan révèle la constitution très resserrée des constructions qui suivent continuellement la voirie.
A noter, le prolongement du bâti le long de la Rue de la république plus important que le long des autres voies de liaisons (notamment les voies historiques qui forment les quatre coins).
Cette continuité du bâti qui prédomine au niveau de la rue de la république (anciennement « Rue de Rozier ») par rapport aux autres voies est lié à l'activité économique : la présence du coteau et à l'activité viticole favorisée sur ce secteur, et la Rue de la république est un axe qui mène aux pâturages et champs de la plaine très utilisées par les agriculteurs, notamment « la morte au loup », un ancien lit de la rivière de l'Ain très utilisé pour les pâturages. La Rue s'élargira de 12m pour faciliter les croisements de troupeaux en 1836.

Evolutions du bâti en 1950 :
La gare de chemin de fer est opérante. Le développement de la ville sera directement impacté par cette nouvelle activité économique :
On observe que le bâti se développe en prolongeant prioritairement les voies structurantes.
L'Avenue Aristide Briand est un guide pour le bâti car il relie directement le Centre-Bourg à la ville-Gare. Les autres axes de liaison structurants guident le bâti et offrent des terrain pour les cheminots de la gare, reliés par le Tramway le long de la rue Alexandre Bérard, jusqu'à la gare.
La Rue de la République continue de polariser le bâti, en créant un front bâti de l'autre côté de la rue, jusqu'ici non bâtie.
La Rue du Dépôt, en plaine est aussi un marqueur pour le bâti. En centre-Bourg, des démolitions sont visibles afin d'aérer le centre et donner un parvis à la nouvelle église ou une vue sur la plaine au château du clos du Tricaud.

- Légende :**
- Bâti conservé
 - Bâti créé
 - Bâti supprimé

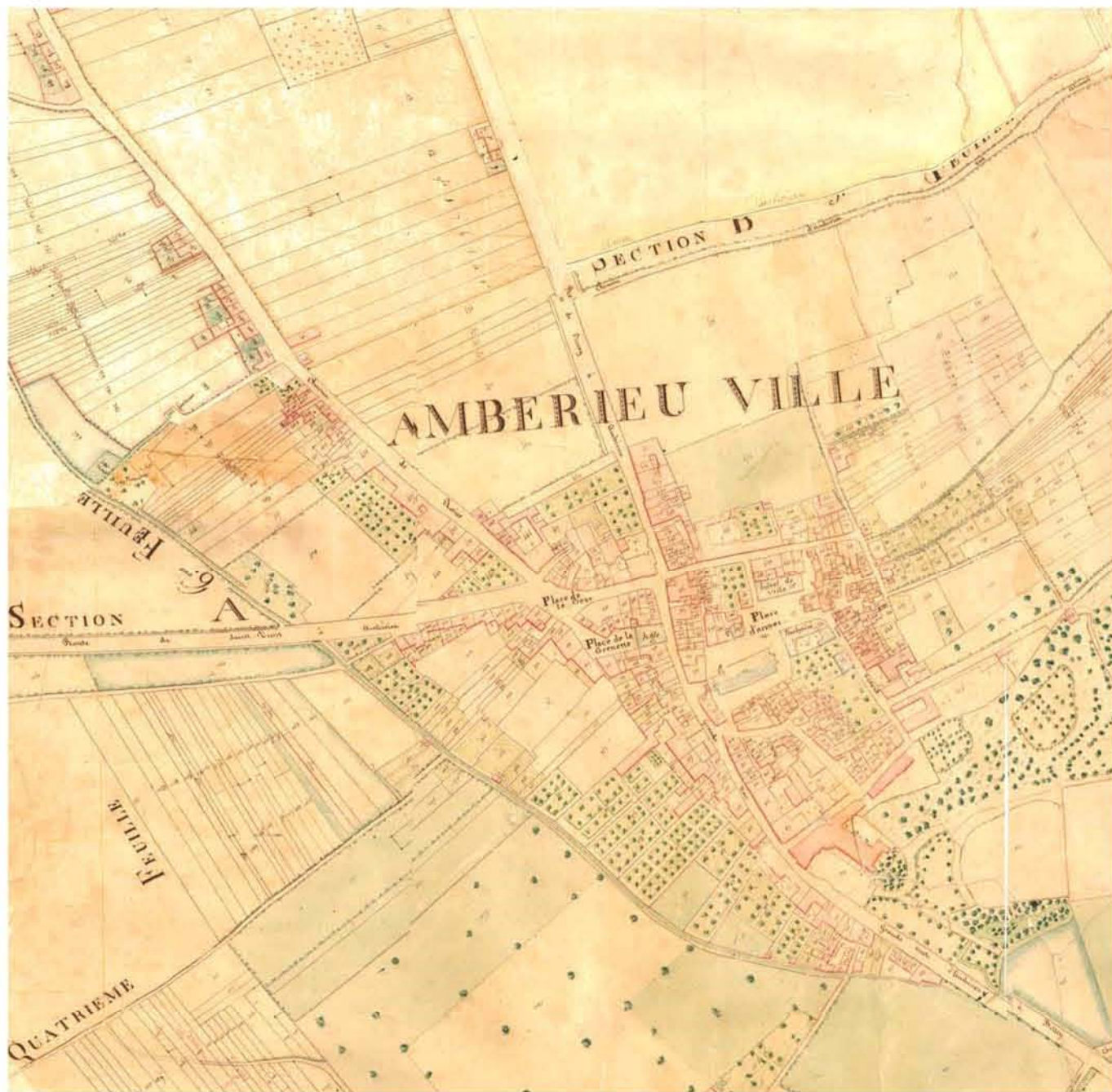
4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

64/120

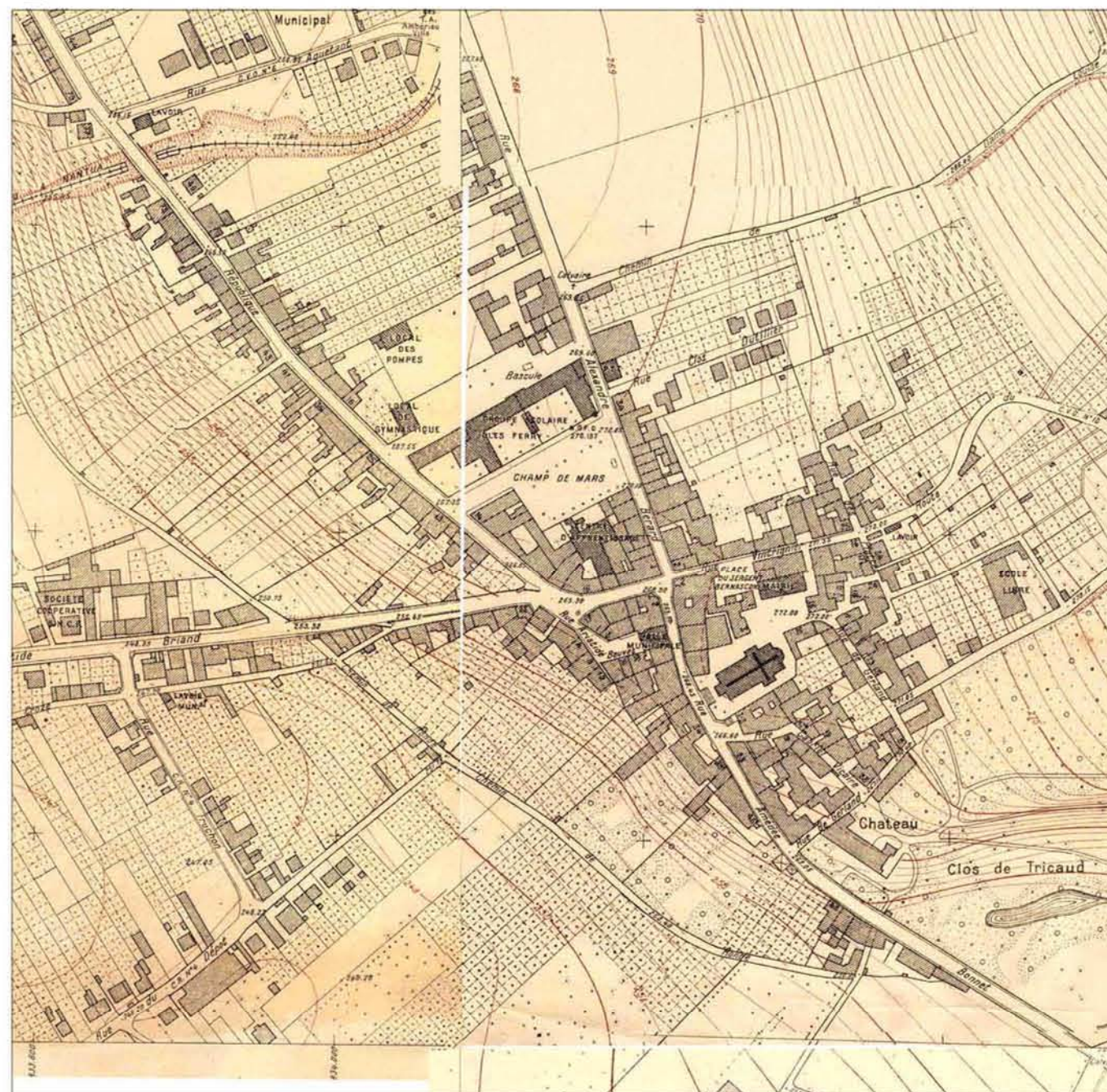
Sources :

1

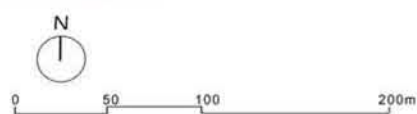


Plan cadastral Napoléonien de 1828
Archives départementales de l'Ain

2



Plan cadastral de 1950
Archives départementales de l'Ain



4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire



EVOLUTION DU BÂTI ENTRE 1950 ET 1966

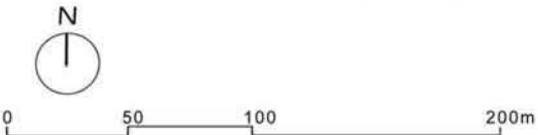
Le bâti commence à occuper les espaces inoccupés entre les voies de liaison. Le bâti est constitué d'éléments éparses, les pavillonnaires, mais aussi de constructions plus importantes, les nouveaux centres commerciaux et équipements sportifs-culturels de la ville.

Ces nouveaux équipements prennent place en vis-à-vis de la façade bâtie existante de la Rue Alexandre Bérard, suite à l'allotissement d'une partie du clos du Turet qui jusque là ne laissait qu'un mur de clôture le long de cet axe, côté montagne (Cf. Source 3).

Cette implantation bâtie est radicalement différente des périodes précédentes : on passe d'implantations continues et linéaires à une implantation ponctuelle.

En Centre-Bourg, les dents creuses se multiplient, effaçant la continuité bâtie du bloc médiéval.

- Légende :**
- Bâti conservé
 - Bâti créé
 - Bâti supprimé

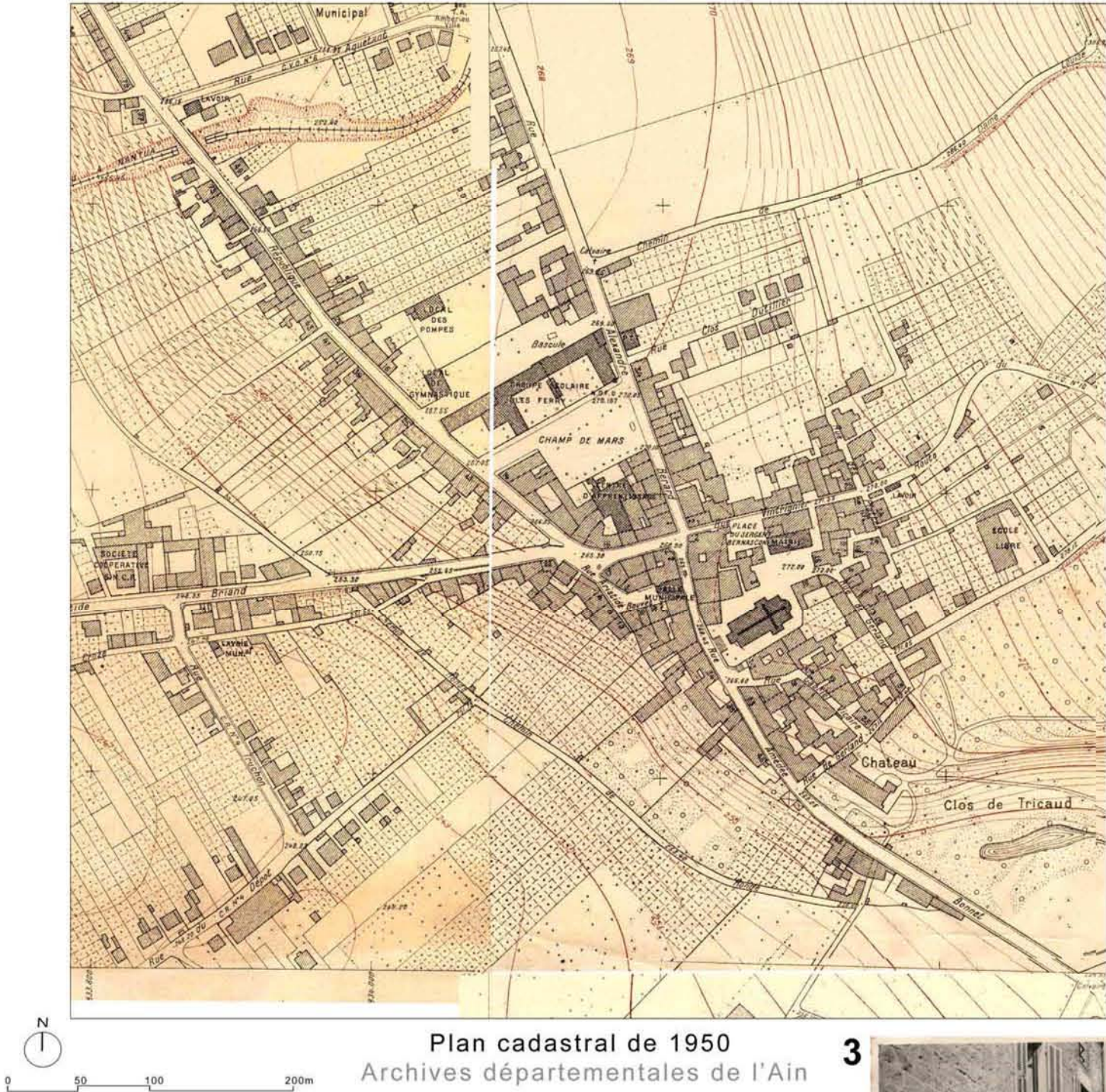


4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

Sources :

1



2



3



Carte Postale Rue de Tirot
(Rue Alexandre Berard) avant 1966
Archives départementales de l'Ain

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire



EVOLUTION DU BÂTI ENTRE 1966 ET 2017

Le mitage se poursuit entre les axes de liaisons structurantes.
Le bâti pavillonnaire va combler les espaces vides le long de la montagne au nord-ouest du Centre-Bourg ou au Sud, côté plaine.

Des constructions importantes apparaissent à proximité du Centre-Bourg modifiant la perception de petits éléments bâtis continus pour une perception de grands ensembles bâtis.

Les équipements commerciaux au nord poursuivent leur extension et viennent fortement contraster le gabarit imposant du bâti de ces nouvelles installations, par rapport aux éléments bâtis plus anciens, plus fins et sensibles aux axes de liaison et à la géographie du site.

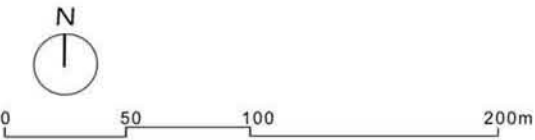
Dans le Centre-Bourg même, les dents creuses continuent à déstructurer le bâti ancien, notamment pour aménager des places pour la voiture.

Légende :

Bâti conservé

Bâti créé

Bâti supprimé



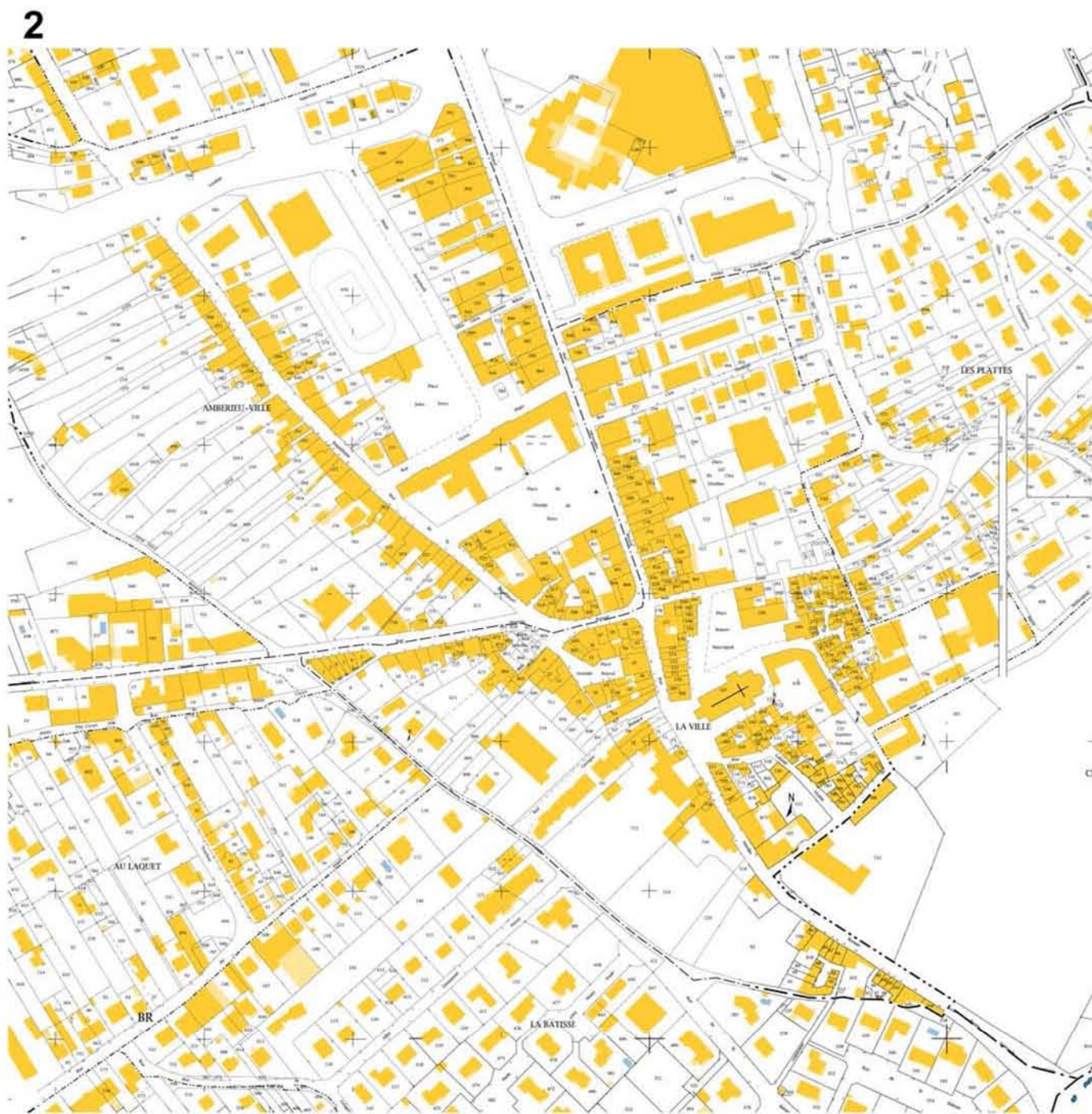
4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

Sources :



Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey



Plan cadastral de 2017
www.cadastre-gouv.fr



SYNTHESE DE LA DATATION DU BÂTI

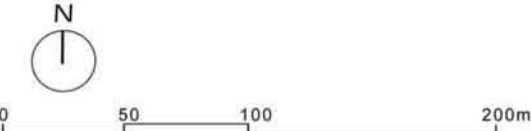
L'analyse de l'évolution bâtie à travers le temps montre un bouleversement dans la manière dont l'implantation bâtie s'opère.

D'abord irrémédiablement lié au tracé viaire le long desquelles le bâti s'implante linéairement, et de manière continue.
Le bâti s'agglomère également avant 1828 en Centre-Bourg autour d'un édifice symbolique, l'Eglise.

Puis, à partir de 1950, les éléments bâtis occupent les espaces libres entre les grands axes de liaison et de manière isolées les unes des autres.

Le gabarit des constructions change également, passant d'un bâti fin et linéaire à un bâti beaucoup plus imposant au 20eme siècle pouvant accueillir de nouveaux équipements de la ville et générant autour de lui un espace vide pour le stationnement véhiculaire.

Dans le Centre-Bourg, le bâti disparaît régulièrement entre chacune des périodes, destructurant l'implantation linéaire du bâti le long des voies de deserte.



4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire



SYNTHESE DES DESTRUCTIONS DU CENTRE-BOURG

En rouge sont représentés les bâtiments supprimés au cours des siècles.
On remarque que plusieurs ilots médiévaux ont disparus en plein centre de bourg.
Certains pour supprimer des logements jugés insalubres et pour aménager des places (place Marcelpoil). D'autres pour laisser de la place à des places de parking (emplacement de l'ancien hopital et devant l'église).

Ces dents creuses donnent l'image d'une ville délaissée, à l'abandon.
Dans d'autres cas des promoteurs immobiliers ont racheté des immeubles vétustes dans l'idée de faire de construire des logements neufs. L'opération n'a pas été construite car pas assez de logements ont été vendus à cause de l'aspect non attractif du centre bourg.



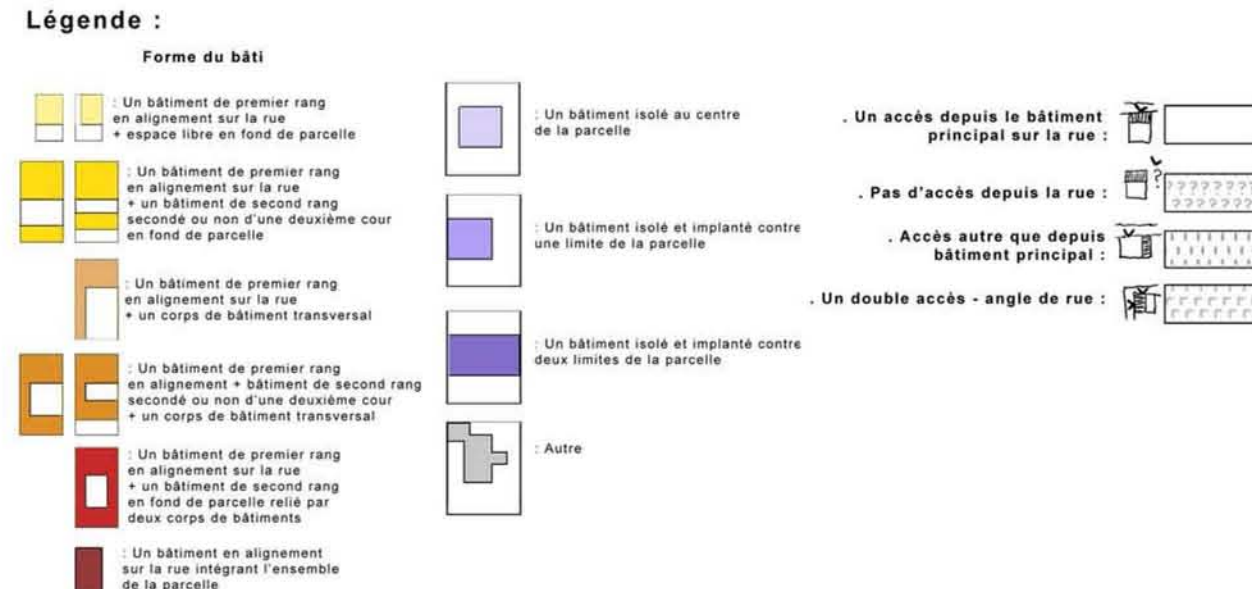


TYPE DU BÂTI EN 1828

Cette carte affine l'analyse que l'on peut faire de l'emprise bâtie sur le parcellaire par rapport aux cartes précédentes.

Ainsi, en 1828, on constate que le bâti se regroupe spatialement selon des types d'implantations spécifiques. Le Centre-Bourg regroupé autour de l'église concentre un bâti qui intègre l'ensemble de la parcelle, ne laissant comme espace vide que les voies et cours de desserte. Ce système bâti est propre au Centre-Bourg. On observe également le cas d'organisation spécifique de bâtis à deux rangs le long de la Rue Amédée Bonnet, qui concentrent les maisons bourgeoises.

Les bâtiments sur cour sont également présents en limite de centre-Bourg. Se sont des maisons bourgeoises mais également des corps de ferme qui en périphérie du bourg s'ouvrent sur le grand paysage. Enfin, la Rue de la République, axe de liaison à usage agricole propose un cas d'implantation bâti unique aligné sur rue et laissant un long espace libre en fond de parcelle. Ce type de bâti est lié à la transformation de l'imbrication d'un système parcellaire agricole en lanière avec l'implantation d'éléments bâtis, traditionnellement connectés à la voirie.



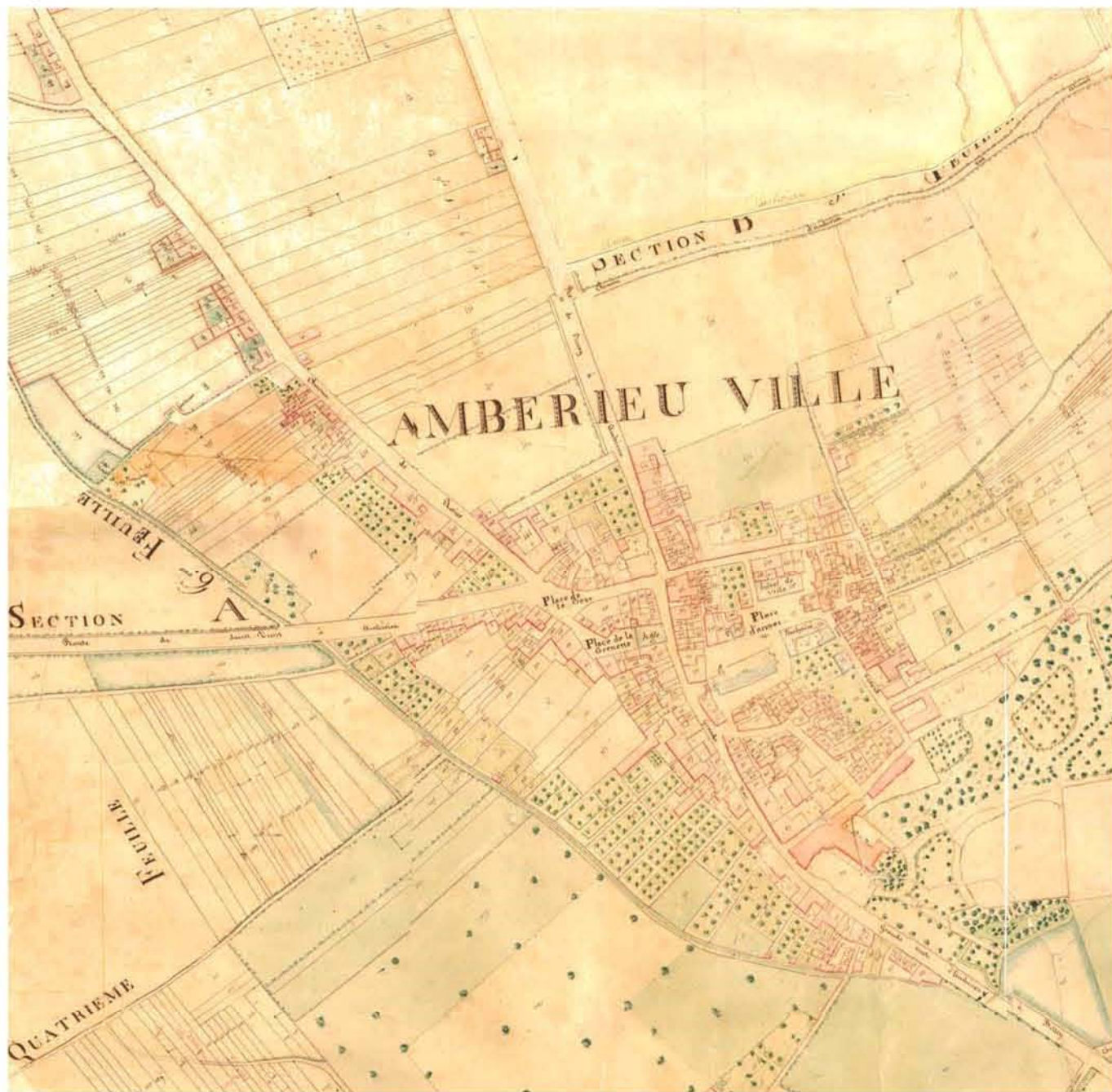
4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

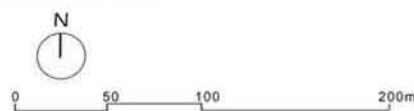
72/120

Source :

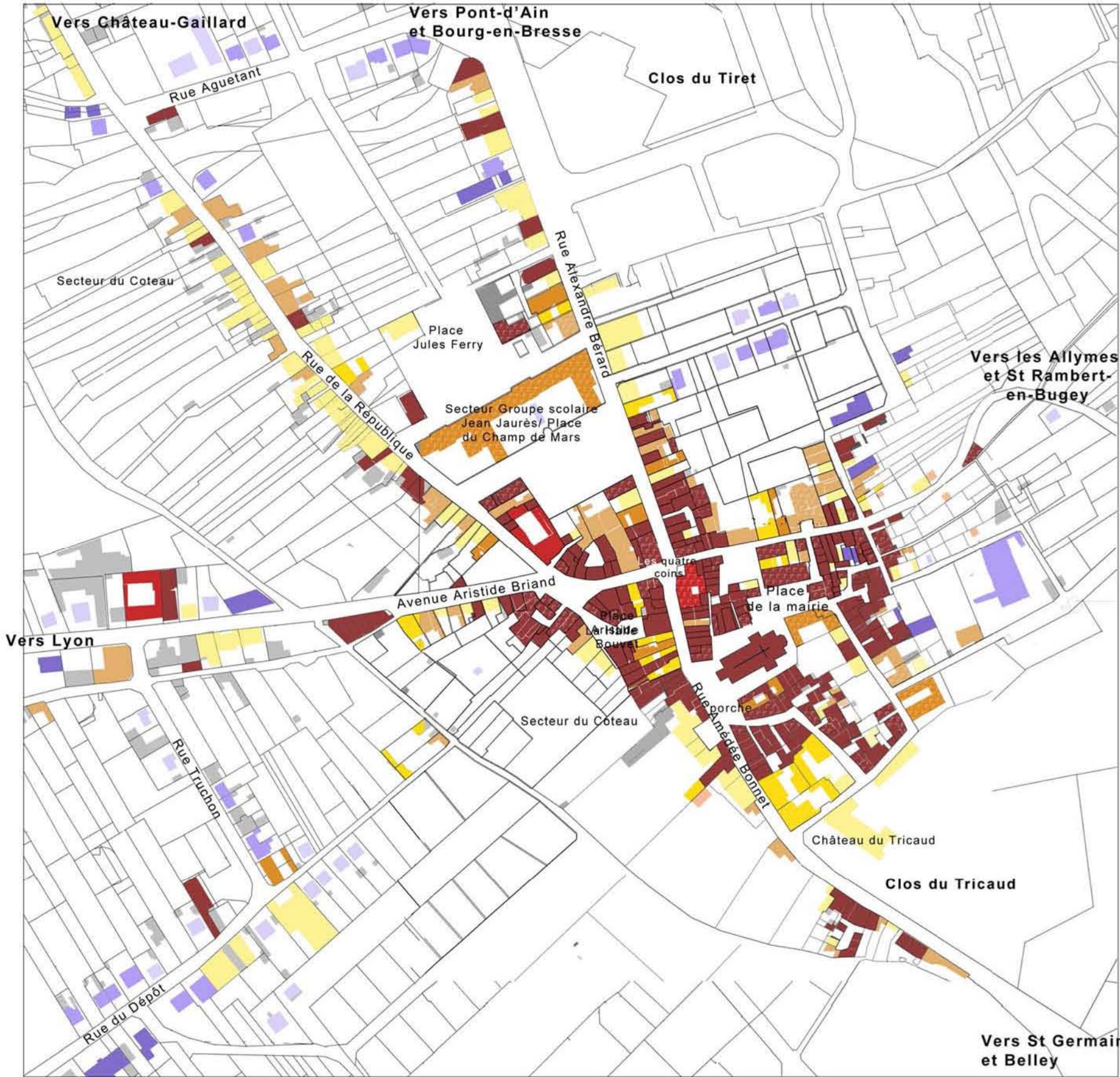
1



Plan cadastral Napoléonien de 1828
Archives départementales de l'Ain



4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE
C/ Analyse de l’emprise du bâti sur le parcellaire



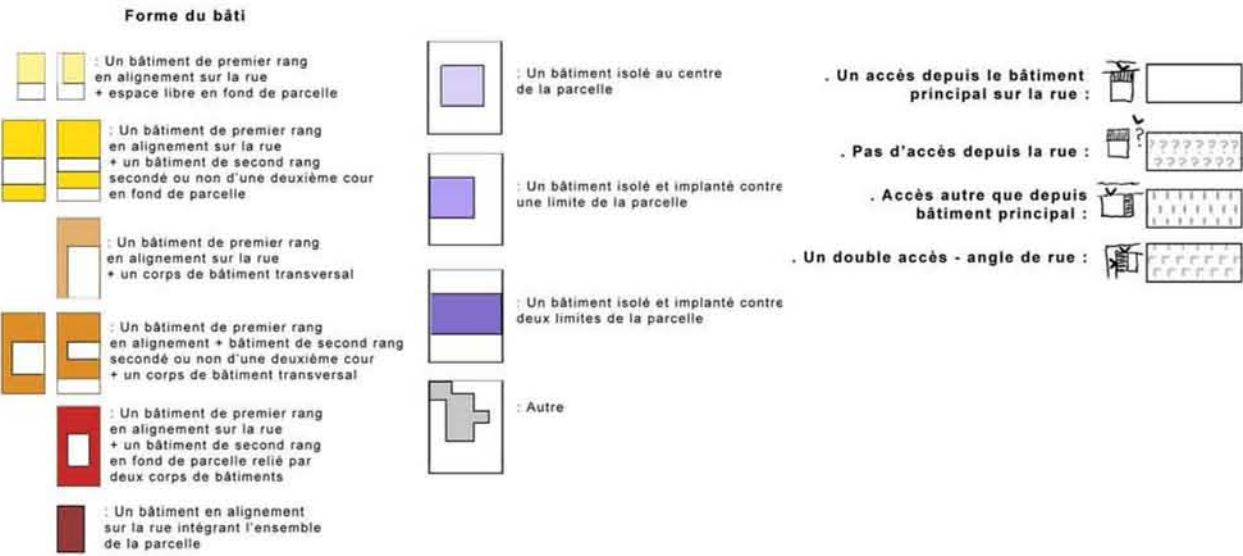
TYPE DU BÂTI EN 1950

L'évolution du bâti en Centre-Bourg montre une transformation du système bâti implanté sur toute la parcelle, vers un système bâti intégrant un vide : une cour ou un jardin.
La trame bâtie se dédensifie afin d'apporter plus de confort aux maisons (lumière, orientation traversante).

En périphérie, un nouveau type de bâti apparaît, caractérisé par son retrait par rapport à la Rue.
Ce système bâti s'isole du système viaire afin de privatise l'espace de la parcelle : c'est le cas des maisons individuelles qui apparaissent sur la Rue du Dépôt ou rue d'Aguetant par exemple.

L'apparition de grands équipements proposent leur type de bâti spécifique comme le groupe scolaire Jean Jaurès et sa disposition en U, autour d'une cour.

Légende :

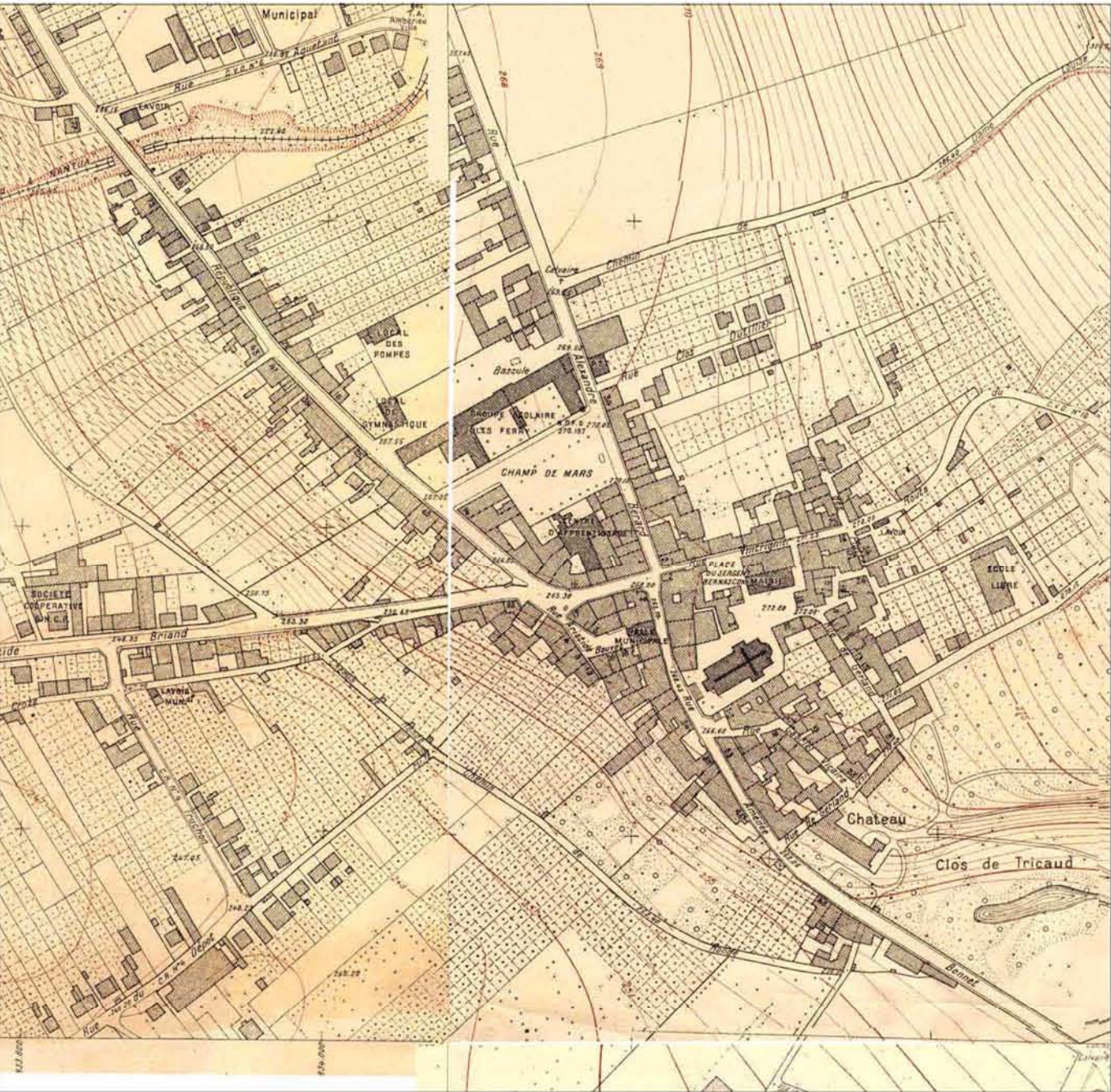


4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

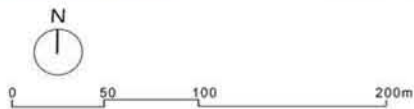
C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

Sources :

1



Plan cadastral de 1950
Archives départementales de l'Ain

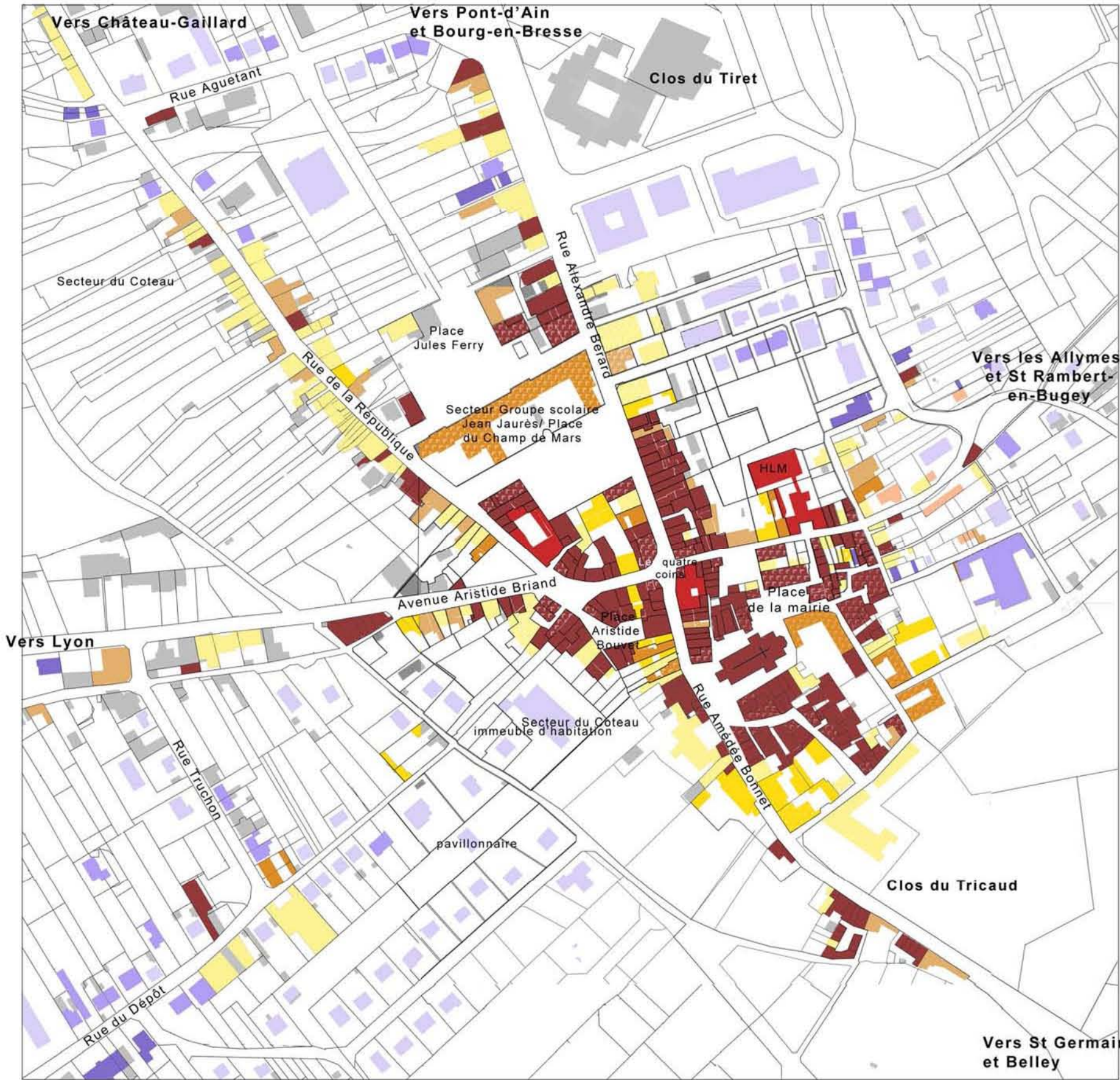


2



Photo aérienne de 1945
Archives départementales de l'Ain

4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE
C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire



TYPE DU BÂTI EN 1966

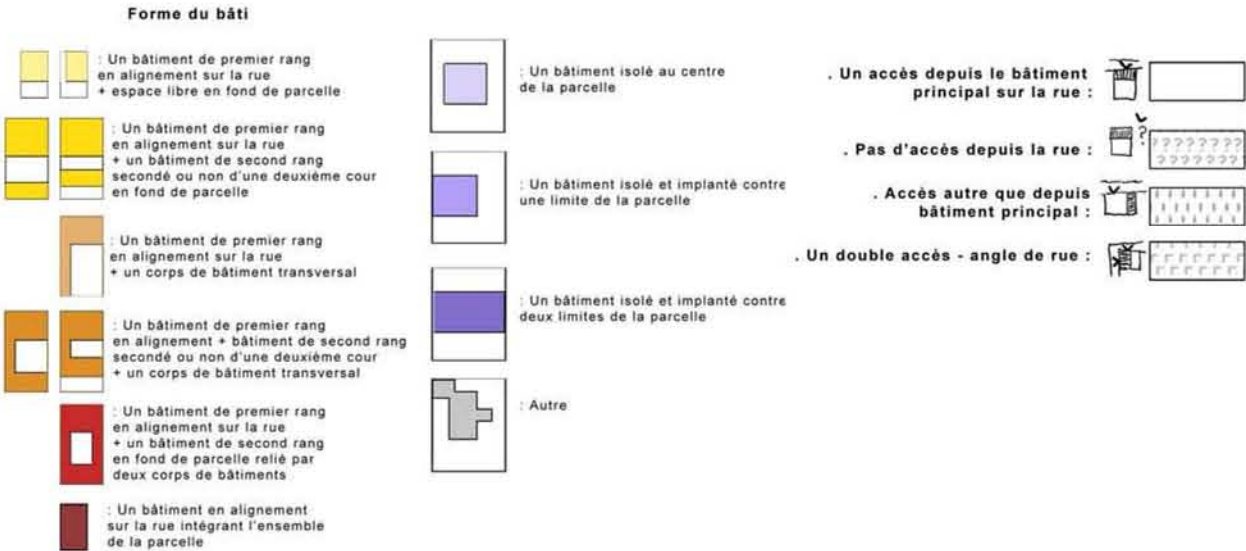
L'évolution observée en 1950 se poursuit.

En centre Bourg, les parcelles se libère de certains éléments bâtis de second rang pour permettre au logement de bénéficier d'une cour ou d'un jardin privé. Le modèle pavillonnaire influence le bâti ancien. Le rôle de la rue et des cours communes qui constituaient des espaces de vie extérieurs aux habitations, ne deviennent plus que des voies de desserte.

En périphérie, le type de bâti en retrait de la rue voir isolé de toute limite parcellaire poursuit son développement. Il est le type bâti dominant utilisé dans le développement de la ville.

Entre 1950 et 1966, ce type de bâti isolé par rapport à la parcelle permet à grande échelle de créer une nappe autour d'éléments bâti de grande dimension, les centres commerciaux afin d'accueillir les véhicules. C'est le cas des implantations bâties à l'emplacement du clos du Tirtet.

Légende :

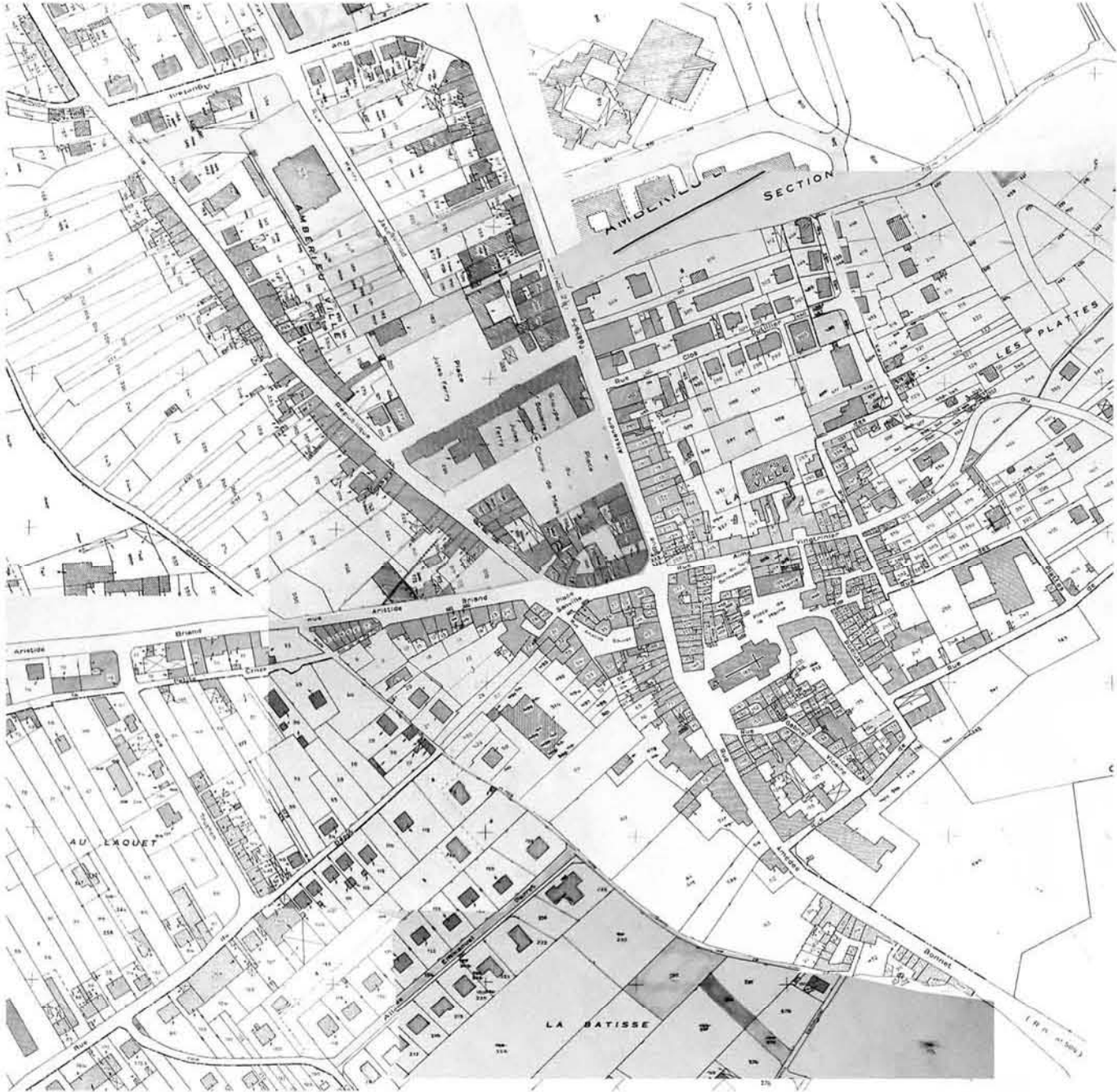


4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

Sources :

1



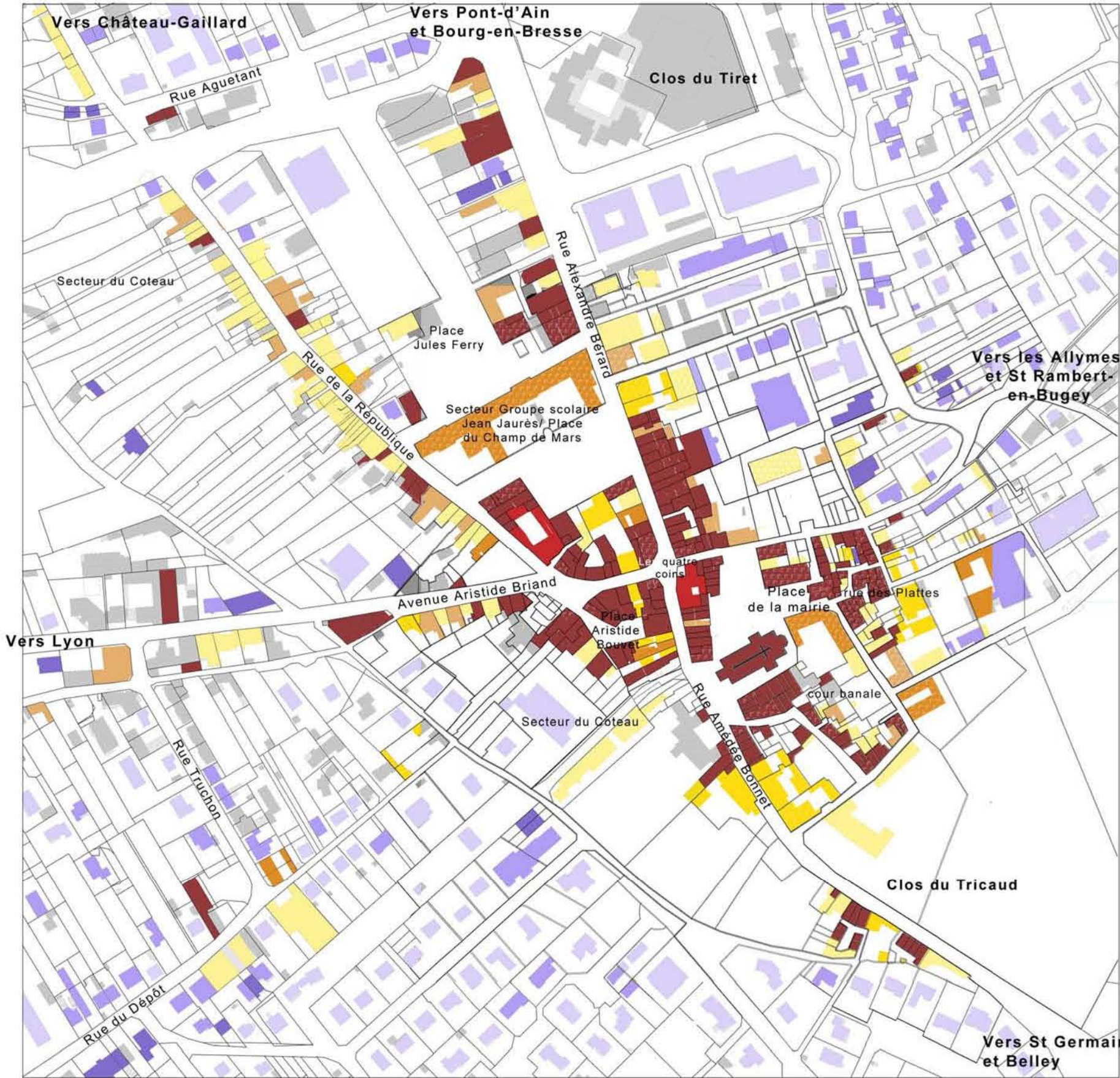
Plan cadastral de 1966
Archives communales d'Ambérieu-en-Bugey



2



Photo aérienne - années 60
Archives départementales de l'Ain



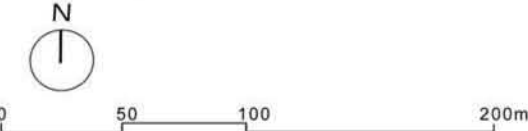
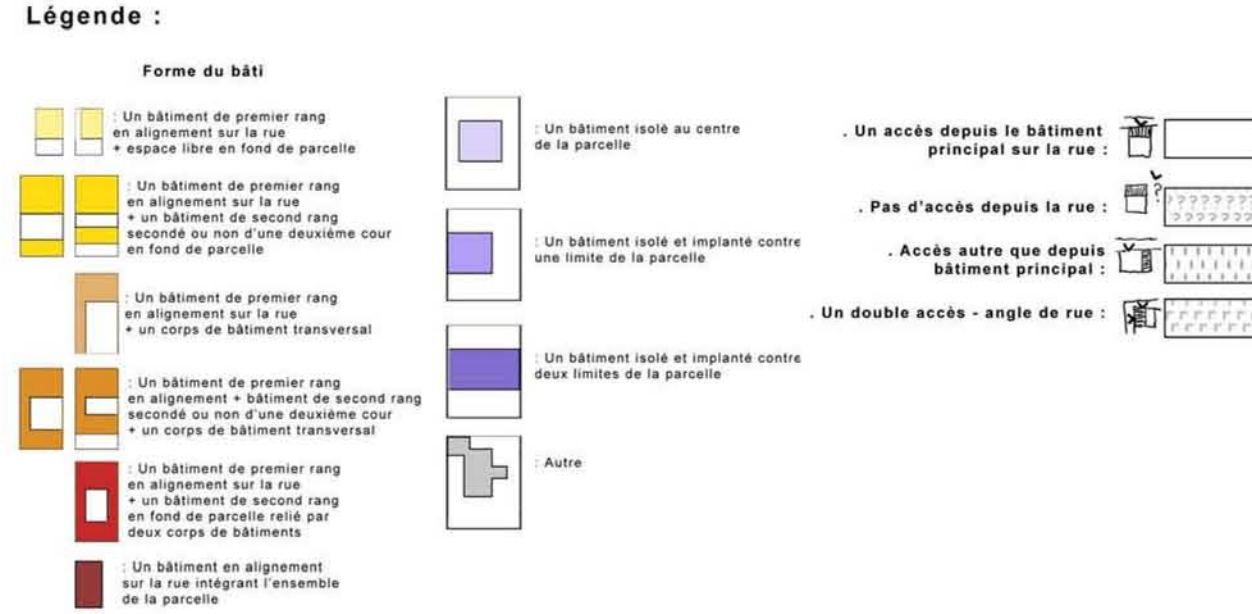
TYPE DU BÂTI EN 2017

Entre 1966 et 2017, un phénomène particulier est visible en Centre-Bourg :

On observe des cas de disparition totale du bâti sur leur parcelle. Se sont les aménagements de la place de la Mairie mais surtout la transformation du centre qui tend à démolir le tissu bâti pour reconstruire à plus grande échelle, en rupture avec le système bâti ancien.

Du fait de la vétusté du quartier et de la contrainte du tissu urbain du Centre-Bourg, toujours présent, des opérations immobilières avortent, laissant cependant derrière elles des dents creuses. Ces vides déstructurent la lecture du bâti et la cohérence du tissu urbain du Centre-Bourg.

En périphérie, la croissance exponentielle de la ville entraîne l'apparition de nouveaux éléments bâtis adoptant presque exclusivement un type d'emprise bâtie isolée partiellement ou totalement des limites parcellaires et de la rue.

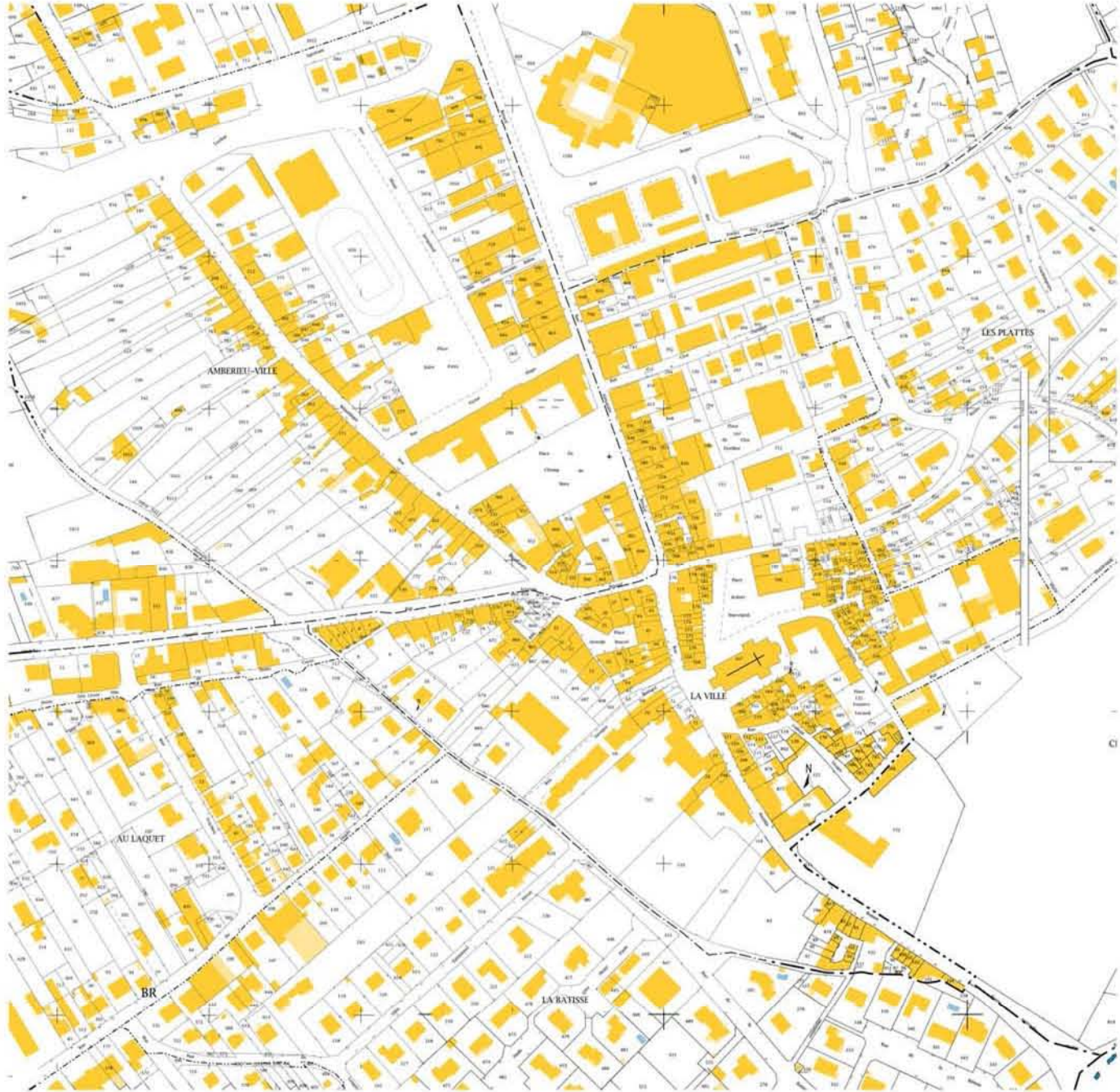


4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

C/ Analyse de l'emprise du bâti sur le parcellaire

Sources :

1

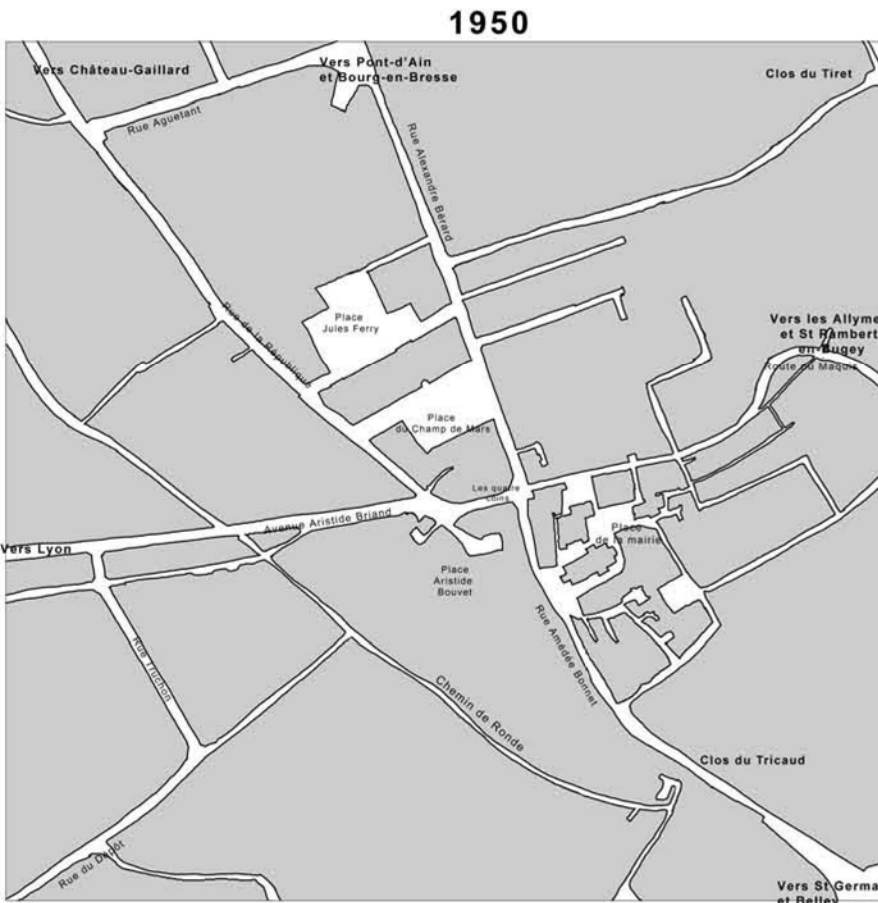
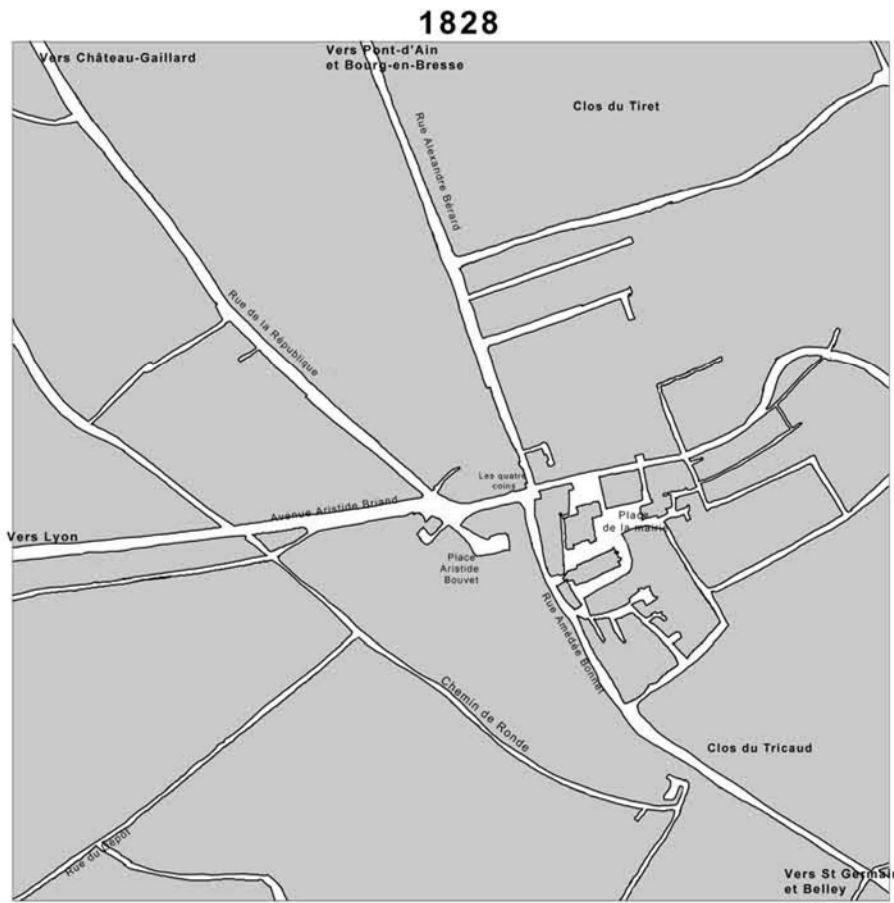


Plan cadastral de 2017
www.cadastre-gouv.fr

2



Vue aérienne de 2017
www.geoportail.fr



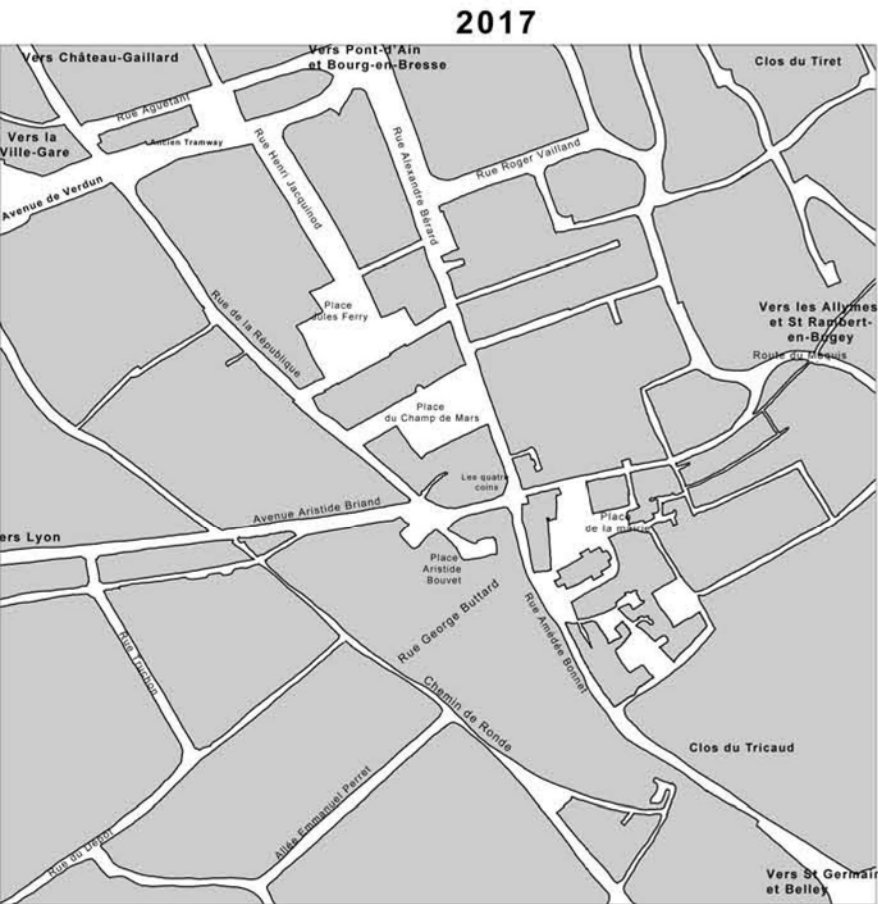
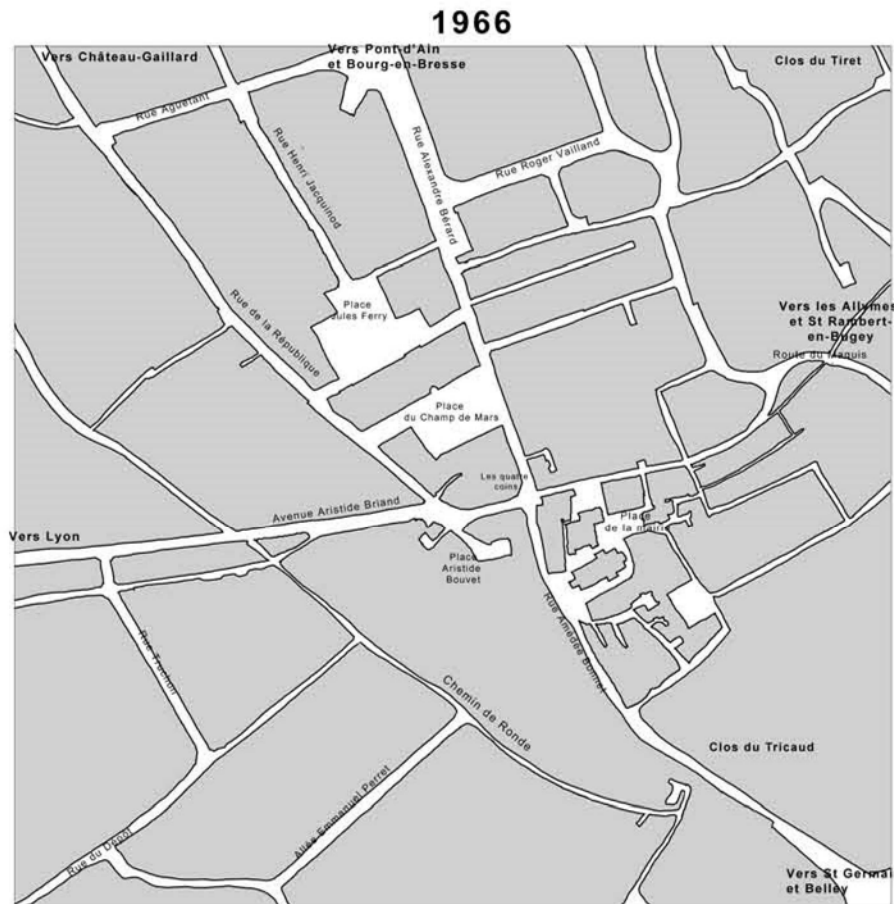
EVOLUTION DE LA FORME DES ÎLOTS ENTRE 1828 ET 2017

L'analyse de la forme des îlots permet de mieux identifier la porosité du tissu urbain depuis l'espace public. Le contour est dessiné par le bâti, les clôtures qui délimitent spatialement l'îlot de la rue, des places et autres espaces publics.

Ainsi, en 1828, la forme des îlots révèle une convergence des voies vers le Centre-Bourg. Celui-ci est le seul territoire proposant un découpage des îlots plus petit délimitant des espaces publics, lieux de rencontre et de vie dans la ville.

Entre 1828 et 1950, les îlots entre la rue de la République et la rue Alexandre Bérard se sculptent pour dessiner de nouveaux espaces publics : la Place Jules Ferry et du Champ de mars. Ces places sont un second souffle dans l'espace public de la ville et rivalisent symétriquement avec le Centre-Bourg, de l'autre côté des Quatre Coins. Côté Centre-Bourg, les îlots vont également se creuser : le jardin d'un clos appartenant à une maison bourgeoise s'ouvre au sud-est de l'Eglise. Celle-ci est également reconstruite et l'îlot qui la touchait côté rue Amédée Bonnet disparaît.

Entre 1950 et 1966 l'îlot du clos du Tiret se décompose en plusieurs îlots difformes qui seront allotis pour créer des équipements pour la ville (centre commercial).



Entre 1966 et 2017, les îlots au nord poursuivent leur morcellement, découpés par l'Avenue de Verdun. Les artères, plus larges, offrent une autre perception du contour des îlots, plus lointain. Dans le Centre-Bourg, les îlots se sculptent ou disparaissent. La cohésion des îlots perd de sa cohérence.



4. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

D/ Analyse des îlots

80/120

Sources :



Plan cadastral de 1828
Archives départementales
de l'Ain



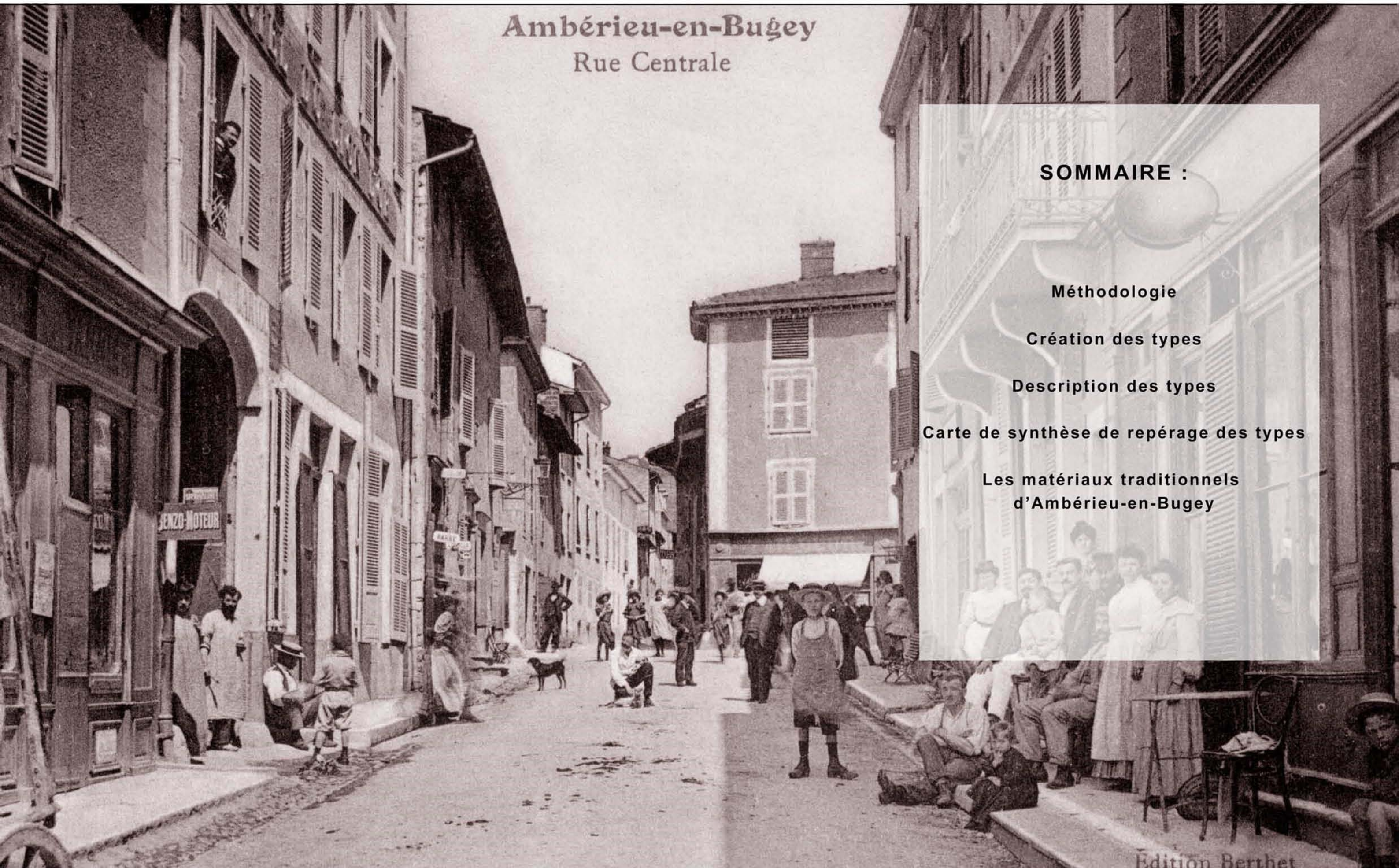
Photo aérienne 1945
Archives départementales
de l'Ain



Photo aérienne années 60
Archives départementales
de l'Ain



Photo aérienne de 2017
www.geoportail.gouv.fr



Ambérieu-en-Bugey Rue Centrale

SOMMAIRE :

Méthodologie

Création des types

Description des types

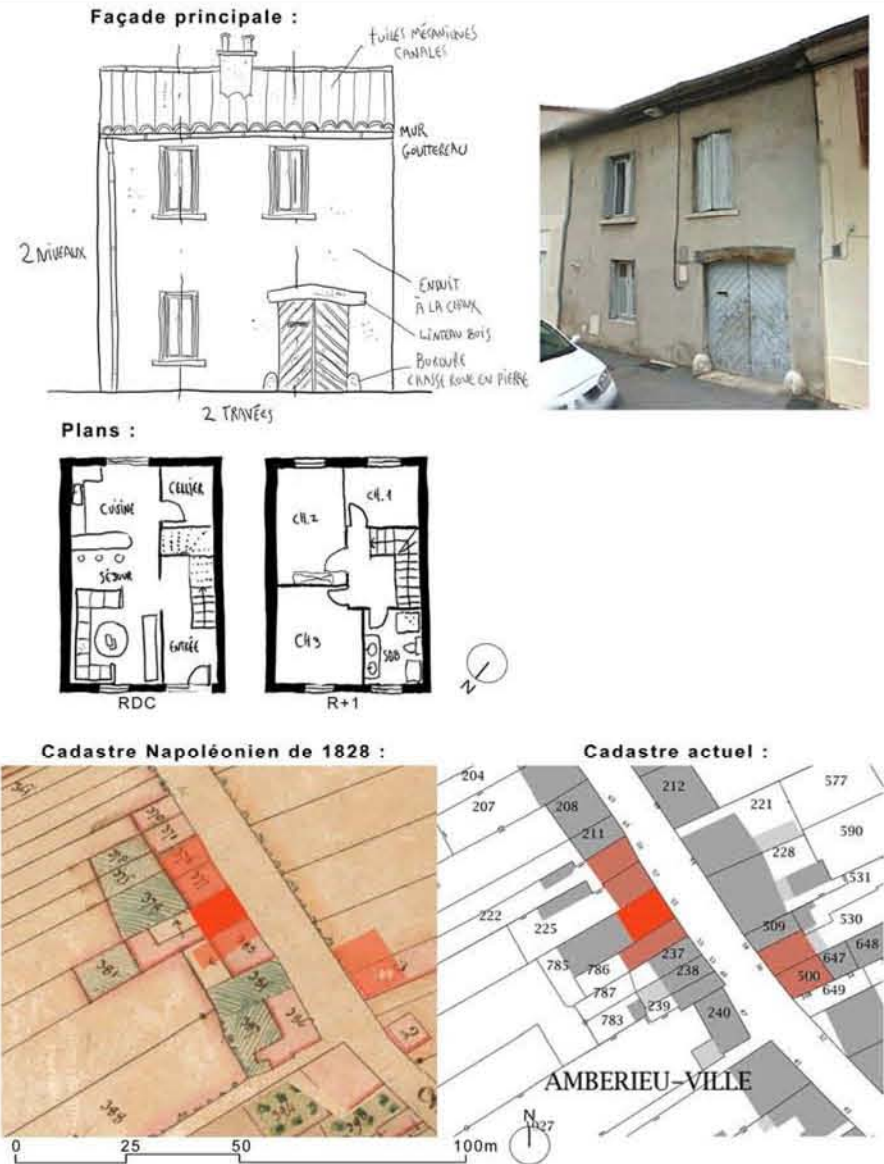
Carte de synthèse de repérage des types

Les matériaux traditionnels
d'Ambérieu-en-Bugey

Edition Berthet

Famille A : Les maisons

Type 2 : Maison de faubourg avant 1828	
Localisation :	55 Rue de la république, au Nord -Ouest du centre-bourg
Contexte historique :	Tissu de faubourg ancien sur un axe de liaison Ambérieu/Château-Gaillard
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle régulière créée sur ancienne parcelle en lanière agricole / 6.5*30m, 195m²
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de30% de la parcelle
Gabarit :	R+1
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Jardin en fond de parcelle, en longueur.
Qualités urbaines :	Rythme court et continuité du bâti le long de la voie. Le jardin en longueur conserve la permanence du tracé parcellaire et ses proportions caractéristiques
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué de pièces de vie au RDC, pièces de nuit à l'étage. Un volume annexe de second rang d'un seul niveau implanté contre une limite latérale.
Distribution verticale :	Un escalier latéral généralement disposé en face de l'entrée
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	2 travées, 1 porte et 1 fenêtre en RDC, 2 fenêtres à l'étage / menuiserie contemporaine / volets pliables ou à vantaux / absence de ferronnerie / absence de décor / Cheminée centrale
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade enduite à la chaux / menuiseries bois / Volets métalliques ou en bois / linteaux porte cochère en bois/ tuiles canal
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / débord 40cm / lambris en sous-face
Evolutions	
. Surélévation / Pièces d'eau déplacées / aménagementReprise des menuiseries : Suppression de la porte cochère, élargissement des baies, changement en matériaux modernes (PVC) / Suppression de l'enduit et rendu en pierres apparentes	



Fiche descriptive et critères

Nous proposons l'élaboration de fiches avec des critères permettant de définir précisément les bâtiments de manière à y recenser les phénomènes récurrents observés.

La fiche se compose à gauche, d'un descriptif détaillé avec des critères retenus grâce aux visites effectuées sur le terrain. Ces critères ont été regroupés en trois parties :

- . Les caractéristiques urbaines permettent de décrire le bâti dans son contexte urbain (le tissu) : parcelle et voirie.
- . la description du bâti permet de décrire le bâtiment proprement dit dans ses différentes composantes . A noter que concernant la description de la façade, la lecture se fait des fondations jusqu'à la toiture.
- . L'évolution permet de recenser les variations que peuvent subir le type jusqu'à son point de rupture (création d'un nouveau type).

La fiche propose sur la droite un visuel du type par la présentation de façades, plans, photos d'un exemple-type sur le site. Il se compose également d'un comparatif cadastre Napoléonien/cadastre actuel afin de mieux comprendre l'évolution du bâti et de son tissu.

FAMILLES	PERIODE	USAGE	N°	TYPE
MAISON	avant 1800	1 logement	1	Maison du centre bourg ancien avant 1800
			1V	Maison du centre bourg ancien avant 1800 traverssante
	XIX ème	1 logement en faubourg	2	Maison de Faubourg XIX ème
	avant 1828	1 logement en centre bourg	3	Maison de centre bourg avant 1828
			3V	Maison avant 1828 avec 1 travée
	XXème	1 logement		Maison individuelle en centre bourg
IMMEUBLE DE RAPPORT	avant 1828	commerce + 2 ou 3 logements	4	Immeuble de rapport avec commerce avant 1828
			4V	Immeuble de rapport avec commerce avant 1828 avec 1 travée
	apres 1828	commerce + 2 logements ou plus	5	Immeuble de rapport avec commerce apres 1828 en centre bourg
		3 logements ou plus	6	Immeuble de rapport sans commerce apres 1828 en faubourg
MAISON D'ARTISAN	avant 1828	activité + 1 logement	7	Maison agricole avant 1828
	apres 1828	activité + 1 logement	8	Maison d'artisan apres 1828
MAISON BOURGEOISE	XVIème	1 logement + annexes + cour	9	Maison bourgeoise du XVIème
	1800	1 logement + annexes + cour	10	Maison bourgeoise vers 1800
	1700 -1800	1 logement + annexes + jardin	11	Maison bourgeoise avec Jardin

Création des types :

Nous avons élaboré notre liste de types à partir de plusieurs visites sur le site. Nous nous sommes intéressé uniquement aux bâtiments courants et sur le secteur du vieux bourg, correspondant aux bâtiments présents sur le cadastre napoléonien de 1828.

Au premier regard, aucun bâtiment du bourg d'Ambérieu ne se ressemblent. En dessinant et comparant les façades, les types de parcelles, les implantations sur les parcelles, les distributions intérieures et les matériaux, nous avons repéré des points communs ce qui nous a permis d'élaborer des types.

Les types sont définis par des bâtiments, ayant le même usage et ayant été construits à la même époque, qui possèdent des points communs dans leur architecture.

Nous avons classé les bâtiments selon 4 familles en fonction de leur usage :

- Les maisons définies par 1 seule habitation,
- Les immeubles de rapport, regroupant plusieurs logements,
- Les maisons d'activité, liées à l'agriculture ou à un artisanat,
- Les maisons bourgeoises pour les familles aristocratiques.

Chaque famille regroupe plusieurs types en fonction de l'époque de construction des bâtiments et des caractéristiques architecturales:

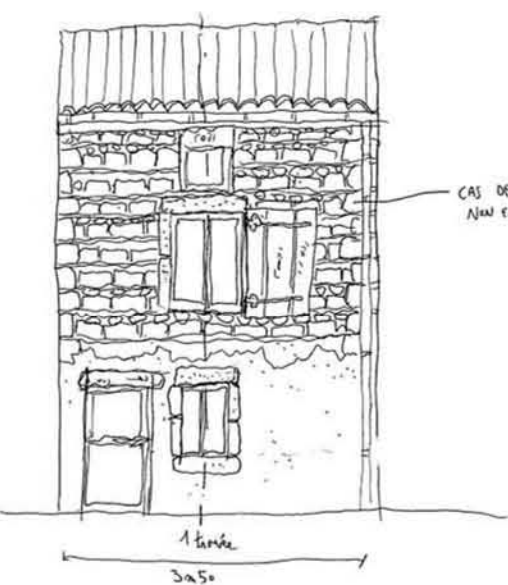
- type de parcelle,
- implantation sur la parcelle,
- forme du bâtiment,
- usage du RDC: commerce ou habitation
- nombre de travées,
- nombre de niveaux,
- type de toiture,
- matériaux,

Le bâtiment qui regroupe les caractéristiques intrinsèques de chaque type est un exemple-type.
Un type se caractérise par l'existence de plusieurs exemples-types.

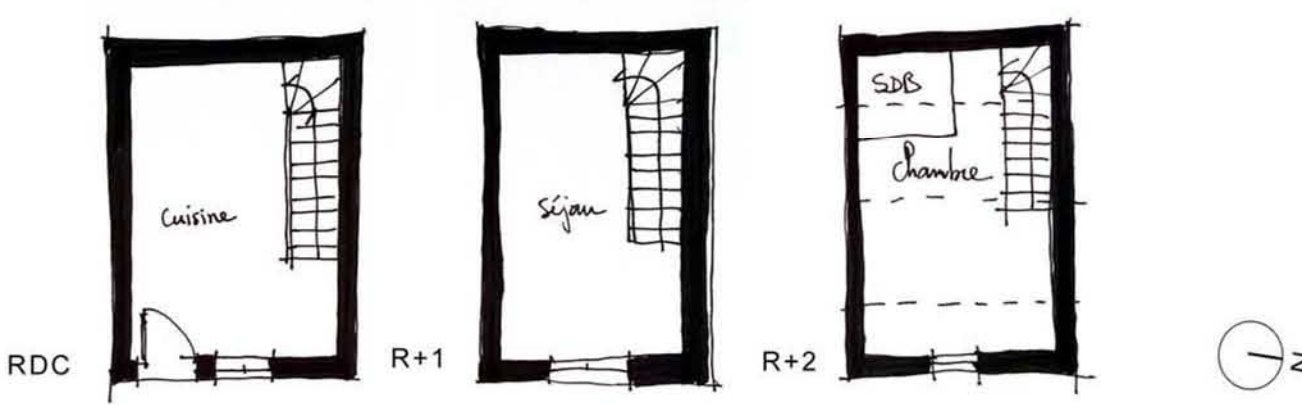
Nous avons repéré 11 types que nous développons ci-après.

Type 1 : Maison du centre bourg ancien avant 1800	
Localisation :	Bloc oriental, centre médiéval, rue des Plattes
Contexte historique :	Bâtiments construits dans le tissu médiéval. Présents sur les plus petites parcelles de la commune
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle en longueur: lanierée ou rectangulaire Largeur bâtie sur rue: 3,5m. Profondeur parcelle: entre 6 et 12m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de la parcelle à 100%
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Rythme court, succession de petites séquences procurant une qualité architecturale et un intérêt paysager et urbain de qualité «charme de l'ancien» Type qui permet de conserver la permanence du tracé parcellaire médiéval
Description du bâti	
Plan :	A l'origine, une pièce de vie à l'étage, aujourd'hui cuisine au RDC, salon au R+1 et 1 Chambre au R+2
Distribution verticale :	Un escalier droit contre le mur mitoyen
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	1 travée, 1 porte et 1 fenêtre au RDC Baies R+2 chanfreinées : ancien séchoir persiennes à 1 vantail / garde corps en fer forgé
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade à l'origine enduite à la chaux, aujourd'hui enduit retiré ou isolation par l'extérieur./ Maçonnerie avec alternance de lits de galets et briques / angles harpés en pierre dans les angles Encadrements porte d'entrée en pierre, appuis de fenêtre au R+1 en pierre Baies R+2 chanfreinées : ancien séchoir / linteau bois pour porte d'entrée Sorties d'évier en façade au R+1
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / Grande avancée de toiture:1,20m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal,
Evolutions	
Surélévation et réorientation du mur gouttereau Reprises des encadrements des fenêtres en béton Appuis de fenêtres rabaissés avec pose de garde corps en fer forgé Isolation par l'extérieur	

Façade principale :



Plans :



Cadastre Napoléonien de 1828 :

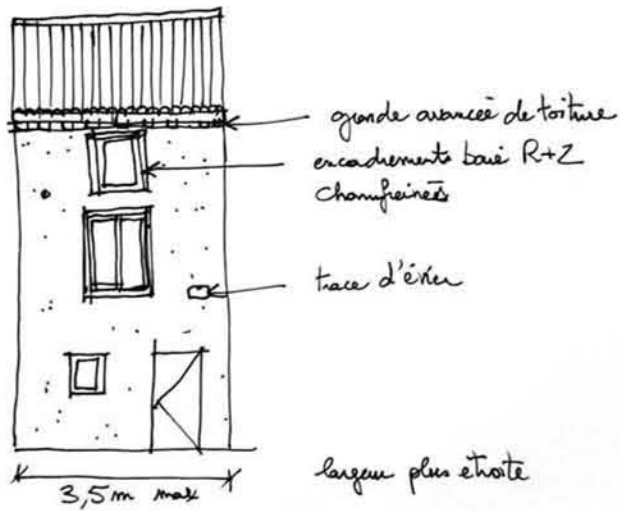


Cadastre actuel :

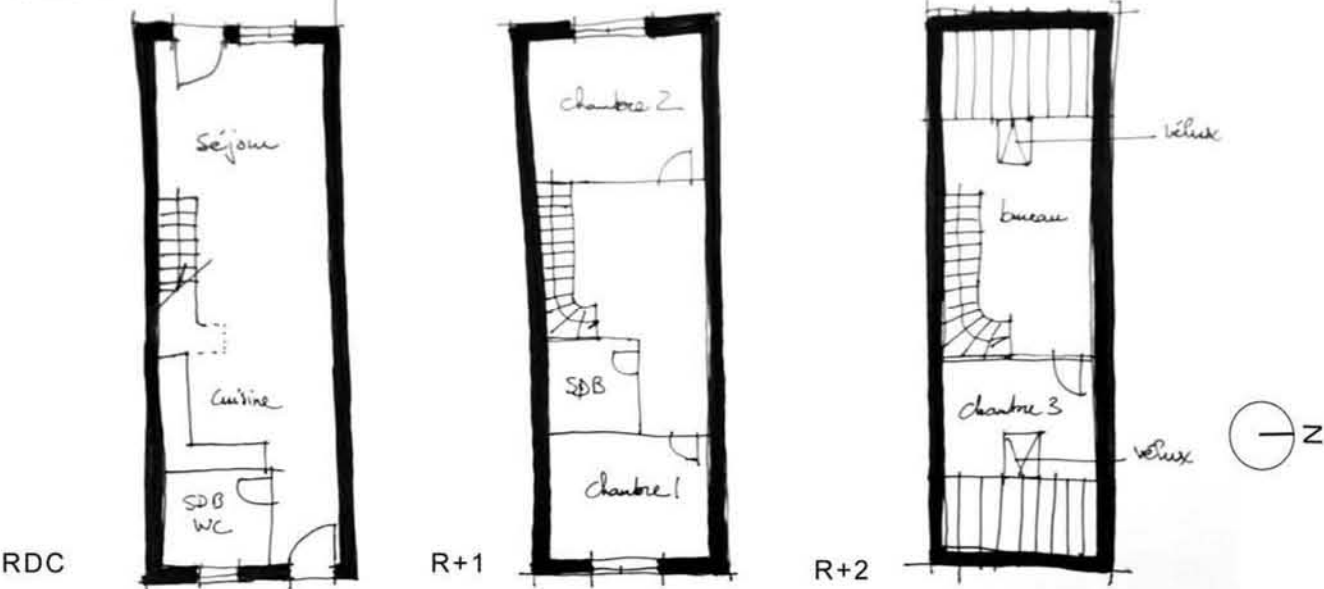


Type 1 variante : Maison du centre bourg ancien avant 1800	
Localisation :	Bloc oriental, centre médiéval, rue des Plates
Contexte historique :	Bâtiments construits dans le tissu médiéval. Présents sur les plus petites parcelles de la commune
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle très en longueur: laniérées Largeur bâtie sur rue faible: 3,5m max.Profondeur parcelle importante: 15m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, Parfois anciennes cours construites depuis
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Rythme court, succession de petites séquences procurant une qualité architecturale et un intérêt paysager et urbain de qualité :charme de l'ancien. Conserve la permanence du tracé parcellaire
Description du bâti	
Plan :	A l'origine pièce de vie à l'étage, aujourd'hui cuisine et salon au RDC, Chambres à l'étage
Distribution verticale :	Un escalier droit contre le mur mitoyen
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	1 travée, 1 porte et 1 fenêtre au RDC Baies R+2 chanfreinées : ancien séchoir volets à battant / garde corps en fer forgés création de fenêtres de toit sur chaque pan de toiture
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade à l'origine enduite à la chaux, aujourd'hui enduit retiré ou isolation par l'extérieur./ Maçonnerie avec alternance de lits de galets et briques / angles harpés en pierre dans les angles Encadrements porte d'entrée en pierre, appuis de fenêtre au R+1 en pierre Baies R+2 chanfreinées : ancien séchoir / linteau bois pour porte d'entrée Sorties d'évier en façade au R+1
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / Grande avancée de toiture:1,20m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal,
Evolutions	
Reprises des encadrements des fenêtres en béton Appuis de fenêtres rabaissés avec pose de garde corps en fer forgé Isolation par l'extérieur	

Façade principale :



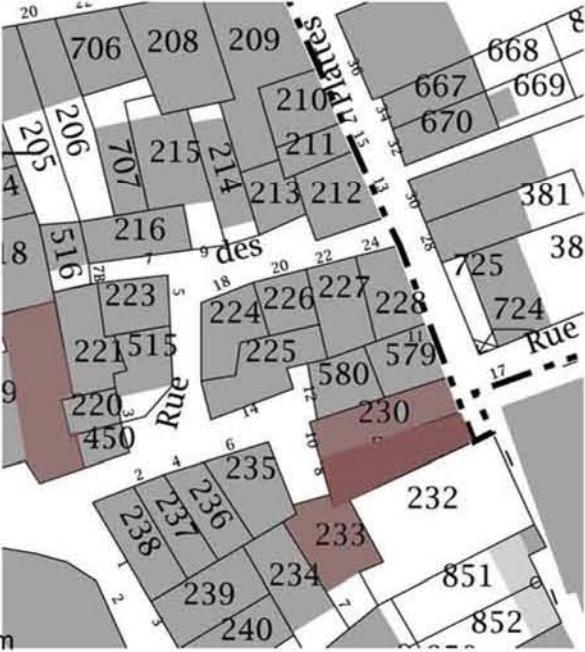
Plans :



Cadastre Napoléonien de 1828 :



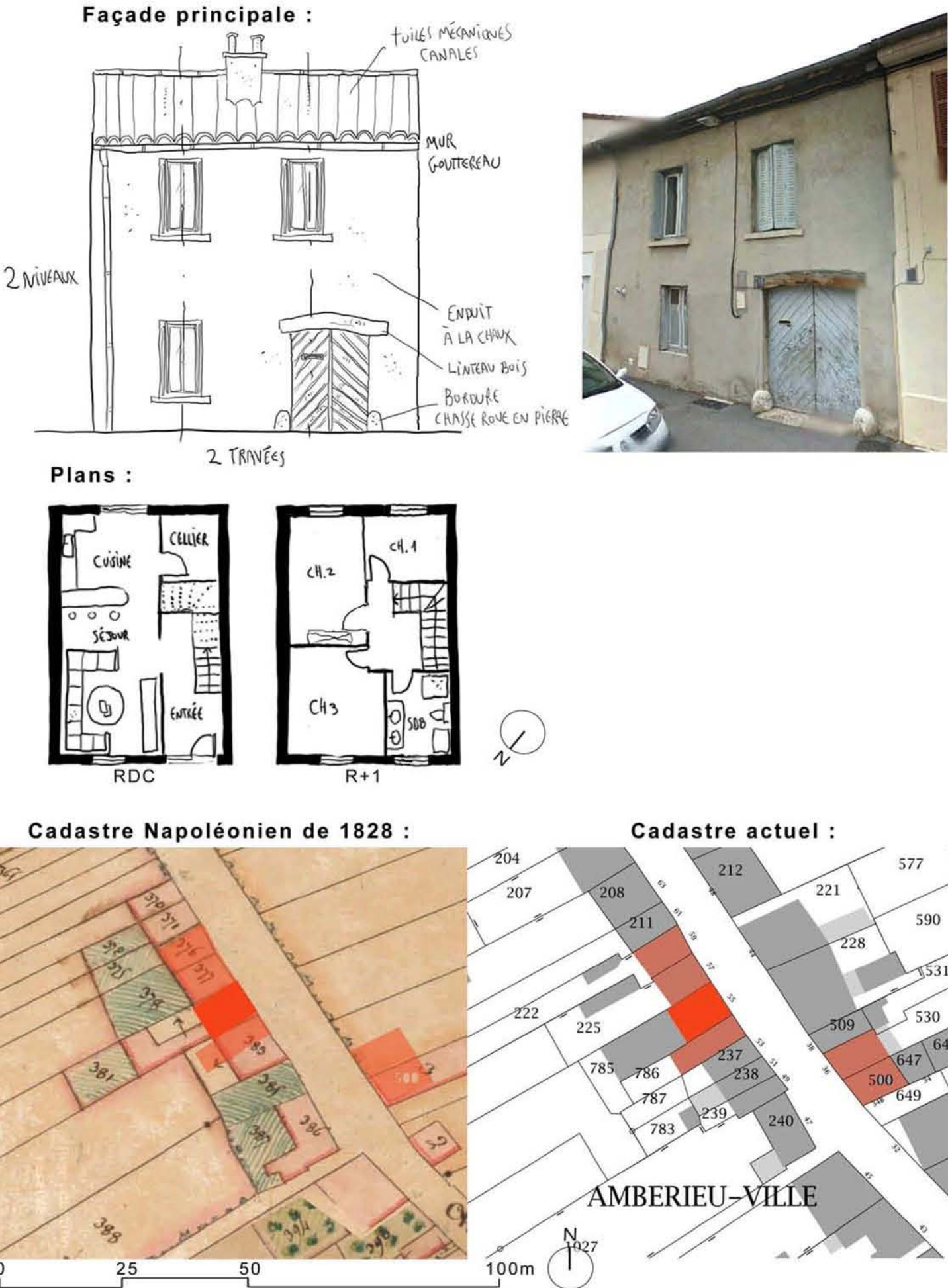
Cadastre actuel :



5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille A : Les maisons

Type 2 : Maison de faubourg XIXème siècle	
Localisation :	55 Rue de la république, au Nord -Ouest du centre-bourg
Contexte historique :	Tissu de faubourg ancien sur un axe de liaison Ambérieu/ Château-Gaillard
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle régulière créée sur ancienne parcelle en lanière agricole / 6.5*30m, 195m²
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de30% de la parcelle
Gabarit :	R+1
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Jardin en fond de parcelle, en longueur.
Qualités urbaines :	Rythme court et continuité du bâti le long de la voie. Le jardin en longueur conserve la permanence du tracé parcellaire et ses proportions caractéristiques
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué de pièces de vie au RDC, pièces de nuit à l'étage. Un volume annexe de second rang d'un seul niveau implanté contre une limite latérale.
Distribution verticale :	Un escalier latéral généralement disposé en face de l'entrée
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	2 travées, 1 porte et 1 fenêtre en RDC, 2 fenêtres à l'étage / menuiserie contemporaine / volets pliables ou à vantaux / absence de ferronnerie / absence de décor / Cheminée centrale
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade enduite à la chaux / menuiseries bois / Volets métalliques ou en bois / linteaux porte cochère en bois/ tuiles canal
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / débord 40cm / lambris en sous-face
Evolutions	
. Surélévation / Pièces d'eau déplacées / aménagementReprise des menuiseries : Suppression de la porte cochère, élargissement des baies, changement en matériaux modernes (PVC) / Suppression de l'enduit et rendu en pierres apparentes	

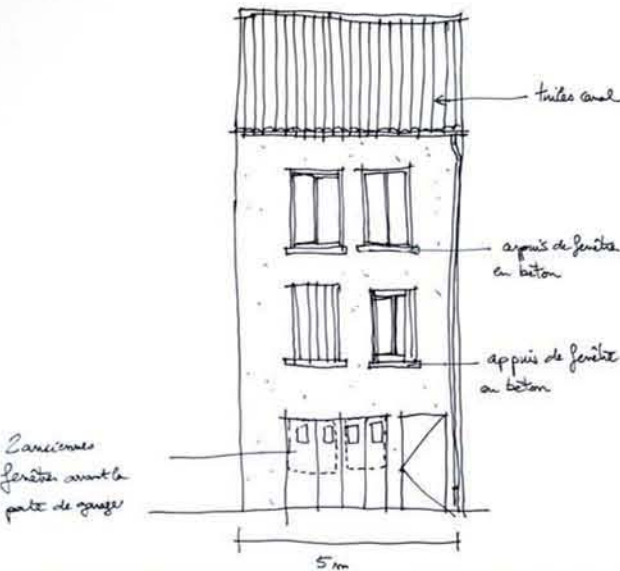


5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille A : Les maisons

Type 3 : Maison de centre bourg avant 1828	
Localisation :	Plusieurs endroits dans le centre Bourg, rue de Gerland, rue Gabriel Vicaire
Contexte historique :	Bâtiments construits sur le parcellaire médiéval Reprennent les dimensions de la parcelle mais construits plus hauts
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle en longueur: lanière ou rectangulaire Largeur bâtie sur rue: 5m..Profondeur parcelle environ 12m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de la parcelle à 100%
Gabarit :	R+2, variantes possibles à R+3
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Rythme court rappelle la largeur des façades du type médiaval, Façades hautes qui apportent une verticalité.
Description du bâti	
Plan :	A l'origine pièce de vie à l'étage, aujourd'hui garage au RDC, salon au R+1 et Chambres au R+2 éventuellement R+3
Distribution verticale :	escalier
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	2 travées, 1 porte d'entrée et une porte de garage au RDC 2 baies identiques au R+1 et R+2 fenêtres étroites en hauteur volets à battant ou métalliques
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade en pierres enduites d'un enduit ciment Encadrements en pierre pour la porte d'entrée et les fenestres du R+1 appuis de fenêtrée recréées en ciment: uniformisation.
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie Faible avancée de toiture: 0,50m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal,
Evolutions	
Surélévation d'un niveau, ajout d'un balcon Reprises des encadrements des fenêtrées en béton, disparition des linteaux cintrés des fenestres. Appuis de fenêtrée rabaissés avec pose de garde corps en fer forgé	

Façade principale :



Ajout d'un balcon



Surélévation d'un niveau

Cadastre Napoléonien de 1828 :



Cadastre actuel :

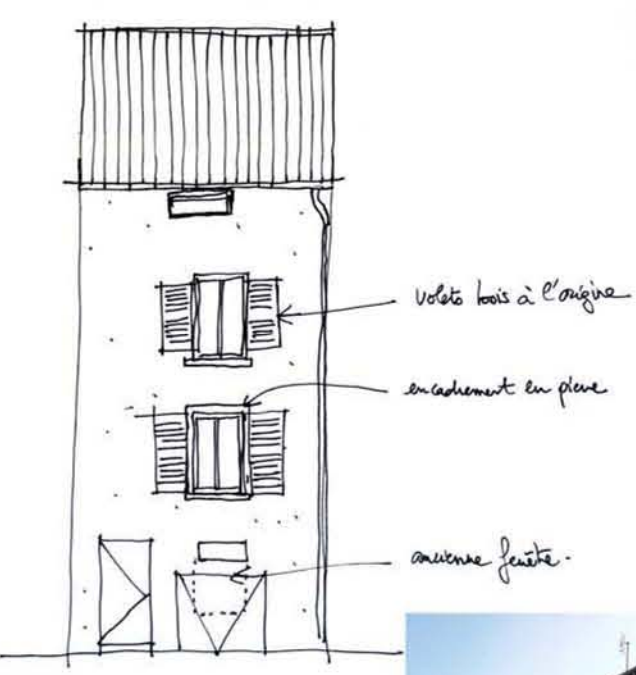


5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille A : Les maisons

Type 3 variante : Maison avant 1828 avec 1 travée	
Localisation :	Plusieurs endroit dans le centre Rue Gabriel de Vicaire, place de l'Hotel de Ville
Contexte historique :	Bâtiments construits sur les parcelles médiévales. Reprennent les dimensions des maisons médiévales mais plus hauts
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle en longueur: lanière ou rectangulaire Largeur bâtie sur rue: 5m..Profondeur parcelle environ 12m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de la parcelle à 100%
Gabarit :	R+2, variantes possibles à R+3
Accès :	Porte cochère latérale pour accéder à la totalité du logement
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Rythme court rappelle la largeur des façades du type médiaval, Façades hautes qui apportent une verticalité.
Description du bâti	
Plan :	A l'origine pièce de vie à l'étage, aujourd'hui garage au RDC, salon au R+1 et Chambres au R+2 éventuellement R+3
Distribution verticale :	escalier
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	1 travée, 1 porte d'entrée et une porte de garage au RDC A l'origine se trouvaient au RDC 1 fenetre simple et une porte fenetres étroites en hauteur au R+1 et R+2 Fenetre de petite taille au R+3 volets à battant ou métalliques
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade en pierres enduites d'un enduit ciment Encadrements en pierre pour la porte d'entrée et les fenetres du R+1 appuis de fenêtre recrées en ciment: uniformisation.
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie Faible avancée de toiture: 0,50m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal,
Evolutions	
Surélévation d'un niveau, ajout d'un balcon Reprises des encadrements des fenêtres en béton, disparition des linteaux cintrés des fenetres. Appuis de fenêtres rabaissés avec pose de garde corps en fer forgé	

Façade principale :

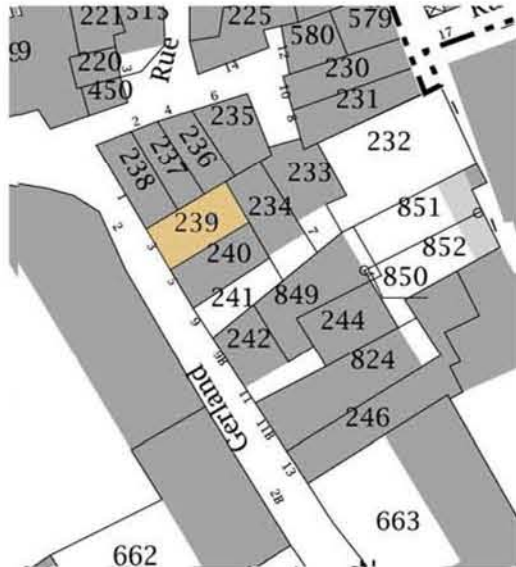


Surélévation d'un niveau et ajout d'un balcon au R+1

Cadastre Napoléonien de 1828 :

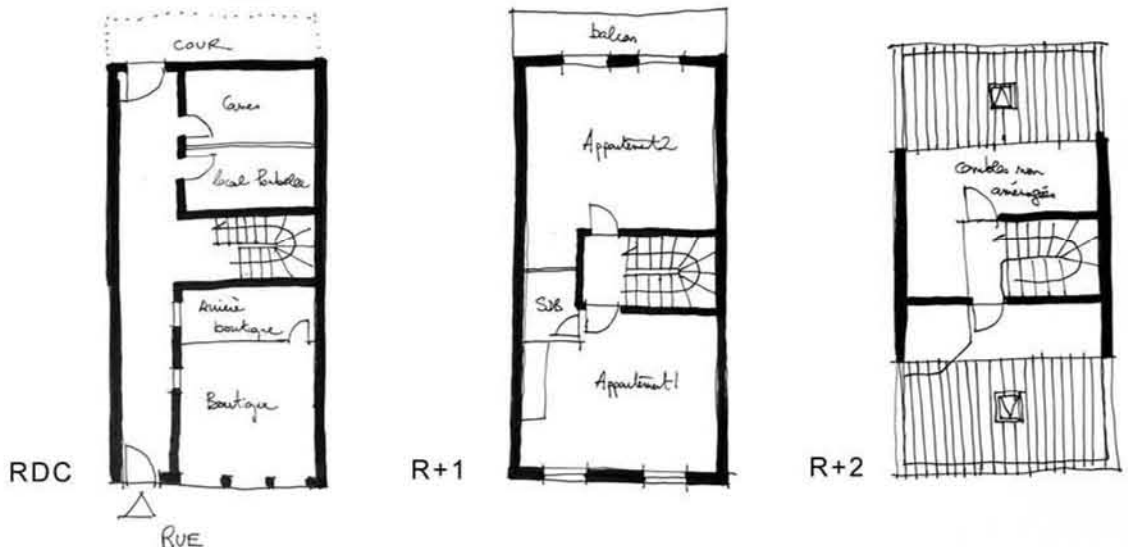
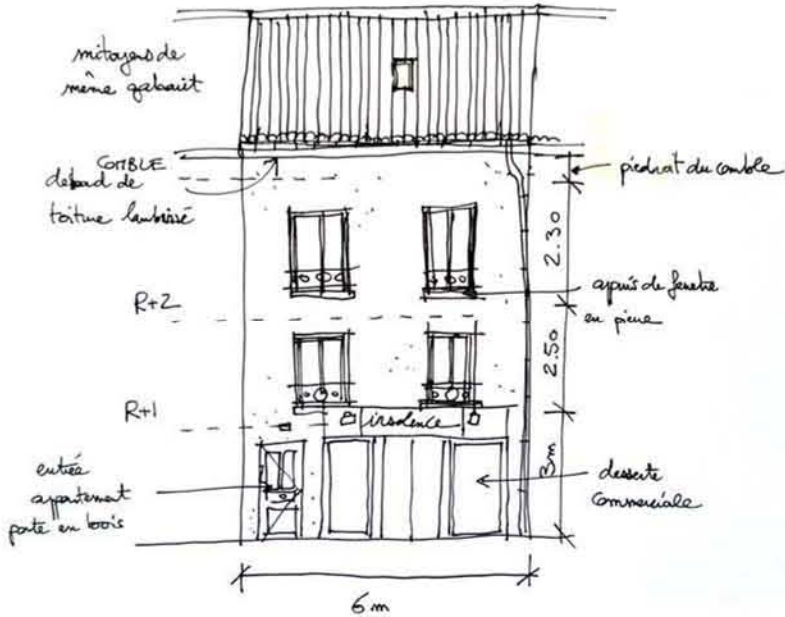


Cadastre actuel :



Type 4 : Immeuble de rapport avec commerce avant 1828	
Localisation :	rue Alexandre Bérard
Contexte historique :	Bâtiments construits en périphérie du centre bourg sur la route menant au village du tiret sur des terrains à bâtir
Programme :	4 logements et 1 commerce
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle régulière en longueur Largeur bâtie sur rue: 6m..Profondeur parcelle: 24 m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue, occupation des 4/5 de la parcelle Une cours en fond de parcelle sur toute la largeur de la parcelle
Gabarit :	R+2 RDC 3m ; R+1:2,5m ; R+2: 2,30m
Accès :	Porte cochère latérale simple vantail pour accéder aux logements Devanture commerciale poteaux structurels en façade.
Espace non bâti :	Une cour, sol béton, fermée par les 3 murs mitoyens
Qualités urbaines :	Front bâti continu dirige la vue en direction de la perspective vers l'Eglise Animation au RDC avec les vitrines des commerces
Description du bâti	
Plan :	espace commercial sur la moitié du RDC couloir latéral au RDC mène aux logements et aux locaux techniques couloir : sol béton et mur enduits
Distribution verticale :	escalier 2 tournant à 2 volées, situé au centre du bâtiment
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	2 travées RDC: 1 porte d'entrée pour les logements et une devanture commerciale Menuiseries bois volets à battants ou métalliques
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade en pierres recouverte d'un enduit, peint Encadrements des fenêtres en pierre et pour la porte d'entrée linteau en pierre pour porte cochère Appuis de fenêtre en pierres Gardes corps en fer forgé
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie Faible avancée de toiture: 0,50m habillée de lambris peints Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal,
Evolutions	
Les évolutions sont assez légères le type a bien survécu Modification des gardes corps Ebrasements en pierres recouverts de ciments pour simuler des encardement saillants Disparition des volets à battants par mise en place de volets roulants	

Façade principale :



Cadastre Napoléonien de 1828 :



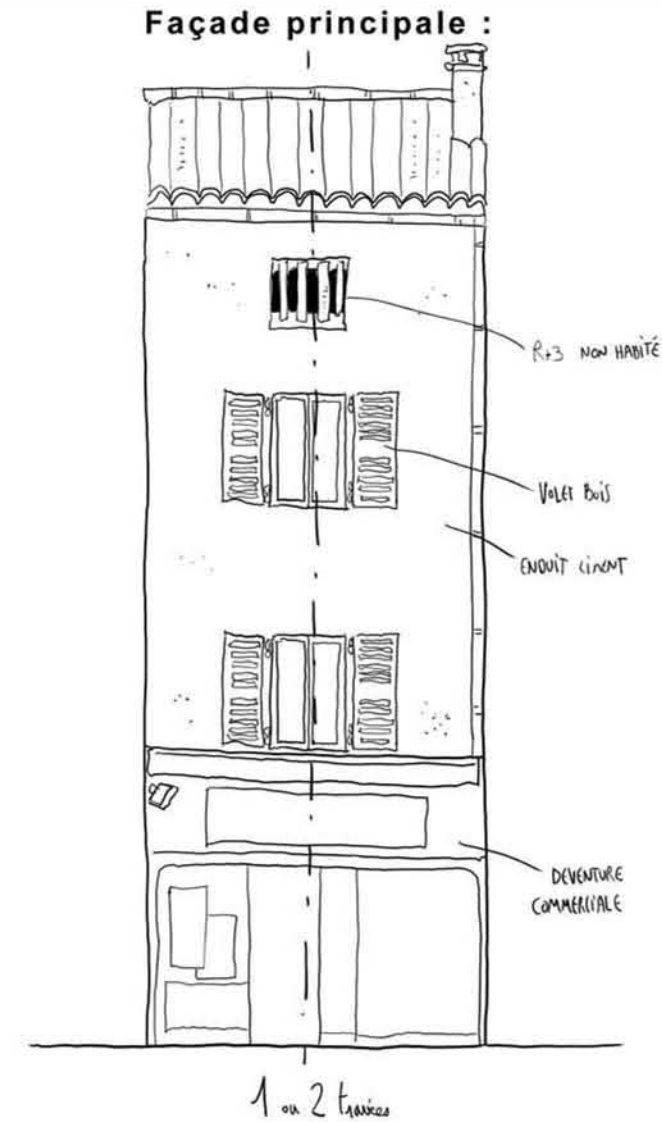
Cadastre actuel :



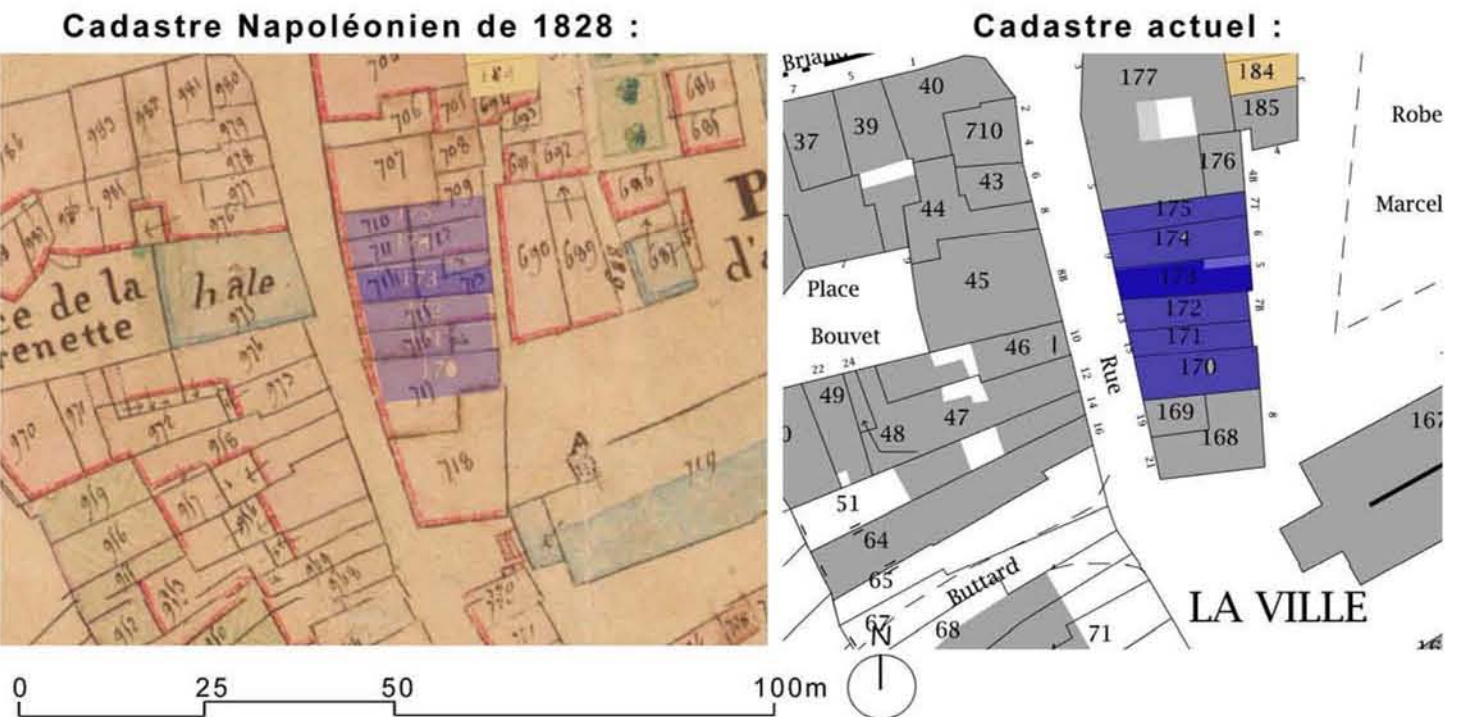
5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille B : Les immeubles de rapport

Type 4 variante : Immeuble de rapport avec commerce avant 1828	
Localisation :	11 Rue Amédée Bonnet
Contexte historique :	Tissus commercial historique sur l'axe de desserte historique nord-sud Bourg-en-Bresse/Ambérieu/Belley
Programme :	Commerce en RDC et un logement à l'étage + un autre logement côté place Robert Marcelpoil
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Petite parcelle régulière / 4.5*18m, 80m²
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation 100% de la parcelle réparties sur deux constructions
Gabarit :	R+2 + comble
Accès :	Porte et vitrine pour commerce côté Rue Amédée Bonnet, Porte côté place Robert Marcelpoil
Espace non bâti :	Sans objet
Qualités urbaines :	Rythme court et continuité du bâti le long de la voie. animation de la rue par la présence de commerce.
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué d'un commerce en RDC, donnant accès sur logement à l'étage. Un second volume côté place donne accès à un logement mono-orienté sur place.
Distribution verticale :	Non visité
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	1 travée, 1 devanture commerciale en RDC, 1 à 2 fenêtres par étage / menuiserie bois / volets bois / présence de garde-corps en ferronnerie / Forjet décoré / Cheminée latérale
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade enduite à la chaux / menuiseries bois / tuiles canal
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / débord 60cm / lambris en sous-face
Evolutions	
Réfaction des façades côté Rue Amédée Bonnet suite à l'élargissement de la voie entre 1828 et 1950. Remembrement des deux parcelles côté rue et côté place mais conservation des deux bâtiments. Reprise des menuiseries : Suppression volets bois, ferronnerie, création de volets roulants, changement en matériaux modernes (PVC) / Mise en place de devantures commerciales personnalisées sans soucis de cohésion d'ensemble	



Extrait carte postale de 1900



Type 5 : Immeuble de rapport avec commerce après 1828	
Localisation :	7 Rue Amédée Bonnet
Contexte historique :	Tissus commercial historique proche de l'intersection entre les deux principaux axes de desserte Est-Ouest et Nord-Sud de la ville
Programme :	Commerce en RDC et logements à l'étage
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle moyenne régulière / L:12*P:19m, 230m²
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation 80% à 100% de la parcelle
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte latérale à la façade sur rue pour accéder aux logements commerce accessible en RDC depuis la rue
Espace non bâti :	Possibilité cour intérieure en fond de parcelle ou entre bâtiment de premier et second rang
Qualités urbaines :	Le démembrement d'anciens jardins après 1828 permet de créer des parcelles plus larges et mieux allotir le centre-bourg tout en proposant un commerce en RDC plus important
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué d'un commerce en RDC, aux logements à l'étage répartis sur deux côtés de la parcelle
Distribution verticale :	Un couloir latéral pour accéder à un escalier permettant d'accéder aux logements aux étages
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	3 à 4 travées, 1 devanture commerciale en RDC, 3 à 4 fenêtres par étage / menuiserie bois deux vantaux / volets pliables ou à vantaux / présence ou non d'un balcon filant ou isolé en R+1 + gardecorps / décor chaîne et bossage d'angle/ Bandeaux filants / corniche / cheminée centrale ou latérale
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade décor en plâtre + enduit / menuiseries bois ou PVC / tuiles mécaniques
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / débord 30cm / Corniche moulurée
Evolutions	
Réfaction de la façade dans un style art-déco ou moderne.	

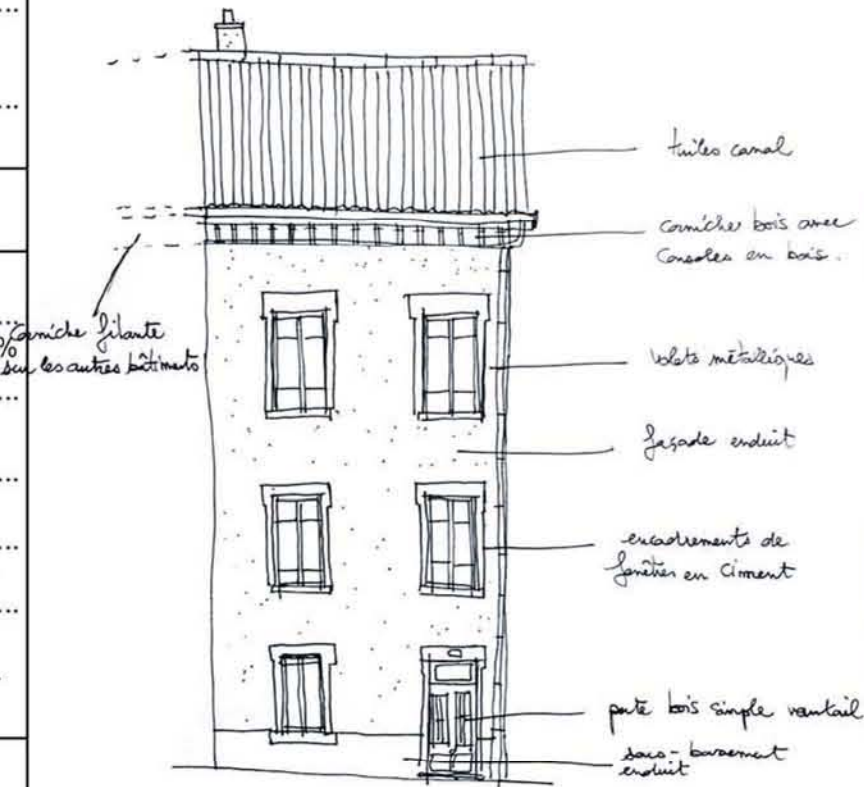


5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille B : Les immeubles de rapport

Type 6 : Immeuble de rapport sans commerce après 1828	
Localisation :	37 Rue de la république
Contexte historique :	Tissu de faubourg ancien sur l'axe de liaison Ambérieu/Château-Gaillard. Création de ce type après suppression d'un bâti ancien, vraisemblablement de type 2
Programme :	Logements
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle moyenne régulière ou lanière / L:6*P:19m, 115m²
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation 30 à 80% de la parcelle
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte latérale à la façade sur rue pour accéder aux logements
Espace non bâti :	En fond de parcelle plus ou moins profond (certaines parcelles sont issues d'anciennes parcelles agricoles, en lanière).
Qualités urbaines :	Continuum de l'espace bâti sur la rue. Ces immeubles de hauteur plus importantes que les maisons voisines, annoncent l'entrée dans le centre-bourg.
Description du bâti	
Plan :	Immeuble traversant organisé par un couloir central par niveau, de desserte des logements qui donnent sur la rue ou sur le jardin..
Distribution verticale :	Volées d'escalier réparties toutes les deux à trois travées
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	2 à 5 travées, 2 à 5 fenêtres par étage / menuiseries hautes à deux vantaux en RDC et étage noble / menuiserie moins haute à deux vantaux en R+2 / garde-corps en ferronnerie décorée / persiennes à deux vantaux/ encadrements de porte et menuiseries mouluré / enduit lisse ou rustique / Corniche
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade décor en ciment + enduit / menuiseries bois / tuiles mécaniques
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie / débord 30cm / Corniche moulurée
Evolutions	
Supression des alèges des fenêtres en RDC pour création de local d'activité pour profession libérale (exemple : au numéro 29). Supression des persiennes et mise en place de volets pliables métalliques ou volet roulant.	

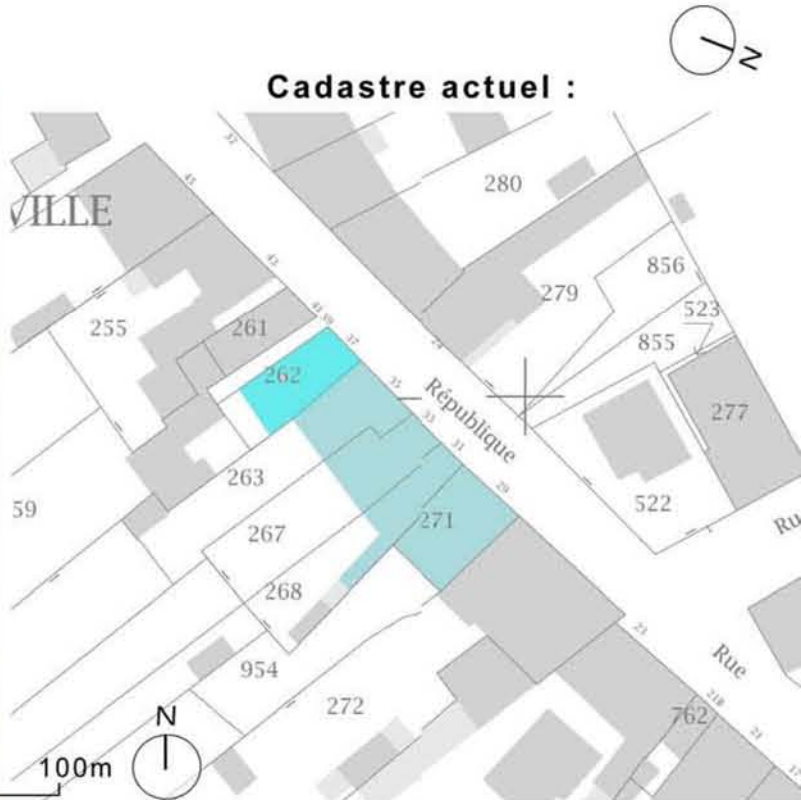
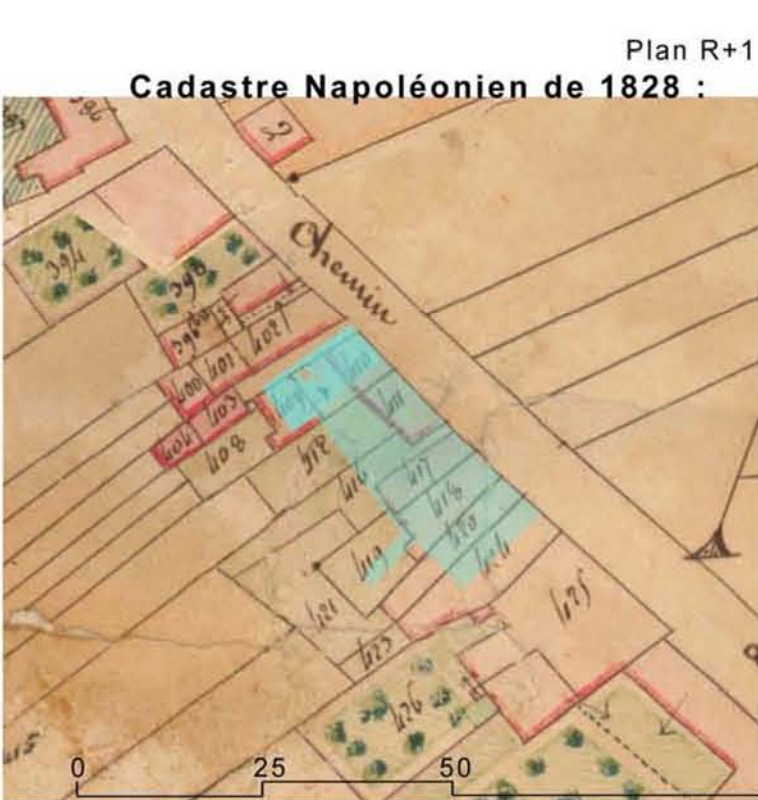
Façade principale :



Exemple-type
(n°37 rue de la République)

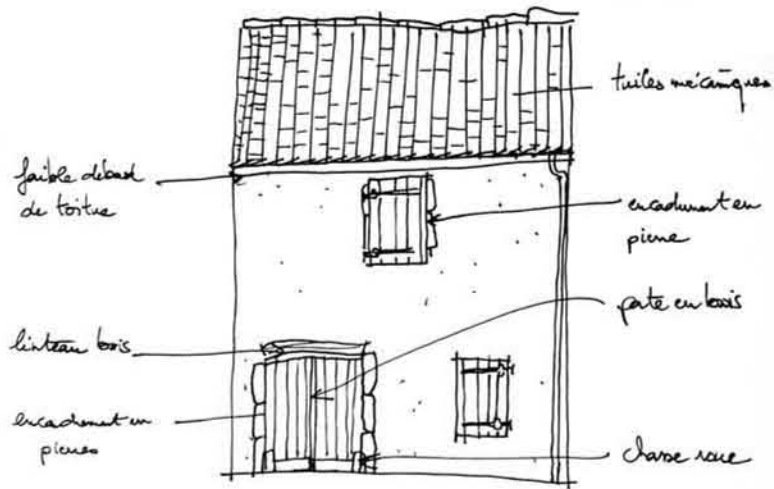


Evolution (n°29 rue
de la République)



Type 7 : Maison agricole avant 1828	
Localisation :	autour du centre historique rue de la République et rue Gabriel Vicaire
Contexte historique :	Bâtiments agricoles construit en périphérie du centre bourg médiéval pour accéder aux terres plus facilement
Programme :	local de stockage et de ragement pour l'activité agricole
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle massée régulière Largeur bâtie sur rue: entre 5 et 6m..Profondeur parcelle: entre 8 et 10m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de la parcelle à 100%
Gabarit :	R+1
Accès :	Porte centrale à double vantaux
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Style d'architecture vernaculaire Apporte une diversité de style en centre ville Témoignage de l'histoire rurale de la ville d'Ambérieu, à conserver
Description du bâti	
Plan :	Grand local de stockage au RDC pour entreposer des véhicules agricoles Séchoir au R+1 et stockage des foins (supposé)
Distribution verticale :	non vu
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferrerrie / Éléments de décor	pas de travée, très peu d'ouverture 1 porte double vantreau au RDC accompagnée d'une fenêtre Une fenêtre simple à l'étage pas nécessairement axée à la façade.
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade en maçonnerie enduites d'un enduit ciment Encadrements en pierre pour les jamabages de la porte d'entrée et les fenêtres / Linteau de la porte double en bois ou en arc volets à battants non ajourés Chasse roues en pierre prouvant l'entrée des véhicules
Toiture :	Toiture 2 pans parallèle à la voie le pans sur rue est plus long que l'autre Faible avancée de toiture: 0,50m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal, Absence de cheminée
Evolutions	
Création d'encadrements de porte et de fenêtre en ciment occlusion de baies. Modification du linteau de la double porte et agrandissement de la largeur de passage	

Façade principale :



modification de la porte cintrée en porte à linteau béton

Cadastre Napoléonien de 1828 :



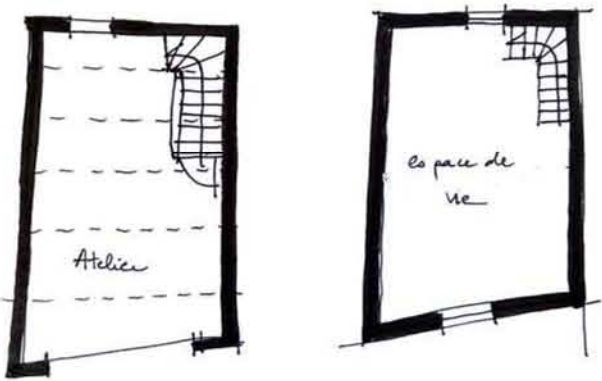
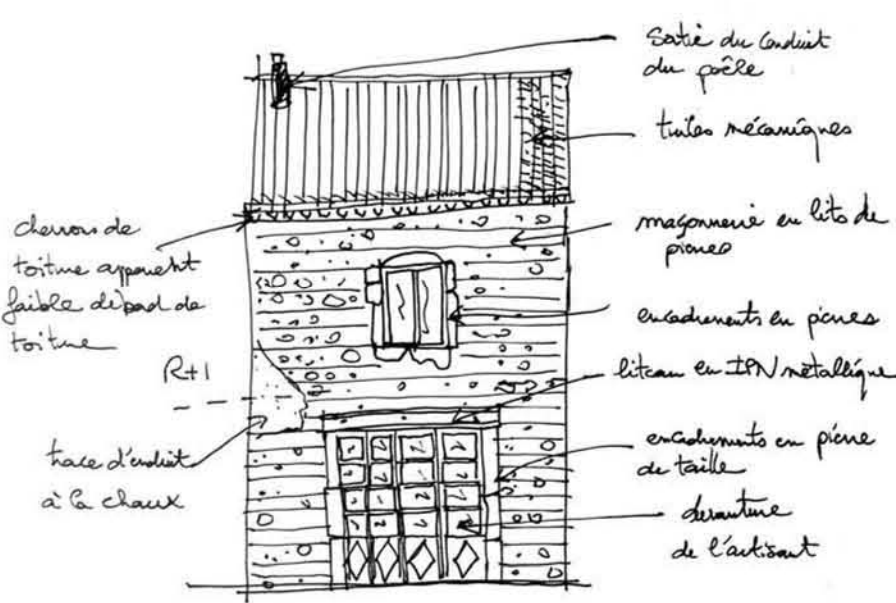
Cadastre actuel :



0 25 50 100m

Type 8 : Maison d'artisan après 1828	
Localisation :	rue Gabriel Vicaire
Contexte historique :	Bâtiments construits à proximité du centre ancien. Bâtiments construits au XIX sur les traces d'un tissu ancien
Programme :	Local pour une activité artisanale
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle massé Largeur bâtie sur rue: 5m..Profondeur parcelle environ 8 m
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation de la parcelle à 100%
Gabarit :	R+1 et comble non aménagés
Accès :	Devanture pour accéder au local d'activité et au logement situé à l'étage
Espace non bâti :	Aucun
Qualités urbaines :	Les bâtiments mitoyens sont construits selon les mêmes gabarits Bâtiments de faible hauteur, apporte une respiration en centre bourg Cohérence avec les maisons médiévales de même largeur
Description du bâti	
Plan :	Local d'activité au RDC et espace de vie à l'étage, aujourd'hui inoccupée Le plan se compose d'un seul volume au RDC et d'un espace de vie faiblement découpé à l'étage. (supposé nous avons pas pu rentrer)
Distribution verticale :	escalier 1/4 tournant dans l'angle
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	1 travée 2 baies identiques au R+1 et R+2 fenetre régulière reprend les dimensions des fenêtres médiévale volets à battant en bois parfois disparus
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Façade en lit de pierres enduites d'un enduit à la chaux dont il ne reste que des traces aujourd'hui Jambages en pierre pour la porte d'entrée et encadrement en pierre pour la baie de l'étage, linteau métallique pour la devanture Menuiserie pliable et vitrée pour l'activité d'artisanat
Toiture :	Toiture 2 pans égaux parallèle à la voie Faible avancée de toiture: 0,50m Tuiles mécaniques, à l'origine tuiles canal, Une sortie de poêle en toiture
Evolutions	
Surélévation d'un niveau, ajout d'un balcon Reprises des encadrements des fenêtres en béton, disparition des linteaux cintrés des fenetres. Appuis de fenêtres rabaissés avec pose de garde corps en fer forgé	

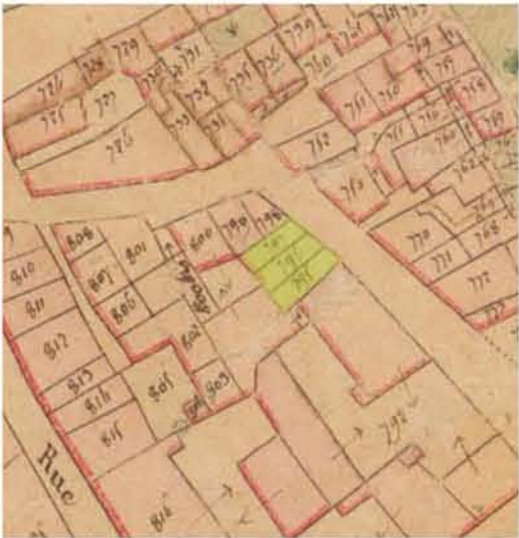
Façade principale :



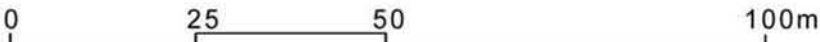
RDC

R+1

Cadastre Napoléonien de 1828 :



Cadastre actuel :



5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille D : Les maisons bourgeoises

Type 11: Maisons bourgeoises avec jardin	
Localisation :	37 Rue Amédée Bonnet
Contexte historique :	Secteur dominant le coteau situé sur l'axe de desserte historique nord-sud Bourg-en-Bresse/Ambérieu/Belley
Programme :	1 logement



34, Rue Amédée Bonnet - Façade sur jardin

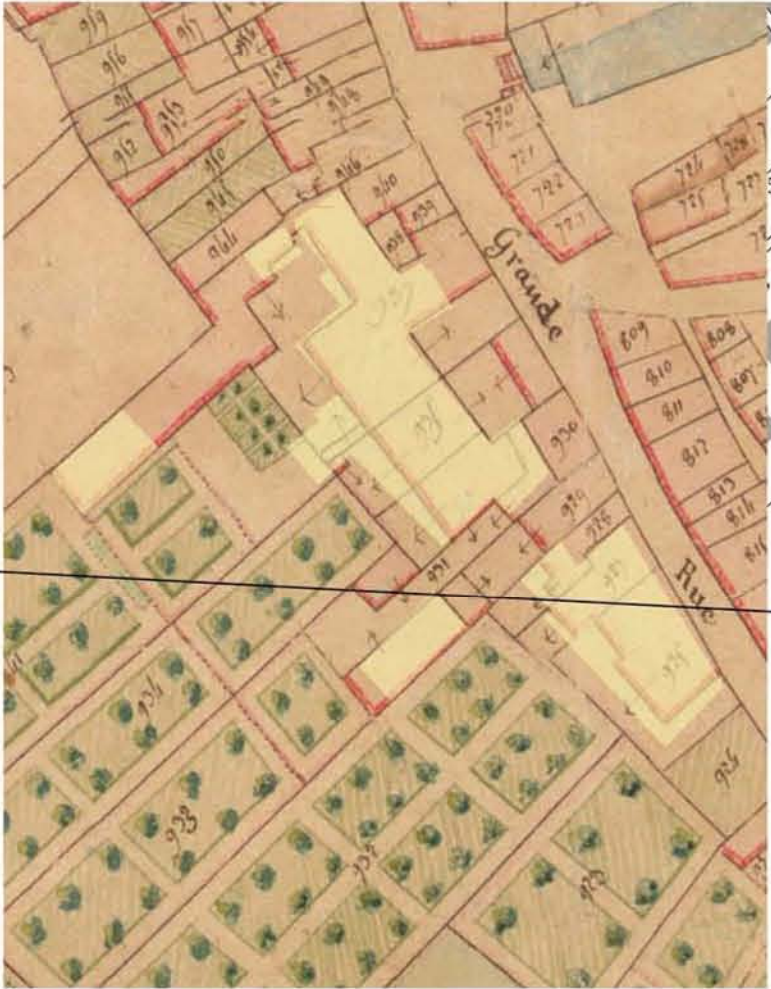


42, Rue Amédée Bonnet

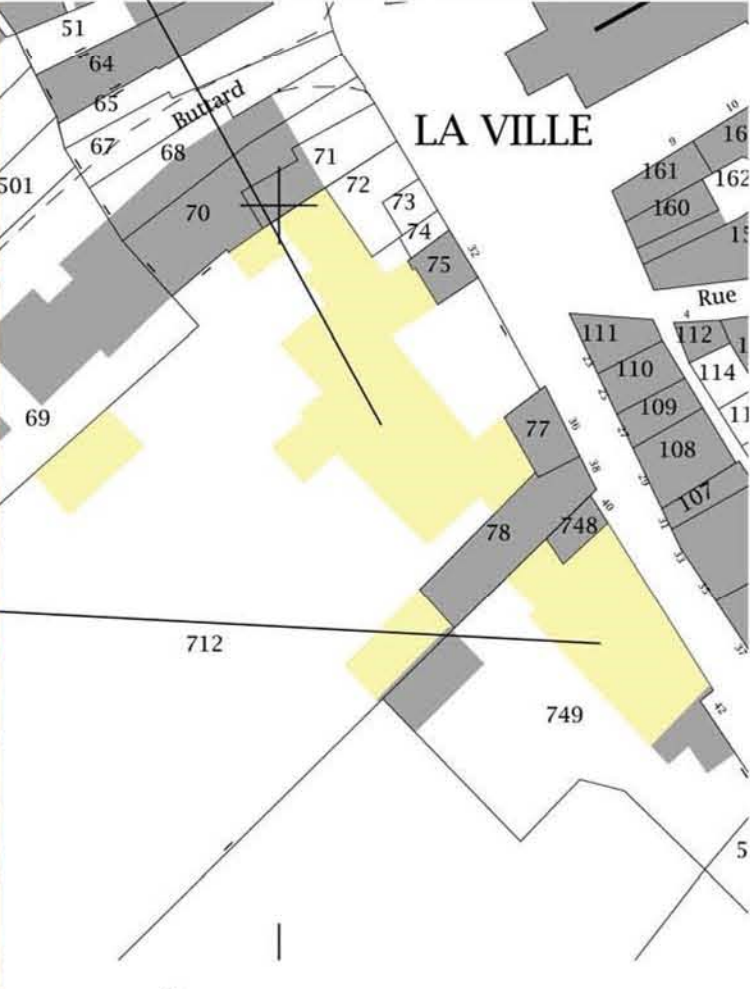


34, Rue Amédée Bonnet

Cadastre Napoléonien de 1828 :



Cadastre actuel :



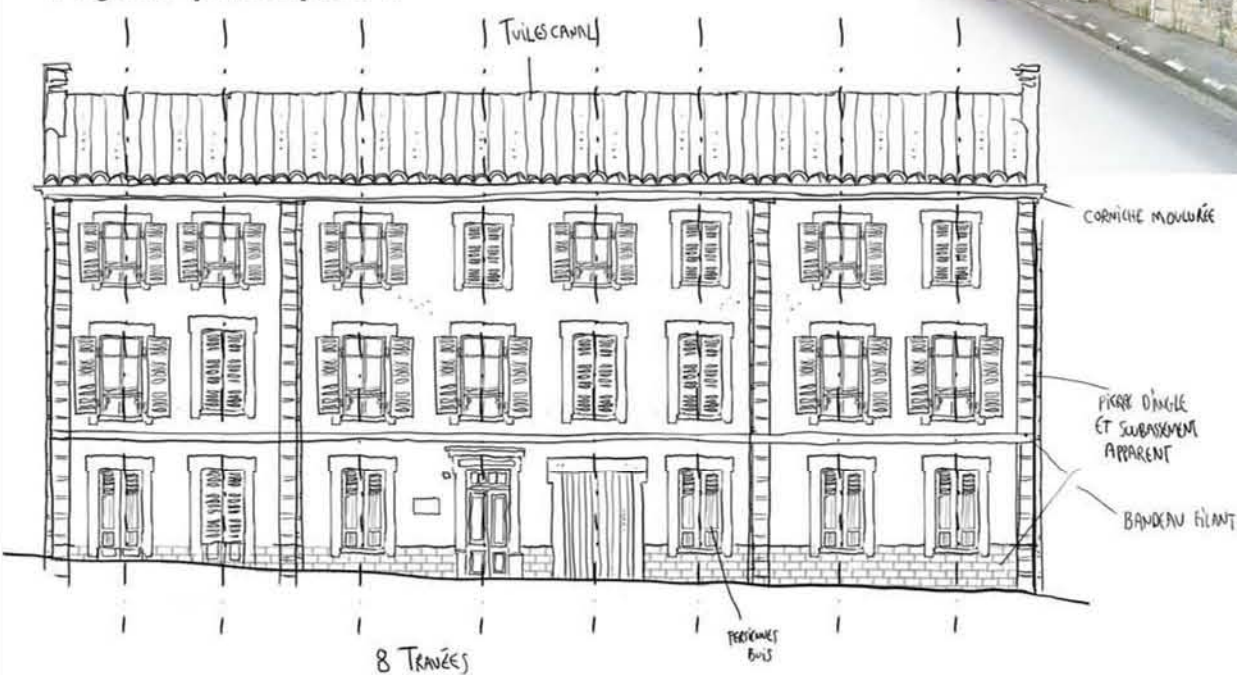
5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

3. Description des types Famille D : Les maisons bourgeoises

Type 10 : Maison bourgeoise vers 1800 en centre-bourg	
Localisation :	37 Rue Amédée Bonnet
Contexte historique :	Secteur dominant le coteau situé sur l'axe de desserte historique nord-sud Bourg-en-Bresse/Ambérieu/Belley
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle moyenne irrégulière / L:24*P:27m, 650m² -
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation 70% de la parcelle
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte principale presque centrale accompagnée d'une porte de garage et des portes de service
Espace non bâti :	Cour intérieure à un niveau RDC haut (pente du coteau) et délimité de chaque côté par une construction de premier et de second rang.
Qualités urbaines :	Ces demeures bourgeoises témoignent par la richesse de leur façade de l'importance historique du centre-bourg
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué d'espaces servants en rdc bas, mono-orienté: entrée et accès vers cage d'escalier, garage, cuisine et salles de service. Le R+1/RDC haut comporte les pièces nobles et le R+1 les pièces de nuit. Annexe en fond de parcelle : maison des domestiques
Distribution verticale :	Un escalier central dessert le RDC bas, mono-orienté ainsi que les niveaux supérieurs disposant d'une double orientation
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	3 à 8 travées/fenêtres hautes à double vantaux et à persiennes / garde-corps travaillé pour les fenêtres de l'étage noble / Sousbassement et pierres d'angle en pierre de taille apparent / RDC démarqué du reste de la façade par un bandeau filant / Pourtour des menuiseries mouluré/ corniche / cheminées latérales
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / façade enduite - décors moulurés en plâtre / menuiseries bois / Persienne bois / tuiles canal
Toiture :	Toiture 4 pans débord 30cm / Corniche moulurée
Evolutions	
Remembrement de parcelle et ajout d'une travée supplémentaire (au n°33-37) / Supression de l'enduit de revêtement / Supression des menuiseries deux vantaux bois pour menuiseries 1 ventail bois / Suppression volets bois pour volets roulants	

Plans : non visité

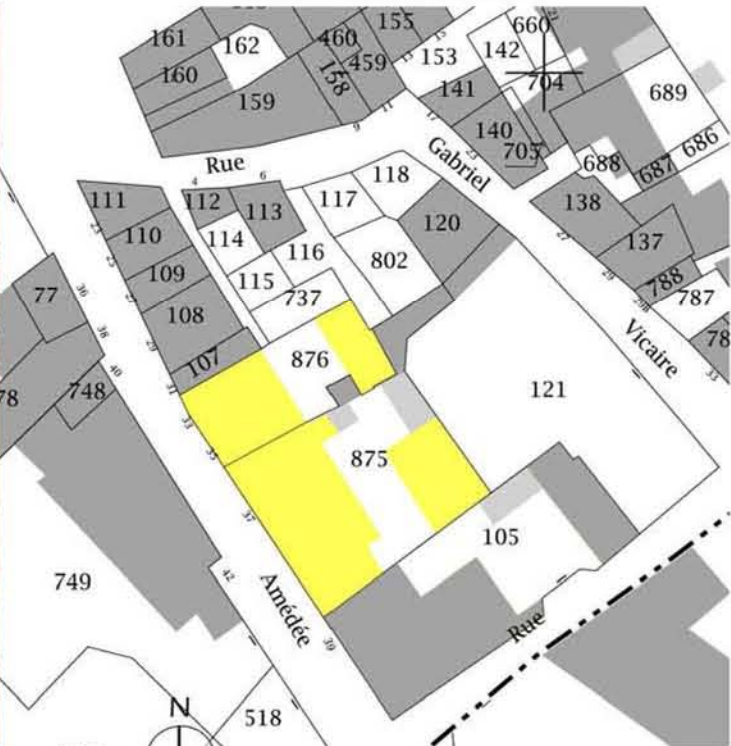
Façade principale :



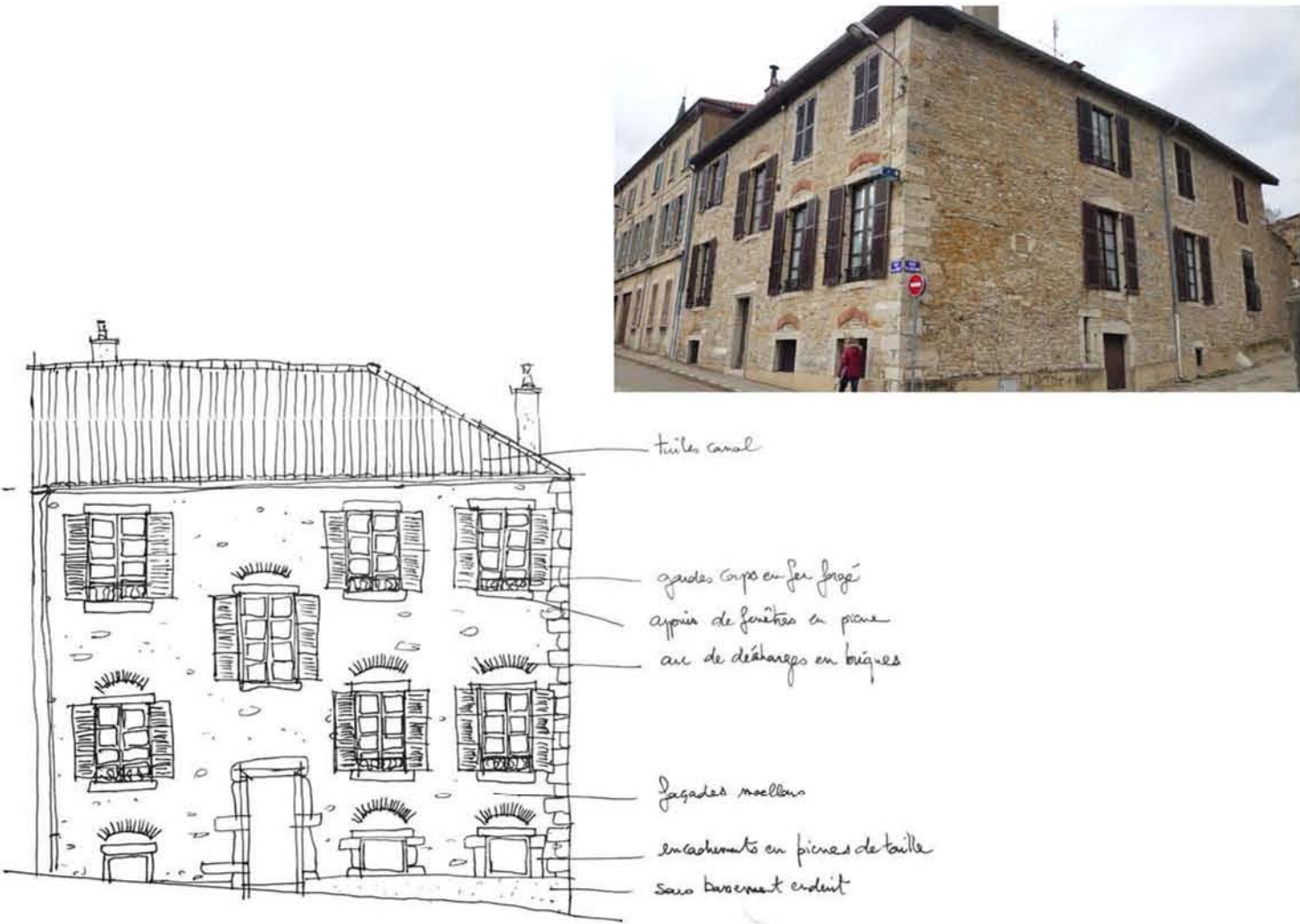
Cadastre Napoléonien de 1828 :



Cadastre actuel :



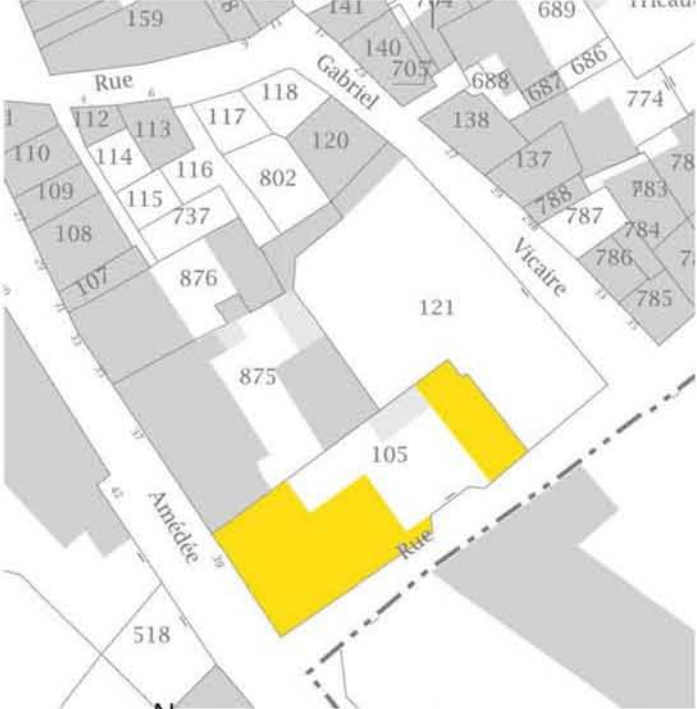
Type 9 : Maison bourgeoise du 16eme siècle	
Localisation :	39 Rue Amédée Bonnet
Contexte historique :	Secteur dominant le coteau situé sur l'axe de desserte historique nord-sud Bourg-en-Bresse/Ambérieu/Belley
Programme :	1 logement
Caractéristiques urbaines	
Parcelle : type/dimensions	Parcelle moyenne irrégulière / L:16*P:39m, 624m² -
Implantation : par rapport à la rue/ Emprise	Implantation du bâti sur rue sur totalité de la largeur, occupation 60% de la parcelle
Gabarit :	R+2
Accès :	Porte principale presque centrale et porte de service
Espace non bâti :	Cour intérieure à un niveau RDC haut (pente du coteau) et délimité de chaque côté par une construction de premier et de second rang.
Qualités urbaines :	Ces demeures bourgeoises témoignent par la richesse de leur façade de l'importance historique du centre-bourg
Description du bâti	
Plan :	Un volume sur rue constitué d'espaces servants en rdc bas, mono-orienté: entrée et accès vers cage d'escalier, Caves, débarras. Le R+1/RDC haut comporte les pièces nobles et le R+1 les pièces de nuit. Annexe en fond de parcelle : maison des domestiques
Distribution verticale :	Un escalier central dessert le RDC bas, mono-orienté ainsi que les niveaux supérieurs disposant d'une double orientation
Façade : Composition et percements / Menuiserie / Occultations / Ferronnerie / Éléments de décor	3 à 4 travées/fenêtres hautes à double vantaux et à persiennes / garde-corps travaillé pour les fenêtres de l'étage noble et du R+2 / façade et soubassement enduit/ pierres d'angle et encadrement en pierre de taille apparent / corniche / cheminée d'angle ou alignée aux travées
Matériaux : Maçonnerie / Façade / menuiseries / toiture	Maçonnerie courante en pierre de petit appareil, pierres d'angles et encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille / Arc de décharge en brique / façade et soubassement enduit à la chaux / menuiseries bois / persienne bois / tuiles canal
Toiture :	Toiture 4 pans débord 30cm / Corniche moulurée
Evolutions	
Supression de l'enduit de revêtement et valorisation des pierres apparentes.	



Cadastre Napoléonien de 1828 :



Cadastre actuel :



5. APPROCHE TYPOLOGIQUE

4. Carte de répartition des types

98/120

Famille Maisons :

Type 1 :
Maison du centre-bourg ancien non traversant



Variante Type 1 :
Maison du centre bourg ancien - traversant



Type 2 :
Maison de faubourg XIXème siècle



Type 3 :
Maison de centre bourg avant 1828



Variante type 3 :
Maison de centre bourg avant 1828 - avec 1 travée



Famille Immeubles de rapport :

Type 4 :
Immeuble de rapport avec commerce en centre-bourg avant 1828



Variante Type 4 :
Immeuble de rapport avec commerce en centre-bourg avant 1828 - avec 1 travée



Type 5 :
Immeuble de rapport sans commerce après 1828 en centre bourg



Type 6 :
Immeuble de rapport sans commerce après 1828 en faubourg



Famille maison d'activité

Type 7 :
Maison agricole avant 1828



Type 8 :
Maison d'artisan après 1828



Famille maisons bourgeoises :

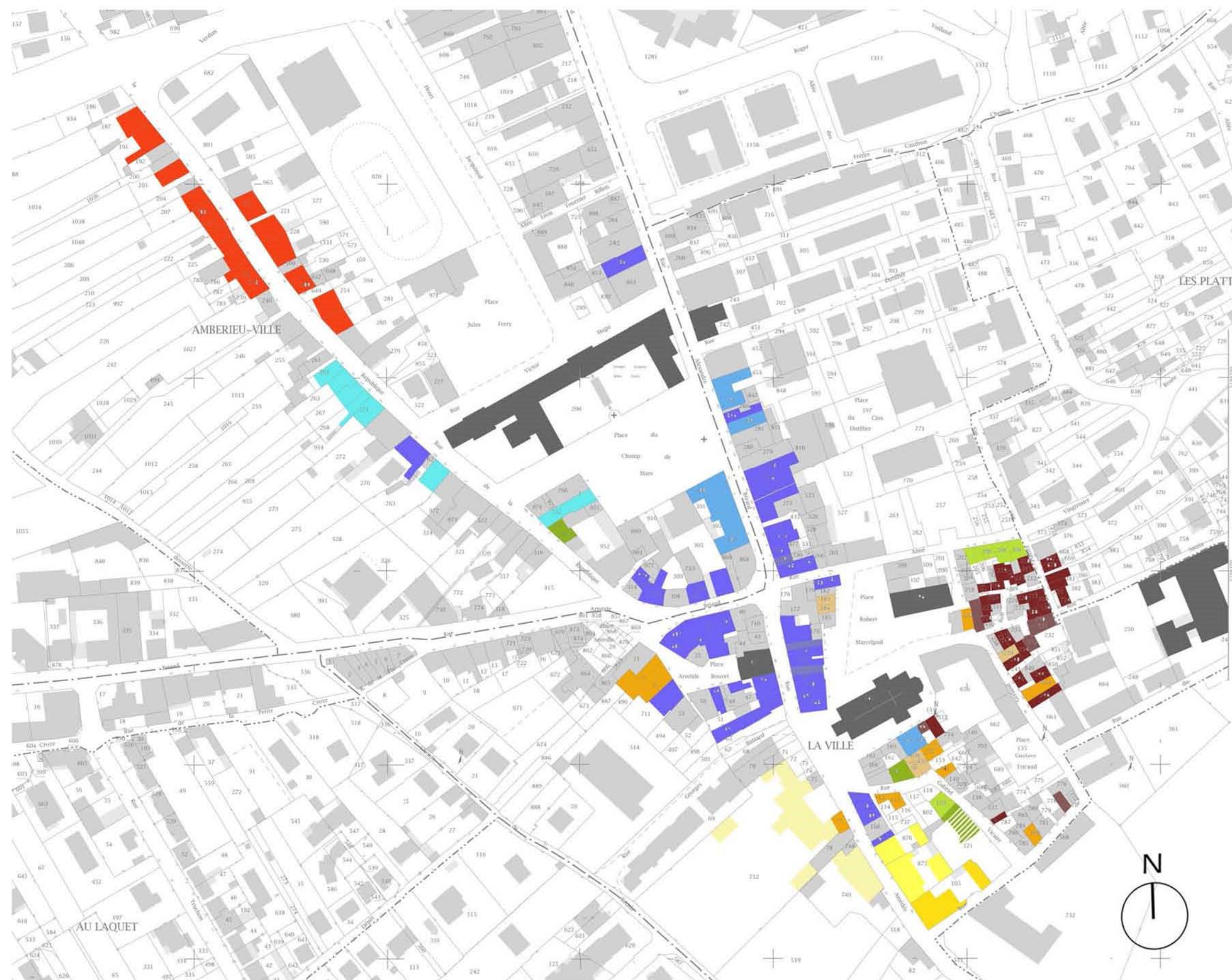
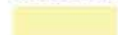
Type 9 :
Maison bourgeoise du XVIème siècle



Type 10 :
Maison bourgeoise vers 1800



Type 11 :
Maison bourgeoise avec jardin



CONCLUSION

Cette analyse typologique a été faite dans la continuité de notre analyse du tissu. La création de nos types est issue de l'analyse des types de parcelles, des implantations du bâti et des types de bâtis.

Le résultat de l'approche typologique vient confirmer ce que nous avons vu en phase croissance et nous éclaire sur la construction du bourg d'Ambérieu qui s'est développé en fonction des usages et de la classe sociale de ses habitants :

On constate que la partie la plus ancienne, en plus d'être celle avec le plus petit parcellaire, est aussi celle occupée par le type le plus simple (type 1). Ce type illustre l'ancienne activité agricole du vieux bourg avec la fenêtre du R+3 utilisée pour le séchoir. Il témoigne donc de l'histoire du village et nécessite pour cela d'être protégé. Il est probable que le type 1, anciennement implanté dans tout le vieux bourg, ait connu des mutations pour donner le type 3.

Les maisons agricoles (type 7) se trouvent plutôt en périphérie du bourg, pour être plus près des terres. Leur position parfois centrale illustre une fois de plus le passé agricole d'Ambérieu. Ce type a connu des mutations lorsqu'avec l'arrivée de la gare en 1860, ses bâtiments se sont transformés en habitat, notamment le long de la rue de la République (type 2) pour héberger les travailleurs du chemin de fer.

Les axes viaires ont eu une influence sur l'élaboration des types. Les grandes voies de liaison, (Amédée Bonnet et Alexandre Bérard) étaient des lieux de passages. Les commerces s'y sont développés et des bâtiments avec une devanture furent construits au XVIIIème et au XIXème siècle pour donner les types 4 et 5.

A l'inverse, les rues de desserte, étroites ont conservé les bâtiments de type 1 avec leur habitat de petite taille.

Les bourgeois se sont installés proche du château de Tricaud, autrefois lieu de résidence du seigneur. Ils ont fait construire au sommet du coteau de la terrasse d'Ambérieu pour bénéficier d'une vue dégagée sur la plaine et d'un jardin aménagé sur la pente du coteau. Aussi les bourgeois ont-ils construit leurs bâtisses sur la rue passante d'Amédée Bonnet pour s'assurer d'être visibles.



SOMMAIRE :

Enjeux à l'échelle de la commune

- . Enjeux paysagers
- . Enjeux urbains
- . Enjeux architecturaux
- Carte de Synthèse

Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg

- . Plan de vigilance
- . Contour du plan de vigilance
- . Enjeux paysagers
- . Enjeux urbains
- . Enjeux architecturaux

6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

1. Revalorisation du patrimoine paysager à l'échelle de la commune



6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

1. Revalorisation du patrimoine paysager à l'échelle de la commune

102/120



Vue générale du paysage d'Ambérieu, ouverture de l'Albarine sur la plaine de l'Ain



Vue sur les piémonts du Bugey



Vue sur la plaine de l'Ain

Constat / Motivation

Le réseau hydrographique de la commune se structure autour de l'Albarine et du Gardon. Une partie du débit du Gardon est déviée depuis le XIV^{ème} siècle vers l'Albarine, dans laquelle il se jette via un ouvrage de décharge sous la voie ferrée. L'autre partie du débit suit le cours originel du ruisseau (le Petit Gardon), au pied de la terrasse d'Ambérieu et s'infiltre dans la nappe alluviale de la plaine de l'Ain. La nappe alluviale de l'Albarine est une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable de la commune, les sources actuelles ne permettant plus d'alimenter en eau potable le nombre croissant d'habitants. L'Albarine et sa nappe alluviale présentent une forte vulnérabilité aux pollutions notamment en période d'assec à cause du développement urbain et des dispositifs d'assainissement non adaptés. La préservation des abords des cours d'eau et des zones humides, notamment dans les secteurs urbanisés, est primordiale.

La commune d'Ambérieu possède des espaces naturels remarquables à protéger : Les falaises du Maupas, les pelouses sèches d'Ambérieu. Les forêts du Bas Bugey constituent aussi des espaces faunistiques qu'il faut préserver. D'autant que l'urbanisation tend à gagner du terrain sur les pentes, plus qualitatives, au lieu de densifier et rénover les centres anciens.

Pour cela il faut redonner de la qualité aux espaces urbains. Justement, les parcs des châteaux et les jardins du coteau structurent l'amorce d'une trame verte urbaine le long de l'ancien cours d'eau du Gardon interrompu par les infrastructures de transport et l'étalement urbain d'Ambérieu. Infrastructures et étalement urbain sont responsables des difficultés de lecture du territoire et forment des obstacles majeurs aux déplacements faunistiques. Mettre en place une trame verte urbaine permettrait de requalifier les centres, de créer du lien entre les différents villages du Tiret, d'Ambérieu, de Vareilles et de Saint-Germain par des pistes cyclables, des chemins de randonnées, la découverte du petit Gardon.

Cette Ligne Verte urbaine irait de Vareilles au Nord Ouest de la commune. Elle serait aussi une manière de rester en connexion avec l'environnement naturel proche, malheureusement délaissé.

Enjeux

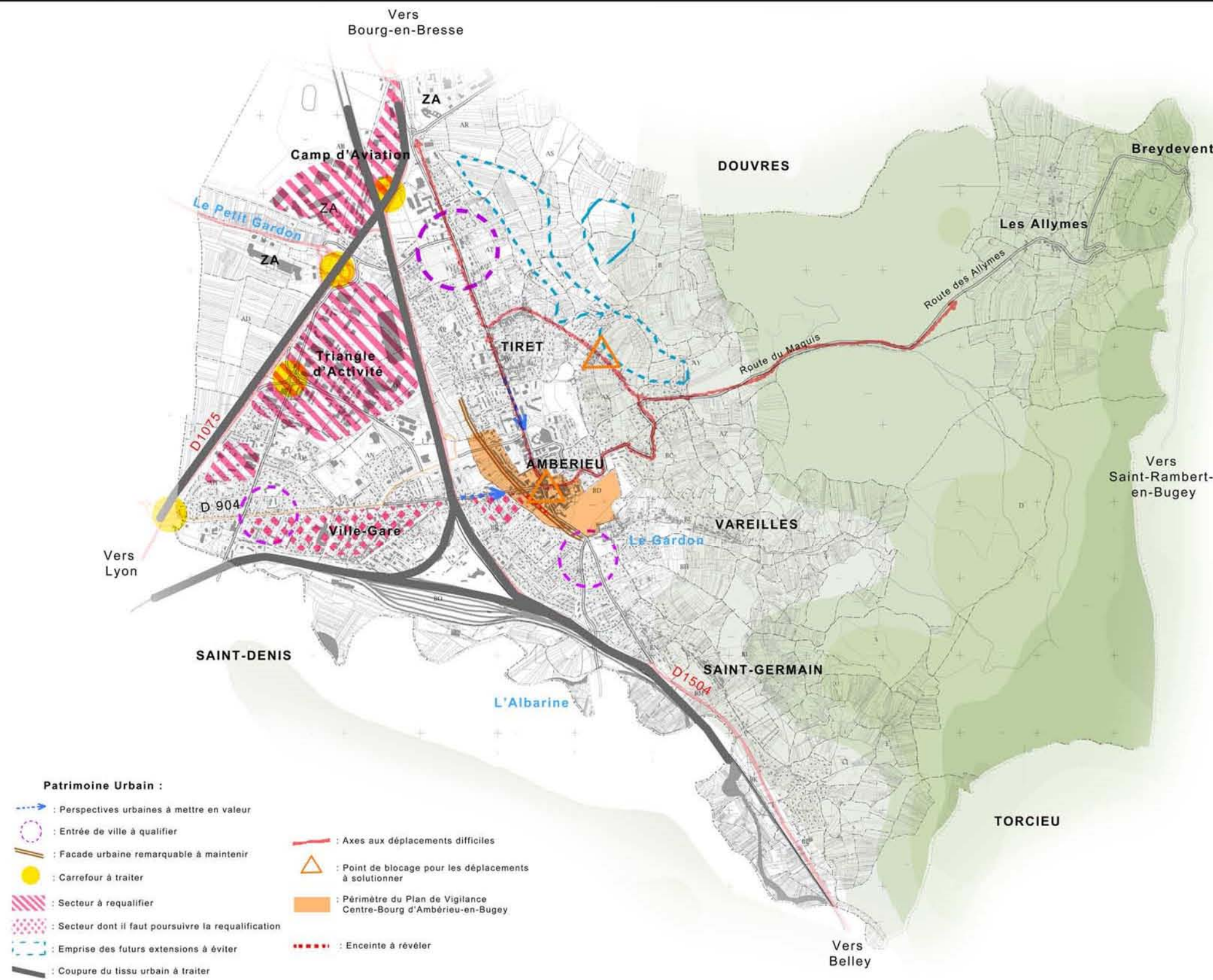
- Requalifier les centres villes pour donner envie d'y vivre et éviter l'étalement urbain,
- Intégrer la Ligne Verte dans les projets urbains,
- Créer des liens et des clés de lecture entre les entités paysagères et les villages,
- Protéger les espaces naturels qualitatifs et requalifier ceux disparus.

Orientations

- Interdire les constructions dans la vallée de l'Albarine et mettre en place des dispositifs de gestion de l'eau antipollution,
- Préserver les espaces boisés et protéger les espaces naturels remarquables : zones humides, falaises de Maupas et pelouses sèches de la base aérienne,
- La densification du tissu urbain existant doit se faire en favorisant la continuité de la trame verte urbaine existante,
- Limiter les constructions sur le coteau ou privilégier les constructions légères,
- Réintroduire l'eau dans le cours du Petit Gardon,

6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

2. Réorganisation du système urbain à l'échelle de la commune



Bâtiment du triangle d'activité



Type de maison individuelle



RD1504, infrastructure non investie



Lotissement construit dans les vides

Constat / Motivation

Contrairement à de nombreuses villes, le tissu urbain d'Ambérieu n'est pas structuré par un noyau dense qui se serait développé de façon radio centrique ou linéaire. L'organisation de la ville est éclatée. On recense en plus du centre-ville historique, 5 hameaux: Tiret, Saint-Germain, Vareilles, Les Allymes, Brédevent. L'arrivée du chemin de fer et la création du quartier de la gare, crée une ville bipartite aux logiques urbaines diverses, liées à leur position (coteau/plaine) et à leur statut (coeur traditionnel/cité SNCF). Le caractère multipolaire de la ville s'accroît.

Un cadre de vie peu valorisé:

Le développement urbain s'est effectué de façon polycentrique et par remplissage progressif des espaces vides entre ces différents pôles générant un tissu mixte où se côtoient du bâti de densité très variable depuis le collectif jusqu'aux pavillons. Ce tissu peu dense a l'avantage d'offrir de grandes potentialités de densification. Néanmoins, la qualité des abords et sa traversée sont souvent négligés, le développement de résidences privées fermée étant en voie de développement. Ainsi, des quartiers entiers deviennent des enclaves dans la ville. Les zones d'activités, situées dans le triangle d'activités et la partie Nord, constituent une entité monofonctionnelle et en rupture avec le tissu environnant en termes de tissu bâti. La qualité y est médiocre, qu'il s'agisse de la voirie, des accotements et des bâtiments d'activité. Les espaces publics manquent de qualité urbaine et paysagère et sont marqués par l'omniprésence de la voiture.

Une organisation éclatée ; la ville morcelée par les infrastructures, des entrées de ville non traitées :

En plus de la voie ferrée, de nouvelles infrastructures routes départementales ignorant le passé, se sont greffées sur l'armature de l'agglomération. Il en résulte un tissu urbain éclaté complètement décousu. Les multiples points d'accès sont traités comme de simples carrefours routiers et non pas comme des portes d'entrée qui serviraient à l'image d'Ambérieu et amélioreraient sa fonctionnalité et son évolution. Les infrastructures majeures morcellent la ville et l'organisation même des quartiers plébiscite les voies en impasse. Les voies majeures départementales ne sont pas traitées comme des axes urbains et manquent de hiérarchisation.

L'image de la ville est peu perceptible :

Les espaces publics de convivialité sont absents, et les voies de desserte se séparent en plusieurs voies de moindre importance pour finir soit en boucle soit en impasse. Il en résulte un enclavement des opérations qui rend la lecture de la ville difficilement compréhensible et des parcours complexes. Cette urbanisation a été le moyen le plus commun de construire ces dernières années, vu son faible coût et l'omniprésence de l'automobile dans nos modes de vie. Elle se poursuit encore dans de multiples opérations. Aujourd'hui les préoccupations changent (augmentation du prix du pétrole, consommation énergétique des bâtiments, rareté et cherté du foncier). On peut alors s'interroger sur le devenir de ce tissu bâti, particulièrement morcelé et donc difficilement évolutif. Néanmoins la ville préfère se développer sur de nouveaux territoires vierges, en hauteur, avec des vues dégagées. C'est le cas sur le plateau de Seillière qui constitue un corridor écologique stratégique. Les projets d'urbanisation prévus sur ce territoire vont fragiliser, voire supprimer des corridors écologiques. Il n'est donc pas opportun d'étendre l'espace urbain dans les pentes, encore non bâties, alors que les centres villes sont à rénover et à densifier.

Une faible perception des espaces de nature dans la ville et un manque de mise en valeur des cônes de vue :

La ville est peu visible depuis les axes majeurs. Seule l'avenue de Verdun laisse deviner les premières limites de la ville au pied du contrefort des Bugey. La ligne de faîtage des bâtiments est visible. Elle se démarque d'autant plus par la présence en contrebas de multiples lanières de vergers qui apporte un côté naturel. Cette façade n'est pas la plus emblématique d'Ambérieu-en-Bugey, contrairement à celle du vieux St-Germain. Néanmoins, la mettre en valeur pourrait apporter un impact paysager important.

Enjeux

- Amélioration de la qualité d'aménagement des axes majeurs et secondaires et des façades urbaines,
- Restauration du maillage des quartiers d'habitat et limitation de la place de l'automobile,
- Valorisation des espaces de nature dans la ville et au coeur des quartiers, en lien avec les espaces publics,
- Renouvellement urbain du tissu existant et mutation des secteurs stratégiques.

Orientations

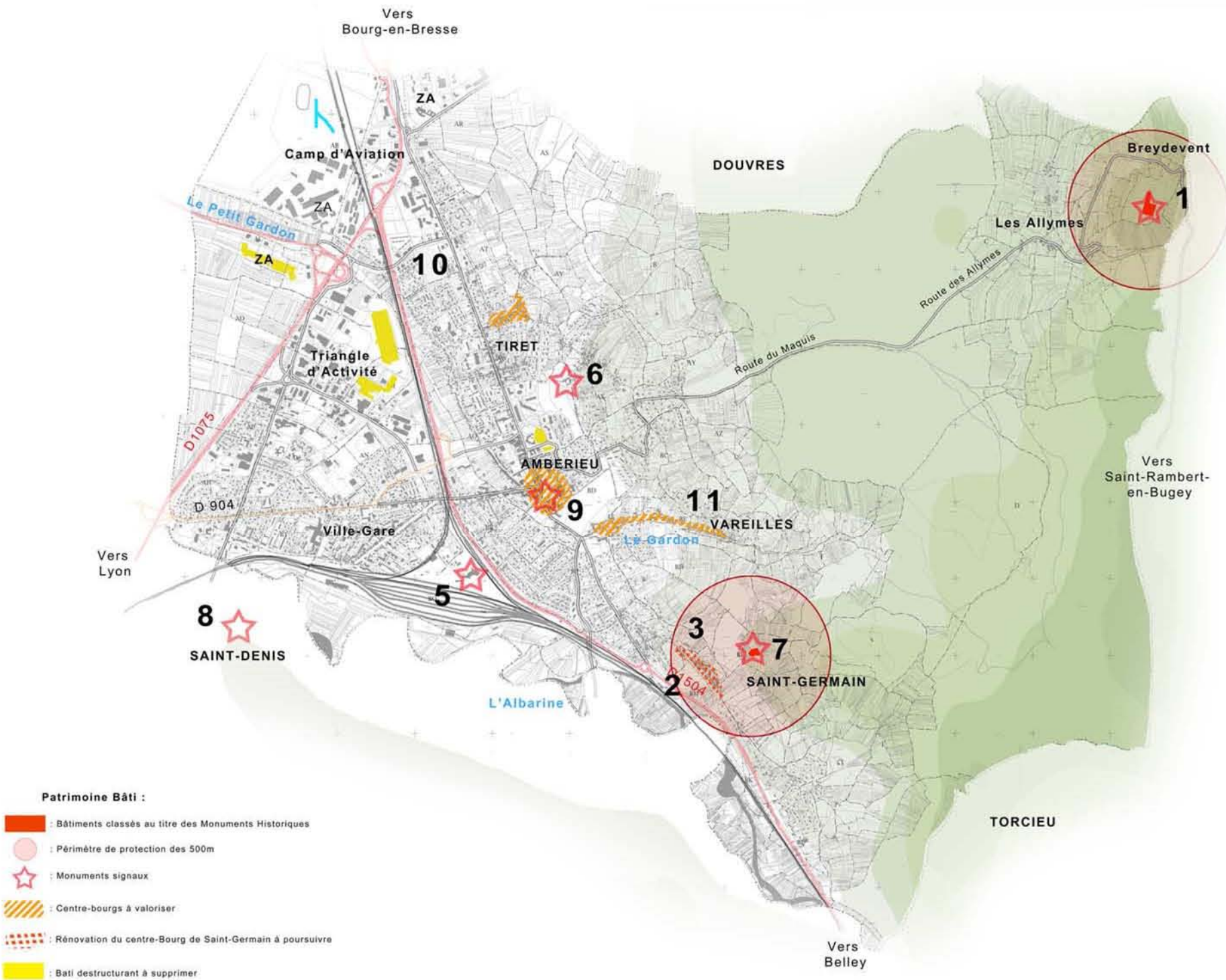
- Mise en valeur des perspectives urbaines,
- Requalifier les entrées de ville,
- Retraiter les carrefours des voies majeures,
- Requalifier les secteurs peu qualitatifs et poursuivre la requalification du secteur gare,
- Limiter l'étalement urbain,
- Travailler le franchissement des voies de communications vécues comme des barrières,
- Fluidifier les déplacements dans le secteur vieille ville,
- Définition d'un Périmètre de Vigilance en Centre Bourg d'Ambérieu-en-Bugey



vue du coteau de la terrasse d'Ambérieu encore visible ponctuellement

6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

3. Traitement du patrimoine bâti à l'échelle de la commune



Finir les travaux de restauration des Allymes



Continuer de pouvoir le patrimoine de St-Germain



Tour de Savoie à restaurer



Grangeon typique du Bugey à rénover



5
Ronde patrimoine ferrovière à restaurer



6
Parc et château du Tiret à rendre visible



7
Château de Saint-Germain à restaurer



8
Tour de saint-Denis à restaurer



9
Eglise d'Ambérieu



10
Petit patrimoine délaissé



11
Ancienne usine à valoriser

Constat / Motivation

La commune d'Ambérieu-en-Bugey regroupe deux monuments classés au titre des monuments historiques. Le château des Allymes, restauré et très bien visible dans le grand paysage, attirant de nombreux visiteurs. Le château de Saint-Germain moins connu, est en ruine, et manque de mise en valeur. Pourtant il est le témoin de l'occupation principale du moyen-âge lorsque les hommes se sont implantés au dessus de la cluse de l'Albarine pour contrôler le territoire.

Certains bâtiments sont visibles de loin et font office de signaux dans le paysage. Ils permettent de se repérer et marquent l'identité des différents bourgs. Le Château des Allymes, le château de Saint-Germain, les châteaux du Tricaud, du Tiret et des Echelles, et la rotonde de la gare ville. Il serait intéressant de les valoriser et de les ouvrir au public afin de redonner des points d'intérêt à la commune et faire connaître le patrimoine de la ville.

Malgré un manque de prise de conscience du patrimoine sur la commune, Ambérieu-en-Bugey dispose d'un patrimoine bâti développé, diversifié et bien réparti sur le territoire. On y trouve ainsi :

- des édifices religieux,
- les édifices civils publics : grangeons, lavoir, fontaine, four,...
- les édifices civils privés : château, ancienne usine,...

Il est concentré aux 2/3 dans le coeur de ville ancien et dans le quartier du Tiret. Pour le reste, le patrimoine est bien réparti dans l'ensemble des quartiers anciens de la ville.

Les noyaux des anciens centre-bourgs se caractérisent par un tissu bâti dense, une hauteur équivalente à R+2 / R+3, des alignements continus sur rue, des rues étroites, une qualité architecturale. Ils ne sont pas valorisés et nécessitent d'être réhabilités pour changer la perception des bâtiments anciens.

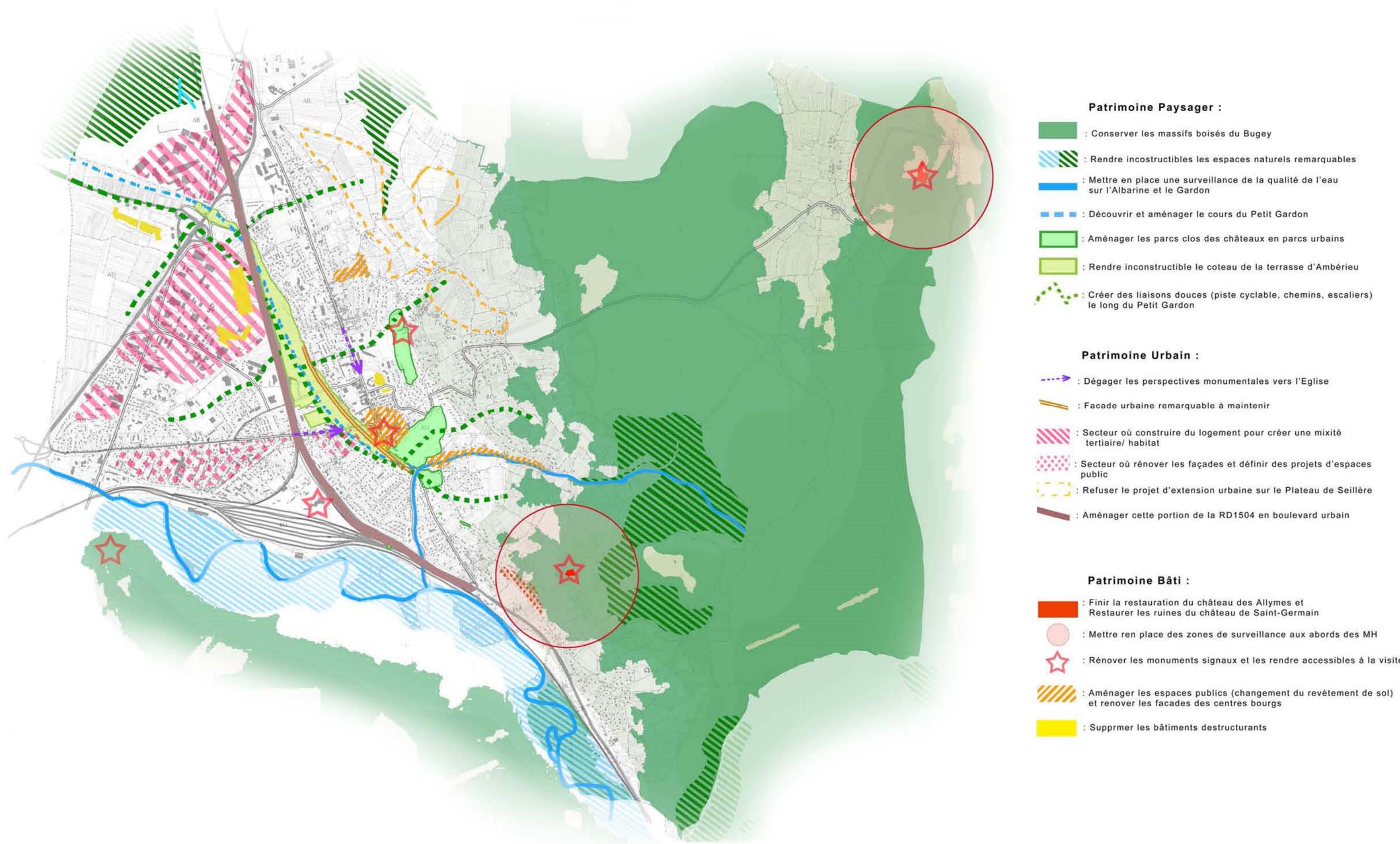
Dans le vieux Saint-Germain, le bâti est aujourd'hui bien réhabilité et offre de manière générale de belles façades urbaines. Le bourg de Saint-Germain est bien rénové car il se situe dans l'emprise des 500m autour du château classé au Monuments Historiques.

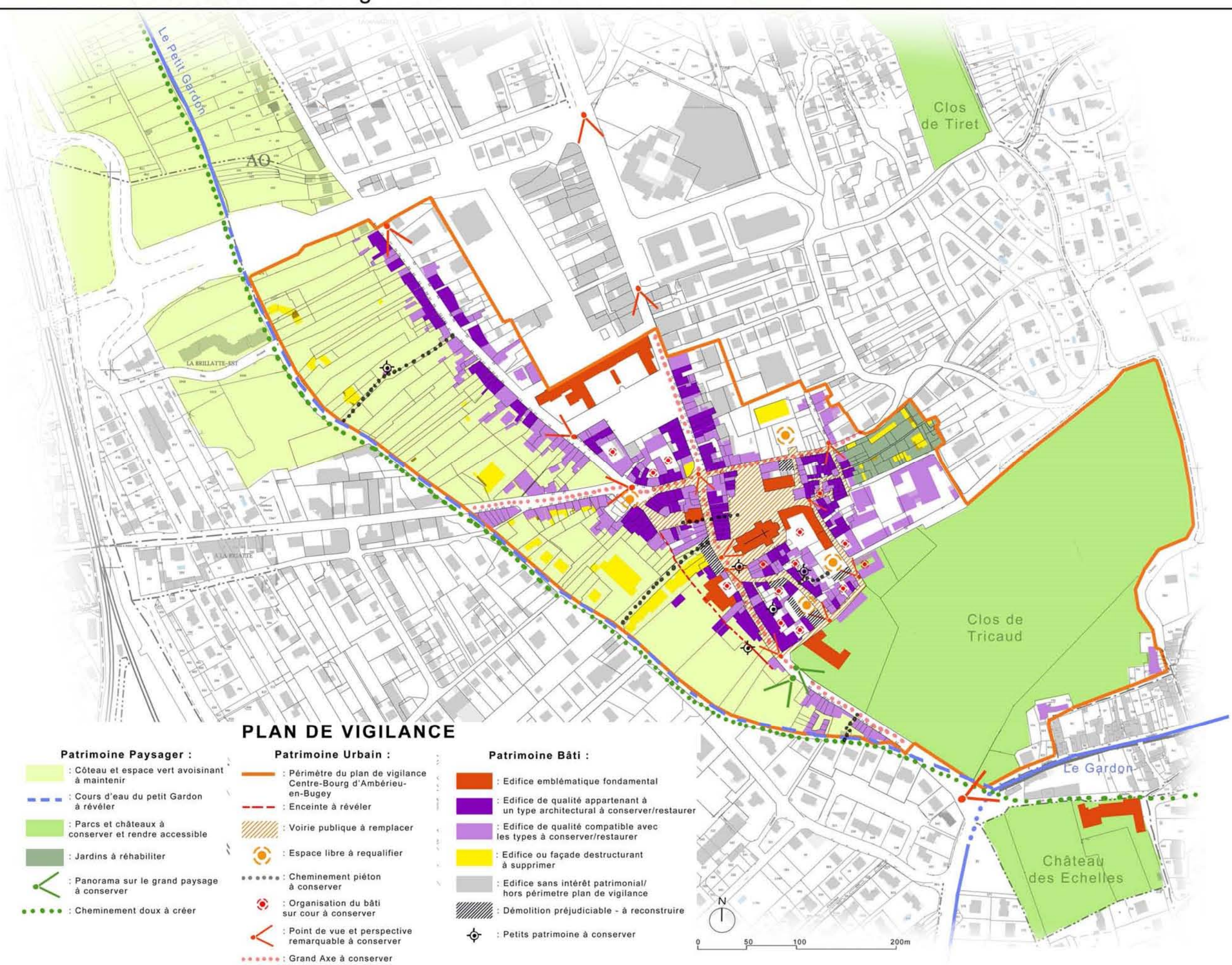
Enjeux

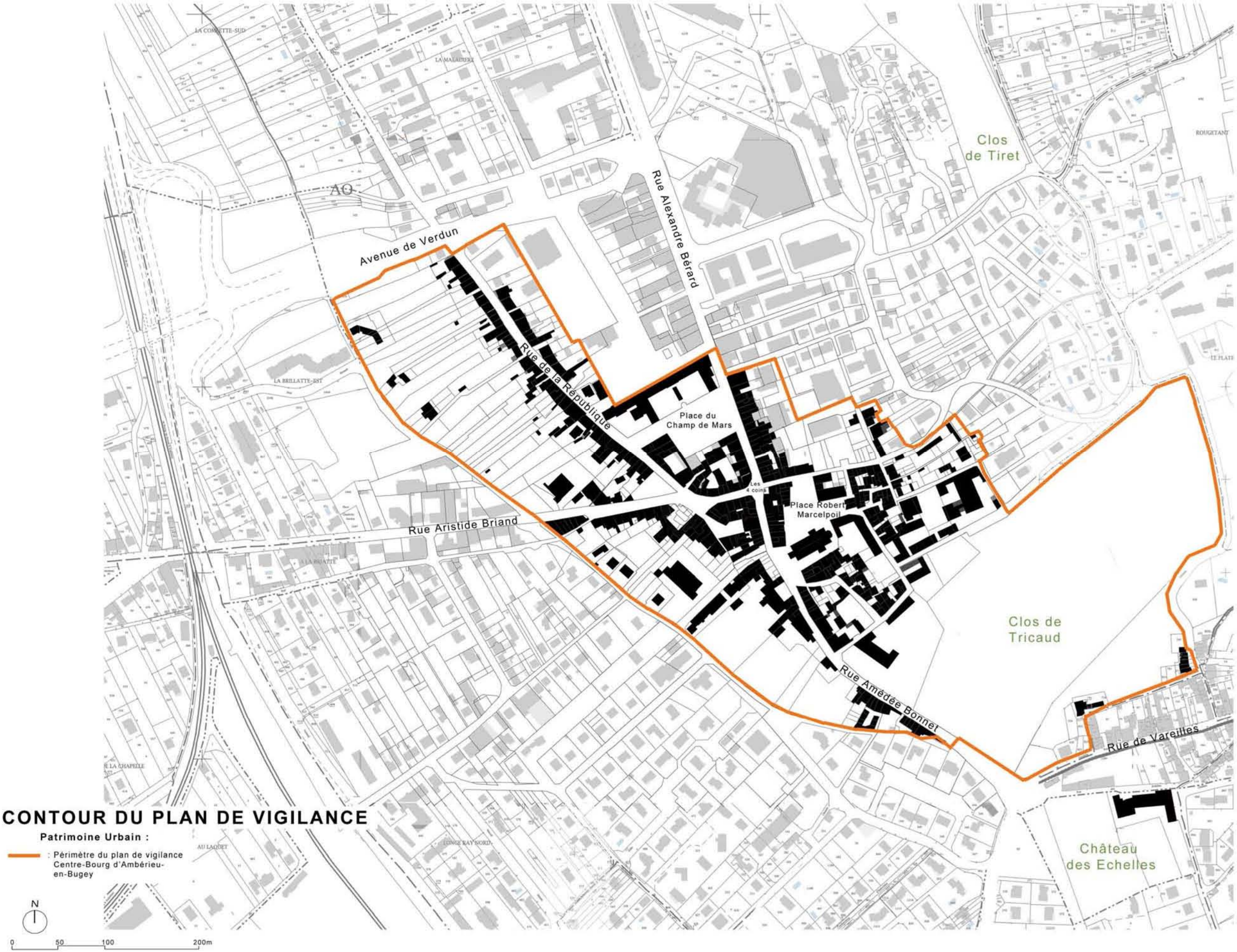
- Prise de conscience du patrimoine bâti de la commune et limitation des destructions,
- Transmission de l'histoire de la commune par le patrimoine bâti,
- Lecture plus claire du centre ancien sur la commune d'Ambérieu,
- Valorisation des centres bourgs oubliés,
- Renouvellement urbain du tissu existant et mutation des secteurs stratégiques.

Orientations

- Recours à l'ABF avant travaux sur bâtis anciens,
- Mise en valeur des perspectives sur les monuments signaux,
- Amélioration de la qualité des espaces publics en centre bourgs,
- Rénovation des façades des bâtiments du centre-bourg,
- Définition d'un Périmètre de Vigilance en Centre Bourg d'Ambérieu-en-Bugey.

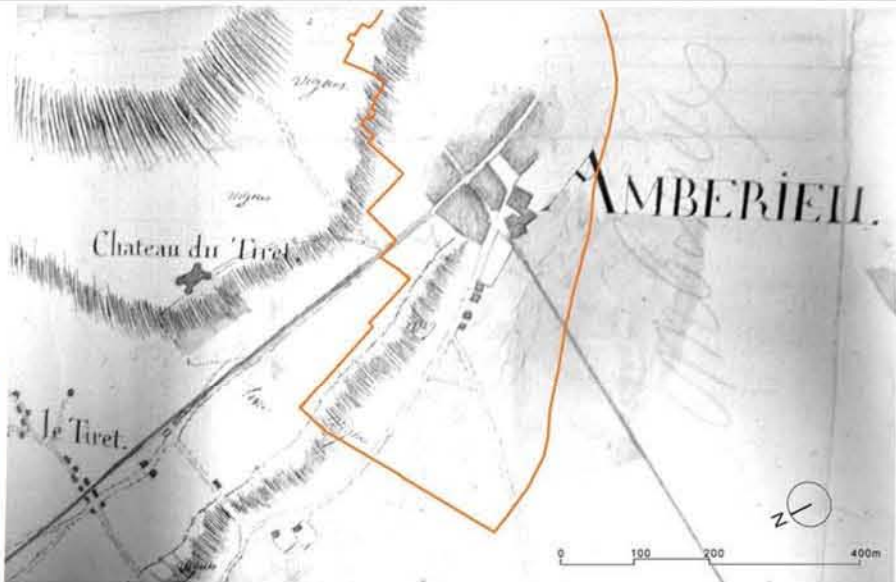








Plan de cadastre de 1828



Plan de Voirie - 18eme siècle

CONTOUR DU PLAN DE VIGILANCE

Constat / Motivation

Le secteur d'étude porte sur le centre-bourg d'Ambérieu car c'est le territoire urbanisé le plus ancien de la commune, positionné au carrefour de deux routes historiques qui prennent ensuite de l'importance dans le royaume de Bourgogne du 10eme siècle et surtout lors de l'apparition de la nouvelle souveraineté princière du Comté de Savoie au 13eme siècle.

Le périmètre a été dessiné en suivant le contour indiqué dans trois documents d'archive : notre plus ancien document graphique, le plan de voirie du 18eme siècle complété par celui du le plan de cadastre de 1828 et un document écrit : l'unique description précise de la ville que l'on détienne de la ville médiévale : la charte de franchise de 1277, traduite par Armand Decour dans son ouvrage Ambérieu : des origines à l'annexion de 1601 – éditions Bettant – 1974 (p.22 à 25).

Les limites du plan de vigilance sont également cohérentes avec la logique territoriale médiévale des fiefs qui se développent à partir du 14eme siècle. Le centre-Bourg répond du fief d'Ambérieu (clos de Tricaud) alors que la partie nord, au-delà de notre secteur répond au clos du Tiret. La charte de Franchise de 1277 confirme cette délimitation. La maladrerie repérée sur le plan de cadastre de 1828 et destinée à éloigner les populations malades du centre-ville témoigne également de la limite nord du centre-bourg d'Ambérieu.

Au sud, la limite de notre secteur s'arrête à la limite entre le Clos de Tricaud et le château des Echelles, autre fief.

Notre secteur d'étude est augmenté des maisons mitoyennes de la Rue de la république au nord Ouest, développement urbain du fin 18eme-début 20eme mais qui s'implante et préserve un parcellaire agricole médiéval, respectant la ligne de crête du coteau. Le contour intègre également la place du Champ de Mars et son école, ensemble typique de la fin du 19eme siècle et qui clôt le faubourg médiéval avec la ville du 20eme siècle.

Prise en compte dans le plan de vigilance

— : Périmètre du plan de vigilance
Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey

6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg





Carte postale du début du 20ème siècle



Jardins sur le coteau, en face du château de Tricaud



Le Clos de Tricaud, fief du centre-bourg du 14ème siècle marquant durablement la ville et son paysage



Vue depuis le chemin de ronde sur les constructions récentes, faussant la lecture du coteau et du centre-bourg



Parcelles de jardins appartenant aux propriétaires des maisons du centre-bourg - Cadastre Napoléonien de 1828 -

ENJEUX PAYSAGERS

Constat / Motivation

Le coteau a influencé le développement de la ville depuis ses origines : en s'implantant au sommet de ce relief naturel creusé par le Petit-Gardon, les habitations se protégeaient naturellement des assaillants et des eaux tumultueuses de l'Albarine tout en offrant un espace libre pour les vignes et jardins (photos 2 et 4) ou les jardins d'ornement des maisons bourgeoises (photo 3). Cette place de la nature crée une lecture claire de la vieille ville accrochée sur son coteau et dans son territoire. En Centre-Bourg, des jardins privés sont à préserver comme le Clos de Tricaud (photo 3) qui marque le paysage historique de la ville mais aussi les jardins des centre-bourg, utilisées par les petites maisons d'origine médiévales (photo 6).

Le développement récent de la ville tend à empiéter sur le coteau (photo 5), malgré les aléas de glissement de terrain, complexifiant la lecture patrimoniale de la ville.

Les jardins du centre-bourg sont remplacés par des garages ou de petites propriétés.

Enjeux

- Maintenir les espaces verts présents sur le coteau afin de préserver la lecture du centre-Bourg d'Ambérieu.
- Prolonger la trame verte et le parcours doux défini à plus grande échelle
- Réintroduire l'eau dans la ville avec la présence historique du petit Gardon
- Conserver le clos de Tricaud, symbole historique de la ville et de ses fiefs du 14ème siècle.
- Préserver l'usage des jardins en centre-bourg afin de garder l'amenité des petits maisons de ville d'origine médiévale.

Orientations

- Interdire les constructions sur le coteau et privilégier les aménagements paysagers ou constructions légères liées à cet aménagement : jardins partagés ou d'agrément.
- Aménager le bas du coteau en créant une noue et une épaisseur pour le petit gardon, venant seconder le parcours doux de la trame verte (Voir coupe 1 et 2).
- Prioriser le rachat du clos de Tricaud pour la commune afin de rendre la propriété à usage public, à l'image des appropriations patrimoniales passées des Allymes ou des Echelles.

Prise en compte dans le plan de vigilance

Patrimoine Paysager :

- : Coteau et espace vert avoisinant à maintenir
- : Cours d'eau du petit Gardon à révéler
- : Parcs et châteaux à conserver et rendre accessible
- : Jardins à réhabiliter
- : Panorama sur le grand paysage
- : Cheminement doux à créer

Patrimoine bâti :

- : Edifice ou façade destructurant à supprimer

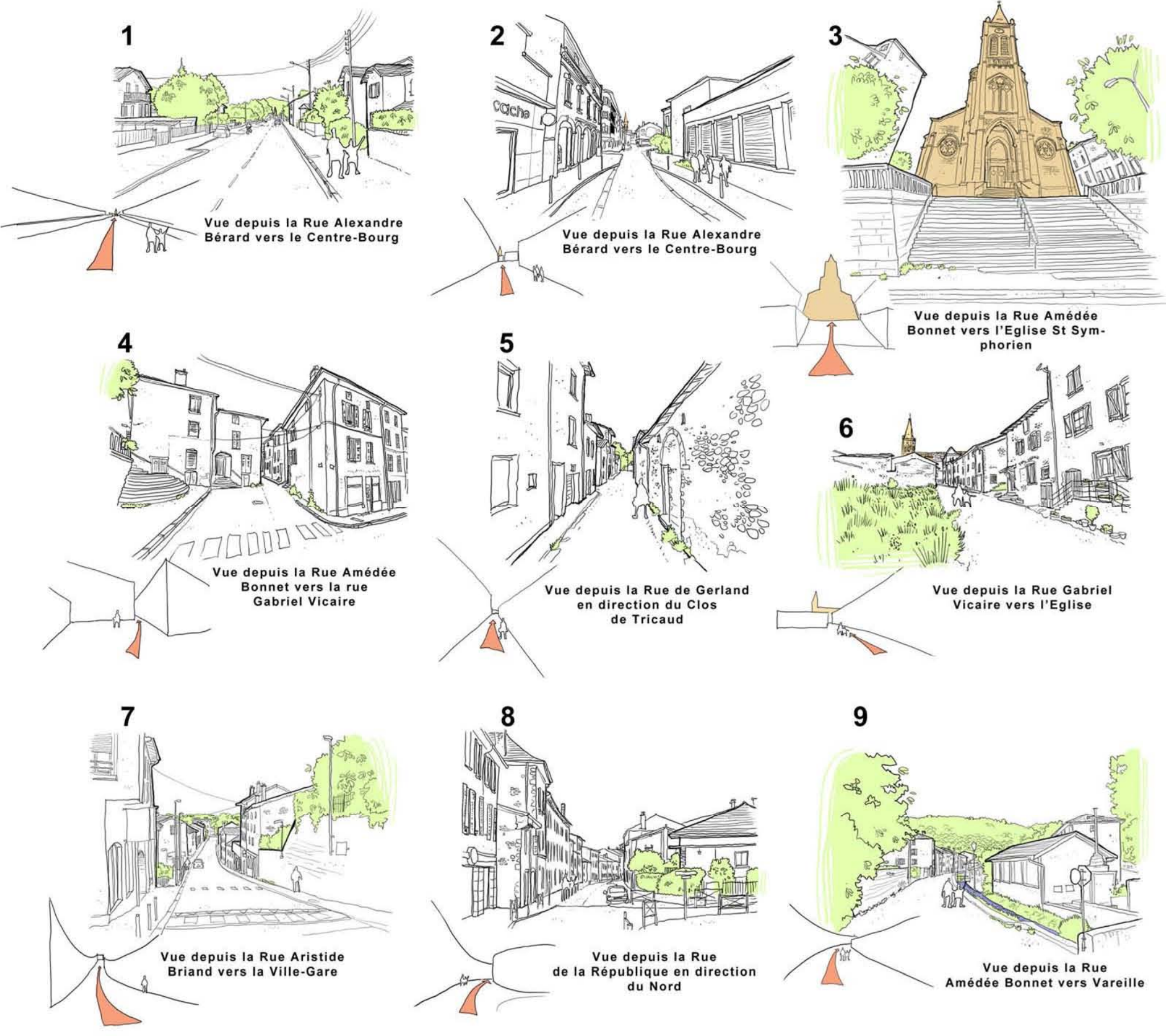
6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



ENJEUX URBAINS 1 :

Les grands axes et perspectives urbaines

Constat / Motivation

Ambérieu s'est développé à partir de l'intersection du grand axe Nord-Sud reliant l'Ain et la Savoie et l'Axe Est-Ouest reliant Lyon aux contreforts du Jura. Ces axes créent des perspectives structurantes vers la ville et son paysage. L'axe Nord-Sud cadre sur la cluse de l'Albarine, le Centre-Bourg et son Eglise, point de repère principal de ce quartier. L'axe Est-Ouest, dévoile le coteau bâti et prolonge le tissu urbain jusqu'à la plaine et la ville du 20ème siècle : la Ville-Gare. Des voies de dessertes secondaires, sinueuses et médiévales sont orientées par la géographie du site à l'exemple de la Rue de la République (vue 8) dirigée par le coteau, ou la Rue de Varelles (vue 9) dirigé par la cluse et la rivière du Gardon. A l'échelle des voies de dessertes, une série de perspectives du Centre-Bourg permettent de sentir la différence de gabarit du tissu urbain dans les rues les plus anciennes du Centre-Bourg comme la Rue de Gerland, une largeur de voie ne dépassant pas 3m50 et des constructions étroites, mitoyennes, d'une hauteur entre 6 et 9m.

Enjeux

- La préservation des perspectives principales Nord-Sud/Est-Ouest est et une clé de lecture fondamentale de la structure de la ville qui s'adapte à son paysage.
- La préservation des perspectives secondaires et des plans-séquences clairs tel que l'enchaînement des vues 1, 2, 3, 4 et 5 est le marquage essentiel de la ville médiévale du Centre-Bourg : la rupture de gabarit est une clé de lecture de la ville médiévale qui doit être préservée.

Orientations

- Interdire l'implantation d'arbres sur le début de la rue Alexandre Bérard entre les 4coins et l'Avenue de Verdun.
- Limiter l'axe Amédée Bonnet en vitesse ou circulation (sens-unique) à la hauteur de l'église afin de diminuer la présence de la voiture et augmenter les trottoirs afin de rendre la rue plus praticable. La lecture de la ville pourra se faire de manière plus paisible et les usages des rez-de-chaussées seront réactivés.
- Conserver l'alignement sur rue et limiter les hauteurs de bâtiments en Centre-Bourg selon préconisations par rue (voir plan enjeux urbains1) de manière à ne pas rentrer en rupture avec le gabarit existant.
- Elaborer un mobilier urbain en harmonie au lieu afin de limiter les obstructions visuelles ou physiques, menant vers ses perspectives (Cf. préconisations «1» à la page du plan enjeux urbains 1).

Prise en compte dans le plan de vigilance

- : Périmètre du plan de vigilance Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey
- < : Point de vue et perspective remarquable à conserver
- : Grand Axe à conserver

6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



Reste de l'enceinte médiévale
Source : pré-inventaire d'Ambérieu en Bugey



Les terrasses sont constituées à l'alignement du tracé de l'ancienne enceinte médiévale d'Ambérieu

ENJEUX URBAINS 2 :
Espace libre du tissu urbain

Constat / Motivation

Le centre-bourg possède des espaces libres caractéristiques. Le bâti s'organise souvent sous la forme de cours privées lorsque de plus grandes propriétés disposent de plusieurs corps de bâtis. Ces cours privées participent grandement à l'identité des bâtiments qui les accompagnent (exemple : photo 6, 7). Certains de ces espaces héritent du tracé médiéval de la ville : les terrasses des maisons bourgeoises de la rue Amédée Bonnet donnant sur le coteau se sont constituées sur les bases de l'enceinte médiévale.

Une forme de cour semi-publiques est également présente et est caractéristique du centre-bourg (photos 9, 10). Elle permet aux petites parcelles, majoritaires dans le secteur, de partager un espace libre commun.

Ces cours plus ou moins ouvertes sur la rue constituaient un lieu d'échange et d'usages de besoins de la vie courante : accès à un puits, à un four partagé, aux latrines... Certains de ces petits patrimoines sont encore présent et sont d'ailleurs identifiés dans le plan de vigilance dans la catégorie « patrimoine bâti ».

Le bâti peut également imposer ses règles à la voirie : les archives indiquent que la Rue Amédée Bonnet disposait par exemple d'un tronçon pavé, entre les 4 coins et la Rue de Gerland, à la hauteur des maisons bourgeoises et sous la responsabilité des riverains.

Le centre-Bourg dessine également des lieux publics importants : la place Robert Marcepoil (place de la mairie et de l'Eglise) ; la place du Champ de Mars (place du marché et du groupe scolaire).

Mais aussi des places secondaires comme la place Sanville et Aristide Bouvet, anciennes places du marché.

Les démolitions survenues pendant le 20ème siècle ont entraîné l'apparition de dents-decreuses peu qualitatives et utilisées pour le stationnement de véhicules. De manière générale, ces espaces libres publics disposent de revêtements disparates et manquent la plupart du temps d'entretien. Le réseau de ruelles du centre ancien (rue Vicaire, de Gerland, des plattes) est absent de traitement au sol de qualité. Ce quartier décrié par la population comme étant sale, mal éclairé.

Enfin, un réseau de cheminement piéton apparu en centre ville suite aux remaniements de la ville au 19ème et 20ème siècle, permet de traverser plus facilement le quartier.

Enjeux

- La préservation des espaces publics symboliques de la ville
- La qualité des espaces publics dans le réseau de placettes et voies de desserte que compose le Centre-Bourg
- La qualité d'usage des espaces libres, trop souvent dominée par la voiture
- Le maintien de l'usage des cours semi-publiques, lieu de partage traditionnel dans la vie Ambarroise
- Maintenir les cheminements piétons
- Maintenir les restes d'enceinte et les terrasses privées qui témoignent de son tracé

Orientations

- Etablir une étude complémentaire de Maîtrise d'Oeuvre afin de définir un revêtement et mobilier urbain uniforme qui donne une clé de lecture et une identité du centre-bourg médiéval sur l'emprise du hachurage figurant sur le plan «enjeux urbains2». Ce revêtement doit permettre de redonner de l'amenité à ces espaces et favoriser la lutte contre la vacance des immeubles, important dans ce quartier.
- Cette étude devra également traiter l'aménagement des cours semi-publiques et les dents creuses pour permettre aux habitants d'utiliser ces lieux. La place de la voiture devra être limitée au strict nécessaire (privilégier le dépose-minute – la place Rue Aimé Vingtrinier accueillera le parc de stationnement principal).
- Restaurer et entretenir les restes de murs d'enceinte.

Prise en compte dans le plan de vigilance



Dent-decreuse de la Rue Gabriel Vicaire



Sationnements Rue Aimé Vingtrinier



Placette Rue de Gerland



Cour de la maison Amédée Bonnet - 18ème Siècle



Cour du presbytère - 14ème Siècle



Cour ouverte au 15 Rue de Gerland



Cour ouverte - Rue des plattes



Cour ouverte
Rue Alexandre Bérard



Passage couvert
15 Rue Amédée Bonnet



Passage couvert
70 Rue Amédée Bonnet

ENJEUX ARCHITECTURAUX 1 :

Patrimoine Bâti :

Edifice emblématique fondamental à conserver/restaurer



6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



Eglise Saint Symphorien (1867-1876)
sur les bases d'une église datant 14eme siècle



Mairie d'Ambérieu-en-Bugey - ancien Cellier des moines d'Ambronay - 14eme s. rénové en 1833



Château de Tricaud - Edifice 1735 remanié en 1860 - sur implantation médiévale du 14eme siècle



La médiathèque - ancienne halle de la Grenette - édifice de 1841 sur implantation médiévale



Presbytère - 14eme siècle et conservé en 1864



Maison natale d'Amédée Bonnet construite en 1760



Ecole Jules Ferry édifée entre 1890 et 1891



Château des Echelles construit entre 1856 et 1858 par Amédée Bonnet sur implantation médiévale du 14eme siècle

ENJEUX ARCHITECTURAUX 1 :
Edifices emblématiques fondamentaux

Constat / Motivation

Le Centre-Bourg d'Ambérieu-en-Bugey est composé d'édifices emblématiques du point de vue de l'histoire de la ville. Ces édifices ont marqué le territoire par leur implantation : même si ces constructions sont reconstruites au fil du temps, l'implantation reste la même. Le triptyque Eglise (photo1)/Cellier des moines (Mairie d'Ambérieu – photo2)/Presbytère (photo5) est à ce titre la composition urbaine fondamentale qui marque l'organisation du bourg, à l'angle sud-est du carrefour des 4 coins et oriente déjà la ville par rapport au carrefour du côté de St germain, le point de refuge et de défense en cas d'attaque. Le triptyque originel est attesté du 14eme siècle et est lié au rôle des moines d'Ambronay dans la ville qui organisaient la paroisse et exerçaient une activité agricole centrée autour des vignes. La Halle de la Grenette (photo 4), à l'origine en bois est déjà présente au 14eme siècle à l'emplacement de l'actuelle médiathèque, organise l'espace du côté des chemins menant vers Lyon ou Bourg-en-Bresse. Les châteaux de Tricaud et des Echelles (photos 3 et 8) sont également des marqueurs du territoire et de l'histoire féodale de la ville. Ces demeures bourgeoises des 18-19 eme siècles héritent de l'appellation de château par leur implantation sur les propriétés et les anciennes maisons fortes inféodées du 14eme siècle. La maison Amédée Bonnet (photo 6) est une maison bourgeoise du 18eme siècle qui compte parmi les plus belles maisons de la ville et est chargée de l'histoire de son occupant : Amédée Bonnet, médecin et chirurgien précurseur de la chirurgie orthopédique. Ces édifices présentent un intérêt architectural avec ces façades composées par de célèbres architectes Lyonnais (dont Claude Anthelme Benoît) et qui témoignent de l'avènement d'Ambérieu entre 1830-1860 et la consolidation de la bourgeoisie Ambarroise. Enfin, le dernier édifice fondamental du Centre-Bourg est l'école Jules Ferry (photo7), qui structure la place du Champ de Mars et l'entrée nord du quartier.

De manière générale présentent des matériaux locaux : pierre calcaire de Douvres, et de Seyssel ou issue de pierres de récupération (Les châteaux de St germain sert de carrière à partir de la révolution) et de bois local (ancien Fief de bois de Vent à la hauteur du Tiret). Leur système constructif, l'appareillage de pierre, varie entre un appareillage traditionnel ou plus érudite (pierre de taille + décor). Les enduits et menuiseries sont les plus touchées par la dégradation (notamment les volets).

Enjeux

- La préservation de ces édifices emblématiques dans leur logique d'implantation, leur espaces libres et leur symbolique.
- Le maintien du décor et de leur style architectural.
- La préservation des matériaux et systèmes constructifs d'origine.

Orientations

- Conserver et restaurer ces édifices dans leurs différentes composantes (gabarit, matériau, style constructif, décor, symbolique)
- Conserver et rendre visible dans la mesure du possible, les origines médiévales (fondations ou base de mur, etc.).

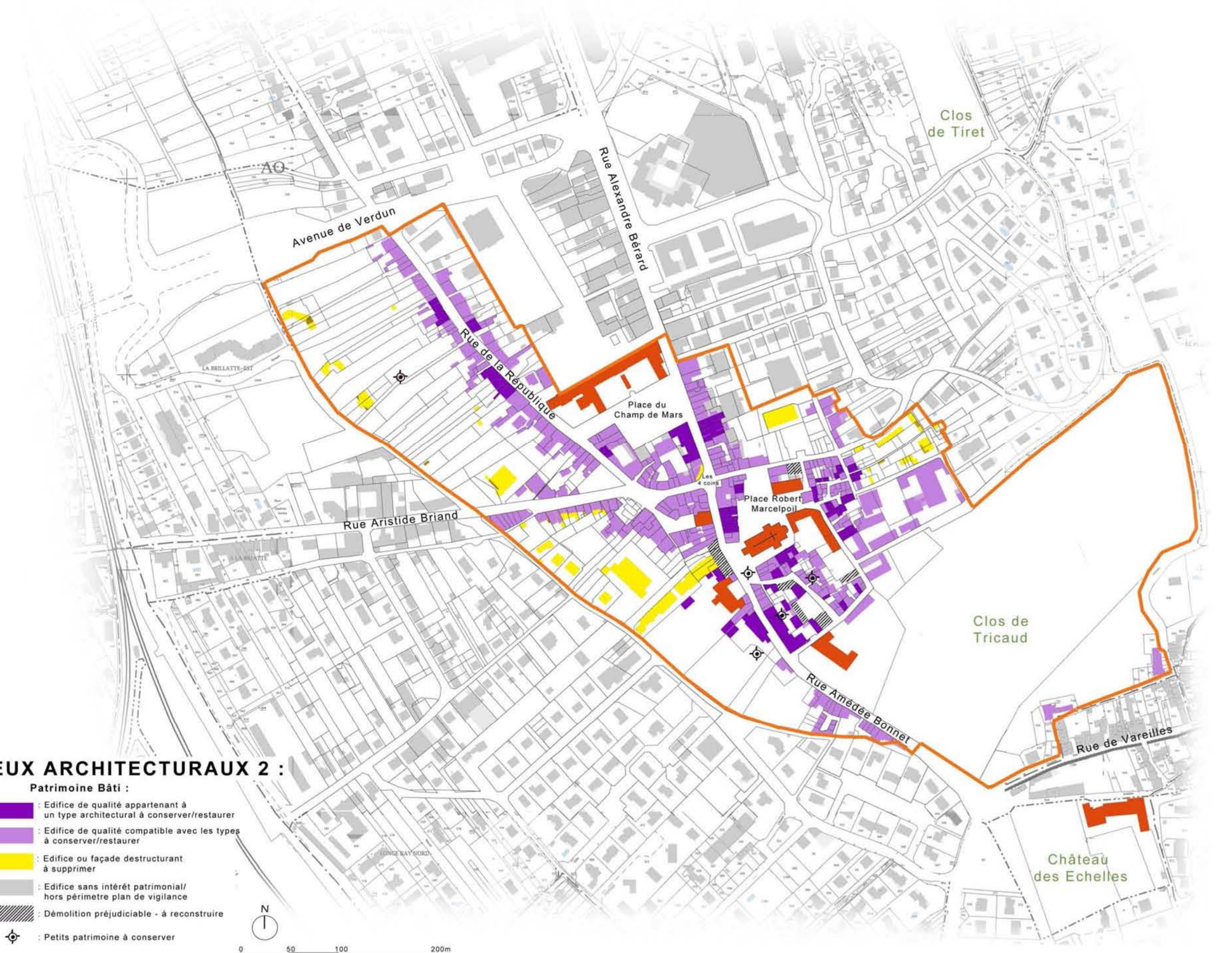
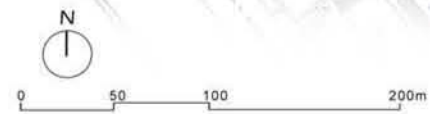
Prise en compte dans le plan de vigilance

 : Edifice emblématique fondamental

ENJEUX ARCHITECTURAUX 2 :

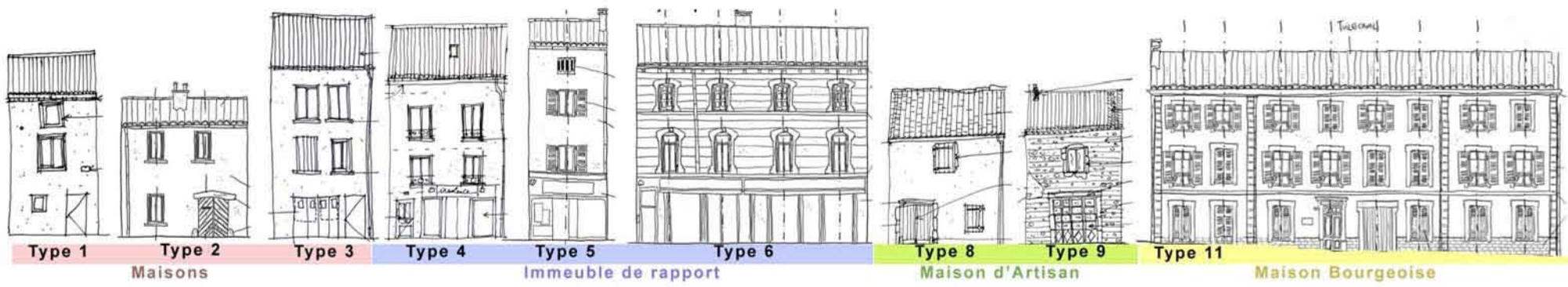
Patrimoine Bâti :

- Edifice de qualité appartenant à un type architectural à conserver/restaurer
- Edifice de qualité compatible avec les types à conserver/restaurer
- Edifice ou façade destructurant à supprimer
- Edifice sans intérêt patrimonial/ hors périmètre plan de vigilance
- Démolition préjudiciable - à reconstruire
- Petits patrimoine à conserver



6. IDENTIFICATION DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PLAN DE VIGILANCE

B/ Enjeux à l'échelle du Centre-Bourg



Types de bâti du Centre-Bourg : Ces types sont tous hérités du tissu médiéval ou de la fin du 18ème siècle



Vue depuis la Rue Amédée Bonnet en direction des 4 rangs



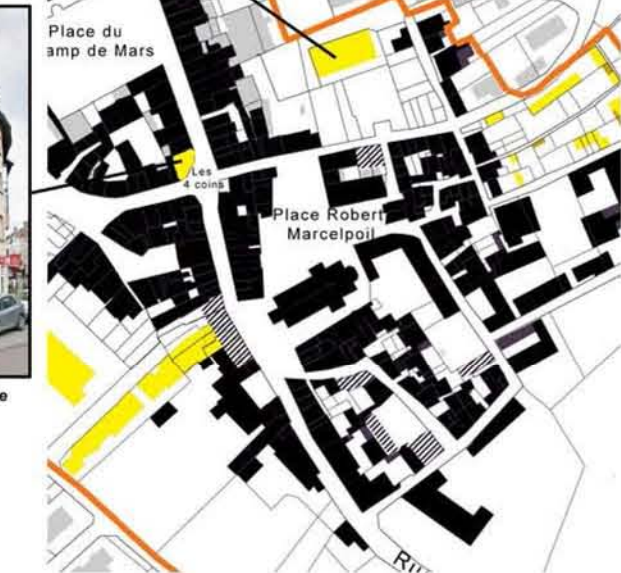
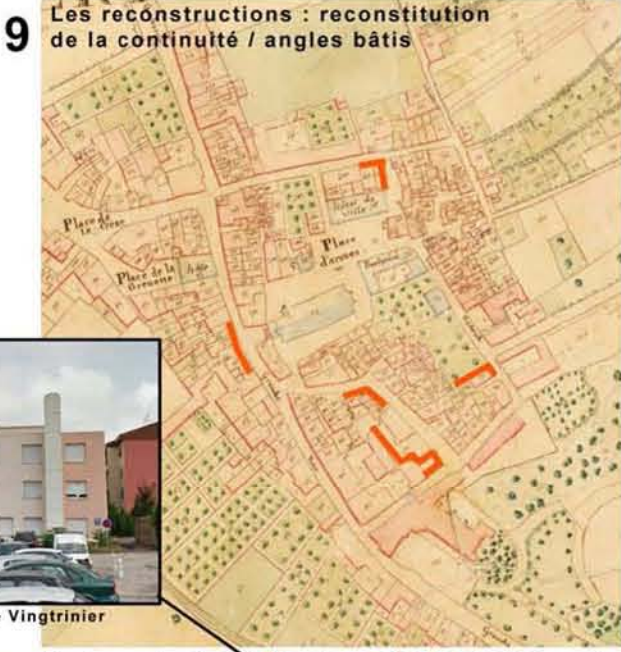
Vue depuis la Rue Amédée Bonnet en direction de l'Eglise



Vue depuis la Rue de la République en direction de l'Eglise



Pensionnat Sainte-Marie



Bâtiment de logements Rue Vingtrinier



Façade du bâtiment d'Angle aux 4 coins

ENJEUX ARCHITECTURAUX 2 : Edifices de qualité et petit patrimoine

Constat / Motivation

Le Centre-Bourg d'Ambérieu est composé d'édifices qui forment une continuité bâtie cohérente, implantée sur un parcellaire d'origine médiéval (c'est particulièrement vrai pour le quartier des Rues des plattes/rue Gabriel Vicaire/ Rue de Gerland) ou agricoles (Rue de la République). Les types identifiés à l'étape typologie constituent ces éléments bâtis. Ils sont intimement liés aux voies qui les desservent. Ainsi les gabarits des édifices qui composent les artères principales (le croisement Amédée Bonnet/Rue Aristide Briand) est plus haut et dispose de rez de chaussées de commerces (le type 2 est représentatif) alors que le quartier qui entoure l'Eglise est composé d'édifices plus massés, à destination unique d'habitat et dérivés du Type 1 identifié précédemment. Ces types sont accompagnés d'édifices courants qui s'inspirent de ces derniers et qui, on le voit dans les photos 1, 2 et 3, dirigent les vues, proposent un gabarit sur rue encore perceptible aujourd'hui. Ces édifices sont cependant souvent modifiés avec le temps : modification de menuiseries, occultations, devenures, isolation par l'extérieur... Des dents creuses se sont d'autre part formées avec le temps et ont dans certains cas altérés la lecture de la rue. De même, certains bâtiments, de par leur traitement architectural, ne s'intègrent pas au tissu du Centre-Bourg (photos 10 et 11). Enfin, on observe une subsistance de petits patrimoines qui accompagnaient les espaces publics et semi-publics du Centre-Bourg. Ces éléments sont très intéressants car ils témoignent d'un usage ancien pratiqué dans ces espaces. C'est un patrimoine fragile : le pré-inventaire de 1988 mentionnait la présence de puits, de fours aujourd'hui disparus...

Enjeux

- Maintenir l'esprit des lieux grâce à la préservation et la valorisation du bâti de qualité appartenant à un type architectural ou compatible avec celui-ci.
- Traiter les dents creuses qui faussent la bonne lecture de la rue
- Préserver le petit patrimoine, témoins d'usages de la rue et des cours communes
- Supprimer/modifier les constructions au langage architectural totalement inapproprié au Centre-Bourg

Orientations

- Proposer un règlement de restauration des Edifices de qualité appartenant à un type architectural ainsi que les édifices compatibles avec celui-ci, en préconisant les matériaux et modénatures décrites dans les fiches des types (voir étape typologie).
- Traiter les dents creuses en proposant privilégiant des constructions de même gabarit que les avoisinants contre lesquels ils s'installent. Ces nouvelles constructions permettront de mieux lire la rue en favorisant la continuité ou les angles de rue. Dans les rues Vicaire et de Gerland, l'espace libre généré par les dents creuses sera toutefois conservé en partie afin de s'adapter aux besoins de la ville d'aujourd'hui : des parcs de stationnements pourront être aménagés mais une attention particulière sera donnée dans le traitement de ces espaces (voir préconisations «enjeux urbains 2»)
- Supprimer les édifices incompatibles avec le tissu urbain du Centre-Bourg.
- Préserver le petit patrimoine existant

Prise en compte dans le plan de vigilance

	Edifice de qualité appartenant à un type architectural à conserver/restaurer		Edifice ou façade destructurant à supprimer
	Edifice de qualité compatibles avec les types à conserver/restaurer		Edifice sans intérêt patrimonial/ hors périmètre plan de vigilance
	Démolition préjudiciable / à reconstruire		Petit patrimoine à conserver